TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 243 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 24 MARS 1981

Après le meurtre de deux officiers

Madrid pourrait décréter l'état d'exception au Pays basque

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La lire dévaluée

L'annonce, dans la soirée du dimanche 22 mars 1981, d'une dévaluation de 6 % de la parité centrale de la lire italienne au sein du système monétaire européen n'a constitué qu'une demi-surprise.

Depuis plus d'un an, la controverse faisait rage dans la péninsule sur la nécessité d'une telle opération. Les grandes industries publiques et privées, dont les coûts de production montaient dangereusement du fait d'une inflation galopante, se plaignaient d'exporter de plus en plus difficilement et réclamaient une dévaluation pour abaisser leurs prix à l'étranger. Les petits industriels, en revanche, et notamment ceux de « l'économie souterraine » dont les charges sont moins lourdes et la productivité bien meilleure, redoutaient une telle opération qui procurerait, certes, un mieux passager, mais se traduirait inévitablement par un renchérissement de matières premières et une hausse supplémentaire des coûts salariaux. Les gouvernements successifs, ceux de MM. Cossiga et Forlani, s'étaient ralliés à cette dernière thèse et avaient multiplié les démentis à toute dévaluation.

Mais la persistance d'une inflation supérieure à 20 % par an (1,8 % en février), le gonflement vertigineux du déficit de la balance commerciale (8 milliards de francs le mois dernier ; 30 milliards de francs en 1980) et surtout celui de la balance des paiements qui a atteint, ce même mois, le quart de celui de l'année 1980 tout entière, ont précipité les événements.

Paradoxalement, l'économie italienne souffre de « surchauffe » en cette période de crise générale.

La Banque d'Italie avait bien essayé, il y a un mois, de freiner la demande, en restreignant massivement le crédit, mais la pression était trop forte. La semaine dernière, la lire avait fortement fléchi, s'approchant de son cours plancher au sein du système monétaire européen, sans toutefois alerter vraiment les marchés des changes. Mais la Banque d'Italie s'était vue forcée de soutenir sa monnaie, y consacrant un milliard de dollars en quelques jours et 3 milliards de dollars depuis le 1[er] février.

Ses dirigeants, soucieux à la fois de mettre un terme à l'hémorragie et de réduire les importations en augmentant leur coût, ont fortement poussé à leur dévaluation. En favorisant les exportations, la dévaluation évitera d'aggraver les effets déflationnistes du déficit budgétaire, mais elle risque d'augmenter dangereusement le poids de la facture prétrolière.

En cela se trouvent résumées les contradictions de l'économie italienne, partagée en deux secteurs, l'un très productif, celui des petites entreprises, et l'autre, handicapé par ses structures sclérosées, celui de la grande industrie. S'y ajoutent la dégradation inquiétante du climat politique de la péninsule et l'incapacité chronique des gouvernements tant à prendre des mesures indispensables de réformes qu'à juguler une inflation galopante. Depuis l'entrée de l'Italie dans le système monétaire européen en mars 1979, ce pays ne disposait plus des possibilités de « dévaluation rampante » dont elle usait largement depuis dix ans. Malgré une marge de flottement de 6 % devenue insuffisante, il a donc fallu opérer un réajustement qui, pour l'instant, ne se traduit que par une baisse d'un peu plus de 2 % de la lire sur son cours à la veille du week-end. Mais il est à craindre qu'un tel réajustement devienne insuffisant dans un proche avenir si l'inflation italienne n'est pas jugulée.

(Lire nos informations page 43.)

L'épreuve de force en Pologne

• Les conversations entre le gouvernement et Solidarité n'ont pas abouti

• Les manœuvres du pacte de Varsovie auraient été prolongées

La dégradation de la situation en Pologne a atteint un point critique. Après les violences policières de la semaine dernière à Bydgoszcz, la commission nationale de coordination de Solidarité se réunit dans cette ville, ce lundi 23 mars dans l'après-midi. Elle doit envisager la suite de ses pourparlers avec le gouvernement, prévue pour le 25 mars. L'entretien de dimanche avec le vice-premier ministre, M. Rakowski, n'a donné aucun résultat.

Solidarité a maintenu « l'état de préparation à la grève », mais a demandé à ses sections locales de s'abstenir de toute action pour l'instant.

A Moscou, où aucune confirmation n'a été donnée pour l'instant de la prolongation des manœuvres militaires en cours en Pologne (annoncée par M. Rakowski aux syndicalistes, dimanche), la presse attribue à Solidarité la responsabilité des incidents de Bydgoszcz, et met en cause personnellement M. Walesa.

De notre correspondant

Varsovie. — Il faudrait maintenant aux Polonais, gouvernants et gouvernés, une habileté et un sens des responsabilités exceptionnels pour épargner à leur pays un grave engrenage. Après la colère provoquée par les violences policières du jeudi 19 mars à Bydgoszcz et l'échec des orageuses négociations de dimanche entre le gouvernement et Solidarité, il est en effet probable qu'un mot d'ordre de grève générale pour une date proche sera lancé ce lundi après-midi par la commission nationale du syndicat.

D'ores et déjà, la « prolongation » des manœuvres Soyouz 81, annoncée dimanche aux délégués syndicaux par le vice-premier ministre, M. Rakowski, a ravivé la crainte endémique d'une intervention soviétique. Il est vrai que ces manœuvres, réunissant, outre l'état-major polonais, ceux des trois pays limitrophes (R.D.A., Tchécoslovaquie et U.R.S.S.) ont un air inquiétant de répétition générale. Mais une opération aux conséquences internationales aussi graves ne s'improvise pas en fonction des aléas d'une crise permanente.

Sauf à imaginer une machination bien complexe, cette « prolongation », dont la durée n'a pas été précisée, semble relever, pour l'instant, de l'action psychologique (1). Il est en revanche certain qu'une dégradation profonde de la situation polonaise, *quelques semaines après que Moscou a exprimé le souhait que soit « renversé le cours des événements »*, pourrait enclencher un processus difficilement maîtrisable.

Or la marge de manœuvre est extrêmement réduite, aussi bien pour les autorités que pour les dirigeants de Solidarité. Tenues au respect des engagements souscrits auprès du reste de la communauté socialiste, les premières n'ont que très peu de possibilités de donner au syndicat les garanties substantielles qu'il réclame après les violences de jeudi. En butte de surcroît à la grogne flagrante de l'appareil de sécurité et des cadres intermédiaires du parti et de l'Etat, les autorités ne peuvent pas non plus prendre contre les responsables directs de ces violences les sanctions demandées.

Quant aux syndicalistes, ils sont, eux aussi, placés devant un choix impossible. S'ils laissent passer sans obtenir réparation les brutalités dont ont été victimes trois de leurs militants, dont un membre influent de la commission nationale, M. Rulewski, ils courent le risque d'encourager les partisans de la manière forte au sein de la direction de l'Etat, et surtout d'être désavoués par une base qu'ils ne tiennent déjà plus qu'à peine. A l'inverse, si leur riposte est intransigeante, ils peuvent tout autant provoquer un durcissement des autorités et, partant, une escalade dont ils voient trop bien la fin.

Les dirigeants de Solidarité affirment publiquement que les incidents de Bydgoszcz ne sont pas une affaire locale, mais une provocation sciemment organisée — en premier lieu contre la politique du général Jaruzelski — par des hommes haut placés dans l'appareil et décidés à jouer la politique du pire pour revenir, à quelque prix que ce soit, au *statu quo ante*. Ils en veulent pour preuve la concentration policière à laquelle il avait été procédé dans la ville plusieurs jours auparavant, et le fait que M. Rulewski ait été victime d'un « passage à tabac » particulièrement sévère le visant personnellement.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) La *« prolongation »* des manœuvres annoncée par M. Rakowski n'a fait l'objet d'aucune autre annonce officielle, ni à Varsovie ni à Moscou.

• **BOLIVIE : une dictature sous influence**

(Lire page 7 le début de l'enquête d'YVES HARDY.)

• **PRÉSIDENTIELLE : les propositions de M. Mitterrand suscitent une méfiance croissante au sein du P.C.**

(Lire page 12 l'article de PATRICK JARREAU.)

La pauvreté en France

Un rapport préconise l'attribution d'un « soutien social » aux plus démunis

Demandé par le premier ministre le 18 juin 1980, sur instruction du président de la République, un rapport de cent quarante pages, intitulé « Contre la précarité et la pauvreté », *vient d'être remis à M. Barre. Elaboré par un important groupe de travail présidé par M. Gabriel Oheix, conseiller d'Etat, ancien délégué à l'emploi, ce document ne dresse pas un constat de la pauvreté en France.*

En revanche, il avance soixante propositions pour combattre la précarité et la pauvreté, parmi lesquelles figure le versement d'un revenu minimum dit « de soutien social » *pour les plus démunis, qui serait financé par des taxes sur les jeux, les signes extérieurs de richesse, et les* « salariés ayant une garantie d'emploi » *(sans doute les fonctionnaires).*

M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a été chargé de tirer les conclusions de ce rapport.

Le rapport retient sept priorités : mettre fin aux « *dysfonctionnements* » de nos systèmes sociaux en assurant une régularité absolue de versement des revenus de substitution ou de remplacement ; instituer un système d'aide aux chômeurs de longue durée ; instaurer un dispositif administratif, financier et social qui permette, au plan local, de conduire des actions concertées et coordonnées s'attaquant en même temps au cumul de handicaps qui perpétuent les poches de pauvreté.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 46.)

La bureaucratie en accusation

« La pauvreté dérange », *assure le rapport Oheix, qui va... déranger l'administration. C'est en effet à une lucide et mordante critique de la bureaucratie, accusée de* « sécréter de la pauvreté », *que se livre le document élaboré par de hauts fonctionnaires. Un rapport courageux, concret, constructif, qui débute par cette citation de Renan :* « Il n'y a pire injustice que celle qui consiste à traiter également des choses inégales. »

Or la bureaucratie applique les textes de façon souvent aveugle et « l'administration, au sens large du terme, *écrit le rapport*, porte une grande responsabilité dans l'aggravation des situations individuelles qui résulte de la suspension ou de l'arrêt, pour de simples raisons administratives, des versements de prestations ».

Les personnes les plus démunies, matériellement et intellectuellement, sont les premières victimes des arcanes bureaucratiques. Ce sont, dit, d'une manière parfaitement imagée, le rapport Oheix, « les éternels perdants d'un immense jeu de l'oie où ils sont continuellement ramenés à la case départ, pour reconstituer un dossier ou retrouver un énième justificatif ».

Il existe, d'autre part, des trous dans la couverture sociale, et les plus pauvres passent par les mailles des filets de protection, pourtant multiples et complexes. Pour combler cette « lacune majeure » *du système, le rapport préconise la création d'un fonds d'interventions sociales, qui serait notamment financé par une contribution de solidarité des... fonctionnaires.*

Est-ce à dire qu'il convient de généraliser l'assistance ? Le document affirme que ce ne serait pas une réponse pertinente à la pauvreté, et il insiste surtout sur l'action à mener pour instaurer les conditions d'une meilleure insertion sociale, par l'éducation, l'emploi, le logement, etc. Il a cette jolie formule : « La pauvreté ne se gère pas, elle se combat. »

La renaissance de l'artillerie française

UNE PIÈCE ESSENTIELLE EN CAS DE « GUERRE NUCLÉO-CLASSIQUE »

(Lire page 15 l'article de Jacques Isnard.)

Un « mort » à réveiller

par ANDRE FONTAINE

Le Club de l'Horloge, qui réunit un certain nombre de têtes pensantes de la droite plus ou moins nouvelle, ne s'intéresse apparemment pas à un public trop démuni. Le dernier numéro — le troisième — de sa *Lettre d'information*, publié sur quatorze pages, format commercial, est vendu 20 francs. Il est vrai qu'il annonce une nouvelle de première grandeur : *« La fin du socialisme »*, et l'illustre par un dessin du meilleur goût : une rose qui perd ses pétales dans le poing d'un squelette.

Pas le moindre point d'interrogation pour nuancer ce titre. Les deux tiers des pays membres des Nations unies ont beau se réclamer, sincèrement ou non, d'une forme ou d'une autre du socialisme, M. François Mitterrand a beau se situer à égalité, dans les sondages, malgré tous les efforts de M. Georges Marchais, avec celui qu'il appelle le *« candidat sortant »*, nos clubistes n'éprouvent pas le moindre doute : le socialisme agonise. A preuve, les échecs électoraux successifs de la social-démocratie dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas, au Portugal, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Israël, l'avènement de Mme Thatcher et, naturellement, celui de M. Reagan.

Il est vrai, et on l'a souligné à plusieurs reprises dans ces colonnes, que ces derniers temps le balancier, d'une manière générale, a poussé à droite. Croire qu'il va s'y immobiliser, c'est peut-être, tout de même, prendre ses désirs pour des réalités. M. Kreisky tient bon à Vienne. En Israël, l'échec de la gestion libérale de M. Begin est consommé et le retour au pouvoir de M. Shimon Pérès est probable, lors des élections de juin prochain. La « dame de fer », dont on attendait des miracles, s'est si bien débrouillée que le nombre des chômeurs a plus que doublé depuis qu'elle s'est installée à Downing Street. A en croire l'*Economist*, qui juge, d'ailleurs, *« passablement socialiste » (pretty socialist »)* son projet de budget, il pourrait atteindre 3 millions avant l'été.

(Lire la suite page 14.)



AU JOUR LE JOUR

Tous égaux

1) N'importe quel Français peut être candidat à l'élection presidentielle, s'il n'est pas fantaisiste.

2) N'importe quel Français peut recueillir au moins cinq cents signatures, dans trente départements, parmi les trente-huit mille six cents élus.

3) N'importe quel Français peut disposer de quelques milliards de centimes pour être pris au sérieux sur les affiches des murs de France.

4) N'importe quel Français peut voter au second et au troisième tour de scrutin pour le candidat présélectionné par les élus qui auront voté, seuls, au premier tour.

5) Moyennant quoi, le président de la République française ne sera pas n'importe qui.

HENRI MONTANT.

UN LIVRE DE PIERRE URI

Touchez pas au grisbi

Il n'existe ni fiscalité gracieuse ni impôts aimables et personne, à ma connaissance, ne se réjouit d'avoir à en payer. Mais soit, se dit-on. *C'est la loi, la même loi pour tous.*

En quelque deux cents pages, *Pierre Uri détruit cette illusion. Son livre ne* se lit pas comme un roman policier, d'autant plus que le nom du coupable est immédiatement livré — la politique fiscale de la V[e] République — par le détective Pierre Uri jonglant avec des éléments peu familiers au lecteur non initié. *Mais ceux* qui le liront y apprendront comment ils payent le luxe des autres ou, le cas échéant, à qui ils dérobent le leur.

L'originalité du réquisitoire auquel Pierre Uri soumet point par point le système fiscal, c'est qu'il est assorti d'un contre-système, complet, cohérent, visant à rendre la fiscalité plus équitable, plus simple et plus efficace. Efficace par rapport à quoi ? L'injustice dans la taxation, les écarts excessifs entre les revenus, *la pétrification de la richesse entre* les mêmes mains, la fraude.

Sans barboter, cependant, ni dans la démagogie — qui effleure parfois dans le commentaire, non dans les propositions — ni dans les diatribes de rigueur contre le « profit ».

Pierre Uri, qui fut le principal collaborateur de Jean Monnet lorsque celui-ci créa le Plan et conçut le premier grand dessein économique pour la France, est socialiste. Mais il sait ce qu'est un marché financier, et ne confond pas la rémunération du capital, lorsqu'il s'investit, avec la soupe du diable.

FRANÇOISE GIROUD.

(Lire la suite page 44.)

Le Monde

idées

PEINE DE MORT

Lettre ouverte aux académiciens

Le débat sur la peine capitale se trouve relancé par le rejet du pourvoi de l'un des cinq condamnés à mort actuellement détenus dans les prisons françaises et par la nette prise de position de M. Mitterrand. Rezvani invite l'Académie française à intervenir pour empêcher que des têtes soient sacrifiées, comme il l'écrit, sur l'autel des élections. Pierre Le Parc plaide, en revanche, pour ce qu'il appelle une prophylaxie sociale élémentaire, impliquant qu'on se préoccupe davantage de « laisser vivre » les victimes possibles que les assassins. « Laissez-les vivre », c'est précisément le nom d'un mouvement de lutte contre l'avortement. Le docteur Di Vittorio montre le paradoxe qu'il y aurait pour ses membres à ce que leur refus d'ôter la vie ne s'étendît pas au cas de celle des criminels.

par REZVANI

C'EST avec un éclat multiplié par les facettes, les moires et les miroirs des moyens modernes de communication que votre assemblée s'est récemment manifestée devant les yeux du peuple. Ce peuple sait peu de chose de vos réunions et de vos travaux si ce n'est qu'on vous dit les sages de cette nation auxquels est confiée la tâche perpétuelle d'enregistrer les mots venus de lui. Vous êtes, en quelque sorte, les trésoriers de nos mots. En d'autres termes, vous êtes les garants d'une langue qui jusqu'à présent s'est toujours signifiée par ses nuances, son exactitude, sa finesse, son grand art.

Parmi vous siègent certainement les esprits les plus inquiets quant à la juste proportion des choses, les plus sensibles, les plus vulnérables aux actes grossiers, les plus exigeants. Cette exigence qui vous a faits ce que vous êtes et que vous vous devez de maintenir dans vos actes et vos travaux se manifeste avant tout dans le choix de vos pairs. Ceux que vous accueillez sous le soleil de votre coupole sont sans doute jugés par votre assemblée dignes de chacun de vous : l'éclat de la partie rejaillit sur l'ensemble, et c'est de cet éclat d'ensemble dont vous vous honorez sûrement — sans cela votre siège ne serait que vanité.

Ce qui vaut pour chacun de vous en particulier se multiplie par autant que vous êtes. Chaque parole, chaque action de l'un de vos membres est en quelque sorte parole et action de vous. Un haut fait vous grandira, une bassesse vous éclaboussera — c'est justice ! Il en va déjà ainsi de toute société ; d'autant plus alors si cette société s'est rassemblée sur des critères d'éthique.

Tous éclaboussés...

Le premier magistrat de France, M. Valéry Giscard d'Estaing, aime, autant qu'il le peut, se mêler à vous en invité privilégié. Vous l'honorez en vous serrant un peu pour lui faire une place ; il se flatte d'être admis parmi les Sages ; il vous admire haut et fort, et, par là même, laisse entendre qu'il vous écoute. Parmi vous siège aussi un ministre du président de la République, et pas n'importe lequel ! Le garde des sceaux Alain Peyrefitte. Nous supposons que vous goûtez ses qualités puisque vous l'avez invité à être des vôtres jusqu'à la fin des temps. Il se trouve donc, comme vous, l'un des trésoriers du grand bagage de ces mots qui font de la France ce qu'elle est : une nation civilisée, qui se veut civilisatrice et exemplaire. Et lorsque M. Peyefitte fait son travail de garde des sceaux, à travers lui, par le fait qu'il se trouve être l'un des vôtres, vous devenez un peu vous-mêmes garde des sceaux. Voilà la raison de cette lettre.

Aujourd'hui, à la veille de l'élection présidentielle, cinq condamnés à mort attendent dans les prisons françaises soit la notification de l'arrêt de la Cour de cassation soit l'ultime décision du chef de l'Etat. Naguère, ici même, en France, ces hommes que divers jurys viennent de confondre dans une sentence unique, auraient connu des verdicts sûrement plus nuancés et empreints d'un peu de compassion. La diversité des forfaits de ces cinq condamnés aurait dû susciter autant de réponses différentes que de crimes différents — donc des réponses de l'intelligence et non de l'instinct de mort. La brutalité, l'épaisseur paresseuse de ces cinq sentences font frémir. Chez une nation où les mots ont toujours tendu à l'exactitude, à la nuance et à la clarté, on s'étonne de les voir tout à coup niés par le couperet de la barbarie. Malheureusement, il semble que nous voilà engagés sur le chemin descendant : le biseau d'acier est levé... S'il retombe, à chaque glissement de la lame, nous en serons tous, autant de fois éclaboussés.

Dans de multiples déclarations, Valéry Giscard d'Estaing s'est prétendu ennemi de cette pratique de boucherie et ne se prive pas de répéter partout qu'il partage dans l'intimité de sa conscience la philosophie humanitaire des abolitionnistes de la pratique de mort, mais que, sous la pression des sondages ramassés au coin des rues, il se trouve dans la nécessité de faire diverger ses actes de ses mots. Ainsi démontre-t-il tragiquement que cette société, dont on manipule d'en haut les réflexes et les peurs obscures avec les moyens les plus modernes de l' « information » est en train de retourner à toute allure à l'âge de la brute d'avant les mots.

En ne faisant aucune différence entre le meurtrier et son complice, les jurés de Saône-et-Loire nous ont donné la preuve de la confusion dans laquelle cette manipulation est en train de jeter le peuple. Ce mouvement régressif est maintenant lancé ; si l'on n'y prend garde, nul bientôt ne pourra l'arrêter et encore moins l'inverser. Si des têtes sont coupées, elles rouleront fatalement vers le bas et nous entraîneront tous avec elles. C'est pour cela *Madame, Messieurs*, que nous lançons aujourd'hui ce cri vers nos têtes les plus sages, celles qui sont la garantie des mots et de leurs nuances, celles qui prétendent à l'immortalité.

Parmi votre Académie siège le garde des sceaux. Vous en avez fait votre pair, pour certains, même, il est peut-être l'ami, il tient à votre estime à tous et vous est sans doute reconnaissant de votre urbanité qui laisse à la porte de la Coupole *la Question*. Le débat a été écarté par celui-là même que vous avez accepté parmi les vôtres. Le temps presse, nous craignons de voir hâtivement sacrifiés sur l'autel des élections deux ou trois de ces otages de la bonne conscience nationale. Vous pouvez, *Madame, Messieurs*, par l'usage de la parole, empêcher le sacrifice bestial de ces hommes réduits à l'état de volailles humaines.

Intervenez auprès de vos deux amis. Obtenez d'eux le mot de grâce qui remplacera le coup.

Une fantastique déviation

par le docteur STEPHANE DI VITTORIO (*)

L'ASSOCIATION Laissez-les vivre n'aurait qu'un mot à dire pour passer instantanément du statut de groupe de pression assez méconnu à celui de grande association d'intérêt international. Par exemple du type Amnesty International et peut-être avec des visées et un écho encore plus amples.

Il lui suffirait, en effet, de dire qu'elle « pose le côté inconditionnellement intangible et inviolable de tout corps humain vivant ». Comme l'univers entier attend que cela soit irrévocablement posé. Et ce qui est inévitable.

Parce que ce qui est de l'ordre de la vie est de l'ordre de la vie ; et ce qui est de l'ordre des discours est de l'ordre des discours : la subordination logique et structurale de ces deux valeurs ne pouvant être intervertie.

Et qu'il est inconcevable que des Etats s'arrogent le droit d'ôter *la vie* à quelqu'un pour ce *qu'il dit* — ou comme dans le cas de l'avortement, d'ôter la vie à quelqu'un parce qu'il n'a pas encore *de nom*, avec son corollaire notarié, l'état-civil.

Comme il est inconcevable que qui que ce soit puisse encore être condamné de façon quelconque et pour quelque faute qui soit, à des peines corporelles, partielles ou capitale.

Un homme est un homme et son corps ne lui appartient pas. Un sujet ne peut être puni que par ce qui affecte le sujet et non son corps. Son corps est intangible et n'appartient qu'à Dieu.

Ou alors on retombe dans la répétition de la violence qui avait été faite au Christ. Et à quelques autres. Avec Chan-Chin, les Chinois sembleraient presque nous faire la leçon. Toute civilisation commence et se poursuit avec l'accueil de ceux qui devraient mourir.

Ainsi, au nom de l'unité indivisible du corps humain, s'affirmerait sérieusement la solidarité de tous ceux qui combattent aussi bien l'avortement, la torture, la peine de mort ou la censure, laquelle n'est jamais que l'entrave à cette parole dont le corps humain est porteur et qui le définit.

Alors, l'association Laissez-les vivre se trouverait d'un seul coup élevée à la hauteur et à la dignité de la cause qu'elle défend.

Malheureusement, une tradition de routine se maintient encore, pour l'instant, au directoire de notre association, et, au lieu d'en élargir à la juste mesure les fondements et les perspectives, on trouve plus commode de continuer à y dénoncer d'une année à l'autre... Simone Veil ou Albert Simon, sans même voir pour autant que le seul individu sérieusement fondé à soutenir la cause du respect de la vie, c'est précisément Simon Pierre. Qui d'ailleurs, et comme on le voit, ne se fait pas prier.

Ce n'est certainement pas pour nuire à l'association Laissez-les vivre que je produis cet article, mais bien au contraire pour contribuer à lui donner la vraie et pleine dimension de sa vocation. Elle compte déjà dans ses rangs et dans son directoire plus d'une personnalité éminente et capable d'y répondre parfaitement. Il serait paradoxal qu'une association faite pour la défense du droit des enfants à naître en vienne à être accusée de n'être animée ou orientée que par... des personnes du troisième âge.

Il n'est pas vrai que le monde empire. Ce qui est vrai, c'est que l'homme refuse toujours de tirer parti du savoir grandissant qu'il accumule sans cesse. Sans la résistance insensée des hommes, la mise en équilibre du monde, actuel, serait un jeu d'enfants. Dont on devrait précisément dire, et plus légitimement que jamais : « Laissez-les vivre ! »

(*) Membre de Laissez-les vivre, coauteur avec le docteur François Delarue du *Manifeste européen de la vie*, édité à Paris en juin 1980, en l'honneur de la visite du pape Jean-Paul II.

Laissez-les vivre

par Pierre LE PARC (*)

LES résultats du sondage publiés le 4 janvier dernier indiquant que 63 % des Français sont favorables au maintien de la peine de mort avaient provoqué, le jour même, la réplique des abolitionnistes. Une réaction immédiate, spontanée. Comme s'il s'était agi de porter secours aux victimes d'un cataclysme.

Les arguments, toujours les mêmes, se ramènent à deux : d'une part, la suppression de la peine de mort n'a pas fait augmenter la criminalité dans les pays qui l'ont abolie. En France, le maintien de cette peine ne se justifie pas par l'augmentation de la criminalité. D'autre part, la France, pays des droits de l'homme, devrait avoir honte d'être la seule démocratie européenne à conserver cette « peine barbare ».

Les Français, au demeurant, témoignent d'une « attitude irrationnelle et passionnelle ». Ils ont peur et « *se raccrochent instinctivement à la peine de mort comme à un moyen de lutter contre la peur tout en n'étant pas très sûrs que cette protection est réellement efficace* » (sic). En somme, plutôt bornés, ces Français. C'est pourquoi M. Stasi lance un appel à « tous ceux qui sont philosophiquement opposés à la peine de mort (1). » Ils doivent activement participer à une action d'éducation. Dans ce domaine, comme dans les autres, la démocratie est, avant tout, pédagogie. « *Quel dommage que ces nouveaux croisés ne puissent, décemment, adopter le cri de ralliement : Laissez-les vivre !* »

Au lendemain du verdict condamnant à mort Maupetit, voici M. Pierre Bas qui prend le relais (2). Très optimiste, M. Pierre Bas : il croit à la vertu de « *très lourdes peines de réclusion (...) susceptibles de châtier réellement en permettant à longue échéance une possible réinsertion des coupables dans la société après expiation* ». Très franc également, M. Pierre Bas : en fait, il prône l'abolition non seulement de la peine de mort mais aussi de la réclusion perpétuelle. Nous nous en doutions, puisque cette dernière peine a toujours été considérée comme plus cruelle que la peine capitale.

Mais peu chanceux, M. Pierre Bas. Qu'on en juge : nous sommes le 22 décembre 1979, il est 20 heures. Sur les récepteurs de télé branchés sur TF 1, Jean-Claude Bourret apparaît. D'emblée, il donne connaissance d'un fait divers : dans un magasin à grande surface de Béziers, trois jeunes femmes employées à la manipulation des fonds ont été exécutées d'une balle dans la nuque. Ensemble. Pour quelques centaines de milliers de francs. Or, quelques minutes auparavant, sur la même chaîne, M. Pierre Bas venait, calmement, imperturbablement, de développer la thèse qui lui est chère. Cette fois, le jour même de la parution de son article dans *France - Soir*, l'on apprend la sanglante tentative d'évasion de Philippe Maurice.

La réalité de chaque jour

Ce dernier, comme l'assassin de Béziers, voilà, n'est-ce pas, deux beaux candidats à la réinsertion ? En voici une poignée d'autres : Adnot et Le Menn, truands en cavale, qui abattent le commissaire Monteil (29 août 1978) ; Hayet, meurtrier de son ex-amie et de deux gendarmes (16 juillet 1980) ; Sicurant, proxénète et racketteur, qui, pour une boutade, crible de balles deux consommateurs dans un café (10 mars 1980) ; X..., assassin de Mme Crosby et de sa petite fille à Roulans (septembre 1980) ; Y..., dépeceur du petit Luc, retrouvé dans le bois d'Ecouen (février 1980) ; Z..., dépeceur de Carole Simon le 24 décembre 1980.

Puisque c'est sur le plan philosophique que se placent les abolitionnistes, accompagnons-les dans ce domaine. Disons que le mot culpabilité est, à la limite, vide de sens. Chacun de nous n'avance-t-il pas dans l'existence, poussé aux épaules par Sa Majesté le destin ? Eh oui, le mot responsabilité sonne creux. Suis-je, sommes-nous, responsables de notre hérédité, des gènes qui nous habitent, de notre éducation, du milieu dans lequel nous baignons ? Non, bien sûr. Alors...

Alors, s'il y a la philosophie, il y a également, la réalité de chaque jour qui s'impose à nous. Les Français savent, malgré la médiocrité de jugement qu'on leur prête, qu'il existe certains êtres qui, littéralement, sont « faits pour tuer ». Pour eux, la vie d'autrui ne compte pas. Ils frappent implacablement, soit par un froid mépris de l'existence de « l'autre », soit parce qu'une pulsion irrésistible arme leur bras.

Notre société se doit de protéger celui ou celle qui, un jour, se trouvera sur le chemin de ces criminels, qui sont capables de tuer, même à l'intérieur de leur prison. Rappelons que le double meurtre commis par Buffet alors qu'il était incarcéré était dans le droit fil du verdict de clémence dont il avait bénéficié pour l'assassinat de Mme Bessimiensky ; que le triple meurtre de Carqueiranne (et, probablement, la triple exécution du supermarché de Béziers) étaient contenus en germe dans la décision de libération anticipée de Recco, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat d'un garde-chasse, le 28 octobre 1960 ; que Dussaud, condamné à perpétuité en mai 1958 pour l'assassinat de sa femme, mais libéré au bout de seize années, a, quatre ans après, le 16 novembre 1978, tué la directrice d'un établissement qui l'avait recueilli pour faciliter sa réinsertion ; que Pesquet, condamné à perpétuité pour meurtre en 1941, mais libéré après vingt années, a assassiné trois personnes (dont deux septuagénaires) pour les voler, le 29 juillet 1976. Le cadavre de son épouse fut par la suite découvert enterré dans le jardin de sa propriété ; que Poletto, condamné une première fois pour le meurtre d'une prostituée à quatre années de prison, récidive en 1967. Condamné alors à vingt années de prison, il bénéficie de permissions de sortie. Lors de l'une d'elles il assassine, après l'avoir torturée, une fillette de dix ans.

Laissons les jurés et les juges qui ont eu à prendre des décisions lourdes de conséquences se mettre en règle avec leur conscience. Que ceux qui auront à statuer à l'avenir se rappellent que si toute philosophie est respectable, elle ne doit pas occulter les exigences d'une prophylaxie sociale élémentaire.

(*) Docteur en droit, administrateur civil.

(1) Bernard Stasi *le Journal du dimanche*, du 4-1-1981.

(2) *France-Soir* 26 février 1981.



Le Monde

étranger

L'ÉPREUVE DE FORCE EN POLOGNE

Les conversations entre le gouvernement et Solidarité n'ont pas abouti

(Suite de la première page.)

Cette thèse est plausible dans la mesure où ce ne serait pas — après les tentatives avortées de lancement d'une campagne antisémite et d'autres affaires — la première provocation politique organisée depuis août. Mais il n'est pas non plus impossible que les renforts de police aient été appelés à Bydgoszcz à seule fin de faire évacuer le siège du parti paysan occupé depuis le 16 mars par des membres de Solidarité rurale et que, ayant ensuite reçu des autorités locales l'ordre de chasser du conseil régional les militants de Solidarité, cette opération ait donné lieu à une bavure dramatique.

Rupture des contacts

Dès vendredi matin, M. Walesa, sortant de la chambre d'hôpital de M. Rulewski et visiblement révulsé par ses propres souvenirs de passage à tabac, lance un mot d'ordre de *« préparation à la grève générale »* et annonce que toutes les négociations en cours avec les autorités sont suspendues (plus grave encore en fait, les contacts officieux sont eux aussi rompus). Le gouvernement envoie à Bydgoszcz une commission d'enquête dirigée par le procureur général adjoint. Un communiqué de la présidence du conseil indique que le général Jaruzelski déplore la décision de suspendre les négociations et que des discussions sont au contraire plus que jamais nécessaires.

La balle est immédiatement saisie au bond par Solidarité, qui demande à ses sections locales de ne prendre aucune initiative, appelle *« au calme, à la pondération et à la discipline, car c'est l'existence du syndicat qui est en jeu »*, et répond qu'il est *« de l'intérêt social que les entretiens commencent immédiatement »*.

Nous sommes vendredi soir. Des tracts vengeurs circulent déjà dans tout le pays *(« C'est le renouveau de la matraque », quatre-vingt-dix jours de trêve, d'accord ! Mais pas seulement pour nous ! »)* Une foule impressionnante stationne devant le siège du syndicat de Bydgoszcz. Plusieurs débrayages, notamment dans les transports en commun de la capitale, ont éclaté spontanément. Les murs et les autobus commencent à se couvrir d'affiches reproduisant les photos des blessés.

Samedi, un espoir naît : des négociations vont s'ouvrir. On ne sait ni où, ni entre qui, ni sur quoi exactement, mais elles vont avoir lieu, et c'est l'essentiel, du moins pour les membres du presidium de la commission nationale, qui ont décidé, étant donnée l'urgence, de s'arroger les pleins pouvoirs malgré les protestations des sections régionales.

Mais à Bydgoszcz, devant le siège syndical, la foule grossit sans cesse. Dans la soirée, quelques centaines de jeunes gens, sortant d'un match de football, viennent scander *« M.O. ! Gestapo ! »* (la M.O. est la milice) et acclament M. Walesa, qui a bien du mal à calmer cet enthousiasme intempestif. A l'intérieur du bâtiment, les responsables locaux mettent au point une liste de dix revendications. Ils demandent notamment la reconnaissance par les autorités que la légalité a été violée jeudi par la milice et les dirigeants de la voïvodie, le démissions des deux vice-voïvodes, du procureur de la ville et d'un vice-premier ministre, M. Mach, auquel il est reproché de n'avoir rien fait pour empêcher les violences alors qu'il était présent à la session du conseil régional ; la révocation du commandant de la milice ; enfin l'organisation d'une émission télévisée au cours de laquelle ils pourront présenter leur version des faits.

A peu près au même moment, la télévision diffuse, après le journal, une longue interview des deux vice-voïvodes. Ils expliquent que l'opération était légale puisque les militants de Solidarité menaçaient d'occuper le conseil régional et qu'ils n'ont pas été témoins de violences. Des rumeurs répandues par différents canaux font dire que M. Rulewski est le fils d'un ancien collaborateur, qu'il s'est automutilé pour créer une crise politique ou encore que ses blessures ont été provoquées par un accident de voiture qu'il avait eu la semaine précédente, qui avait fait une victime, et dont on veut lui faire porter, tout à fait à tort semble-t-il, la responsabilité.

Dans la nuit, les choses se précisent. Une délégation gouvernementale conduite par le ministre de la justice viendra dimanche à Bydgoszcz négocier sur les aspects locaux de l'affaire, tandis que des représentants nationaux du syndicat iront à Varsovie pour des pourparlers avec M. Rakowski. Dimanche à l'aube, tandis que M. Walesa prend la route de la capitale, la foule afflue à nouveau devant le siège du syndicat. Elle va, tout au long de la matinée, grossir jusqu'à atteindre sept à huit mille personnes totalement immobiles, silencieuses et terriblement impressionnantes par leur persévérance et leur calme mêmes. La « sono » diffuse et rediffuse des témoignages sur les incidents, des communiqués que chacun connaît par cœur, quelques chansons aussi. Sur instruction expresse du primat, qui, dans son homélie à Varsovie, prêche le calme, mais appelle les autorités à tenir compte des *« conséquences de chaque décision irréfléchie des fonctionnaires de l'ordre public »*, la messe, qui devait être célébrée en plein air, le sera à l'intérieur de la basilique Saint-Vincent-de-Paul.

Un réquisitoire de M. Rakowski

A Varsovie, peu avant 13 heures, les négociations « nationales » s'ouvrent. Il est clair, au bout de cinq minutes, que ce sera l'impasse. M. Rakowski cueille ses interlocuteurs à froid en prononçant un réquisitoire contre Solidarité accusé de perturber systématiquement l'ordre et de nuire aux intérêts de la Pologne, en l'empêchant en particulier d'offrir des garanties politiques suffisantes aux prêteurs occidentaux. M. Walesa, qui avait eu, deux semaines auparavant, un entretien détendu avec le premier ministre, répond du tac au tac, et l'échange est très vif.

La délégation syndicale avait mission de tenter un débat au fond sur les trois problèmes qui sont, à ses yeux, à l'origine de la crise actuelle : la non-reconnaissance de Solidarité rurale, les attaques dont sont victimes ses militants et les manquements à la légalité. Elle comprend vite que l'atmosphère n'est pas au compromis tres radical-socialiste qu'elle avait en tête : la constitution d'une commission spéciale chargée de veiller au respect de la loi. Avant la suspension, en milieu d'après-midi, M. Walesa présente les revendications élaborées à Bydgoszcz, en laissant entendre qu'il serait possible de se mettre d'accord sur de simples mesures de suspension des fonctionnaires mis en cause en attendant le résultat des enquêtes en cours. La proposition est rejetée. M. Walesa sort le visage très las, prononce quelques phrases pessimistes devant la presse. La reprise des discussions, entre 16 heures et 19 heures, n'apportera rien d'autre de nouveau que le rendez-vous de mercredi prochain.

Pendant ce temps, à Bydgoszcz, où le ministre de la justice est arrivé aux alentours de 13 heures, les choses traînent. Le ministre commence par attendre des nouvelles de Varsovie avant de signaler sa présence aux syndicalistes. A 16 heures, il rencontre en terrain neutre le vice-président du syndicat régional, dont M. Rulewski est le président. Interrogé sur l'étendue de ses pouvoirs de décision, il répond qu'il n'en a aucun et qu'il est venu en mission d'enquête. Informés, les délégués d'entreprise décident que la rencontre est inutile, tandis que cinq conseillers municipaux tiennent dans une pièce attenante une conférence de presse pour expliquer qu'ils sont choqués des violences de jeudi.

« Vous avez déjà vu une guerre ? »

Du côté officiel comme du côté syndical on téléphone frénétiquement entre les deux villes. Les conseillers du syndicat courent dans tous les sens, tantôt pâles, tantôt tout rouges ; l'un d'eux se contente de répondre aux questions avec un humour sombre : *« Vous avez déjà vu une guerre ? »*

Tout à fait en fin d'après-midi, le porte-parole de Solidarité, M. Modzelewski, fait comprendre la situation à la foule en l'appelant au calme avec gravité. *« Notre force est dans les entreprises, pas ici »*, dit-il notamment, avant de donner la parole au professeur Kukolowicz, le représentant du primat auprès de la direction de Solidarité. On applaudit l'Eglise à travers lui. Il appelle aussi au calme, mais prononce dans le même temps des phrases étonnamment dures : *« Depuis août*, dit-il, *nous voulons qu'on respecte les droits de l'homme et de la nation. Vous savez que ces droits ont été violés jeudi. Nous ne céderons pas. Nous voulons qu'on respecte les droits de l'homme... »*

Tard dimanche, Solidarité comme les autorités, se préparent à ce qu'il faut bien appeler l'affrontement, politique pour l'instant. Malgré les réticences de M. Walesa, qui craint que les surenchères n'en soient favorisées, la commission nationale est convoquée pour ce lundi à Bydgoszcz, dans l'espoir que ce test apaisera la tension locale. Le bureau politique du parti, de son côté, réuni en session extraordinaire après le retour du général Jaruzelski du terrain des manœuvres où il a rencontré le maréchal Koulikov, chef d'état-major du pacte de Varsovie, et les ministres de la défense tchécoslovaque et est-allemand, publie un communiqué dans lequel il rejette sur Solidarité la responsabilité des *« nouvelles tensions »*.

On y lit notamment : *« La tendance à mener des actions à caractère politique et à vouloir remplacer illégalement les organes représentatifs et exécutifs constitutionnels dans leurs fonctions a pris le dessus au sein du syndicat Solidarité, ce qui conduit à l'état d'anarchie (...). Il y a dans le pays des gens qui, partant de diverses positions extrémistes et aventuristes, tentent, sous différents prétextes, de provoquer de nouvelles tensions et perturber le cours normal de la vie et du travail (...). Leur action conduit à mettre en question l'ordre social, à semer la méfiance envers les autorités de l'Etat et notamment envers la milice et les services de sécurité. Les derniers événements de Bydgoszcz l'ont révélé avec une acuité particulière (...). »*

Dans cette affaire, les forces de l'ordre, *« obéissant aux autorités compétentes, ont agi conformément à la loi »*, estime encore le communiqué avant d'appeler les membres du parti à s'opposer de façon déterminée et à ne pas participer *« aux grèves annoncées »*, qui ont *« un caractère visiblement politique »*.

Seul élément rassurant dans ce texte dans lequel le bureau politique se déclare *« profondément inquiet »* : l'appel au *« calme et au réalisme »* qu'il lance ; et la réaffirmation de la *« détermination de la direction à user de moyens politiques »*.

BERNARD GUETTA.

L'agence Tass impute à Solidarité l'entière responsabilité des incidents de Bydgoszcz

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a attendu le samedi 21 mars dans l'après-midi pour réagir aux événements de jeudi dernier à Bydgoszcz. Elle l'a fait sans équivoque, en rejetant l'entière responsabilité des incidents sur le syndicat Solidarité. Dans une dépêche datée de Varsovie, l'agence Tass accuse le syndicat indépendant d'avoir rompu la trêve de quatre-vingt-dix jours demandée par le gouvernement du général Jaruzelski, d'avoir suspendu toutes les négociations avec les autorités et d'avoir appelé ses *sections et ses membres* à se préparer à la grève. Tass met en cause personnellement M. Lech Walesa, coupable à ses yeux d'avoir affirmé, au cours d'une réunion publique, que la situation créée à Bydgoszcz était *« plus sérieuse qu'au mois d'août »*.

Pour les Soviétiques, Solidarité cherche à *« exploiter le prétexte »* de ces incidents, sur lesquels ils restent d'ailleurs très discrets. *« Solidarité a occupé illégalement l'immeuble administratif du conseil des députés de la Voïvodie*, écrit Tass. *Conformément à la loi, les autorités ont expulsé de cet immeuble les personnes qui cherchaient à s'y maintenir par la force. »* Il n'est nulle part question des affrontements entre les syndicalistes et la police et encore moins des blessés. Tass cite ensuite les déclarations du porte-parole du gouvernement polonais, selon lesquelles Solidarité devrait s'occuper des problèmes syndicaux et non des problèmes politiques, alors que l'occupation du bâtiment administratif de Bydgoszcz était *« un acte politique »*. *« Ainsi, les dirigeants de la centrale syndicale ont violé les lois en vigueur en Pologne »*, affirme l'agence soviétique.

« Le gouvernement polonais, animé par M. Jaruzelski fait tout son possible pour rétablir dans le pays un climat de calme, et il appliquera toutes les mesures nécessaires pour garantir dans le pays l'ordre transgressé systématiquement par les dirigeants de Solidarité », écrit ensuite Tass, citant toujours le porte-parole polonais. Sans doute serait-il hasardeux de tirer des conclusions définitives de cette phrase, mais elle apparaît cependant comme le renouvellement indirect de la confiance soviétique au gouvernement du général Jaruzelski.

Il est clair cependant que les Soviétiques gardent plusieurs fers au feu. Si la prolongation des manœuvres du pacte de Varsovie en Pologne, annoncée par le vice-premier ministre polonais, est totalement passée sous silence à Moscou, les exercices militaires soviéto-polonais eux-mêmes sont largement présentés dans *l'Etoile rouge*, journal de l'armée soviétique. Il s'agit d'une manifestation de la *« fraternité de classes »* et de la *« fraternité d'armes »*. A l'appui de la démonstration, le journal cite pêle-mêle les anciens combattants, les manœuvres actuelles, la construction d'un pont dans une petite bourgade polonaise par le génie soviétique, appelé « Pont de l'amitié », etc.

Jusqu'à preuve du contraire, le Kremlin n'a pas modifié la position adoptée au lendemain du vingt-sixième congrès. Au cours de la réunion avec la direction polonaise, dont il se confirme qu'elle a été très difficile, les dirigeants soviétiques ont présenté leurs exigences sur un ton sans réplique. Sauf incidents graves, ils laissent au général Jaruzelski ses trois mois de sursis pour les mettre en œuvre, mais ils ne pouvaient pas ne pas s'inquiéter du fait que, jusqu'aux événements de Bydgoszcz, le calme ait été obtenu après des reculades répétées du pouvoir. Or, pendant la réunion de Moscou, ils avaient au contraire demandé à la direction polonaise de *« renverser le cours des événements »*.

C'est pourquoi les Soviétiques peuvent estimer que le dernier incident constitue une excellente occasion de marquer un coup d'arrêt et de négocier le *« tournant »* qu'ils réclament sans grand succès aux autorités polonaises depuis des mois.

DANIEL VERNET.

● **M. ANATOLY MARTCHENKO**, auteur d'un livre publié en Occident sous le titre *Mon témoignage*, qui relate son expérience des camps, et qui *circule sous le manteau* en U.R.S.S., a été arrêté, mardi 17 mars, à Karabanovo, dans la région de Vladimir, apprend-on à Moscou, de source dissidente. Déjà interné à cinq reprises dans des camps de travail soviétiques, libéré il y a un an, M. Martchenko, qui est âgé de quarante-quatre ans, a demandé il y a cinq ans à émigrer aux Etats-Unis.

Une réunion d'information du Syndicat des correcteurs C.G.T.

Le syndicalisme indépendant en Europe de l'Est

Sur l'initiative du Syndicat des correcteurs C.G.T. de Paris et de la région parisienne, deux cents personnes environ ont assisté, samedi 21 mars, à la Bourse du travail de Paris, à une réunion d'information sur *« le syndicalisme indépendant en Europe de l'Est »*, avec la participation de *dissidents de plusieurs pays*. Après que M. Lucien Jedwab, responsable de la commission internationale du syndicat, eut déploré *« certains atermoiements, certains silences, certaines demi-vérités »* des dirigeants de la Confédération à propos de la situation en Pologne et souhaité que la C.G.T. rompe toute relation avec les syndicats officiels de ce pays, M. Kyril Yanatchkov a rappelé l'existence en Bulgarie de *« milliers de prisonniers politiques dans des prisons, des camps, des hôpitaux psychiatriques »* et attiré l'attention sur trois d'entre eux : deux syndicalistes, MM. Khristo Kolev Yordanov et Taniov Ivanov Garnev, et un pétrochimiste juif, M. Solomon Ben Josev.

M. Alexandre Molnar a souligné l'apparition en Pologne d'une nouvelle couche de militants ouvriers qui n'ont plus les mêmes *possibilités de promotion sociale* qu'au lendemain de la guerre et qui, à travers les luttes, concourent à la *« formation de la conscience ouvrière »*, tout en s'alliant avec les intellectuels.

M. Mihnea Berindei a noté qu'en Roumanie la contestation a été plus tardive mais qu'elle est essentiellement *« le fait des travailleurs »*, avec le S.L.O.M.R., et ne peut pas compter sur l'aide d'une opposition intellectuelle, comme en Pologne. En outre, elle se heurte à une répression très dure, comme en témoigne la disparition de M. Vasil Paraschiv.

En Tchécoslovaquie, au contraire, selon M. Lubomir Sochor, il n'y a pas de syndicat indépendant ni de tentative pour en constituer un, la Charte 77 étant surtout un mouvement d'intellectuels qui *« sous-estime les droits sociaux »* au profit des droits *« classiques »*.

Enfin, M. Vladimir Borissov, fondateur en U.R.S.S. de l'Association professionnelle libre des travailleurs (SMOT), a indiqué que le SMOT n'est qu'*« une petite goutte d'eau dans l'océan »*, avec ses deux cents adhérents, mais qu'il inquiète le pouvoir parce qu'il cherche à établir des liaisons à la fois entre les ouvriers dans l'entreprise, entre les entreprises elles-mêmes, entre les nationalités et entre les différents pays du bloc soviétique. M. Borissov a lancé un appel en faveur de deux syndicalistes, MM. Michel Zlotov et Mark Morozov : le premier a été inculpé de diffusion de calomnies antisoviétiques, le second a été condamné à huit ans de camp à régime sévère.

ONU

Pendant ses six semaines de travaux

La Commission des droits de l'homme n'a abordé aucun problème au fond

De notre correspondante

Genève. — Les six semaines de travaux de la commission des droits de l'homme de l'ONU viennent de se terminer en laissant un sentiment d'amertume à tous ceux pour qui l'expression « droits de l'homme » a un sens. On peut se demander en effet selon quels critères les membres de la commission s'intéressent à la défense de ces droits. On a pu ainsi entendre la délégation jordanienne accuser les autorités syriennes d'avoir froidement assassiné plus de cinq cents détenus dans un dortoir de la prison de Palmyre. La Syrie a rétorqué en dénonçant une manœuvre destinée à masquer l'intention d'Amman d'adhérer aux accords de Camp David. L'ambassadeur El Sattal, chef de la délégation syrienne, s'est écrié qu'il préférait *« être mort que vif quand un Jordanien oublie sa guerre contre Israël et attaque la Syrie »* et a rappelé qu'en 1970 les Jordaniens avaient massacré quelque vingt-cinq mille Palestiniens, seule allusion jamais faite à Genève par un délégué arabe à la sanglante tragédie de « septembre noir ».

Après quelques joutes oratoires, la question fut escamotée et personne ne s'intéressa plus à ce qui se passait dans les prisons syriennes. De même fut escamotée la situation de M. Sakherov, alors que son examen aurait dû avoir lieu « en priorité », selon une *décision prise en 1980*, et que la commission avait adopté, l'an passé également, une résolution visant à protéger les *« défenseurs des droits de l'homme »*.

L'Argentine ne figure toujours pas nommément à l'ordre du jour des travaux : non seulement l'U.R.S.S. continue de s'opposer à toute contestation publique du régime actuel, mais elle s'est trouvé cette année une alliée objective dans la nouvelle délégation américaine, qui ne semble guère attacher de prix à la défense des droits de l'homme en Amérique latine.

En outre, le temps consacré aux condamnations rituelles d'Israël a eu pour seul effet de stériliser les travaux en détournant l'attention de la situation des droits de l'homme dans nombre d'autres pays et en sacrifiant des points de l'ordre du jour aussi importants que l'objection de conscience, l'exploitation du travail des enfants, la menace que font peser sur les droits de l'homme les progrès de l'informatique ou encore la protection des travailleurs migrants. Les discussions sur le Chili n'ont pas permis d'avancer d'un iota sur la voie d'un progrès quelconque. Celles qui se sont déroulées sur l'apartheid ont conduit à la décision de demander à la Cour internationale de justice de La Haye si cette politique était compatible avec le statut de membre de l'ONU du gouvernement de Pretoria.

Malgré certains acquis comme l'adoption d'une résolution sur le droit au développement (contre laquelle les Etats-Unis ont été seuls à voter) ou la prolongation du mandat du groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, ou encore une déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et d'intolérance religieuses (un texte adopté en dépit de l'abstention des pays de l'Est, Pologne comprise), cette session de la commission a été décevante parce que trop politisée.

En fin de session, M. Ribeiro, chef de la délégation du Portugal, s'est élevé contre le « *marchandage* » et le « *chantage* » qui ont marqué les débats et contre la majorité de trente-trois pays — dont l'U.R.S.S. s'est montrée à plusieurs reprises chef de file — qui s'oppose « *régulièrement* » aux dix membres occidentaux de la commission, ces derniers n'étant d'ailleurs pas forcément d'accord entre eux.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Espagne

APRÈS L'ASSASSINAT DE DEUX OFFICIERS

Le gouvernement pourrait décréter l'état d'exception au Pays basque

Le gouvernement de Madrid, qui s'est réuni en séance extraordinaire le samedi 21 et le dimanche 22 mars, étudie les mesures de nature à lutter plus efficacement contre le terrorisme de l'ETA après le meurtre de deux officiers supérieurs en quarante-huit heures au Pays basque. La proclamation de l'état d'exception dans cette région troublée n'est pas exclue.

Les cris de « L'armée au pouvoir ! » et « Vive Tejero ! » (nom du lieutenant-colonel qui avait occupé les Cortès de Madrid les 23 et 24 février) ont été poussés par des manifestants lors des obsèques, à Bilbao, des deux officiers assassinés. Ces meurtres portent à douze, en trois ans, le nombre d'officiers supérieurs assassinés par la seule branche de l'ETA militaire.

La presse espagnole, dans son ensemble, condamne avec vigueur ces nouveaux assassinats, et réclame des mesures énergiques au gouvernement.

De notre correspondant

Madrid. — Deux jours après l'attentat qui a coûté la vie, à Bilbao, au lieutenant-colonel Romeo Rotaeche, un autre officier supérieur, le lieutenant-colonel José Luis Prieto Garcia, a été assassiné le samedi 21 mars à Pampelune. Tout le monde s'accorde à attribuer cette action à l'ETA militaire responsable du premier attentat. Le lieutenant-colonel Prieto avait été pendant treize ans chef de la police régionale de Navarre. Il a été tué d'une balle dans la nuque alors qu'il s'apprêtait à entrer dans une église. Ses agresseurs ont réussi à prendre la fuite. Ce second meurtre a fait monter la tension à Madrid et au Pays basque. Il est maintenant clair que les éléments les plus durs de l'ETA ont décidé de provoquer les forces armées un mois à peine après la tentative de putsch du 23 février et de susciter une déstabilisation du régime.

Autre motif d'inquiétude : les « politico-militaires », qui avaient décrété il y a vingt jours un *cessez-le-feu sans* condition, ont menacé samedi 21 mars, dans un communiqué, de revenir sur leur décision. Le prétexte invoqué (la proposition des socialistes basques de créer un front des forces politiques pour combattre le terrorisme) n'a guère convaincu : il semble que certains de leurs commandos, mécontents de la trêve, aient menacé de passer à la branche militaire de l'organisation.

Responsables du gouvernement et chefs militaires ont multiplié les réunions en fin de semaine pour examiner les mesures à prendre. Samedi soir, le ministre de la défense, M. Alberto Oliart, et la junte des chefs d'état-major des trois armes, ont publié un communiqué rassurant : accusant l'ETA de *« tenter de profiter du choc subi par la société espagnole durant les événements des 23 et 24 février »*, le texte affirme que *« les forces armées ne se laisseront pas entraîner par une manœuvre aussi grossière »*.

Le dimanche 22 au matin, le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo (qui avait assisté la veille à Bilbao aux obsèques du lieutenant-colonel Romeo Rotaeche) s'est réuni avec les ministres de la défense, de l'intérieur, de la justice et de l'administration territoriale pour examiner un plan de mesures antiterroristes. La possibilité de décréter des mesures d'exception au Pays basque, solution à laquelle M. Calvo Sotelo était jusqu'ici opposé, aurait été examinée. Dans la soirée, la junte des chefs d'état-major des trois armes s'est réunie à nouveau afin de donner son avis sur les mesures examinées lors de la réunion ministérielle du matin.

Des mesures concrètes doivent être prises afin de montrer aux forces armées que la lutte antiterroriste va être dorénavant menée de manière plus efficace. Une première décision a été l'envoi au Congrès, le lundi 16 mars, d'un projet de modification du code pénal, qui permettra d'atteindre la « superstructure légale » de l'ETA militaire : la coalition Herri Batasuna, et les publications *Egin* et *Punto y Hora*.

Mais sans doute n'est-ce pas suffisant pour calmer les esprits dans les casernes. Une mesure trop radicale cependant risque d'avoir des effets négatifs. Ce serait le cas de la proclamation dans les provinces basques de « l'état d'alarme » ou de « l'état d'exception » prévu par la Constitution de 1978. Les dirigeants communistes, socialistes et du parti *Euskadiko Eskerra* (gauche basque), interrogés à ce sujet, concordent tous : la proclamation de mesures exceptionnelles dans le nord du pays ne pourrait permettre à l'ETA militaire de récupérer l'audience qu'elle a perdue.

A Madrid, on attend des autorités basques et plus particulièrement du P.N.V. (Parti nationaliste basque), au pouvoir à Vitoria, une collaboration plus résolue dans la lutte antiterroriste. Seul le P.N.V. paraît en effet disposer des moyens d'effectuer sur l'ETA militaire les pressions qui contraindraient cette organisation à mettre un terme à son escalade.

THIERRY MALINIAK.

● *Le « sommet économique »* convoqué le vendredi 20 mars par le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, et réunissant les dirigeants du patronat et des syndicats, n'a pas débouché sur des résultats appréciables (*le Monde* du 21 mars). Des rencontres bilatérales ont été programmées entre les différents participants à la réunion afin d'élaborer un ensemble de mesures concrètes qui seront soumises à un second « sommet ». — *(Correspondance.)*

LE « BATAILLON BASQUE ESPAGNOL » REVENDIQUE DEUX ATTENTATS MANQUÉS EN FRANCE

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Quatre mois après la fusillade qui fit deux morts et neuf blessés, le 23 novembre, dans un bar de Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* du 25 novembre), et moins de trois mois après l'explosion, à Biarritz, le 30 décembre, de la voiture de José Martin Sagardilla Zaluda, dit « Uzurbil », tué dans cet attentat (*le Monde* du 6 janvier), les commandos spéciaux antibasques espagnols, chargés de la lutte contre les militants de l'ETA réfugiés au Pays basque français, se sont manifestés à deux reprises dans les Pyrénées-Atlantiques, les 17 et 21 mars, *mais, cette fois*, sans faire de victimes. Un membre du commando, chargé du deuxième attentat, a été arrêté. Les deux « actions » ont été revendiquées par le Bataillon basque espagnol. La première action, le mardi 17 mars, visait M. Miguel Lujua Gorostiola, militant présumé de l'ETA militaire ; 5 kilos d'explosifs étaient découverts sous sa voiture.

Samedi 21 mars, c'est une fusillade qui a éclaté sur un parc de stationnement du centre de Saint-Jean-de-Luz. Trois hommes, à bord d'une voiture immatriculée à Saint-Sébastien, ouvraient le feu sur trois Basques espagnols, anciens réfugiés. Ceux-ci, qui n'étaient pas atteints, répliquaient, et, d'un côté comme de l'autre, les antagonistes quittaient les lieux.

La police faisait aussitôt fermer les frontières. Peu après, la voiture des agresseurs était interceptée. Deux de ses occupants parvenaient à disparaître, mais le troisième était placé en garde à vue.

Un autre attentat, d'origine et de nature différentes, a été perpétré, dans la nuit du dimanche 22 mars au lundi 23 mars, à Guétary, dans le même département, où une explosion a causé d'importants dégâts sur le chantier de construction d'un village de vacances familiales.

UNE QUINZAINE CATALANE A PARIS

La Catalogne aujourd'hui : c'est le thème d'une série de manifestations organisées à Paris du 23 mars au 5 avril par l'ambassade d'Espagne et la Généralité de Catalogne. A cette occasion, M. Jordi Pujol, président de la Généralité, donnera une conférence de presse à l'hôtel Lutétia le mardi 24 mars à 11 heures du matin.

Tous les aspects de la culture catalane seront présentés à l'UNESCO où doivent également avoir lieu des conférences et des débats sur l'économie et l'architecture. De son côté, le centre d'études catalan, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, offre une rétrospective sur l'art roman des Pyrénées.

A l'UNESCO encore, récitals de musique, des pièces de théâtre de la troupe Els Comediants, et un hommage à Pablo Casals à l'ambassade d'Espagne le mercredi 31 mars.

République fédérale d'Allemagne

Les sociaux-démocrates enregistrent un recul sensible aux élections municipales de Hesse

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Schmidt a subi un sérieux revers, dimanche 22 mars, avec la nette défaite de son parti lors des élections communales de Hesse, le premier scrutin régional organisé depuis la grande confrontation du 5 octobre 1980. Ce premier test — près de quatre millions d'Allemands étaient appelés aux urnes — a montré que les sociaux-démocrates n'avaient pu résister à une nouvelle percée spectaculaire des écologistes, tandis que les chrétiens-démocrates consolidaient leur position. Après Brême et le Bade-Wurtemberg, les « verts » ont acquis leur troisième succès en dépassant, dans de nombreux arrondissements et communes, la barre de 5 % des voix requise pour obtenir des sièges dans les conseils.

Ils infligent un échec particulièrement amer au ministre-président de Hesse, M. Holger Börner, en obtenant leur meilleur résultat là où le dirigeant social-démocrate faisait le plus farouchement campagne. Dans l'arrondissement où M. Börner défendait activement l'extension de l'aéroport de Francfort, les écologistes ont recueilli 14,2 % des suffrages.

Et dans une commune où doit être installé un centre de retraitement des déchets nucléaires, les « verts » atteignent leur record, avec 41,6 % des voix. A Francfort même, les « verts » font une entrée spectaculaire à la mairie, et le S.P.D. perd 5,9 % de ses partisans. Les libéraux, tombés au-dessous de la barre des 5 %, sont donc chassés de la municipalité, bien que les amis de M. Genscher restent représentés dans nombre de mairies et de conseils d'arrondissements de Hesse, améliorant même leur moyenne régionale.

En plus de la sensibilisation croissante des Allemands à la défense de l'environnement, le S.P.D. a sans doute été victime de la crise interne qui l'agite depuis dix semaines et déconcerte ses partisans. En revanche, le maire chrétien-démocrate de Francfort, M. Walter Wallmann, a pu attribuer son succès à la cohésion de sa formation. Après avoir ravi la mairie, en 1977, à la surprise générale, M. Wallmann a réussi à accroître son électorat de près de 3 points. Dans l'ensemble du Land, la C.D.U. arrive pratiquement à conserver son étonnant succès d'il y a quatre ans. — *(Intérim.)*

La grève de la faim des terroristes emprisonnés

L'état de Gabriele Rollnick et de Knut Folkerts serait alarmant

Gabriele Rollnick et Knut Folkerts, anciens membres de la Fraction armée rouge, respectivement condamnés pour l'enlèvement de M. Peter Lorenz à Berlin-ouest, en 1975, et pour le meurtre du procureur général Buback et deux de ses gardes du corps, en 1977, poursuivent, depuis plus de sept semaines, une grève de la faim pour obtenir, parmi d'autres revendications, la suppression de l'isolement dans lequel ils sont, selon leurs avocats, maintenus depuis leur condamnation. L'état de santé des deux détenus serait, aujourd'hui, d'après le témoignage de leurs défenseurs, devenu très alarmant. Trente-six autres prisonniers observent également ce mouvement de protestation, sans que leur état inspire, pour l'instant, les mêmes inquiétudes.

Les parents de Mlle Rollnick, qui habitent à Dortmund, auraient même été informés, par le porte-parole du gouvernement régional de Berlin-ouest, qu'ils devaient se rendre au plus vite au chevet de leur fille, à la prison de Moabit, en raison de la gravité de son état. Dans différentes capitales européennes, des amis et sympathisants des détenus de la Fraction armée rouge tentent, depuis quelques jours, de briser le « mur du silence » qui entoure, estiment-ils, les conditions de réclusion des terroristes en R.F.A. et la grève de la faim à laquelle elles ont donné lieu. Les parents des prisonniers avaient tenté ces dernières semaines, à plusieurs reprises, d'attirer l'attention de l'opinion sur cette question, notamment en occupant les locaux du *Spiegel*, puis en saisissant les Nations unies, à Genève, et Amnesty International, à Londres.

Comme il est fréquent, en pareil cas, les prisonniers ou leurs représentants et les autorités politiques et judiciaires, se renvoient la charge de faire un premier geste susceptible de mettre un terme au mouvement. Les avocats de la Fraction armée rouge assurent que les détenus ne cesseront leur mouvement qu'après avoir obtenu satisfaction. Le procureur général fédéral, M. Kurt Rebmann, leur aurait, de son côté, répondu qu'il se refusait à toute négociation tant que durerait la grève de la faim. En 1974, ce genre de blocage réciproque avait conduit Holger Meinz à la mort par inanition volontaire. — B. B.

DIPLOMATIE

Le sommet des Dix aux Pays-Bas

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des dix pays membres de la Communauté européenne a commencé lundi 23 mars à Maastricht, aux Pays-Bas, et devrait s'achever mardi.

Conseil européen de la rancœur au cours duquel s'exprimeront les sentiments centrifuges très vivaces aujourd'hui dans la Communauté ? Conseil européen de colmatage avec comme objectif de donner le coup de pouce politique nécessaire pour que quelques-uns des dossiers pendants puissent être enfin résolus ? En tout état de cause, à la veille de l'élection française, ce sommet avait peu de chance d'atteindre des résultats d'envergure.

Au chevet d'une Communauté mal en point

De notre envoyé spécial

Maastricht. — C'est au chevet d'une Communauté mal en point que se réunissent les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix : croissance négative en 1981 avec, comme corollaire, une aggravation du chômage ; déficit persistant et élevé des balances des paiements avec des difficultés particulières dans les relations commerciales avec les principaux partenaires industrialisés, à savoir les Etats-Unis et le Japon, difficultés amplifiées par le fait que les Dix se sont révélés quasi incapables de définir une stratégie commerciale commune à l'égard des deux grands de l'O.C.D.E. ; menaces accrues sur la *« politique de sortie de crise »* (relance des investissements), résultant des taux d'intérêt élevés. Telle sera la sombre toile de fond du traditionnel débat sur la situation économique et monétaire dans la Communauté et dans le monde. Les Dix préféreront ne pas l'aborder en termes généraux. L'idée d'un *« grand »* conseil sur l'emploi, auquel participeraient les ministres des affaires étrangères de l'économie et des finances et du travail néerlandais sera probablement évoquée parce que ceux-ci exercent la présidence, mais avec des chances de succès réduites, tant il est vrai que personne ne souhaite une telle réunion.

Les taux d'intérêt élevés pratiqués par les Etats-Unis est le seul problème de portée générale internationale dont on s'attend qu'il fasse l'objet d'un échange de vues relativement approfondi. La plupart des gouvernements membres estiment que la technique à laquelle les Etats-Unis font ainsi appel est néfaste pour l'Europe. Elle suscite des tensions supplémentaires au sein du système monétaire européen (S.M.E.) — tensions qui ne sont pas étrangères à la dévaluation de la lire italienne qui vient d'être décidée — et handicape une politique économique qui voudrait privilégier le développement des investissements (en particulier énergétiques).

Une « sortie » de M. Schmidt ?

Toutefois, l'échange de vues sur ce thème de la politique des taux d'intérêt risque d'être sans résultat. C'est qu'en effet, ici comme ailleurs, les Dix sont divisés. Les Français et les Allemands ainsi probablement que les pays du Benelux pensent qu'il faudrait intervenir à Washington et expliquer aux Etats-Unis qu'ils ne sont pas seuls, que la politique monétaire qu'ils appliquent est dangereuse pour l'Europe, qu'il existe d'autres techniques pour lutter contre l'inflation. Mais comment penser que le gouvernement de Mme Thatcher, aux convictions monétaristes encore plus fortes que celles de l'équipe de M. Reagan, puisse réellement accepter de s'associer à une telle démarche ?

Faute d'être en mesure d'agir sur l'essentiel à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté, les Dix laveront leur linge sale. On s'attend à un « dégagement » de M. Schmidt, déçu par les échecs successifs des sessions ministérielles consacrées par les Dix à la mise en place d'une politique commune de la pêche, irrité surtout que le veto britannique à la signature de l'accord avec le Canada ait fait perdre sa campagne de pêche à la flotte allemande de haute mer. Le chancelier expliquera aussi que l'industrie sidérurgique allemande, plutôt plus compétitive que celle des pays partenaires, n'est plus disposée à se soumettre à des disciplines de production si les gouvernements des autres Etats continuent à subventionner à tout va des entreprises non rentables. Cependant le désenchantement de l'Allemagne n'est certainement pas plus grand que l'actuel ressentiment de l'Italie à l'égard de la Communauté. Les Italiens s'estiment lésés par la politique agricole, par la politique sidérurgique de la C.E.E. et s'apprêtent à le dire, confirmant ainsi leur intention, si l'on ne tient pas suffisamment compte de leurs intérêts spécifiques, de se comporter en partenaires difficiles au cours des négociations agro-budgétaires des prochains mois.

Pour se consoler des déboires, des mauvaises nouvelles qui assombrissent l'avenir communautaire, les Dix pourront-ils, comme ils l'ont fait souvent, se rabattre sur leur coopération politique. Le Proche-Orient et les relations Est-Ouest figurent bien sûr à l'ordre du jour. Mais pour quels résultats ? Des élections auront lieu en mai aux Pays-Bas, ce qui, peut-on penser, n'incitera guère la présidence néerlandaise à accélérer une initiative européenne au Proche-Orient, dont on sait qu'elle ne plaît pas en Israël. Quant à l'Est, on peut se demander si le Conseil européen n'est pas un forum trop large, trop peu discret pour parler sérieusement de problèmes qui, au fil des mois, vont devenir très graves.

PHILIPPE LEMAITRE.

De Boulogne à Lorient, via Maastricht

Il n'y a pas que les campagnes à fixer des regards attentifs sur le sommet européen de Maastricht. De Boulogne à Douarnenez et à Lorient, vingt-cinq mille pêcheurs — mais quatre à cinq fois plus de salariés si l'on compte toutes les professions qui vivent de l'exploitation des produits de la mer, de leur transformation et de leur commerce — se demandent si les négociations de l'Europe bleue, après quatre ans d'un pitoyable sur-place, vont, enfin, trouver une issue, ouvrant pour eux un espoir de survie.

Car, s'il est vrai que la vertigineuse hausse du carburant et le médiocre niveau des prix payés (mais pas toujours garantis) aux marins (1) mettent chaque jour un peu plus en péril les grandes flottes industrielles, de Boulogne essentiellement, mal adaptées aux nouvelles conditions de pêche, ce sont surtout les perspectives d'une fermeture progressive de l'accès aux eaux britanniques qui provoquent les craintes les plus vives et les plus justifiées. 79 % des prises des chalutiers français se font, en effet, dans les eaux sous juridiction britannique, et ces « viviers » contiennent plus des deux tiers des ressources européennes de poissons.

Tel est l'enjeu, et l'écheveau combien emmêlé, de la politique européenne des pêches.

La rencontre de Maastricht fournit ainsi l'occasion de comparer le sort fait aux agriculteurs, d'une part, aux laboureurs de la mer, d'autre part. L'adversité s'abat sur les producteurs bretons de porcs ? Immédiatement, M. Méhaignerie prescrit des remèdes et prend des mesures en promettant des indemnisations. Le revenu agricole risque de pâtir de l'inflation ? Une conférence annuelle, réunie sous la présidence du premier ministre, rectifie les comptes, fait des ajustements et distribue des subventions à coups de milliards.

Les pêcheurs, eux, ont dû attendre cinq mois après le conflit de l'été, et l'arrivée de M. Daniel Hoeffel au ministère des transports, pour voir pris enfin en considération, sérieusement, l'ensemble de leurs problèmes. Certaines de ces difficultés pourtant (le prix du gas-oil, les décisions protectionnistes des îles Féroé, de l'Islande ou de la Norvège, tandis que ces pays inondent le Marché commun de leurs produits à bas prix) paraissent presque insurmontables.

Comptant pour 0,1 % de la population active, les pêcheurs n'ont jamais fait le poids dans la balance politique européenne et électorale française. D'où leurs craintes que le cabillaud et le lieu noir ne soient sacrifiés au bœuf et au blé. Que Concarneau, au nom de l'Europe et de la solidarité nationale, oublie ses problèmes, le temps d'une négociation, et veuille bien songer aux intérêts des céréaliers de la Beauce et aux éleveurs du Massif Central !

La pêche, alors, servira-t-elle à monnayer le retour de Mme Thatcher à des sentiments moins intransigeants vis-à-vis du dossier de la fixation des prix agricoles ?

Au-delà de quelques lieux communs ou de propositions incantatoires — *« Il faut créer un ministère de la mer »*, — les candidats à l'élection présidentielle ne semblent pas faire grand cas des problèmes de la mer et des enjeux (stratégiques, technologiques, industriels, énergétiques, touristiques, alimentaires, aquacoles) de la France à l'horizon 2000.

Cette indifférence recèle une double erreur :

— Car l'exploitation et la conquête des océans peut représenter pour la jeunesse de demain une immense espérance technique, un vaste champ d'activités et un réservoir d'emplois. La France est en effet, grâce aux superficies sous sa souveraineté, la troisième puissance maritime du monde ;

— Car dans les urnes du littoral plusieurs centaines de milliers de voix se déterminent, directement ou indirectement, en fonction des orientations des politiques maritimes gouvernementales.

Et ces centaines de milliers de suffrages, on l'a vu au printemps 1974, suffisent à incliner, sensiblement et suffisamment, le fléau de la balance présidentielle.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) A Boulogne-sur-Mer, par exemple, les chalutiers ont rapporté, en 1980, 115 000 tonnes de poisson, soit 3,6 % de plus qu'en 1979. Mais le prix moyen du poisson débarqué est tombé de 3,3[illegible] F le kilo à 3,24 F.

A Strasbourg

DES PIQUETS DE GRÈVE DEVANT LE PALAIS DE L'EUROPE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — *« Parlement européen, oui, cirque ambulant, non »*. Trois grandes banderoles en français, allemand et anglais barrent, depuis 8 heures ce lundi 23 mars, l'entrée principale du Palais de l'Europe. Des piquets de grève du personnel du Parlement distribuent des tracts expliquant les raisons de la grève et tentent de dissuader les rares employés qui se présentent de se rendre dans leurs services.

La plupart des membres du personnel (qui réside à Luxembourg) ont refusé de venir à Strasbourg pour la session extraordinaire prévue pour la fin de ce lundi après-midi. Les cadres dirigeants assurent cependant que la session aura bien lieu.

Selon les organisateurs de la grève, quelques groupes parlementaires leur ont fait savoir qu'ils ne viendraient pas à Strasbourg en signe de solidarité. Parmi eux, les travaillistes britanniques qui avaient proposé, il est vrai, Bruxelles pour cette session extraordinaire et les Luxembourgeois, qui entendent protester contre une décision du Parlement qui prive la capitale grand-ducale de cette deuxième session de mars. — J.-C. H.

M. BERNARD BOYER EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU MOZAMBIQUE

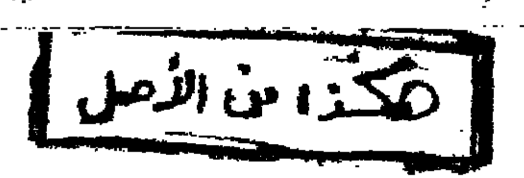
Le *Journal officiel* de mardi 24 mars annoncera la nomination de M. Bernard Boyer comme ambassadeur à Maputo (Mozambique) en remplacement de M. Paul Blanc.

[Né en 1932, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Bernard Boyer a été en poste à Moscou, à Berne, à Rome et à la direction d'Asie-Océanie de l'administration centrale. Il a été premier conseiller à Abidjan de 1974 à 1977 et, depuis cette date, à Washington.]

Le Monde

publiera demain

- ENTRETIEN avec Michel Jobert.
- IDÉES : Présidentielle (Coluche, Gérard Israël, Alain Flamand).
- RÉGIONS : Promoteurs et entrepreneurs sur la Côte d'Azur.
- « LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES » : Prévoir les séismes : une gageure, par Yvonne Rebeyrol.



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

LA SITUATION AU SALVADOR

La guerre est en train de changer de visage

L'échec de l'offensive générale de la guérilla en janvier n'a pas conduit à une débandade des troupes révolutionnaires ; mais celles-ci ont été amenées à changer de tactique. L'insurrection est encore moins à l'ordre du jour depuis l'arrivée, le 20 janvier, de M. Reagan à la Maison Blanche. En revanche les rebelles pratiquent une forme de « guerre populaire prolongée » : le harcèlement de petits postes militaires, l'occupation temporaire de localités, suivie d'un repli dès que les forces armées se présentent, et le sabotage dans les villes.

Il semble que la tactique de la guérilla, retranchée dans les zones montagneuses les plus reculées du pays, à la frontière du Honduras pour l'essentiel, soit de s'enterrer, comme l'indiquent de nombreux militaires interrogés par l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse : *« Les insurgés sont comme des taupes »*, lui a expliqué un soldat.

L'armée, de son côté, paraît en train de préparer, avec les nouvelles armes et les instructeurs venus des Etats-Unis, une grande offensive avant la saison des pluies, qui commence à la fin d'avril. Le 11, fixé comme ultime délai par le gouvernement pour que les guérilleros se rendent, pourrait bien être une date-clé, avec son cortège de malheurs pour les populations civiles.

Les forces gouvernementales ont, elles aussi, changé leur tactique. Elles entendent combiner la défense statique des seuls *localités importantes ou positions* stratégiques avec l'utilisation de commandos mobiles, de 150 à 200 hommes, croit savoir le représentant de UPI. Les petites localités ne seraient, dès lors, pas défendues en permanence. La force de frappe mobile serait utilisée à poursuivre les rebelles partout où leur présence serait signalée.

Les forces gouvernementales comptent environ 16 000 hommes et la guérilla 4 000, à quoi s'ajoutent 6 000 combattants à mi-temps. Des deux côtés, on peut compter sur de sérieux renforts. A gauche, la population de certains villages (mal armée, mais qui n'a plus rien à perdre, parce *qu'elle est « marquée » en raison de* ses sympathies, déclarées ou démontrées, pour les révolutionnaires). Du côté officiel, les forces de l'ordre peuvent compter sur l'appui de villages où se sont regroupés les membres de l'ancienne milice pro-gouvernementale Orden et leur familles et, surtout sur des commandos d'extrême droite, bien armés, entraînés à l'étranger, et peut-être aux Etats-Unis, et payés par les grands propriétaires fonciers des « quatorze familles ».

Un point obscur est l'état du moral des troupes. Des photographes français récemment revenus du Salvador ont indiqué, lors de la manifestation « Six heures pour le Salvador », à la Mutualité, que celui des guérilleros était bon, parfois contre toute raison, en particulier dans des zones où la situation est, pour eux, apparemment désespérée. Il est vrai que les rebelles refusent, en général, de prendre en compte les éventuels « débordements » internationaux du conflit (l'influence des Etats-Unis en particulier), et ne veulent voir que leur lutte contre l'actuel gouvernement, qui, à leurs yeux, « ne fait pas le poids ». Côté gouvernemental, certaines indications, de source rebelle, laissent entendre que le moral de l'adversaire est bas. En revanche, des journalistes français qui ont traversé les principales villes du pays ces derniers jours indiquent que les soldats ne paraissent pas du tout inquiets.

J.-P. C.

Un projet d'accueil de réfugiés au Canada est critiqué par le Front démocratique révolutionnaire

De notre correspondant

Montréal. — Les représentants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) salvadorien, au Canada, sont hostiles au projet du gouvernement canadien d'accueillir entre trois cents et quatre cents ressortissants salvadoriens actuellement regroupés dans des camps de réfugiés dans la petite république d'Amérique centrale. Le ministre canadien de l'immigration, M. Lloyd Axworthy, a également déclaré que les quelque huit cents « touristes » salvadoriens qui sont en situation illégale au Canada pourront régulariser leur situation en demandant le statut d'immigrant. Enfin, le Canada pourrait accroître l'aide alimentaire en faveur des réfugiés qui, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge salvadorienne, ont reçu un premier don de 250 000 dollars en 1980.

M. Axworthy a indiqué que les demandes des réfugiés ayant des membres de leur famille installés au Canada seraient étudiées en priorité. Environ deux mille familles salvadoriennes vivent au Canada et pourront donc « parrainer » des réfugiés pour leur faire obtenir le statut d'immigrant. Les candidats indépendants bénéficieront, pour leur part, de visas de six mois qui pourront, par la suite, être transformés en visas d'immigrants donnant droit à la résidence permanente.

La représentante du F.D.R. à Montréal, Mme Margarita Sandborn, a regretté l'alignement d'Ottawa sur Washington. Elle approuve une partie du programme canadien d'aide aux réfugiés, mais elle estime que ces derniers ne doivent pas être encouragés à quitter le pays. « *La junte salvadorienne*, nous a-t-elle déclaré, *cherche à disperser les réfugiés en les repoussant vers le Honduras et vers les autres pays d'accueil pour isoler l'opposition, qui bénéficie de la sympathie de la population. C'est pourquoi nous préférons que les camps soient maintenus et qu'une aide internationale plus substantielle permette aux réfugiés de rester sur place. Nous croyons cependant que l'aide financière et alimentaire ne doit pas être remise à la Croix-Rouge salvadorienne, qui est contrôlée par la junte et qui détourne une grande partie de l'assistance internationale de ses fins strictement humanitaires. Nous suggérons plutôt de passer par l'intermédiaire des organisations humanitaires internationales, qui regroupent les Eglises et un certain nombre d'associations.* »

B. L. G.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

AMÉRIQUES

El Salvador

Le vice-président de la junte préconise le « dialogue » pour « incorporer la guérilla »

Le dialogue est un instrument valable pour trouver une issue politique au conflit, a déclaré dimanche 22 mars à San-Salvador le colonel Abdul Gutierrez, vice-président de la junte salvadorienne. Le colonel a reconnu que le gouvernement transitoire mis en place en octobre 1979 n'a pas atteint tous ses objectifs socio-économiques et de pacification et est confronté à une grave situation économique.

Le dialogue est « *un moyen d'incorporer les forces de guérilla au processus de démocratisation du pays* », a ajouté le colonel, car « *nous croyons que la solution du conflit passe par le bulletin de vote* ». Le vice-président de la junte a aussi estimé que l'opposition voulait donner l'impression que le refus du dialogue incombait aux militaires, les marxistes n'écartant jamais cette possibilité. « *Au Vietnam*, a-t-il ajouté, *ils s'asseyaient à la table de négociation et combattaient en même temps.* »

En ce qui concerne la gravité de la situation économique, le colonel Gutierrez a indiqué que les quatre années de violence ont provoqué la fuite des capitaux, des entrepreneurs, des cerveaux, et surtout l'interruption de l'aide extérieure.

Par ailleurs, tandis que le ministre de l'économie du Salvador accusait Cuba, dans une interview au quotidien chilien *El Mercurio* d'avoir livré pour 80 millions de dollars d'armes à la guérilla, M. Guillermo Ungo, l'un des principaux dirigeants du Front démocratique révolutionnaire, déclarait samedi 21 mars au journal suédois *Norrköpings Tidningar* que « *ni Cuba, ni l'Union soviétique, ni le Nicaragua* » n'avaient fourni d'armes à l'opposition, précisant que celles-ci sont « *achetées sur le marché international ou prises à l'armée salvadorienne* ». Il a ajouté que son mouvement avait les moyens financiers de s'équiper lui-même, la « *solidarité internationale* » s'étant exercée au bénéfice du F.D.R. et ayant rapporté « *plusieurs millions de dollars* ».

Sur le terrain, deux mille soldats gouvernementaux ont opéré un mouvement en tenaille dans les montagnes du nord du Salvador afin de repousser les guérilleros vers les forces gouvernementales déployées à l'est. Cependant, à Atiquizaya, à l'ouest de la capitale, six personnes sont tombées sous des balles tirées par des inconnus. En outre, le Front Farabundo Marti de libération nationale signale qu'entre le 10 et le 14 mars, vingt-sept enfants, âgés de deux jours à douze ans, ont été tués au cours d'opérations militaires assimilées à un « *génocide* ». De son côté, l'archevêché de San-Salvador a affirmé que trois cent dix-sept personnes avaient été tuées entre le 14 et le 20 mars, précisant que parmi les victimes se trouvaient notamment cent douze paysans, seize ouvriers, treize étudiants, huit commerçants, trente-quatre employés et une infirmière. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Le secrétaire général du parti communiste du Salvador*, M. Chafik Hanzal, a mis en cause le rôle militaire d'Israël au Salvador, au cours d'une réunion publique, dimanche à Beyrouth. « *L'intervention d'Israël au Salvador a commencé au début des années 70, en coordination avec les Etats-Unis* », a affirmé M. Hanzal. Il a ajouté que le gouvernement israélien a commencé par envoyer dans son pays des experts et des instructeurs militaires, puis, à partir de 1975 et de manière croissante, des armes. — *(A.F.P.)*

Argentine

LE GÉNÉRAL VIOLA AURAIT PROMIS DE PUBLIER LA LISTE DES DISPARUS

Washington *(A.F.P.)*. — L'Argentine va publier les noms des personnes qui ont « disparu » ou ont été tuées à la suite des troubles de ces dernières années, a annoncé, samedi 21 mars, un membre du Congrès des Etats-Unis. Le sénateur Harrison Williams (Dém., New-Jersey), qui s'est entretenu avec le président-désigné argentin Roberto Viola, a affirmé que ce dernier lui avait promis de publier une liste des noms des disparus et des morts.

Le général Viola lui aurait également fait part de son intention de prendre des mesures pour améliorer l'image de son pays à l'étranger dans le domaine des droits de l'homme. Le sénateur Williams s'était rendu en Argentine début février avec une délégation sénatoriale américaine. A cette occasion, il avait rencontré deux opposants argentins, MM. Emilio Mignone et Agusto Condé McDonnel. Ces deux hommes devaient être arrêtés à la fin du mois et cette action avait entraîné une protestation de la part de plusieurs membres de la mission américaine, dont MM. Williams et Larry Pressler (Rép. Dakota-du-Sud).

Le général Viola, a encore indiqué le sénateur Williams, a affirmé que les deux opposants seraient mis en liberté prochainement. Par ailleurs, deux membres libéraux du Sénat, MM. Edward Kennedy (Dém., Massachusetts) et Alan Cranston (Dém., Californie), en ont appelé samedi au secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, pour que les Etats-Unis ne reprennent pas leur aide militaire à Buenos-Aires sans que le gouvernement argentin dise clairement ce qu'il est advenu des « disparus ».

Etats-Unis

M. ALLEN FUSTIGE LE « PACIFISME » DE CERTAINS PAYS EUROPÉENS

Washington *(A.P.)*. — Les Etats-Unis et leurs alliés européens doivent rejeter le « pacifisme » s'ils veulent s'opposer de façon efficace à l'Union soviétique, a déclaré, samedi 21 mars, M. Richard Allen, conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité. « *Nous entendons depuis une décennie la phisosophie méprisable du* « plutôt rouge que mort », a-t-il déploré lors d'un déjeuner offert à Washington par une organisation conservatrice. Notant le désir de nombreux Européens de chercher à resserrer leurs relations avec l'Union soviétique afin de promouvoir la paix et la stabilité, M. Allen a qualifié la politique de certains pays européens — qu'il n'a pas nommés — de « *justification d'un désarmement unilatéral* ».

« *La seule façon de traiter avec l'Union soviétique est de partir d'une position forte* », a-t-il affirmé, estimant « *illusoire* » d'espérer que les Soviétiques accepteraient de démanteler leurs systèmes d'armements nucléaires en Europe de l'Est si l'Occident acceptait de ne pas installer les siens en Europe de l'Ouest.

A propos de la politique à l'égard de l'Afrique du Sud, M. Allen a, d'autre part, déclaré qu'elle serait basée sur l'intérêt propre des Etats-Unis, et non sur l'opinion américaine à propos de la politique de ségrégation raciale en vigueur dans ce pays. « *Personnellement, je ne considère pas une amélioration des relations avec l'Afrique du Sud comme une quelconque marque d'approbation du système de l'apartheid, que je n'approuve pas et dont je crois qu'il mérite d'être carrément condamné* », a-t-il dit.

Canada

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AU QUÉBEC

Le parti d'Union nationale pourrait troubler la bataille entre libéraux et partisans de M. Lévesque

De notre correspondant

Montréal. — Les Québécois auront un choix difficile à faire le 13 avril : reconduire au pouvoir le parti québécois et son chef, M. René Lévesque, qui reste très populaire malgré son échec au référendum sur la souveraineté-association, ou accorder leur confiance aux libéraux qu'ils avaient très largement rejetés, le 25 novembre 1976 (34 % des voix et 26 sièges sur 110 contre 41 % des suffrages et 71 sièges au parti québécois), et qui ont profondément rénové leur parti sous la direction de M. Claude Ryan.

Le chef du parti libéral n'a pas de mots assez durs pour qualifier le bilan du gouvernement, accusé d'avoir affaibli le Québec en « *quatre années de recul, de stagnation, d'incertitudes, d'insécurité et de visions* ». L'état des finances publiques, ajoute-t-il, est « *lamentable* » puisque le déficit budgétaire cumulé entre 1977 et 1982 aura triplé par rapport à 1976 et atteindra 15 milliards de dollars canadiens. Il reproche au gouvernement d'être responsable de l'aggravation du chômage, qui a augmenté de 50 % en quatre ans (9,5 % de la population active contre 7,2 % pour l'ensemble du Canada), et de ne pas respecter les règles de l'économie de marché en intervenant trop souvent dans des secteurs qui devraient, selon lui, être laissés à l'initiative de l'industrie privée. Enfin, il demande aux Québécois d'être conséquents dans leur démarche politique en renversant un gouvernement dont ils ont déjà, lors du référendum du 20 mai dernier, rejeté l'option indépendantiste par près de 60 % des voix.

M. Lévesque a réagi en citant des chiffres qui font apparaître un bilan économique beaucoup plus positif que celui présenté par son adversaire. Il a rappelé que les investissements avaient progressé plus rapidement au Québec (+ 12 %) que dans le reste du Canada (+ 9 %) entre 1977 et 1979.

L'habileté de M. Ryan

Au plan social, le Parti québécois présente un certain nombre d'améliorations, ce qui explique le soutien du principal syndicat, la Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.) qui compte trois cent vingt mille membres. Les deux autres centrales gardent une « distance critique » à l'égard du P. Q., mais ne cachent pas une certaine sympathie. La F.T.Q. estime que le P.Q. est un parti social-démocrate défendant les intérêts des travailleurs alors que les libéraux sont étroitement liés au patronat. De plus, selon le président du syndicat, le Parti québécois a prouvé qu'il était le « *véritables défenseur des droits historiques du Québec et de la langue française* ».

C'est précisément sur ce dernier point que M. Lévesque peut afficher le plus de satisfaction, tout en sachant que la charte de la langue française, adoptée en 1977, et mieux connue sous le nom de loi 101, a fait des mécontents au sein de la minorité anglaise (20 % de la population du Québec) et de certaines catégories d'immigrants liés à cette minorité. En proclamant que le Québec était une société de culture française et en prévoyant quelques mesures coercitives (dans l'enseignement, l'affichage, l'embauche, etc.) pour affirmer le caractère français de la province, le gouvernement a redonné de l'assurance à une collectivité qui se sentait menacée par l'environnement anglophone, et qui peut maintenant accéder à des postes de responsabilité autrefois réservés aux membres de la minorité.

La suprême habileté de M. Ryan, qui s'était toujours opposé aux dispositions coercitives de la loi 101, plus particulièrement en matière scolaire, a été de s'abstenir de la critiquer depuis le début de la campagne électorale. Ses conseillers lui auraient fait comprendre qu'il était risqué d'attaquer une loi aussi populaire. Celle-ci, lit-on dans le programme libéral, « *pourrait être grandement améliorée par des modifications simples qui augmenteraient son efficacité dans ce qu'elle a de juste et d'essentiel* ».

Il reste une inconnue : la présence d'un troisième parti, l'Union nationale, le vieux parti de Duplessis, qui vient de renaître de ses cendres en se donnant un nouveau chef, M. Roch Lasalle, dont l'ambition est de combler le « *vide politique entre le Parti québécois, prisonnier de son option indépendantiste, et les libéraux sous la tutelle d'Ottawa* ». M. Ryan est conscient du danger de division des voix au profit du Parti québécois, qui avait déjà bénéficié de ce phénomène en 1976.

L'Union nationale avait alors eu près de 20 % des voix et onze sièges (elle en a perdu six depuis, lors d'élections partielles et par suite de défections), mais il s'agissait surtout d'un vote de protestation contre le gouvernement libéral de M. Bourassa. Cette fois, il suffirait qu'elle obtienne 9 % des suffrages pour assurer la victoire du Parti québécois. Ce n'est pas impossible, mais c'est improbable.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ASIE

Pakistan

Les tractations sur l'aide américaine

Washington chercherait à obtenir des facilités navales et aériennes

La revue américaine *Business Week* affirme, dans sa dernière livraison en date du samedi 21 mars, que les Etats-Unis cherchent à obtenir des facilités navales et aériennes au Pakistan, mais que cela leur est rendu difficile par l'« *amendement Glenn* » interdisant toute aide militaire à un pays qui n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire. Le gouvernement Reagan a demandé récemment une nouvelle rédaction de cet amendement et étudie également les moyens de décourager le développement des activités nucléaires dans un certain nombre de pays sans compromettre les relations avec les Etats-Unis.

Selon *Business Week*, le Pakistan aurait fait savoir qu'il serait prêt à accorder à Washington certaines facilités navales à Karachi ainsi que le droit d'utiliser un aérodrome au Baloutchistan. Il exigerait en contrepartie la conclusion d'un accord de défense mutuelle et une aide économique et militaire supérieure aux 400 millions de dollars qui lui avaient été proposés par l'administration Carter (*le Monde* daté 22 et 23 mars).

Le Pakistan et les Etats-Unis ont rouvert des discussions informelles en vue d'une reprise de cette aide assure, pour sa part, le *Financial Times*. Le président Zia Ul Haq a reçu l'ambassadeur des Etats-Unis récemment au retour de celui-ci de Washington. Le chef de l'Etat et ses conseillers militaires, écrit le quotidien britannique, sont plus favorables à une reprise de l'aide américaine que le ministre des affaires étrangères, M. Agha Shahi, ce dernier estimant que la sécurité du Pakistan est mieux assurée en resserrant les liens avec les pays islamiques et non alignés.

D'autre part, des dissensions ont éclaté au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie, qui rassemble les formations hostiles au régime militaire. Le président pour le mois de mars de ce regroupement, M. Qayum Khan le droit de prenmedi son intention d'en exclure le parti populaire pakistanais en invoquant les liens de celui-ci avec les pirates de l'air auteurs de la prise d'otages de Damas et dont Islamabad vient de demander l'extradition à la Syrie. M. Qayum Khan a également indiqué qu'il suspendait tous les mouvements de protestation contre le régime du général Zia Ul Haq, prévus à partir du 23 mars, jour de la fête nationale pakistanaise. Le responsable d'une autre formation appartenant au M.R.D., M. Nafees Siddiqui, du Therik E Istiqlal, a dénié à M. Quyum Khan le droit de prendre de telles décisions.

Pour sa part, M. G. Mustafa Jatoi, ancien ministre du gouvernement Bhutto, a déclaré que le mouvement de protestation se poursuivrait, et a été interdit de séjour pour trois mois à Karachi. Mme Bhutto, qui dirige actuellement le P.P.P., ainsi que sa fille, sont détenues dans deux prisons séparées de la province du Sind. Une quarantaine d'opposants au régime militaire ont été arrêtés le dimanche 22 mars, et s'ajoutent aux quelques centaines actuellement emprisonnés.

AMÉRIQUES

Bolivie : une dictature sous influence

I. — La main de Buenos Aires

Les militaires boliviens, qui ont de nouveau pris le pouvoir dans ce pays andin à la suite du coup d'Etat de juillet 1980, semblent fermement installés au pouvoir, les partis politiques de gauche et les syndicats ayant été surpris par ce nouveau coup de force et une répression particulièrement brutale. Mais les liens trop évidents de certains auteurs du coup d'Etat, en particulier le colonel Arce Gomez, avec les réseaux de trafiquants de cocaïne ont indisposé les Etats-Unis. Geste à l'égard de la nouvelle administration Reagan : le colonel Arce Gomez et le colonel Ariel Coca ont dû quitter le gouvernement de La Paz, alors que la cote du général Banzer, ancien président, est de nouveau en hausse.

par YVES HARDY

La Paz. — Dans les rues de la capitale, des voitures attardées roulent à tombeau ouvert sans respecter les feux de signalisation. Un peu plus tard, 23 heures passées, quelques rafales de mitraillette se font entendre. Des tirs sporadiques continuent de déchirer la nuit. Affrontements ou intimidation ? Le même scénario se répète chaque soir depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1980. Ce couvre-feu particulier est la carte de visite de la dictature du général Garcia Meza : son régime, à défaut de soutien populaire, se maintient au pouvoir par la seule force des armes. Les habitants de La Paz n'en reviennent pas : « *C'est le cent quatre-vingt-neuvième « golpe » de notre histoire, mais c'est sans doute la première fois que des militaires nous font aussi peur quotidiennement depuis sept mois.* »

Cette violence est à la mesure des enjeux politiques dont la Bolivie, pays charnière d'Amérique du Sud, est le théâtre depuis trois ans. En novembre 1977, sous les pressions de l'administration Carter, le général Banzer amorçait un processus « d'ouverture », qui, malgré bien des vicissitudes (1), allait conduire à une remise du pouvoir aux civils. Le scrutin du 29 juin 1980 confirmait, en effet, les résultats des consultations électorales de 1978 et 1979 et donnait la majorité à la coalition de gauche, l'U.D.P. (Union démocratique populaire). Si M. Siles Zuazo, dirigeant de l'U.D.P., avait été normalement porté à la présidence, les cinq pays membres du pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela) auraient alors pu constituer un ensemble « démocratique », véritable modèle politique de rechange face aux dictatures militaires du cône Sud.

Après le coup d'Etat du 17 juillet, le général Videla, qui fut le premier à reconnaître le nouveau régime de La Paz, ne cachait pas sa satisfaction : « *Nous voyons avec sympathie*, avouait-il, *l'existence d'un gouvernement militaire en Bolivie, car nous ne désirons pas avoir en Amérique du Sud l'équivalent de ce que signifie Cuba pour l'Amérique centrale.* » Il aurait pu également mentionner sa crainte de voir les opposants argentins disposer d'un éventuel refuge aux frontières de son pays. En tout état de cause, les militaires de Buenos-Aires ne sont pas restés inactifs.

Plusieurs centaines de conseillers très spéciaux, présents dès avant le coup sous couvert d'une imposante mission militaire, occupent des postes-clés. Certains d'entre eux ont été placés auprès du colonel Arce Gomez, principal organisateur du putsch ; d'autres à la tête des groupes paramilitaires, bataillons de choc du nouveau régime, qui se sont illustrés lors de la prise d'assaut du siège de la COB (Centrale ouvrière bolivienne) et poursuivent à la faveur du couvre-feu les arrestations illégales et la chasse aux opposants.

Un prisonnier libéré fait également état de cette présence étrangère dans les instances répressives : « *Interpellé, j'ai été conduit au ministère de l'intérieur où l'on m'a mis immédiatement un bandeau sur les yeux. Cette pratique n'a jamais existé en Bolivie, mais elle est fréquente en Argentine, où ils utilisent aussi la cagoule. On m'a ensuite transféré à la DOP (Direction des opérations politiques),* avec une escorte qui comprenait des *Argentins. Je suis formel sur ce point, car j'ai reconnu très distinctement leur accent.* » D'autres témoins affirment que plusieurs de ces « conseillers » « travaillent » dans les salles d'interrogatoire et de torture, où ils font bénéficier les officiers boliviens de leur « expérience ».

Maîtres d'œuvre du coup d'Etat, les envoyés spéciaux du général Videla ont aussi importé leurs techniques de guerre psychologique. Soumis au contrôle gouvernemental, les deux quotidiens nationaux, *Presencia* et *El Diario*, se doivent de reproduire les incessants appels à la lutte contre la subversion.

Les illusions de la gauche

D'un strict point de vue militaire, la junte, qui regroupe sous la houlette du général Garcia Meza, représentant l'armée de terre, le général d'aviation Waldo Bernal et le vice-amiral Ramiro Terrazas, contrôle la situation. Les tenants du coup d'Etat de 1980 disposent en effet d'un atout non négligeable : à la différence de nombre de leurs prédécesseurs, tel le colonel Natush Busch, auteur du putsch avorté de novembre 1979, ils ont su associer la plupart des membres de la hiérarchie militaire à leurs desseins. Rencontré clandestinement dans un quartier discret de la capitale, un officier supérieur en grand uniforme précise : « *Réussir un « golpe » en Bolivie suppose d'abord réussir son coup au sein de l'armée. Pour renverser la tendance majoritaire au sein du haut commandement, favorable à un respect du processus démocratique, Garcia Meza et Arce Gomez ont utilisé la campagne que les partis de gauche menaient alors contre les Forces armées (procès contre le général Banzer, réduction du budget de la défense nationale...). Ils ont fait valoir que l'institution militaire ne pouvait tolérer plus longtemps de telles atteintes à son prestige, et habilement joué sur les craintes ressenties d'une réduction des effectifs et des soldes.* »

Du côté des partis de gauche, on ajoute l'argument à la longue liste des autocritiques. Trop confiants dans la dynamique du processus démocratique et les possibilités de mobilisation populaire spontanée, ils ne s'étaient pas donné les moyens d'une riposte (2). La clandestinité imposée par la dictature est une dure épreuve pour les différents appareils politiques. Au M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire), dont le leader, M. Paz Estenssoro, s'est retiré dans son hacienda de Tarija, le pessimisme est de rigueur. L'un des conseillers de l'ex-président ne cache pas que « *ce coup d'Etat provoque une polarisation des forces politiques extrêmes qui réduit d'autant l'espace du centre occupé par le M.N.R. Et je crains, dans le contexte régional, que ce phénomène ne soit durable.* »

Le jeune parti socialiste, dont le chef, M. Marcelo Quiroga Santa Cruz, bête noire des militaires, a été assassiné, a bien du mal à se réorganiser. Une militante éprouvée par sa disparition confie : « *Marcelo était un personnage exceptionnel. Ce n'était pas seulement un politicien. Il avait une dimension humaine, un charisme qui avait largement débordé, on l'a vu lors des dernières élections (3), les milieux intellectuels. Comme le parti reposait sur lui et que la plupart des autres responsables sont soit arrêtés, soit en exil, je ne sais que vous dire pour l'avenir.* »

L'U.D.P., coalition d'une fraction de gauche du M.N.R., du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et du parti communiste, a formé un gouvernement en exil dirigé par M. Hernan Siles Zuazo et M. Jaime Paz Zamora. Bénéficiant du soutien de la puissante COB (Centrale ouvrière bolivienne), l'U.D.P. est l'expression politique de la résistance. Créé il y a neuf ans par une majorité d'intellectuels, le MIR, fer de lance de cette coalition, jouit à présent de nombreux soutiens ouvriers et paysans (4). L'assassinat de sang-froid, le 15 janvier dernier, de huit de ses dirigeants — dernier témoignage de la férocité de la répression — lui a porté un coup sévère. Une nouvelle direction clandestine a cependant pris la relève et s'attache à « *permettre aux aspirations à la démocratie de se faire réentendre.* » Avant ce massacre, le secrétaire du MIR, M. Antonio Aranibar, précisait : « *Nous gardons le contact avec les officiers démocratiques et tentons de peser sur les conspirations en cours afin que les successeurs du général Garcia Meza ne puissent marginaliser le mouvement populaire.* »

Le sentiment prévaut en effet que les faibles capacités actuelles des partis politiques pour encourager la résistance laissent peu d'espoir d'un retour rapide à un gouvernement civil. Une nouvelle fois les regards se tournent avec un mélange d'espoir et d'appréhension vers cette armée toujours agitée de soubresauts.

Un « contre-golpe » ?

Le « contre-golpe » : cette formule-magique, leitmotiv des conversations feutrées des cafés de La Paz, n'est pas pure spéculation. Mais chez les officiers boliviens où la conjuration, fruit d'ambitions frustrées, tient lieu de seconde nature, il est bien difficile de faire la part entre les options politiques et les objectifs personnels. « *A ma connaissance*, dit un général, *plusieurs coups d'Etat sont actuellement en préparation. Mais aucun commandant d'unité ne franchira le Rubicon s'il craint de mettre l'institution militaire en péril par des affrontements internes. L'heure est donc aux tractations.* » Un autre militaire galonné, sans doute en tête du peloton des comploteurs, dévoile une partie de ses plans : « *La population rejette la barbarie de l'équipe au pouvoir, mais est aussi lasse des mésententes du vieux personnel politique. Je suis sûr qu'elle approuvera la constitution d'un gouvernement de transition à majorité militaire. Celui-ci proclamera immédiatement le respect des droits de l'homme et la liberté de la presse, et conclura avec les partis une trêve politique et sociale. Dans un délai d'un à deux ans seront organisées des élections pour une nouvelle Assemblée constituante.* »

Pour justifier ces hypothèses d'école, leurs auteurs mettent en avant l'absence de base sociale d'un régime confronté à une profonde crise économique. De son côté, la junte tente de conjurer ces dangers en étendant son emprise militaire sur le pays. Les officiers en mal d'ambition ou aspirant à leur « part du gâteau » ont été intégrés au gouvernement militaire. D'autres officiers « loyaux » ont également bénéficié d'une promotion « sociale » après le vaste mouvement d'épuration qui a touché les ministères et les entreprises publiques. Un tel bouleversement ne va pas sans conséquences, car les nouveaux responsables ne brillent pas par leur connaissance des dossiers. Exemple parmi d'autres : une délégation d'hommes d'affaires étrangers venus à La Paz signer un important contrat industriel n'a trouvé aucun interlocuteur qualifié. Le projet a été ajourné. Pour pallier cette incompétence, le général Garcia Meza a créé dès le 9 octobre une nouvelle institution, le CONAL (Commission nationale des assesseurs de législation), comprenant dix civils sur vingt-deux membres. Dans ce véritable gouvernement parallèle, les partisans du général Banzer avaient déjà fait une entrée remarquée. Le remaniement ministériel du 26 février dernier accentue cette poussée « banzériste ». M. Rolon Anaya et M. Tamayo Ramos, nommés aux affaires étrangères et aux finances, sont des collaborateurs de longue date de l'ex-général-président (5). Il reste à savoir s'ils aideront le général Garcia Meza à asseoir son pouvoir ou s'ils joueront les chevaux de Troie pour le compte de l'ex-dictateur.

En même temps, la disgrâce du colonel Arce Gomez — l'ex-ministre de l'intérieur est la principale victime de la révolution de palais du 26 février — a relancé les traditionnelles rivalités de tendances et conspirations au sein d'une armée lasse de son impopularité. Bien que nombre de ses pairs trouvent que le général Hugo Banzer a, lui aussi, « fait son temps », il a manifesté un soutien critique aux actuels dirigeants et s'est placé « en réserve de la dictature ». Il espère ainsi faire échec aux officiers démocrates soutenus par les partis d'opposition et récolter les fruits d'une éventuelle ouverture politique. Il bénéficie en outre d'une bonne image de marque au sein de la nouvelle administration américaine. N'a-t-il pas été, au grand dam des membres de la junte, le seul officier bolivien convié aux cérémonies d'investiture de M. Ronald Reagan ?...

(1) En deux ans, la Bolivie a connu trois élections générales, quatre coups d'Etat et deux « bains de sang ».

(2) Ainsi, en l'absence de toute radio clandestine, les partis ne purent transmettre aucune consigne de résistance à une population soumise, dès le 18 juillet, au seul « pilonnage » de la propagande officielle et plongée dans un total désarroi.

(3) Aux élections de juin 1980, M. Marcelo Quiroga avait obtenu 8,70 % des voix, contre 1 % en 1978.

(4) En avril 1980, au dernier congrès des syndicats de mineurs, huit représentants du MIR ont été élus au conseil exécutif de la Fédération, aux côtés de dix-sept membres du parti communiste, dont c'est l'une des places fortes.

(5) *Le Monde* du 3 mars.

Prochain article :

LA RÉSISTANCE DES SANS-VOIX







AFRIQUE

LES TROUBLES EN CENTRAFRIQUE

Les appels au calme de plusieurs dirigeants de l'opposition semblent avoir été entendus

Les militaires français protègent l'aéroport de Bangui

De notre envoyé spécial

Bangui.— Si l'on s'en tient aux multiples appels au calme lancés par les partis d'opposition et les syndicats et aux sévères mises en garde présidentielles du week-end, Bangui devrait retrouver complètement son calme. Chacun des quatre candidats malchanceux a, comme le président élu lui-même, dénoncé la violence et invité la population de la capitale à accepter le verdict des urnes.

Dirigeant de l'un des partis qui n'ont pas présenté de candidat, M. François Gueret, ancien ministre de la justice, « *démissionné* » par M. Dacko, et fondateur du Mouvement pour la démocratie et l'indépendance, est sorti samedi de sa réserve pour nous dire : « *Je refuse le pouvoir de la rue ; on ne peut pas à la fois réclamer des élections et les contester quand on les perd...* » M. Sani Cole, leader de l'Union générale des travailleurs centrafricains, a démenti avoir lancé un ordre de grève générale et a invité les Banguissois à se rendre au travail normalement.

Si les désordres qui ont endeuillé la capitale vendredi venaient à se renouveler, la preuve serait ainsi administrée soit que les responsables politiques et syndicaux ne contrôlent plus leurs troupes, soit qu'ils mènent un double jeu en donnant de bouche à oreille des consignes en contradiction avec leurs déclarations officielles. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer le sentiment de frustration des pillards, qui ne sont ni des universitaires, ni des lycéens, ni des militants politiques, et dont certains ne renoncent pas à parvenir à leurs fins.

Malgré la trêve du week-end, un grave climat de tension persiste, éprouvant pour les nerfs. A plusieurs reprises, on a pu entendre des coups de feu isolés et notamment des rafales d'armes automatiques dans les quartiers périphériques après le couvre-feu. Quelques voitures européennes ont encore été lapidées samedi par de jeunes Africains.

Depuis la fermeture de l'université par les autorités, des éléments de l'armée centrafricaine stationnent en permanence devant les bâtiments d'où les étudiants ont été chassés. Aucun avion de ligne ne s'est posé depuis trois jours sur l'aéroport international de Mpoko dont les installations sont désormais protégées par un détachement de la force française d'intervention « Barracuda », amené de Bouar ainsi que deux Transall et deux hélicoptères. Ce sont également des éléments de « Barracuda » qui, de nuit, assurent la protection de l'ambassade de France et de la résidence de l'ambassadeur, et ils ont évacué, au cours du week-end, des Français qui avaient été l'objet de manifestations d'hostilité à Bossangoa, deuxième ville du pays.

Sur le plan politique, le fait que MM. Maidou et Goumba aient disparu depuis plusieurs jours et se cachent par crainte pour leur sécurité personnelle rend parfaitement compte du climat d'inquiétude générale. On ignore si un contact est maintenu entre le vainqueur des élections et ses anciens concurrents. Quant à l'Union démocratique centrafricaine (U.D.C.), parti majoritaire, elle est tiraillée entre « faucons » et « colombes ». Les premiers sont résolus à exploiter à fond leur victoire, si mince soit-elle. L'un d'eux nous a dit : « *Il ne s'agit plus de gouverner en récitant quotidiennement l'Evangile.* » Les seconds prêchent la modération et plaident pour la constitution d'un gouvernement d'unité nationale. Entre ces deux tendances, le président élu doit exercer un délicat arbitrage.

Enfin, il se confirme que Bangui et Bossangoa ne sont pas les seules villes qui aient été le théâtre de désordres. La semaine dernière, Bozoum, Batangafo et Pahoua ont également connu des scènes de pillages et d'émeutes sur la gravité desquelles M. Dacko lui-même a insisté, dénonçant les « *fauteurs de troubles* » qui, a-t-il dit, « *seront sévèrement réprimés* ».

PHILIPPE DECRAENE.

Le gouvernement français a favorisé les truquages

déclare M. Ange Patasse

De notre envoyé spécial

Bangui — Honni par beaucoup de Français du Centrafrique qui le considèrent comme l'incarnation de la xénophobie militante, M. Ange Patasse donne de lui-même une image toute différente. Il ne les convaincra pas pour autant car, selon eux, il ne manifeste que duplicité.

Rompant samedi 21 mars un silence d'une semaine, il a reçu quatre journalistes français dans l'une de ses fermes près de Bangui, au « Km 26 », entouré d'une trentaine de personnes, dont les principaux responsables de son mouvement. Il s'est présenté comme l'« *homme de l'ouverture* ».

Celui qui cristallise sur son nom l'opposition au régime de M. Dacko a fait un score qui a surpris tout le monde. Treize fois ministre sous Bokassa, nommé en décembre 1976 premier ministre du premier gouvernement impérial, cet ingénieur agronome formé en France est un excellent tribun. Réputé autoritaire et volontiers démagogue, il exerce un incontestable ascendant sur le petit peuple, témoignant d'un charisme rare dans le pays.

Celui que ses adversaires présentent comme un agitateur véhément est aujourd'hui très serein. Il veut convaincre et apaiser. Sans la moindre difficulté, il passe sans transition de la modestie à l'emphase, de l'affabilité à l'ironie. Accepterait-il le poste de premier ministre ? « *L'objectif fondamental n'est pas la recherche d'un poste, mais celle de la voie démocratique.* » Son avis sur l'élection présidentielle ? « *Il y a eu des anomalies, des irrégularités, des truquages à tous les niveaux, la colère populaire en témoigne.* » Récuse-t-il les résultats de ce scrutin ? « *Nous comprenons qu'il ne faut pas se battre à n'importe quel prix pour occuper la présidence. Il reste les législatives et les municipales.* »

La paix ? « *Elle a toujours été notre alliée dans la lutte contre la tyrannie et contre l'arbitraire. Nous considérons les journalistes comme nos ambassadeurs.* » La violence ? « *Je la condamne énergiquement sous toutes ses formes. Notre emblème est ovale, comme la table du dialogue permanent.* » Et les manifestations de la veille ? « *Cessez de penser que nous sommes des fauteurs de troubles, nous ne sommes ni des voyous ni des aventuriers. Dès que notre parti a appelé au calme, tout est rentré dans l'ordre. Mais nous ne sommes pas les seuls dans les rues. Et puis, le parti de M. Dacko sème la confusion pour nous faire passer pour anti-Français.* »

Précisément, quelle est sa conception des rapports franco-centrafricains ? « *Je suis nationaliste. Nous n'avons nullement l'intention d'inquiéter les Français qui sont ici. Ceux qui prétendent le contraire font du bourrage de crâne, manipulent la vérité. Mais nous voulons que notre indépendance soit sauvegardée, même si nous sommes prêts à faire une place privilégiée à la coopération française.* » Barracuda ? « *Je remercie beaucoup nos amis de Baracuda d'être restés neutres lors des élections et de ne pas être intervenus dans nos affaires.* » Le président Giscard d'Estaing ? « *Qu'il n'encourage pas la guerre civile. La responsabilité du gouvernement français est engagée parce qu'il a favorisé les truquages. Je le rends responsable des deux morts de vendredi...* »

De la Libye, dont on l'accuse d'être l'agent, il dit : « *Si elle nous attaque, nous riposterons. Mais, si nous pouvons choisir nos amis, nous ne pouvons pas choisir nos voisins. Nous sommes condamnés à vivre avec la Libye, qui est un Etat africain.* » Existe-t-il une menace externe qui justifie le maintien de soldats français à Bouar ? « *Le problème de Bouar n'est pas isolé. Il doit être posé dans le cadre d'une révision générale des accords de coopération, dont certains sont désuets...* » M. Patasse assure tendre la main au président élu. Mais sous conditions : « *S'il est prouvé que Dacko a été élu démocratiquement, sans fraude, nos forces seront mobilisées pour lui apporter un concours total. Nous l'aiderons à cimenter l'unité nationale...* » — Ph. D.

Zimbabwe

La conférence des « pays donateurs » sera un test du soutien occidental au régime

Une « conférence sur la reconstruction et le développement du Zimbabwe », (Zimcord) s'est ouverte ce lundi 23 mars à Salisbury en présence de plus de deux cent cinquante délégués d'une cinquantaine de pays, dont les Etats-Unis, et d'organisations internationales. La France est représentée par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à cette conférence des donateurs organisée par le Zimbabwe pour tenter de recueillir des crédits d'environ 9,5 milliards de francs. L'Union soviétique a créé une petite surprise en déléguant son ambassadeur à Maputo.

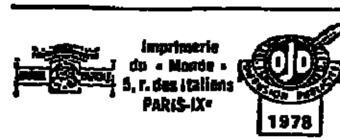
Cette conférence présente d'autant plus d'intérêt que le Zimbabwe, comme ses alliés de la « ligne de front », s'inquiète de la nouvelle diplomatie américaine à l'égard de Pretoria. Salisbury a d'ailleurs rendu public, samedi, un message de son premier ministre, M. Mugabe, au président Reagan, demandant à ce dernier son appui face à l'apartheid et pour faire aboutir un règlement pacifique en Namibie.

Dans le même esprit, Zimcord constitue un test de l'attitude des alliés occidentaux des Etats-Unis en Afrique australe. Londres, qui s'est fait représenter par lord Soames, dernier gouverneur britannique de l'ancienne colonie, devrait annoncer un accroissement substantiel de son aide. L'OPEP et la Banque mondiale envisageraient, de leur côté, un prêt sans intérêt destiné à faciliter la reconstruction du secteur industriel. Enfin, la C.E.E. s'est fait représenter.

Tout en souhaitant que cette conférence, qui doit se poursuivre jusqu'au 27 mars, constitue un désaveu du rapprochement de Washington avec Pretoria, le gouvernement du Zimbabwe entend consolider la relance déjà sensible de son économie en dépit des troubles politiques dont le pays demeure le théâtre. Trois soldats de la nouvelle armée nationale du Zimbabwe ont été tués et deux autres blessés, au cours du week-end, dans la région de Maskumbi, par des éléments fidèles à M. Nkomo, qu'ils essayaient de désarmer.

J.-C. P.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1978

Commission paritaire n° 57 437.

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

● CHANGEMENT A LA TETE DE LA C.D.U. BERLINOISE. — Le vice-président du Bundestag, M. Richard von Weizsäcker, a été élu, samedi 21 mars, à une très forte majorité, président du parti chrétien-démocrate (C.D.U.) de Berlin-Ouest. Candidat de la C.D.U. au poste de bourgmestre régnant de Berlin-Ouest aux élections du 10 mai prochain, il remplace M. Lorenz, président de la C.D.U. locale depuis douze ans. M. von Weizsäcker a annoncé sa démission de la vice-présidence du Bundestag. — *(A.F.P.)*

Cuba

● DEMENTI AMERICAIN A PROPOS DE L'ATTAQUE CONTRE L'AMBASSADE D'EQUATEUR. — Les Etats-Unis ont rejeté les accusations cubaines selon lesquelles la C.I.A. était impliquée dans l'attaque par un commando de l'ambassade d'Equateur à La Havane, a-t-on appris samedi 21 mars à La Havane de source diplomatique. M. Wayne Smith, chef de la section des intérêts américains à La Havane, a effectué une démarche en ce sens auprès du ministre cubain des affaires étrangères « très peu de temps après » que les accusations cubaines contre l'ex-chargé d'affaires du Portugal, M. Mascarenhas eurent été rendues publiques (*le Monde* du 20 mars). M. Mascarenhas a été accusé d'entretenir d'étroites relations avec un membre de la C.I.A. pour préparer l'attaque de l'ambassade d'Equateur.

Guatemala

● DES GUERILLEROS ONT ATTAQUE UN CONVOI MILITAIRE, provoquant la mort de six soldats et de dix paysans, dans le département de Chimaltenango, à l'ouest de Guatemala, a-t-on annoncé, de source officielle dans la capitale. D'autre part, un affrontement a eu lieu entre des représentants de l'ordre et des inconnus dans la banlieue de la capitale. Deux personnes, dont un policier, y ont trouvé la mort. *(A.F.P.)*

Japon

● LE JAPON A L'INTENTION D'ACCROITRE SA CAPACITE DE DEFENSE et de développer le système de sécurité nippo-américain, a déclaré dimanche 22 mars le premier ministre japonais, M. Suzuki. D'autre part, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, a affirmé samedi que l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN, comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) s'opposera aux propositions américaines de faire participer activement le Japon à la défense de la région Asie-Pacifique ; l'Association, a-t-il ajouté, acceptera seulement un accroissement de l'aide économique et financière de Tokyo. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LA MAURITANIE a demandé l'inscription de son différend avec le Maroc, qu'elle accuse d'avoir organisé le putsch du 16 mars à Nouakchott, à l'ordre du jour de la soixante-quinzième session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe, qui s'ouvre ce lundi 23 mars à Tunis. *(Corresp.)*

Portugal

● VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU MOZAMBIQUE. — M. Joaquim Chissano commence ce lundi 23 mars, à Lisbonne, une visite officielle qui marque la reprise des contacts à haut niveau entre les deux pays, après des relations difficiles depuis l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise le 25 juin 1975. Les relations entre les deux pays étaient empoisonnées par le contentieux économique et financier dû aux nationalisations de biens portugais par le nouvel Etat, ainsi que par la détention de citoyens portugais accusés d'aider la « résistance intérieure », qui lutte contre le Frelimo (Front de libération du Mozambique), parti unique au pouvoir. — *(A.F.P.)*

Suède

● DES MANIFESTATIONS ANTINUCLEAIRES ont rassemblé environ dix mille personnes, samedi 21 mars, dans plusieurs grandes villes suédoises, à l'occasion du premier anniversaire du référendum du 23 mars 1980, qui avait donné une majorité en faveur de la poursuite du programme nucléaire. — *(A.F.P.)*

Suisse

● NOUVELLES MANIFESTATIONS A ZURICH. — Plus de six mille personnes ont défilé samedi 21 mars dans le centre de Zurich pour réclamer la réouverture du « centre autonome de la jeunesse ». La manifestation, qui avait été autorisée, s'est d'abord déroulée dans le calme ; puis des groupes de jeunes se sont opposés aux forces de l'ordre et ont dressé des barricades. La police a dû faire usage de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc. De nombreuses vitrines ont été brisées et la ville a connu des scènes d'émeutes comparables à celles de l'an dernier. Dimanche, deux cents jeunes gens sont parvenus à se réinstaller dans le « centre autonome » et de nouveaux accrochages avec la police ont eu lieu. — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● RECONDUCTION DE LA DIRECTION DU P.C. SLOVAQUE. — M. Jozef Lenart a été réélu premier secrétaire du P.C. slovaque au cours du congrès qui s'est tenu à Bratislava du 19 au 22 mars. Les autres membre du présidium et du secrétariat ont été tous reconduits. Un secrétaire supplémentaire a été choisi : M. Michal Zozulak. Ce congrès préludait à celui du P.C. tchécoslovaque qui se tiendra fin mars, ou début avril, à Prague. — *(A.F.P.)*

Turquie

● PREMIER ACCORD GRECO-TURC A ANKARA. — La huitième séance des pourparlers gréco-turcs s'est achevée vendredi 20 mars à Ankara par un premier accord, qui, quoique modeste, est jugé comme un signe positif par les deux délégations. Les deux pays acceptent en effet de lever les restrictions qu'ils s'étaient mutuellement imposées quant à la circulation aérienne au-dessus de la mer Egée. Le partage du plateau continental égéen, en revanche, n'est toujours pas réglé. Athènes et Ankara ont également décidé de développer leurs échanges culturels. — *(Corresp.)*

Union soviétique

● LE PROCES DE Mme TATIANA OSSIPOVA, membre du Groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, accusée de « *propagande et agitation antisoviétiques* », qui devait s'ouvrir le mardi 24 mars à Moscou, a été reporté au 31 mars. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● UN MEETING-GALA pour la défense de l'enseignement et de la culture en Uruguay aura lieu, le lundi 23 mars à 19 h. 30, au petit Forum des halles, à Paris. La Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.), la C.G.T., la C.F.D.T. et la Confédération nationale des travailleurs (C.N.T.) de l'Uruguay participeront à cette manifestation. La chanteuse française Francesca Soleville et les artistes latino-américains Pancho Cabral, Juan Saavedra et José Carbajal Salavero, animeront le gala.



LA PRÉPARATION

Soixante-quatre prétendants à la candidature

Soixante-quatre personnes ont *fait connaître leur souhait d'être* candidates à l'élection présidentielle. Dix-neuf d'entre elles sont issues de formations politiques d'audience nationale, de mouvements écologistes, ou ont joué un rôle politique national. Il s'agit de M. Pierre Bauby (parti communiste *marxiste-léniniste)*, Mme Huguette Bouchardeau (P.S.U.), MM. Jacques Chirac, Michel Crépeau (M.R.G.), Michel Debré, Jean-Claude Delarue (S.O.S. - Environnement) ; Mme Marie-France Garaud, MM. Roger Garaudy (association Appel aux vivants), Pascal Gauchon (Parti des forces nouvelles), Valéry Giscard d'Estaing, Eric Hintermann (parti socialiste démocrate), Michel Jobert (ancien ministre, président du Mouvement des démocrates), Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire), Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), Brice Lalonde (mouvement écologiste), Jean-Marie Le Pen (Front national), Georges Marchais, François Mitterrand, Bertrand Renouvin (Nouvelle Action royaliste).

Les quarante-cinq autres sont : MM. Mouna Aguigui, Gustave Allirol (autonomiste occitan), Jean-Marc Auneau, Jacques Belhomme, Claude Blanchard (Défense des consommateurs de constructions *individuelles)*, Jean Cau, Gilles Champion, Jacques Cheminade (Parti ouvrier européen), Michel Colucci, dit Coluche (candidat nul), Francis Colley, François Coubez (chrétien apolitique), Gérard-Albert Delefosse (Défense de l'enfance handicapée et ina*daptée), Philippe Dervin (Mouve*ment socialiste populaire pour l'Europe chrétienne), Maurice-André Ernzen, Roland Fize (Union des Français de bon sens), Robert Foucault (Défense des citoyens et des administrés), Raymond Fouquet (R.U.C., Rassemblement des usagers et des contribuables), Mme Marguerite Galloul (candidate du troisième âge), MM. Florent Gaudin (candidat anti-Coluche), Gilbert Grelin (candidat catholique) Paul-Robert Griffon (Club des égaux), Jean-Luc Héridel (Défense des handicapés), Alain Jeunet (Défense des radios libres), Mme Monique Kokot, MM. Dominique Larrouy (candidat des ACTIF, artisans, commerçants, travailleurs indépendants de France) Hervé Levert (royaliste indépendant), Jean Leygues (« inventeur » du moteur à air) ; Mme Christiane Loretz (Femmes sans frontières), MM. Olivier Lossouarn (régionaliste breton), Pierre Malraux (président du Centre social français), Maurice Mercante (utopiste), Jean Moulin (chômeur), Pierre Moyère, *Jean-Clair* Nibart (candidat de Réalités humaines), Georges Nicolo (patriote de progrès), Robert Passard (Pour un vrai socialisme), Joseph Rennemann (défense des détenus des quartiers de haute sécurité), Paul Ribeaud, Chariton Salkazanov (astronome libre) ; Mme Tchengivane (taoïste), MM. Pierre Tilleman (parti socialiste ouvrier et paysan), Jacques Vecker (utopiste), Gérard Vialet (Pour la victoire sur le cancer), *Georges Wambergue-Moquignon* (candidat télématique), Rainer Wunen-Burger (Rassemblement européen).

Les marginaux de la campagne

Utopistes plus ou moins conscients de leur marginalité, originaux sceptiques, fantaisistes purs et durs, individus en mal de publicité, porte-parole d'une minorité négligée ou même méprisée par le reste de la société, représentants autodésignés d'intérêts catégoriels, « politiques » soutenus par des formations inconnues du grand public, régionalistes, hommes ou femmes qui, lassés par le silence des médias, n'ont trouvé que ce biais pour faire connaître un drame personnel ou une injustice collective : les quarante-cinq candidats « marginaux » à l'élection présidentielle savent, malgré ce qu'en disent certains d'entre eux, qu'ils ne franchiront pas l'obstacle des cinq cents signatures qui permettraient au ***Conseil constitutionnel de valider leur*** **candidature. Ils persisteront, néanmoins, jusqu'au 7 avril.**

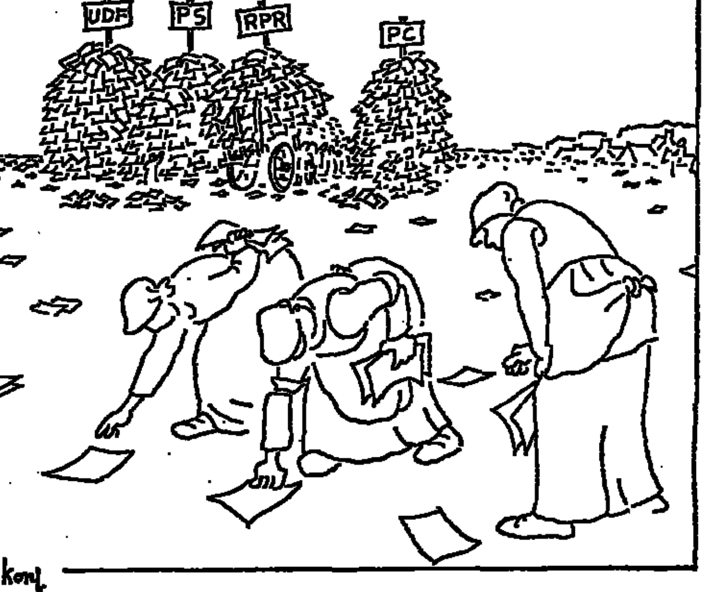
Des gens sérieux et de drôles de gens

Quelques-uns sont des récidivistes. Ainsi, M. Dupont, dit Mouna Aguigui, universellement connu *« du boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer »* (1), n'est pas découragé par ses échecs glorieux aux municipales de 1971 *et aux législatives de 1977 et* 1978 dans le cinquième arrondissement de Paris (trois cent quatre-vingts suffrages en 1973, trois cent quatre-vingt-douze cinq ans plus tard). M. Paul Griffon, soixante-cinq ans, recommandé, dit-il, par Franklin *Delano Roosevelt*, a déjà eu des ambitions élyséennes en 1969. M. Chariton Salkazanov, *« astronome libre », « ambassadeur des étoiles »* en 1969 et 1974, poursuit une carrière diplomatique du troisième type.

La plupart d'entre eux tentent l'aventure pour la première fois et se sont efforcés, sans grand succès, de forcer les portes des journaux, de la radio et de la télévision. Rares sont ceux qui pouvaient se prévaloir d'une audience préexistante. M. Gustave Allirol, candidat occitan, est de ceux-là, ainsi que M. Olivier Lossouarn, candidat du *« congrès mondial des Bretons dispersés »*, chômeur qui prétend s'exprimer au nom de ses compagnons d'infortune non indemnisés, *« rocardien historique »*, farouche défenseur du *« droit au délire »*.

M. Gustave Allirol se situe aux frontières de la marginalité. Il conteste d'ailleurs par avance un tel classement. Assistant à la faculté de droit de l'université Jean-Moulin de Lyon, il est président du mouvement socialiste et autonomiste occitan — *« Volem viure al païs »* — qui revendique *« de nouveaux élus locaux dans les trente départements d'Occitanie »*. Malgré cette base d'élus, ou en raison de leur localisation géographique limitée, le mouvement occitan ne peut, à l'évidence, prétendre à être national. Sa présence dans une élection présidentielle apparaît contre nature. M. Allirol, malgré les soutiens dont il dispose, ne semble pas en mesure de réunir cinq cents signatures sur *« le refus de la mort du pays »* et de la *« colonisation »*, la *« reconnaissance du droit au travail au pays »*, la mise en place *« d'institutions régionales et communautaires occitanes »*.

M. Georges Nicolo, guadeloupéen, ingénieur au C.E.A., lutte lui aussi contre la *« colonisation »*. Soutenu par l'Union démocratique du travail, présidée par M. Jacques Debû-Bridel, il n'en est pas moins un candidat national qui se veut *« patriote de progrès »* et dénonce *« la mise sous tutelle de la France par l'intermédiaire d'une Europe dépendante de l'Amérique aux dépens d'une Europe européenne »* ainsi que *« la bipolarisation du monde issu des accords de Yalta et confirmée par les accords d'Helsinki aux dépens d'un monde multipolaire »*.



(Dessin de KONE.)

Comme lui, M. Pierre Tilleman, soixante et un ans, ingénieur, *« socialiste indépendant »* qui se présente au nom du *« parti ouvrier socialiste et paysan »*, est un militant politique qui ne dispose que de soutiens extrêmement modestes. Ancien responsable du Mouvement démocrate et socialiste de France (M.D.S.F.), fondé par M. Max Lejeune, ce candidat milite pour que l'on donne la parole aux Français que le pouvoir réduit, selon lui, au silence. Il s'inquiète pour l'avenir du tiers-monde.

Le tiers-monde, c'est aussi l'une des préoccupations essentielles de Mme Christiane Loretz, quarante-huit ans, pharmacienne à Arpajon, qui a déjà subi l'épreuve d'une élection aux cantonales de 1973. Mme Loretz, dès le mois de décembre dernier, avait pris l'initiative de lancer un appel aux autres « marginaux » afin qu'ils regroupent leurs promesses de signatures sur l'un d'entre eux et lui permettent ainsi de franchir la barre des cinq cents. *« Les femmes*, a-t-elle déclaré dans une interview à *l'Écho républicain*, *sont instinctivement contre la haine, la violence et le fanatisme, qu'il soit politique, doctrinal ou religieux. Elles sont la moitié de la planète. (...) Elles ont l'obligation morale de mettre un terme à la folie meurtrière des hommes et de rendre la dignité au milliard d'humains avilis par une misère sans nom. »*

Utopie ? Sans aucun doute. Mme Loretz ne paraît pas s'étonner du peu d'écho que suscitent ses intentions généreuses. Mais elle a tenté de forcer le silence en répondant, le lundi 2 mars, à l'invitation de Coluche. Le fantaisiste a fait monter sur la scène du Théâtre du Gymnase les « petits » candidats qui avaient envie de parler aux journalistes attirés par la vedette du spectacle. Ce n'est pas un hasard si un autre utopiste, M. Jacques Vecker, enseignant, a profité de la même aubaine, au risque que sa présence n'apparaisse, comme celle de Mme Loretz, déplacée dans une assemblée de pitres.

M. Vecker s'inscrit dans une longue lignée d'utopistes que ne rebutent pas les sourires blasés de leurs interlocuteurs. Dans une plaquette de quatre-vingt-quatre pages intitulée *Projet de société pour l'homme universel*, ce fonctionnaire décrit ainsi la vision qu'il a de la future société démocratique : *« Je concevrai des unités de base comprenant environ deux cents personnes (les adultes de plus de dix-huit ans étant seuls électeurs), chacune de ces unités déléguant un de ses membres à l'assemblée locale qui regrouperait cent unités de base et représenteraient la population d'environ vingt mille personnes ; cette assemblée locale déléguant un membre à l'assemblée régionale qui représenterait dix mille unités de base soit environ deux millions de personnes, cette assemblée régionale déléguant un membre à l'assemblée super-régionale ou nationale qui pourrait à son tour — au stade ultérieur — déléguer un membre au conseil fédéral européen, par exemple, celui-ci pouvant, à un stade ultime, déléguer un de ses membres au Conseil ou à l'Assemblée universelle qui serait de ce fait le gouvernement mondial. »*

M. Vecker, pacifiste convaincu, ne paraît pas douter que l'homme est bon par nature. Il est partisan de dissoudre l'armée et de la remplacer, *« tant que la société n'aura pas été intégralement pacifiée »* par un *« corps national de défense non violente »*. Afin sans doute d'éviter toute velléité d'agressivité, ce corps serait composé *« de tous les citoyens en âge de ne pas porter les armes »*.

Cet utopiste ne traite dans son projet que des grands axes d'organisation de la société de ses rêves. M. Maurice Marcante, cinquante-six ans, *« Lion ascendant Scorpion »*, utopiste papillonnaire, virevolte dans les détails. Sa société a des côtés charmants. Il projette de creuser des allées cavalières dans les grandes avenues et de livrer, chaque week-end, les Champs-Élysées aux piétons et calèches. Elle en a d'autres qui inquiètent. M. Marcante souhaite que tous les enfants, dès l'âge de six ans, soient *« pris en main par des moniteurs de karaté et arts martiaux, deux fois par semaine, en dehors de la culture physique »*. Ces disciplines, selon lui, *« donnent une beauté intérieure et enlèvent la crasse de l'esprit pour n'y laisser que les choses saines »*. Son système d'éducation est censé *« éloigner tous les risques de l'oisiveté qui engendre des faiblesses de volonté considérables »*.

Il y a également des adeptes d'une église ou d'une philosophie. Trois candidats se réclament de la chrétienté, MM. François Coubez, *« chrétien apolitique »*, Philippe Dervin, qui se présente au nom du Mouvement socialiste populaire pour l'Europe chrétienne et se veut *« candidat de l'Église catholique »*, Gilbert Grelin, *« candidat catholique »*, ancien responsable national du CID-UNATI. Mme Tchengivane, taoïste, présidente de l'association Tradition Tao antique, Française née à Pékin, s'est lancée dans la campagne, *« bien qu'elle ne soit pas du tout intéressée par le mode de vie à l'Élysée »*, précisent ses amis.

D'autres se veulent les représentants d'une catégorie sociale, tel M. Dominique Larrouy, candidat des ACTIF *(Artisans, commerçants*, travailleurs indépendants de France), ou M. Claude Blanchard, président fondateur de l'association de défense et d'information sur la construction individuelle, porte-parole de *« la France qui ne supporte plus d'être abusée à chaque acte de consommation quotidienne »*.

MM. Joseph Rennemann et Jean-Luc Héridel ont engagé un combat, souvent violent dans le propos, pour exprimer la révolte de minorités qu'ils jugent opprimées. M. Rennemann, avocat à Strasbourg, est notamment le défenseur des deux jeunes gens inculpés de vol avec violences à la suite de l'agression dont a été victime M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, à Strasbourg, dans la nuit du 1er au 2 février 1979. Il souhaitait prendre la parole *« au nom des détenus des quartiers de haute sécurité »* et contre la loi « sécurité et liberté ». Pour cela, il n'a pas hésité à monter sur la scène du Théâtre du Gymnase, en compagnie de Coluche.

M. Jean-Luc Héridel a, lui aussi, des accents amers et désespérés pour défendre la cause des handicapés. *Le mouvement* des « handicapés debout » qu'il représente avoue clairement qu'il ne s'agit pas de recueillir des suffrages, mais seulement d'informer la population. *« Nous en avons assez*, disent ses responsables, *d'être parqués dans des ghettos, des mouroirs, assez d'être infantilisés dans des structures spécialisées, invalidantes par un assistant pesant, étouffant, broyant toutes nos possibilités d'épanouissement, assez des centres d'aide par le travail, des ateliers protégés ou, surexploités et sous-payés, nous n'avons même pas le droit syndical et de grève (...) assez de s'entendre accuser de* « traumatiser les femmes enceintes et les enfants » *quand nous sortons de nos trous, assez d'être les déchets, la maladie honteuse d'une système qui nous engendre puis nous renie. »*

Deux candidats enfin, victimes d'injustices estiment-ils, ont profité de l'occasion pour exposer leur drame personnel. L'un est bien réel. C'est celui de M. Jacques Belhomme, cinquante et un ans, qui cherche, depuis cinq ans, *« sans haine et sans esprit de vengeance »* la vérité sur la mort de son fils tué dans un accident de voiture. L'enquête a été, selon lui, mal faite et l'affaire tourne, dit-il, au *« scandale politico-judiciaire »*.

L'autre est plus douteux. M. Gérard Vialet, trente et un ans, affirme qu'il a été atteint d'un cancer généralisé en 1973 et qu'il a mis au point un remède *« lent et efficace »*. M. Vialet se plaint du désintérêt des scientifiques pour sa « découverte ». Il est vrai qu'elle est pour le moins curieuse. M. Vialet se soigne en prenant une bière deux heures avant chaque repas, *« trois comprimés de chlorure de magnésium A au glycocolle »* un quart d'heure avant, un bol de chocolat chaud immédiatement après, puis 3 centilitres d'alcool de mirabelle.

Il y a parmi les quarante-cinq candidats « marginaux » des gens sérieux et de drôles de gens !

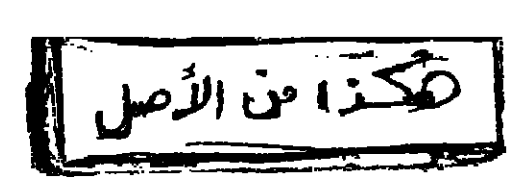
JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Éternel candidat à l'élection présidentielle, Ferdinand Lop, décédé en 1974, voulait prolonger le boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer, dans les deux sens. Il était également prononcé pour *« l'extinction du paupérisme à partir de 10 heures du soir »*.

Les sondages IFOP-« Le Point »

LE PRÉSIDENT SORTANT NE L'EMPORTERAIT AU SECOND TOUR QU'AVEC 51 % DES VOIX

Le Point, daté du 22-29 mars, publie un sondage réalisé du 16 au 18 mars, par l'IFOP auprès d'un échantillon de 1 688 personnes représentatif des Français âgés de dix-huit ans et plus. Selon cette enquête, M. Valéry Giscard d'Estaing l'emporterait au second tour avec 51 % des voix (soit deux points de moins qu'en février) contre 49 % à M. François Mitterrand (qui progresse de deux points), le pourcentage des personnes qui ne se prononcent pas, passant de 29 % à 20 %. Pour un premier tour mettant en présence quinze candidats, M. Mitterrand enregistre une progression de trois points dans les intentions de vote : 24,5 % au lieu de 21,5 % en février. Enregistrent également un gain, M. Chirac (13 % au lieu de 11 %), M. Marchais (15 % au lieu de 14 %), M. Crépeau (2 % au lieu de 1 %) et Mlle Laguiller (1 % au lieu de 0,5 %). L'actuel chef de l'État perd trois points (30 % au lieu de 33 %), M. Debré un point et demi (3 % au lieu de 4,5 %), M. Garaudy un demi-point (1 % au lieu de 1,5 %) et MM. Le Pen, Gauchon et Delarue un demi-point chacun (0,5 % chacun au lieu de 1 %). Restent stables les cotes de M. Lalonde (5 %), de Mme Garaud (2 %), de Mme Bouchardeau (1 %) et de M. Krivine (1 %). Dans une seconde hypothèse avec six candidats, M. Giscard d'Estaing est crédité de 32,5 %, M. Mitterrand de 29,5 %, M. Chirac de 15,5 %, M. Marchais de 15 %, M. Debré de 5 % et M. Crépeau de 2,5 %.



DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. GISCARD D'ESTAING ENVOIE TROIS MEMBRES DU R.P.R. ANIMER SA CAMPAGNE OUTRE-MER

M. Giscard d'Estaing ne se rendra pas personnellement dans les départements et les territoires d'outre-mer, mais il y fera diffuser des « messages », et plusieurs membres, et anciens membres, du gouvernment, promus pour la circonstance « orateurs nationaux » du président sortant, y mèneront campagne pour lui.

MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, iront successivement représenter M. Giscard d'Estaing à la Guadeloupe et à la Martinique.

MM. Yvon Bourges, ancien ministre de la défense, et Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, se rendront en Guyane ; M. Bourges ira aussi en Polynésie, ainsi que M. Daniel Hoeffel, ministre des transports.

Les électeurs de Saint-Pierre-et-Miquelon recevront la visite de M. Bernard Stasi, ancien secrétaire d'État aux DOM-TOM, et ceux de la Réunion celle de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

En Nouvelle-Calédonie, le président sortant sera représenté par MM. Bourges et Christian Beullac, ministre de l'éducation. Ils y seront précédés par M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, chargé des DOM-TOM à la rue de Marignan. De retour de la Réunion, celui-ci a décidé, en effet, de se rendre à Nouméa à la suite des critiques et des incidents provoqués dans ce territoire et dans l'île de Maré (archipel des Loyauté) par la dernière visite de M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM (*le Monde* du 13 et du 17 mars).

Le choix de trois membres du R.P.R. pour défendre outre-mer les orientations de M. Giscard d'Estaing (MM. Bourges, Peyrefitte et Plantier) vise, de toute évidence, à contrecarrer directement la campagne de M. Chirac auprès d'un électorat sur lequel l'influence gaulliste est depuis longtemps très forte (*le Monde* du 14 mars).

LES DÉPLACEMENTS EN PROVINCE DU PRÉSIDENT SORTANT

Après s'être adressé aux jeunes, samedi 28 mars, au cours d'un « forum de l'avenir », qui se tiendra à la porte de Pantin, M. Giscard d'Estaing effectuera plusieurs déplacements en province et dans la région parisienne. Le 31 mars, il se rendra à Metz (Moselle) et à Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; le 1er avril, à Pontoise (Val-d'Oise) et à Meudon Hauts-de-Seine) ; le 3, à Colmar (Haut-Rhin) et à Strasbourg (Bas-Rhin) ; le 6, à Montreuil (Seine-Saint-Denis, à Maisons-Alfort et à Charenton (Val-de-Marne) ; le 7, à Amiens (Somme) et à Lille (Nord) ; le 9, à Reims (Marne) et à Troyes (Aube), le 10, à Mende (Lozère), Narbonne (Aude) et à Montpellier (Hérault).

M. Chirac : s'il y avait un « contrat de majorité » il devrait être établi avant le premier tour

Pour quelles raisons M. Jacques Chirac a-t-il annoncé, sans la moindre réticence, dimanche 22 mars, au « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il serait « présent au second tour » de l'élection présidentielle, et même qu'il « serait élu » président de la République le 10 mai. L'ancien premier ministre fonde sa conviction sur certains précédents (son succès à Paris en mars 1977, et celui de la majorité aux « législatives » de mars 1978). Sans doute est-il sensible, également, au fait que ses auditoires ne sont pas uniquement composés, et il s'en faut de beaucoup, des habituels électeurs gaullistes.

Se gardant bien de s'en prendre aux autres candidats issus de la même famille politique que lui, évitant toute allusion désobligeante pour les électeurs de M. Giscard d'Estaing ou de M. Mitterrand, le candidat gaulliste va, désormais, s'efforcer par tous les moyens d'accroître son audience, et c'est pour cela qu'il en appelle déjà à « l'unité nationale », se défendant à la fois de pratiquer « l'exclusive » envers quiconque ou « la danse de la séduction » à l'égard de certains.

Interrogé sur la notion de « contrat de majorité » esquissée par M. Giscard d'Estaing lors du « Grand Débat » le 10 mars, M. Chirac a laissé entendre qu'un tel engagement ne pourrait être souscrit qu'avant le premier tour et publiquement comme pour souligner son peu d'enthousiasme, ses réserves et ses craintes d'être « floué » si le contrat intervenait après l'élection, une fois que les voix d'un candidat éliminé se seraient portées sur le vainqueur.

Harcelé par les journalistes du « Club de la presse » sur sa gestion économique à l'Hôtel Matignon de 1974 à 1976, le candidat a exposé une fois de plus son programme économique, ses propositions fiscales, ses conceptions en matière de défense et de diplomatie comme il le fait chaque jour dans ses discours, mais sur un ton plus calme et plus posé.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a rappelé qu'il avait prévu et annoncé son propre succès aux élections municipales de mars 1977, puis celui de la majorité aux « législatives » de mars 1978, et il a ajouté :

« *Dans le même esprit, aujourd'hui, je vous indique que je serai présent au second tour, et élu au second tour, j'en ai la même certitude. Et cela pour une raison simple, c'est que je suis le seul à faire aujourd'hui, parmi les candidats ayant des chances dans cette élection, des propositions nouvelles susceptibles d'apporter à la fois l'espoir et la confiance dont les Français ont besoin.* »

Le maire de Paris a poursuivi : « *M. Giscard d'Estaing a évoqué une notion, originale, nouvelle dans l'esprit de nos institutions, à savoir la notion d'un contrat de majorité. Je n'ai pas très bien compris ce qu'il entendait par là, mais c'est évidemment une idée qui peut être creusée. Tout ce que je voudrais dire sur ce point, c'est que ce contrat de majorité, s'il devait exister — cela est vrai pour n'importe quel candidat — devrait être établi non pas après l'élection, c'est-à-dire au terme de je ne sais quelles combinaisons d'états-majors politiques, mais avant le premier tour, à l'occasion duquel tout se jouera, naturellement, et face à l'opinion publique, pour qu'elle puisse, tenant compte des données objectives de la situation, se prononcer. Or, ce n'est pas ce que j'ai compris dans la proposition de M. Giscard d'Estaing. Il conviendrait, là aussi, qu'il précise sa pensée* » (1).

M. Chirac a ajouté, en réponse à une question : « *Je n'ai jamais prononcé une approbation quelconque de cette idée (...). Je ne connais, en tout cas, pas de contrat établi sans qu'on en précise les conditions.* »

Le candidat a conclu : « *Il est évident que si M. Mitterrand est élu — il a dit et c'est naturel, — il dissoudra l'Assemblée nationale et il y aura de nouvelles élections. M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il ne la dissoudrait pas. Est-ce vrai, est-ce faux ? Il lui appartiendra, le cas échéant, s'il est élu, d'en juger, mais il a sans aucun doute un problème. Quant à moi, il va de soi que je ne dissoudrai pas l'Assemblée nationale puisque, par définition, si je suis élu, j'aurai une majorité confortable pour soutenir le gouvernement que je nommerai et qui sera probablement élargi, j'en suis persuadé, par rapport à ce que nous connaissons actuellement (...).* »

A propos d'une éventuelle participation de socialistes à son gouvernement, M. Chirac répond : « *Oh ! je n'en sais rien. Je n'ai pas du tout l'intention, pour ce qui me concerne, de jeter aucune espèce d'exclusive ni de procéder à aucune espèce de danse de séduction à l'égard de quiconque.* »

(1) Au cours du « Grand Débat » (*le Monde* du 12 mars), M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « *Il faut faire fonctionner cette majorité mieux qu'elle n'a fonctionné. (...) Il faut donc qu'il y ait un contrat de majorité formé au moment de la constitution du gouvernement qui suivra l'élection présidentielle. La majorité, ce n'est pas la majorité d'avant, c'est la majorité qui se formera le 10 mai prochain.* »

● *M. Jean-Philippe Lecat*, porte-parole du candidat Valéry Giscard d'Estaing, a estimé, lundi matin 23 mars, sur les ondes de France-Inter, que M. Chirac cherche, en envisageant sa présence au second tour de scrutin et sa victoire à se « *donner du cœur* » et que « *la majorité se définit le soir du second tour et non par des combinaisons élaborées au premier tour* ».

DEVANT LES JEUNES QUI LE SOUTIENNENT

M. Debré dénonce la « médiocrité des ambitions qui sont offertes à la France »

M. Michel Debré a présidé, samedi 21 mars, à Paris, une réunion des animateurs des comités de soutien de jeunes à sa candidature. « *Le septennat qui meurt*, leur a-t-il dit, *lègue aux jeunes un message dramatique. La politique serait l'art de gérer l'imprévisible. Autrement dit : jeunes, résignez vous ! La France représentera bientôt moins de 1 % de la population mondiale. Autrement dit : jeunes, renoncez ! Prôner la résignation, annoncer le renoncement aux Français de vingt ans : comment s'étonner du désenchantement des jeunes à l'égard du pouvoir ?* » « *Comment s'étonner de (leur) déception lorsqu'on voit la médiocrité des ambitions offertes à la France ?* », a-t-il ajouté.

L'ancien premier ministre estime d'autre part que « *l'opposition offre aux jeunes imaginations et aux jeunes intelligences le vocabulaire le plus désuet, les recettes les plus usées, les illusions les moins convaincantes.* »

M. Debré dénonce également « *une erreur de diagnostic* » du pouvoir : « *Il n'est pas vrai qu'on ne peut à la fois lutter contre ces deux cancers de notre société, inflation et chômage. Il n'est pas vrai qu'il soit nécessaire de multiplier par quatre ou cinq le nombre de chômeurs pour contenir les hausses excessives de salaires et de prix. Je nie que les faillites en chaîne tiennent lieu de politique industrielle. Le chômage est la conséquence d'une politique erronée dans ses principes, détestable dans ses effets. Le chômage massif des jeunes n'est pas un mal saisonnier, justiciable chaque automne d'une dose massive d'anesthésique, c'est un problème structurel et durable si aucune politique de redressement, par des économies, par le travail, par l'épargne, par la solidarité nationale, ne se décide, non pas seulement à en atténuer la gravité mais à le supprimer. Les palliatifs imaginés ces dernières années, les pactes successifs pour l'emploi des jeunes, si utiles qu'ils aient pu être pour parer au plus pressé, ne sauraient masquer, par leur répétition même, un échec rendu inévitable par les incertitudes de l'intelligence et du cœur.* »

M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'État, et M. Maurice Druon, ancien ministre, député R.P.R. de Paris, ont participé à cette réunion. M. Mazeaud a critiqué la campagne de M. Jacques Chirac : « *Les idées que professe aujourd'hui Jacques Chirac*, a-t-il dit, *n'ont plus rien à voir avec le gaullisme. Quelle stratégie y a-t-il à préconiser tantôt un rapprochement avec le candidat socialiste, tantôt un rassemblement contre lui ? (...) En fait, Jacques Chirac a rompu avec son passé et s'il reste fidèle au souvenir de Georges Pompidou, il ne respecte pas la fidélité des gaullistes au général de Gaulle et à Michel Debré.* »

Au terme de la réunion, les délégués ont adopté une motion dans laquelle ils déclarent : « *La jeunesse n'est pas une affaire d'état civil mais d'état d'esprit. Michel Debré a l'expérience, le courage, la rigueur et la volonté dont la jeunesse de France a besoin pour animer son espérance.* »

● *M. Raymond Triboulet*, ancien ministre, président de l'Amicale des anciens parlementaires gaullistes, a écrit, le 27 février, à M. Debré une lettre dans laquelle il dit notamment : « *Aujourd'hui, Giscard est perdant, puisque, à l'évidence, Chirac, que nous l'aimions ou non, reste le seul capable de battre Mitterrand, tu te discrédites, ce qui navre mon amitié ; pis, tu deviens l'espoir de nos adversaires... Si ton pourcentage, ajouté à celui de Chirac, aurait permis à celui-ci d'être second au premier tour, tu finiras sur la honte d'y avoir mis obstacle.* »

M. Triboulet demande à M. Debré « *de se tirer de ce guêpier avec panache* ».

Dix mouvements de la Gauche-Ve République soutiennent le maire de Paris

La convention nationale des mouvements de la Gauche-Ve République a réuni, samedi 21 mars à Paris, quelque deux mille délégués qui ont décidé de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac (1).

Ces mouvements sont : Avenir centre-gauche (M. Jean Bardèche) ; Cercle Charles-de-Gaulle 81 (M. Bernard Bertry) ; Comité national des radicaux pour Chirac (Mme Nebout, MM. Yann Gaillard, Guy Longeville) ; Comité d'action des femmes gaullistes (Mme Françoise Dussauge) ; Dialogue pour une réflexion politique (ex-Dialogue socialiste, Mme Monique Cazeaux) ; Fédération des républicains de progrès (M. Pierre Dabezies) ; Front du progrès (M. Jacques Dauer) ; Mouvement pour le socialisme par la participation (MM Billotte et Dechartre) ; Présence socialiste (M. Léon Boutbien) ; Union de la gauche-Ve (M. G. Denis).

Ce sont essentiellement MM. Philippe Dechartre, secrétaire général du Mouvement pour le socialisme par la participation, Jacques Dauer, président du Front du progrès, et Mme Jacqueline Nebout, ancienne secrétaire générale adjointe du parti radical, qui sont arrivés à rassembler sur la candidature de M. Chirac dix mouvements de la diaspora gaulliste, éclatée depuis la disparition du général de Gaulle.

(1) Convention Gauche-Ve, 11, rue de Solférino, 75007 Paris.

LA CAMPAGNE DU P.C.F.

Les positions de M. François Mitterrand suscitent une méfiance croissante chez les militants communistes

M. Georges Marchais participe, lundi 23 mars, à l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2. Cette intervention exceptée, le rythme de la campagne du candidat communiste se ralentit pendant une dizaine de jours, depuis son voyage en Corse, les 16 et 17 mars, jusqu'au discours qu'il doit prononcer, le 28 mars, devant des jeunes réunis place de la Bastille à Paris. La série des meetings reprendra ensuite, pour se terminer le 24 avril à Lille.

Dans une interview publiée dimanche par « l'Est Républicain », le secrétaire général du P.C.F déclare qu'il n'y a pas de raison pour que l'Union soviétique voie « d'un mauvais œil » une expérience socialiste en France. « En tout cas, ajoute-t-il, ce n'est ni à Washington, ni à Bonn, ni à Moscou que doivent se régler les affaires de notre pays. » A propos de la Pologne, M. Marchais répète qu'il « considère une intervention soviétique comme impensable ».

Mener une campagne présidentielle est, pour le P.C.F., un exercice difficile : d'une part, son candidat ne peut pas se présenter au même titre que les autres représentants de grands partis, comme « présidentiable », d'autre part, si un certain degré de personnalisation est inévitable, les militants sont moins enclins à se mobiliser pour un homme que pour le parti lui-même. Jacques Duclos, candidat en 1969, avait l'avantage d'incarner le parti aux yeux des militants et électeurs de toutes générations. Il avait réussi, en outre, parce que, face à une droite et à un centre largement majoritaires et alors que la gauche non communiste, en décomposition, hésitait entre plusieurs projets, il avait su exprimer la tradition et l'espoir de l'union. La situation dans laquelle se présente M. Marchais est inverse. La majorité qui avait élu M. Giscard d'Estaing en 1974 est demeurée étroite et elle est, au surplus, divisée ; le P.S. est parvenu à maintenir son unité et son audience, tandis que le P.C.F. n'apparaît pas, aujourd'hui, comme le combattant de l'union qu'il fut autrefois.

Dans ces conditions, les communistes mènent une campagne de consolidation. En dépit de quelques appels aux électeurs socialistes, M. Marchais ne cherche pas à élargir son électorat. Le souci des dirigeants communistes est plutôt de compenser les pertes qui pourraient apparaître au soir du 26 avril. Il s'agit, pour une part, d'électeurs déçus par la ligne que suit le P.C.F. depuis trois ans. Toutefois, le parti n'ayant pas progressé électoralement dans la période d'union de la gauche, les suffrages qu'il pourrait perdre du seul fait de son changement de politique ne doivent pas être nombreux. L'érosion du vote communiste, constatée bien avant la rupture de 1977 et dont les dirigeants du P.C.F. avaient proclamé, au lendemain du scrutin européen de juin 1979, qu'elle était enrayée, est un phénomène plus profond et plus préoccupant pour le parti. Certains aspects de sa campagne présidentielle s'expliquent par cette préoccupation.

Le P.C.F. cherche à offrir une apparence dont les contours soient plus nets et qui reflète mieux les sentiments de sa base électorale. L'opération de Vitry-sur-Seine contre un foyer, où venaient d'être logés des travailleurs maliens, ou la décision de la municipalité d'Ivry-sur-Seine de limiter à 15 % la proportion d'enfants d'immigrés dans les colonies de vacances de la ville, désignent le P.C. comme un parti français attentif, avant tout, au sort des travailleurs français. La présence d'immigrés, nombreux dans certaines villes ou certains quartiers, est dénoncée comme un de ces maux dont souffrent les couches populaires, du même ordre que les salaires insuffisants ou le chômage. Le fait de l'imputer, de la même façon, à la politique du pouvoir, ne change rien à l'image qui est ainsi donnée de l'immigré. Le drogué et le délinquant sont, eux aussi, traités comme faisant partie des éléments de « mal-vivre » que produit le capitalisme et qu'il faut chasser par la « lutte ». C'est ainsi que, dans un tract récemment diffusé à Saint-Denis, le Mouvement de la jeunesse communiste se félicitait d'avoir mis la police au pied du mur en lui fournissant des premiers éléments d'enquête sur un trafic de haschich dans une cité d'H.L.M.

Parti français, parti de lutte, le P.C.F. se veut aussi parti des jeunes, que ce soit en s'opposant à la vignette sur les motos de grosse cylindrée ou en s'emparant, à Saint-Quentin, des fichiers d'une agence de travail intérimaire. La manifestation, organisée lors de l'émission d'Antenne 2 sur la jeunesse, le 16 février, avait pour but — grâce à l'occasion offerte par les organisateurs de l'émission, qui n'avaient pas cru nécessaire d'inviter le P.C.F ni la C.G.T. — de montrer que les jeunes les plus actifs se reconnaissent dans le parti communiste.

Ce parti s'affirme enfin et surtout comme le parti des ouvriers, et, secondairement, des employés, le plus intraitable vis-à-vis des patrons, le plus fidèle aux revendications des travailleurs. Ce trait de l'identité du P.C.F., peut-être parce qu'il est le plus évident, n'est pas souligné, dans cette campagne, par des « coups » analogues à ceux de Vitry-sur-Seine (contre la concentration des immigrés) ou de Montigny-lès-Cormeilles (contre la drogue). Le parti communiste se borne à appuyer les initiatives de la C.G.T. et à leur faire écho, en insistant sur tout ce qui rapproche la confédération et le parti. Les intellectuels — c'est-à-dire les cadres, les techniciens, les enseignants, les chercheurs et les artistes — sont avisés que leur présence dans le P.C.F. ou parmi ses sympathisants n'est plus conçue comme une « alliance » entre travailleurs manuels et intellectuels, mais comme une pension au sein du « travailleur collectif » (M. Marchais, à Grenoble, le 27 février).

Déplacer l'enjeu

Le P.C.F. veut montrer aux travailleurs — en particulier aux jeunes, — aux habitants des villes qu'il administre, aux petits agriculteurs, qu'il est bien leur parti et le seul qui leur permette d'émettre, le 26 avril, un vote qui exprime nettement leur refus des conditions de vie qui leur sont faites. Cette orientation conduit le P.C.F. à déplacer l'enjeu de l'élection présidentielle. A en croire les dirigeants communistes, la question posée aux électeurs n'est pas : quel président de la République voulez-vous ? Mais : voulez-vous que le parti socialiste s'unisse à la droite pour que celle-ci puisse poursuivre sa politique ? Voter pour M. Marchais, ce n'est pas choisir un candidat à l'Elysée, c'est conjurer un danger et contribuer, pour l'avenir, à créer les conditions du « changement », qui, actuellement, ne sont pas réunies.

Les communistes, cependant, sont obligés de tenir deux langages à la fois. Ils affirment que leur but est de battre le président sortant, sans dire si ce but peut être atteint. En même temps, ils mettent les électeurs en garde contre le flou des propositions économiques et du projet politique de M. Mitterrand. Pour concilier les deux positions — battre Giscard sans élire Mitterrand, — M. Marchais ne manque pas de répéter que le premier tour n'est pas joué et laisse entendre qu'il pourrait être présent au second tour, hypothèse que les sondages n'accréditent pas.

Cette parade peu convaincante pourrait, cependant, se révéler de moins en moins nécessaire. Il apparaît, en effet, que la tactique adoptée par M. Mitterrand et qui consiste à feindre de laisser aux partis le soin de répondre, après le 10 mai, à la question d'une nouvelle majorité parlementaire et d'un futur gouvernement est considérée par de nombreux communistes comme justifiant les choix de leur parti dans cette campagne. Les communistes supportaient mal, en 1974, que M. Mitterrand, engagé par sa signature au bas du programme commun et soutenu activement par le P.C.F., prît des libertés avec ce programme et parût reléguer son allié — qui se laissait faire — au second plan. Cette fois, le candidat socialiste, délié de tout engagement, affirme qu'il compte sur les voix communistes, sans apporter de garanties quant à l'usage qu'il en fera. Les communistes ne peuvent admettre qu'on prétende les distinguer de leur parti. Opposer les « bons » électeurs aux « mauvais » dirigeants est le plus sûr moyen de les réunir. Et la direction du P.C.F ne se prive pas d'exploiter cette faille dans le dispositif du dirigeant socialiste.

D'ores et déjà, plusieurs animateurs de l'Union dans les luttes, pourtant en butte à l'hostilité des responsables du P.C.F., qui leur refusent leur carte d'adhérent pour 1981, ont décidé de ne pas souscrire à un appel au désistement inconditionnel au second tour. Les états généraux d'Union dans les luttes — qui rassemble des militants du P.C.F., du P.S., de plusieurs formations d'extrême gauche, du P.S.U., de la C.G.T et de la C.F.D.T — se réuniront, le 28 avril à Paris, à une assemblée des représentants de comités locaux. Les deux faits ne sont pas liés, mais on peut y voir la preuve que l'élan unitaire qu'escomptait le candidat socialiste ne s'est pas déclenché. Les réserves apparues chez certains des militants communistes les plus attachés à l'union ne sont peut-être pas étrangères à cette situation. Elles montrent, en tout cas, que la campagne de M. Mitterrand a renforcé, au sein du P.C., la position de ceux qui se méfient du P.S., plutôt que de ceux qui sont portés à lui faire confiance.

Le « manifeste » lancé le 26 février par une soixantaine de membres et d'anciens membres (ceux-ci en majorité) du parti communiste, dénonçant la politique de la direction et appelant à voter, au second tour de l'élection présidentielle, pour le candidat arrivé en tête de la gauche au premier tour, a recueilli plus de mille signatures, selon ses initiateurs, parmi lesquelles celles de membres de comités fédéraux du P.C.F., de secrétaires de section ou de cellule. Ce texte, pour lequel M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait manifesté de l'intérêt, avait été présenté par le comité central du P.C.F. comme la preuve d'une tentative des socialistes de provoquer la division dans les rangs communistes, y compris au niveau de l'appareil permanent du parti. Cette accusation n'a pas dissuadé des militants de joindre leur signature à celle des premiers auteurs du manifeste, mais elle a une conséquence : les communistes en désaccord avec la ligne de la direction sont aujourd'hui soupçonnés de faire le jeu d'une sorte de « cinquième colonne » du P.S. au sein du P.C.F. M. Jean Bruhat, membre du P.C.F. depuis cinquante ans, et signataire du manifeste, a fait l'expérience du changement de ton de la direction. Après une première réunion de sa cellule, qui s'était achevée sans qu'aucune sanction eût été évoquée (le Monde du 6 mars), M. Bruhat a été convoqué pour une nouvelle réunion, le 16 mars, au cours de laquelle il a reçu un « avertissement ».

Manque d'entrain

Il semble, en fait, que la direction veuille surtout obtenir de ces opposants qu'ils se taisent jusqu'à l'élection. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, rendant compte, le 5 mars, de la réunion du comité central au cours de laquelle le manifeste avait été évoqué, avait déclaré « absolument impossible » qu'un membre du P.C. appelle à voter pour un autre candidat que M. Marchais. Il semblait admettre, a contrario, qu'un militant refuse de faire campagne activement pour le candidat communiste, position qu'avaient adoptée, dès le mois d'octobre, M. Henri Fiszbin et plusieurs autres conseillers de Paris. De même, certains animateurs d'Union dans les luttes se sont entendu dire que leur carte de membre du P.C.F. pourrait être renouvelée s'ils s'abstenaient de toute déclaration publique. Ailleurs, cependant, les responsables du parti, prévoyant un débat interne après l'élection présidentielle, semblent préférer se débarrasser des militants les plus gênants. Pour cette raison, les animateurs d'Union dans les luttes ont préféré ne pas rendre publique une pétition protestant contre le non-renouvellement de leur carte, et qui a réuni deux cent cinquante signatures, afin de ne pas désigner les signataires à l'attention des responsables.

La direction doit s'accommoder du peu d'entrain dont font preuve les militants du parti dans la campagne. Il n'y a pas là l'indice d'un désaccord avec l'orientation de cette campagne. Les comptes rendus faits dans les sections de la réunion du comité central du 5 mars ont, au contraire, rassuré certains militants jusque-là réservés sur la justesse de la ligne suivie. Face aux positions du candidat socialiste, le P.C.F apparaît aux yeux de certains de ses partisans qui en doutaient, comme le meilleur garant de l'unité. Autre chose est d'offrir une perspective de victoire. En l'absence d'une telle perspective, les responsables du parti constatent que le degré d'activité des militants est faible. M. Paul Fromonteil, membre du comité central, est allé jusqu'à admettre, lors d'une réunion dans le 5e arrondissement de Paris, le qualificatif de « pessimiste » pour caractériser la façon dont la direction apprécie les résultats de la campagne. Le soin mis par M. Fiterman, devant le comité central, à souligner les difficultés que doit surmonter le parti — « campagne anticommuniste », tentation de céder à l'« illusion du changement », c'est-à-dire de se tourner vers le candidat qui semble le plus apte à représenter la gauche au second tour — montre que la direction n'envisage pas que M. Marchais obtienne un score qui justifie des cris de victoire. Elle prépare, au contraire, l'expression d'une satisfaction modérée lorsque le scrutin aura fait apparaître que le parti est parvenu à « maintenir ses positions » face à l'acharnement sans précédent de ses adversaires pour le réduire.

Les militants actifs se mobilisent pour préparer les meetings de M. Marchais, mais seuls les plus convaincus, qui sont souvent les plus jeunes, consacrent du temps à coller des affiches ou à distribuer des tracts. Si l'on compare cette campagne à d'autres qu'a pu mener le P.C.F., on est frappé par sa discrétion. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a expliqué que, faute d'argent d'abord, puis par principe, le parti n'éditerait pas d'affiches en couleurs et ne louerait pas de panneaux publicitaires. Ce choix convient, quelles qu'en soient les raisons, à l'esprit d'une campagne dans laquelle le P.C.F. semble vouloir assumer, et même revendiquer, son maintien à l'écart du jeu politique dans lequel il lui faudra bien rentrer, à l'approche des élections municipales et législatives.

PATRICK JARREAU.

En Ille-et-Vilaine

Nouvelle pétition de cégétistes contre la position de leur centrale dans la campagne présidentielle

De notre correspondant

Rennes. — L'appel de Marseille, lancé le 12 février 1981 par des cégétistes pour favoriser la victoire d'un candidat de gauche — quel qu'il soit — au deuxième tour des élections présidentielles, a été signé par cent vingt et un militants cégétistes d'Ille-et-Vilaine qui, outre leur appartenance syndicale, militent à la Ligue communiste révolutionnaire, au P.S. ou au P.C.

Les signataires reprochent aux dirigeants de la C.G.T d'aligner leur position sur celle du P.C. et de prendre davantage pour cible le candidat du P.S. que le président de la République. En Ille-et-Vilaine, ils dénoncent l'attitude de l'union départementale C.G.T., qui a transformé son bulletin *le Courrier de l'U.D.*, consacré à l'élection présidentielle, en un fac-similé de *l'Humanité*, reprenant, sous prétexte de faire connaître les communiqués de fédérations de la C.G.T., des articles du quotidien communiste sans même en mentionner l'origine.

« Jusqu'à preuve du contraire, l'Humanité n'est pas l'organe officiel de la C.G.T », écrivent ces militants. Ils rappellent que, début mars, à Fougères, lors d'une manifestation organisée par l'union locale, un responsable syndical avait dû interrompre la lecture d'un texte préparé par l'union départementale qui était un appel à voter pour M. Marchais. Depuis cet incident, cinq militants de l'union locale C.G.T. de Fougères, dont le secrétaire, ont abandonné leurs responsabilités pour protester contre cette utilisation politique de l'appareil syndical. — C. T.

● *A Caen*, des militants de la C.G.T., qui contestent l'orientation prise par la direction confédérale, apportant un soutien implicite au candidat communiste, ont tenu une conférence de presse *le 21 mars. Les responsables* de quatre sections de Caen — communaux d'Hérouville-Saint-Clair, STISI (branche électronique du ministère de l'industrie), C.H.U. (hôpitaux) et F.P.A. (formation professionnelle des adultes) — ont *déclaré que leur pétition « unitaire »*, reprenant celle qui avait été lancée à Marseille le 12 février dernier, avait reçu plus de cent vingt signatures.

● *M. Buhl*, membre de la commission exécutive de *la* C.G.T., proteste, dans une déclaration remise à la presse dimanche 22 mars, contre la manière dont les militants de la C.G.T. engagés dans le mouvement l'Union dans les luttes ont été pris à partie lors du meeting organisé par la C.G.T. à la Mutualité le 17 mars.

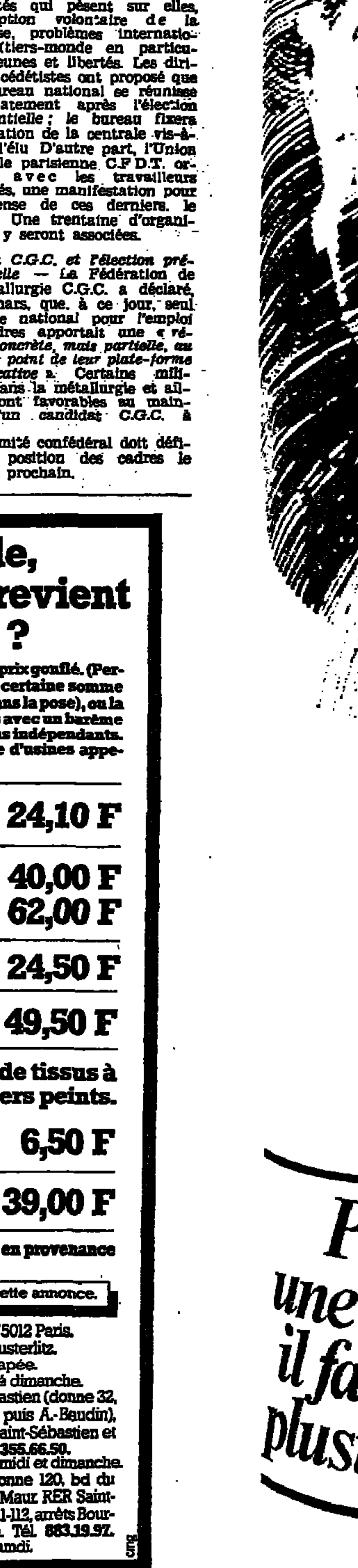
M. Buhl, ancien membre du bureau confédéral, et l'un des signataires de la pétition l'Union dans les luttes, estime que les militants cégétistes de l'union ont fait l'objet d'une *« mise en accusation publique qui constitue une violation grave de leur liberté d'expression et de leur dignité »*.

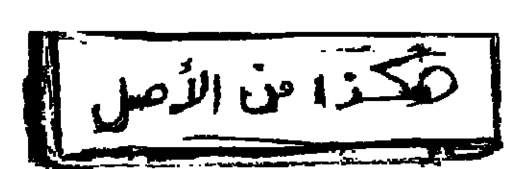
Après avoir dénoncé l'utilisation de la *« méthode de l'amalgame »* à l'encontre de ces militants, il ajoute : *« Vouloir donner la leçon sous prétexte d'un partage entre majoritaires et minoritaires paraît bien prétentieux dès lors que les travailleurs sont seuls juges. C'est en tout cas oublier la règle commune : la démocratie et la tolérance. »*

● *Les thèmes sur lesquels la C.F.D.T. interviendra dans la campagne électorale* ont été précisés par le bureau national de la C.F.D.T., les 18 et 19 mars : emploi et durée du travail, bas salaires, emploi des femmes et inégalités qui pèsent sur elles, interruption volontaire de la grossesse, problèmes internationaux (tiers-monde en particulier), jeunes et libertés. Les dirigeants cédétistes ont proposé que leur bureau national se réunisse immédiatement après l'élection présidentielle ; le bureau fixera l'orientation de la centrale vis-à-vis de l'élu. D'autre part, l'Union régionale parisienne C.F.D.T. organise, avec les travailleurs immigrés, une manifestation pour la défense de ces derniers, le 4 avril. Une trentaine d'organisations y seront associées.

● *La C.G.C. et l'élection présidentielle* — La Fédération de la métallurgie C.G.C. a déclaré, le 14 mars, que, à ce jour, seul le pacte national pour l'emploi des cadres apportait une *« réponse concrète, mais partielle, au premier point de leur plate-forme revendicative »*. Certains militants, dans la métallurgie et ailleurs, sont favorables au maintien d'un candidat C.G.C. à l'Elysée.

Le comité confédéral doit définir la position des cadres le 27 mars prochain.





« Le P.S. est le seul parti voulant réduire plus vite que les autres ces inégalités sociales dont Giscard a beaucoup plus parlé que ses troupes. La force du P.S. vient de ce qu'il veut faire quelque chose quoiqu'il arrive, sans verser dans les méthodes autoritaires ou totalitaires. La droite, comme partout, estime qu'on ne peut pas faire grand-chose. »

Olivier Todd.

« Le P.S. plus ou moins allié au P.C., plus ou moins harcelé par lui, ne se contentera pas de réformes modérées et progressives, il bouleversera les institutions et le mode de fonctionnement de notre économie, il distribuera par les dépenses sociales qu'il a juré d'accomplir dès la première année, un surplus de pouvoir d'achat qui relancera l'inflation et qui risque d'entraîner la France vers la voie Italienne. »

Raymond Aron.

« La démocratie (comme la gauche l'a assez souvent et justement objecté à De Gaulle), ce n'est pas seulement le bulletin de vote, c'est aussi la clarté et la loyauté dans l'énoncé des intentions. Or, dans l'état de division de la gauche depuis la rupture de Septembre sur le contenu exact du programme commun, le permis de gouverner qu'elle demande est un passeport pour l'inconnu. »

Jean-François Revel.

Pour se faire une opinion juste, il faut confronter plusieurs opinions.

Les nuances, les oppositions, les tempéraments différents de nos trois éditorialistes politiques les conduisent parfois à des opinions divergentes, comme dans ce numéro de l'Express du 6 mars 1978. Au-delà des convictions de chacun, la qualité de leur réflexion répond à l'exigence de nos lecteurs : avoir les moyens de se forger leur propre opinion, en toute connaissance de cause.

L'EXPRESS

POLITIQUE

Décidant de ne pas appeler à voter pour M. Giscard d'Estaing

Les administrateurs du GRECE affirment qu'ils ne veulent « rouler pour personne »

Le conseil d'administration du GRECE (Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne), centre idéologique de la nouvelle droite, parait décidé à prendre ses distances vis-à-vis des formations politiques de la majorité. Il leur reproche d'avoir « récupéré » plusieurs des thèmes de ses *travaux — notamment l'antiégalitarisme* — à des fins politiques qu'il n'approuve pas totalement. Il a décidé de ne pas appeler à voter pour M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle, contrairement à ce qu'il avait fait avant le deuxième tour, en 1974. Son secrétaire général, M. Pierre Vial, se propose, pour sa part, d'inciter les adhérents du groupement à s'écarter de toute action politique militante lors du quinzième colloque annuel de l'association qui doit avoir lieu le dimanche 17 mai à Versailles.

M. Pierre Vial a tout, apparemment, pour être un secrétaire général heureux. L'association dont il fut l'un des fondateurs et dont il est l'un des principaux animateurs, a acquis depuis un an et demi une notoriété certaine : elle revendique aujourd'hui quatre mille cinq cents adhérents, alors qu'elle n'en avait qu'un millier il y a trois ans, et sa revue bimestrielle *Eléments* — devenue ouvertement la *revue de la nouvelle droite* — bénéficie actuellement de six mille abonnés contre deux mille environ deux ans auparavant.

Pourtant, M. Vial a des soucis. Des soucis d'ordre politique : « *Nous nous sommes fait piéger par cette notoriété,* dit-il. *On se sert aujourd'hui de nos thèmes pour justifier l'injustifiable. Je ne veux pas que le GRECE devienne, de près ou de loin, le laboratoire idéologique d'une majorité politique. Nous ne devons rouler pour personne.* » Ses propos visent notamment, précise-t-il, l'« *exploitation* » *qui est faite*, d'une part dans le domaine éducatif, par le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, et le ministre des universités, Mme Alice Saunier-Seïté, de la lutte de la nouvelle droite contre l' « *idéologie égalitaire* », d'autre part, les travaux du club de *l'Horloge*, animé par de jeunes militants du R.P.R. et de l'U.D.F. (*le Monde* du 4 mars).

Aussi surprenantes qu'elles soient, venant de la part du secrétaire général d'un mouvement qui préconisait naguère l' « *entrisme* » dans les « *sphères de décision* » afin d'influer sur les choix des dirigeants politiques, ces déclarations — sauf à nier leur sincérité — traduisent les tiraillements qui assaillent, en ce moment, les dirigeants du GRECE. Ils souhaitent, dans leur grande majorité, que le groupement conserve sa « *pureté originelle* », c'est-à-dire limite strictement son champ d'action au domaine culturel, en évitant toute « *compromission* » de caractère politique. Cette orientation reflète pour le moins une évolution sensible puisque, jusqu'à présent, les fondateurs du GRECE affirmaient volontiers qu'ils ne se sentaient pas concernés par les utilisations qui pouvaient être faites de leurs thèses.

« Une vocation intemporelle »

Mais le GRECE — si telle est réellement la volonté de ses dirigeants — peut-il maîtriser la dynamique qui porte naturellement ses membres à intégrer son apport idéologique à leurs préoccupations personnelles ? Et, de toute façon, n'est-il pas trop tard ?

M. Vial, qui n'exclut pas dans ses réflexions privées qu'une « *épuration* » puisse devenir nécessaire à l'encontre de certains membres trop militants, penche pour une rupture nette avec l'action politique : « *Je vais essayer de convaincre que le GRECE a une vocation intemporelle, qu'il doit jouer le même rôle que l'Eglise primitive, c'est-à-dire faire retraite pour s'interroger sur l'avenir. Pour cela il faut nous condamner à l'impuissance politique, creuser des fossés tels, entre les politiques et nous, qu'on ne puisse plus les combler.* »

En sa qualité professionnelle de maître - assistant d'histoire à l'université de Saint - Etienne, M. Vial se déclare choqué, en particulier, par l'utilisation que certains giscardiens font des thèmes de son association pour justifier l'« *élitisme* » et la « *sélection* » dans notre société contemporaine que le GRECE dénonce parce qu'elle lui apparaît purement « *marchande* » et peu propice à la « *renaissance culturelle* » dont il s'est fait le champion. « *Je me refuse à cautionner une politique qui donne en réalité, dans les universités, une prime à l'argent* », dit-il. Partisan d'un centre d'études qui œuvre « *en silence* », le secrétaire général du GRECE n'est pas certain, toutefois, d'être suivi jusqu'au bout de son raisonnement par la majorité des membres de l'association : « *Pour ma part, si le GRECE, en perdant sa notoriété, pouvait éviter l'exploitation politique sans retomber dans les aberrations de l'extrême droite, j'en serais ravi. Mais je crains que mes amis ne soient trop pris par le goût de l'action.* »

En exprimant cette crainte, le secrétaire général du GRECE donne lui-même raison à ceux des adversaires de la nouvelle droite qui mettent en garde, depuis que la controverse est devenue publique, contre l'usage politique auquel peuvent donner lieu les travaux métapolitiques de ce courant de pensée pour peu que certains politiciens s'en emparent. Ses doutes confirment aussi que le mal est déjà fait.

ALAIN ROLLAT.

M. BARRE INSTALLE LA COMMISSION DE CONTROLE

Le décret de convocation des électeurs pour les deux tours de l'élection présidentielle, le 26 avril et le 10 mai, a été publié, dimanche 22 mars, par le *Journal officiel*. Le texte précise les heures d'ouverture (8 heures) et de fermeture (18 heures) des bureaux de vote et indique que les préfets pourront les avancer ou les retarder dans certaines communes.

Le *Journal officiel* publie également le décret de constitution de la commission de contrôle de la campagne électorale qui sera installée officiellement mardi 24 mars par le premier ministre. La commission est composée de trois membres de droit : MM. Marc Barbet, vice-président du Conseil d'Etat, Robert Schmelck, premier président de la Cour de cassation, Bernard Beck, premier président de la Cour des comptes, et deux autres désignés par les précédents, M. Pierre Denizot, conseiller d'Etat, et Mme Yvette Chassagne, conseiller maître à la Cour des comptes. La commission sera chargée de surveiller le déroulement de la campagne électorale.

D'autre part, le Conseil constitutionnel a désigné, jeudi 19 mars, ses délégués chargés de suivre sur place les opérations relatives à l'élection. Il s'agit de MM. Michel Morisot, Alain Bacquet, Mme Colette Même, MM. Philippe Dondoux et Jean Massot, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, MM. Bernard Fau, Bertrand Labrusse, Pierre Lafaye, François Reymond de Gentile et Guy Thuillier, conseillers référendaires à la Cour des comptes, des premiers présidents ou président de chambre en faisant fonction des cours d'appel de métropole et des DOM-TOM, des présidents des tribunaux supérieurs d'appel de Papeete, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mamoutzou, ainsi que des magistrats chargés du contrôle sur place des opérations de vote.

A propos des procurations de vote des Français de l'étranger

M. Guy Penne (P.S.) : la neutralité des agents consulaires

A la suite de la publication dans le Monde *du 11 mars d'un commentaire sur la question orale avec débat déposée par M. Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) de Lot-et-Garonne, à propos des procurations de vote des Français de l'étranger, nous avons reçu de M. Guy Penne, délégué national pour les Français de l'étranger, du parti socialiste, la lettre suivante :*

La mise au point à laquelle vous procédez en réponse aux déclarations du sénateur Caillavet est parfaitement justifiée sous un angle purement juridique.

L'expérience nous a malheureusement montré que le problème doit être examiné d'un point de vue plus large.

Je ne reviendrai pas ici sur les *cas « dûment constatés »* de fraude électorale qui se sont produits en 1977-1978, avec la participation active du ministère des affaires étrangères. Mais il est d'autres cas où la tricherie, pour être moins évidente, n'en est pas moins réelle.

Ainsi, à Madagascar, lors des élections européennes de 1979, sur soixante votes par procuration au centre de vote de Tananarive, trente-sept procurations étaient entre les mains de membres du personnel du consulat. On ne peut alors s'empêcher de penser que l'agent consulaire chargé des tournées dans les villes éloignées du centre de vote avait fourni aux électeurs le nom des mandataires.

Je ne mets pas en doute l'intégrité des consuls, mais ne faudrait-il pas rappeler aux agents chargés de ces tournées qu'ils doivent observer la plus stricte neutralité et qu'ils ne doivent donc pas suggérer au mandant le nom d'un mandataire ?

Autre exemple qui concerne directement la prochaine échéance électorale.

Le renouvellement des listes électorales qui s'est déroulé jusqu'au 31 décembre dernier a donné lieu à l'étranger à des opérations de démarchage pour le moins comparables à celles qui ont abouti à l'annulation des listes électorales dans un certain nombre de municipalités en France.

Ainsi le bulletin de l'Union des Français à l'étranger de Côte-d'Ivoire a publié un modèle de procuration pour inscription sur les listes électorales, qui est assorti du commentaire suivant : « Certain que, dans votre grande majorité, vous serez d'accord avec moi sur le sens à donner à nos moi sur le sens à donner à nos rales... »

Cette pratique de l'inscription par procuration accompagnée de démarchage est contraire aux dispositions de l'article L 11 du code électoral qui subordonne l'inscription à la présentation d'une *demande de l'intéressé*. Elle est en outre d'autant plus choquante que l'information en vue de l'inscription des électeurs a été pour le moins sélective. Si les ministres et les sénateurs des Français hors de France ont multiplié les appels au civisme dans les cocktails d'ambassade et les réunions de l'U.F.E. (dont « l'apolitisme » a été particulièrement remarqué en 1978), par contre l'information des ouvriers français travaillant sur des chantiers au Nigéria a été purement et simplement confiée aux directions de leurs sociétés.

Vous ne vous étonnerez pas d'apprendre que ces ouvriers n'ont reçu, dans la plupart des cas, aucune information.

Les événements de 1978 nous incitent à ne pas attendre les *fraudes « dûment constatées »* pour rappeler que les dispositions légales régissant le vote des Français à l'étranger ne sont pas satisfaisantes et laissent la porte ouverte à de multiples abus.

Dans ces conditions, il est nécessaire que le ministre des affaires étrangères donne des instructions extrêmement rigoureuses à ses consuls avant l'élection présidentielle. A notre connaissance, il ne l'a pas encore fait. »

La campagne en bref

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a déclaré dimanche 22 mars, à propos des membres de son parti, qui, à l'initiative de Mme Nebout, ont pris position en faveur de M. Chirac : « *Lors de son congrès d'Aix-en-Provence, le parti radical s'est prononcé à l'unanimité pour le soutien à la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing (...). Cet engagement exclut bien évidemment toute autre position et rend dérisoires les entreprises de démarchage au sein du parti, notamment en faveur du maire de Paris, à l'instigation de personnes n'exerçant pas de responsabilités. Force est d'ailleurs de constater l'insignifiance des résultats de ces menées qui se sont, le plus souvent, bornées à baptiser « radicaux » des individus n'ayant rien à voir avec le parti radical-socialiste. Sans porter de jugement de valeur sur la candidature de M. Jacques Chirac, il importe de rappeler qu'en période électorale les instances dirigeante du parti sont habilitées à prendre des décisions disciplinaires exécutoire sur-le-champ. Les radicaux ayant souscrit à titre individuel à de telles initiatives sont, dès ce jour, suspendus des fonctions dont ils pourraient être titulaires au sein du parti. Ils ne sauraient se réclamer de notre formation.* »

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S. a déclaré, dimanche 22 mars, à Lille, à propos de M. Jacques Chirac : « *Il fait comme s'il était un nouveau-né politique. Vous n'avez pas de passé, vous n'avez pas été le premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing pendant deux ans, vous n'avez pas été celui qui a mis Valéry Giscard d'Estaing sur son trône républicain en liquidant le candidat gaulliste de l'époque. Et vous êtes en train de nous faire le coup de la virginité.* »

● *M. Jean-Paul Mourot*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, a demandé, à Strasbourg, le 20 mars, que M. Chirac « *fasse savoir, avant le premier tour, pour qui, personnellement, il votera au second* ».

● *M. Georges Fillioud*, directeur de *la Lettre de la presse*, a protesté, samedi 21 mars, dans le bulletin quotidien du P.S., contre le fait que le « Grand débat » de TF 1, dont M. Barre fut l'invité le 17 mars, ait été retransmis dès le lendemain par FR 3 en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion, alors que l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, dont M. Mitterrand avait été, la veille, l'invité, ne doit être retransmise localement qu'en ce début de semaine (*le Monde* du 20 mars). M. Fillioud a souligné que les électeurs de ces départements avaient donc entendu le premier ministre avant même d'avoir pu écouter celui-ci.

● *M. Yves Montand* a déclaré, samedi 21 mars, à Antenne 2 : « *Ce n'est pas très bien de la part des hommes qui se prétendent de gauche et qui le sont de ne pas avoir donné la possibilité aux petits, à Mme Bouchardeau, M. Lalonde, Mme Laguiller, M. Krivine, de pouvoir s'exprimer* ». « *Nous sommes dans un pays démocratique, et la moindre des choses était de leur donner la parole, y compris à Coluche.* »

● *Le B'Nai B'Rith*, traduction de l'expression « Fils de l'Alliance », la plus ancienne association juive actuelle (créée à New-York en 1843) dont l'objet est de défendre les droits de l'homme et de lutter contre les discriminations raciales, organise le 24 mars à 21 heures, 16, avenue de Wagram à Paris, une conférence-débat avec les porte-parole du parti socialiste, notamment, M. Bertrand Delanoë, vice-président du groupe socialiste au Conseil de Paris. M. Stéphane Zambrowski, a succédé le 15 mars dernier, à M. Jean Pierre-Bloch *à la tête de l'Union française des* associations B'Nai B'Rith.

Un « mort » à réveiller

(Suite de la première page.)

Le cabinet est divisé et les sondages catastrophiques pour les conservateurs qui voient, avec appréhension, s'approcher les élections locales de mai, tandis que le nouveau parti social-démocrate, lancé par M. Jenkins et Mme Williams, après leur *rupture* avec le Labour, a le vent en poupe.

Quant à la médication financière de M. Reagan, dont le meilleur économiste de France s'est fait un plaisir, l'autre jour, de contester la valeur, son succès est loin d'être acquis : ouvrons l'avant-dernier numéro de *U.S. News*, publication conservatrice s'il en est : « *L'anxiété se répand à propos du cours de l'économie américaine* », voilà ce qu'on peut lire en tête de son traditionnel bulletin de conjoncture. En France, même le constraste entre les propos du début de septennat et ceux d'aujourd'hui est saisissant. Et qui donc parlait, en 1976, de *ramener l'inflation annuelle* à 6 % ? Un socialiste ? Ou bien l'actuel premier ministre ?

La vérité c'est que le monde entier est en crise et qu'aucun des systèmes qui se disputent le pouvoir n'a réussi, jusqu'à présent, à l'en tirer, parce qu'aucun ne s'est adapté aux fabuleuses transformations qui, dans tous les domaines, ont marqué ce siècle. En conclure que l'un de ces systèmes, nommément le socialisme, est mort est sans doute aller aussi vite en besogne que ceux qui proclamaient, à la fin d'un autre siècle, la mort de Dieu.

Le mot socialisme, au demeurant, est susceptible de bien des acceptions. Il y a d'abord le « *socialisme scientifique* » qui, dans une vingtaine de pays, est devenu, selon la formule consacrée, « *réellement existant* ». Il repose sur un dogme, que M. Léonide Brejnev vient de répéter dans son discours de clôture du vingt-sixième congrès : « *Le socialisme va constamment de l'avant. Nous ne le croyons pas seulement, nous en sommes sûrs : notre objectif suprême sera atteint : la société communiste sera construite.* [Quand ? c'est une autre paire de manches !] *Nous en sommes convaincus parce que nous croyons en la vérité sacrée de nos idéaux.* »

Sacrée : le maréchal-président-secrétaire général ne saurait mieux reconnaître le caractère proprement religieux de son adhésion au système qui, après l'avoir porté au faîte des honneurs, éprouve tant de peine à lui désigner un successeur. Disons que sa foi charbonnière doit lui être bien utile pour ne pas voir ce qui ne va pas dans son royaume et dans les principautés soumises à son protectorat : c'est-à-dire, à part l'armée, l'opéra, le ballet et l'athlétisme, à peu près tout. Devenu sexagénaire, le régime qui se voulait la jeunesse du monde ne compte plus ses rhumatismes.

La version social-démocrate, elle aussi, est en difficulté. Presque partout elle est déchirée entre des courants contraires. En Grande-Bretagne, la rupture est consommée. En Allemagne fédérale, où le miracle économique tant vanté n'est plus qu'un souvenir, le neutralisme d'une quarantaine de parlementaires et l'opposition déclarée du ministre-président de Hambourg au nucléaire contribuent à rendre singulièrement inconfortable, six mois après sa victoire haut la main aux élections fédérales, la position de M. Helmut Schmidt : sa popularité est en chute libre dans les sondages, et il n'agace pas moins M. Ronald Reagan *qu'il n'irritait M. Jimmy Carter*.

Au Portugal, M. Mario Suares vient d'être exclu du parti qu'il avait ressuscité. En Espagne, il a fallu la tentative de coup d'Etat pour qu'on oublie les dissensions entre les deux composantes, marxiste et non marxiste, du parti socialiste. En Italie, il existe depuis longtemps deux partis, l'un socialiste et l'autre social-démocrate. En France, enfin, il va de soi que la bonne entente retrouvée de MM. Mitterrand, Rocard et Chevènement ne survivra pas nécessairement très longtemps à l'élection présidentielle.

Une vocation en partie accomplie

De telles contradictions sont naturelles. Elles sont le moteur même de la vie, et les systèmes totalitaires, en prétendant les occulter, ne font qu'accumuler les matériaux pour les explosions de l'avenir. La social-démocratie a accompli une partie de sa vocation historique : alliée ou rivale des communistes, au pouvoir ou dans l'opposition, elle a joué un rôle fondamental ou déterminant, selon les cas, dans la transformation de la condition des salariés. Mieux, elle a rendu impensable un monde développé sans sécurité sociale, sans congés payés, sans assurance-chômage, sans retraites, sans allocations familiales, sans école publique, sans une certaine redistribution du revenu par l'impôt.

Arrivée là, elle s'interroge sur l'étape suivante, sans voir assez, dans bien des cas, malgré la commission Brandt, dont les socialistes Olof Palme et Edgard Pisani entre autres sont des membres actifs, que cette étape est vouée, quelle qu'elle soit, à l'échec, si elle ne procède pas de cette évidence que la relance de l'économie occidentale passe par le renflouement du tiers-monde. La querelle des nationalisations, qui a d'ailleurs perdu de son acuité, celle du nucléaire et même celle du neutralisme paraissent bien secondaires en regard de cet énorme enjeu.

Il n'y a pas, à bien y réfléchir, trente-six conceptions des rapports de l'homme et de la société. Il y en a deux : ou bien on se résigne à l'idée que l'homme est un loup pour l'homme, et, dans ce cas, sauf à tendre la joue gauche, on se fait soi-même loup. Ou bien on essaye d'humaniser l'humanité. C'est à quoi, dans la tradition des religions du Livre, s'est employé le socialisme. l'erreur fondamentale de ceux qui se réclament de Marx ayant été de croire qu'on ne viendrait à bout de la loi de la jungle qu'en utilisant ses propres recettes. Ce sont elles, en fin de compte, qui ont contaminé le « *socialisme réel* » et ont fait du rêve d'émancipation dont il était porteur le symbole même, aux yeux de tant d'hommes, de l'oppression.

Est-ce une raison pour jeter le manche après la cognée ? Le socialisme n'a échoué que dans la mesure où il s'est trompé sur lui-même, où il s'est pris pour une science, où il a cru que, les rapports de production étant la clé du devenir humain, il suffirait de les modifier pour que le paradis s'installe sur cette terre. Il a réussi, en revanche, dans la mesure où il a répondu à l'aspiration profonde qui lui a donné naissance. Ce que François de Sainte-Marie définit dans un essai stimulant (1) comme « *un socialisme global où l'homme se sente un compagnon* (socius) *pour l'homme. Ce qu'il s'agit de bâtir*, écrit-il, *c'est une société qui aide l'homme* ». « *Ce qu'il s'agit de bâtir*, écrit-il, *c'est une société qui aide l'homme à vivre cette aventure difficile de la vie, une société qui lui permette d'être moins seul et qui soit en fin de compte plus compréhensive que chacun de ses membres.* »

Le rêve socialiste se pervertirait à ne plus s'appliquer qu'à la défense de privilégiés qui ne mesurent pas leur chance, et de structures bureaucratiques qui étouffent, au bout du compte, toute initiative. Il est né de la *générosité*, du *refus de l'injustice*, de la prise en compte des faibles, de tous ceux dont on avait oublié de prévoir la place au banquet de la vie. Y a-t-il plus grande injustice aujourd'hui que celle qui condamne à la sous-alimentation huit cent millions d'humains, dont quarante mille meurent chaque jour littéralement de faim ? Faire comprendre à des égoïsmes à courte vue que la relance de l'économie mondiale passe par la capacité des riches à aider les pauvres à s'arracher au sous-développement, ne devrait-ce pas être l'ambition première de ceux qui aujourd'hui se réclament du socialisme ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) François de Sainte-Marie : *Changer le socialisme*, Ed. Anthropos.

LA RENAISSANCE DE L'ARTILLERIE FRANÇAISE

Une pièce essentielle en cas de guerre « nucléo-classique »

L'artillerie sol-sol classique de l'armée de terre française vit une révolution avec l'apparition, durant cette décennie, de nouveaux matériels aux performances exceptionnelles qui contraignent cette arme de tradition ancienne à réexaminer les conditions de son emploi sur un éventuel théâtre des opérations et à rénover son organisation interne et la formation de ses cadres.

Le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, et le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean-Yves Delaunay, ont voulu attester cette « renaissance technique » en se faisant présenter, vendredi 20 mars, au camp de Mailly (Aube), les matériels en cause et, plus particulièrement, le système Atila d'informatique centralisé qui devient le « cerveau » de l'artillerie moderne.

par JACQUES ISNARD

Avec la création, à partir de 1974, des régiments Pluton d'artillerie nucléaire au nombre de cinq unités réparties dans les trois corps d'armée, le total des pièces d'artillerie sol-sol classique a progressivement décru en France.

Pour pouvoir investir dans l'artillerie nucléaire, selon les vœux de l'autorité politique, l'armée de terre a dû — pour des raisons financières, — réduire jusqu'à ces dernières années les capacités de son artillerie sol-sol classique, devenue exsangue sur le plan des effectifs, tirant à courte portée (environ 14 kilomètres) et relativement statique sur le terrain, car l'idée était d'employer cette arme comme au pas de tir, le feu dirigé dans un couloir, droit devant la batterie.

Avec un corps de bataille organisé autour de l'utilisation éventuelle de l'arme nucléaire tactique, le gouvernement avait demandé aux états-majors d'accepter, au retour de la guerre d'Algérie, de faire des impasses sur l'artillerie classique.

A la soviétique

Depuis, et plus particulièrement avec les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing et du général Guy Méry, ancien chef d'état-major des armées, devant l'Institut des hautes études de défense nationale en 1976, la doctrine a sensiblement évolué. On parle maintenant de combat « nucléo-classique ». Si elle veut livrer la première bataille d'une certaine durée avant d'engager l'arme nucléaire tactique et en exploiter les « retombées » sur le terrain, la France doit disposer d'une artillerie sol-sol classique d'une grande puissance de feu pour tenter, pendant un délai de plusieurs heures, de neutraliser le dispositif adverse et de détruire, en acquérant une supériorité locale des feux, les forces ennemies au contact ou dans la profondeur.

Les armées dans le monde, qui s'inspirent du modèle soviétique, ne sont pas organisées autrement. L'artillerie d'une armée soviétique — composée à partir d'une division blindée de deux cent soixante-dix chars et de quatre divisions d'infanterie motorisée — prévoit d'installer 60 % de sa puissance de feu sol-sol et sol-air dans les 8 à 10 premiers kilomètres de sa zone d'engagement, en jouant de l'accumulation des tubes (une centaine de pièces sur un front d'un kilomètre) à l'avant et de leur emploi massif. Plus en retrait sont déployés, à côté des P.C. et des transmissions, les lance-roquettes multiples (dérivés des « orgues de Staline ») qui inondent le champ de bataille pour détruire complètement les objectifs.

Pour équilibrer ce type de menaces, l'armée de terre française commence à se doter de matériels à portée accrue qui tirent avec une grande rapidité, par l'automatisation des opérations techniques et des transmissions et avec une meilleure précision, grâce au traitement électronique des calculs.

A terme, c'est-à-dire à la fin de la décennie qui s'ouvre, l'artillerie sol-sol classique réunira quinze régiments divisionnaires (un régiment par division blindée ou d'infanterie), six régiments au niveau des corps d'armée (deux régiments pour chacun des trois corps d'armée) et neuf régiments dits de réserve générale qui peuvent renforcer chacun des corps d'armée.

Selon les circonstances, cette artillerie intervient, en appui direct, contre les dispositifs antichars, les mortiers et les batteries adverses, ou contre les objectifs situés hors d'atteinte des armes à tir direct (comme les forces du premier échelon ennemi), ou encore contre la profondeur du dispositif adverse — en liaison avec l'aviation — qu'il s'agit de paralyser, en appui indirect, par des actions de feu liées à l'engagement des forces de mouvement. C'est au régiment divisionnaire que revient principalement la mission de l'appui direct, et aux régiments d'artillerie du corps d'armée la tâche de mener des actions dans la profondeur — notamment le tir en contre-batteries, — soit en prêtant des moyens au régiment divisionnaire soit en fournissant des feux de renfort à la demande.

Un « monstre »

D'ici à 1990, les régiments d'artillerie des divisions blindées et des corps d'armée recevront l'automoteur à grande cadence de tir 155 AUF-1 que, de son côté, l'Arabie Saoudite a aussi commandé pour son corps de bataille.

Ce « monstre » blindé de 47 tonnes, dont la mise au point a posé bien des problèmes aux ingénieurs, porte ses obus à plus de 25 kilomètres de distance, et, bientôt, à 30 kilomètres, grâce à de récentes améliorations encore en expérimentation. L'équipage est de quatre hommes. Son prix, environ 9 millions de francs l'exemplaire, inquiète cependant les états-majors.

Les artilleurs qui l'ont mis à l'épreuve estiment, aujourd'hui, qu'un régiment, comprenant vingt-quatre pièces 155 AUF-1, est en mesure de délivrer cent quarante-quatre obus (soit le poids total de 6,5 tonnes) en quarante-cinq secondes. L'automaticité de ce canon est telle que l'ensemble des cent quarante-quatre coups est intégralement sur sa trajectoire, alors même que le premier obus n'a pas encore atteint l'adversaire au sol, ce qui contribue à la surprise de l'attaque. Pour obtenir le même effet dans un délai de temps identique, il faut grouper trois régiments équipés des matériels de la génération actuelle (1). Cette puissance de feu instantanée devrait permettre d'arrêter la progression de chars moins de trois minutes après la découverte des coordonnées de l'objectif.

Pour leur part, les régiments d'artillerie des divisions d'infanterie seront dotés du nouveau 155 tracté, choisi pour sa mobilité sur routes et pour son moindre coût financier (de l'ordre de 3 millions de francs sans le véhicule tracteur). Il est prévu que les livraisons puissent commencer à partir de 1984 pour s'achever en 1989 et remplacer, progressivement, les canons 155 BF-50, qui arment les divisions d'infanterie et les régiments de réserve générale.

Atila

Dans le but de faciliter des tirs efficaces d'emblée (sans réglage préalable) sur des objectifs mobiles, fugitifs ou protégés à partir de renseignements précis, les régiments d'artillerie des divisions blindées et des corps d'armée disposeront, à terme, des moyens d'améliorer leurs connaissances de la topographie, de la météorologie et de la balistique.

Complétant les équipes d'observation qui utiliseront des télémètres-laser pour localiser les objectifs à 5 mètres près, des radars (RATAC) de surveillance et d'identification des cibles par tous les temps permettront de détecter des véhicules en mouvement à 20 kilomètres de distance. Un navigateur terrestre à bord d'un blindé AMX-10 fournira aux observateurs avancés et à l'officier de tir les coordonnées de leurs positions à 20 mètres près. Enfin, deux matériels spécifiques : le Sirocco et le Miradop, relèveront, le premier, les observations aérologiques (vent, température et pression) dans la couche atmosphérique où circule l'obus, et, le second, les mesures de vitesse initiale du projectile à la sortie du tube.

Tous ces matériels indispensables à la précision opérationnelle des tirs seront livrés entre 1981 et 1987 pour le télémètre-laser et entre 1983 et 1988 pour le navigateur terrestre. En revanche, les équipements Sirocco et Miradop sont en cours de livraison aux unités.

Mais c'est probablement le système d'automatisation des tirs et des liaisons de l'artillerie (Atila) qui devrait apporter le traitement informatique le plus sûr et le plus rapide à tous les problèmes de liaison, de décision et de calculs des tirs dans les régiments. Véritable « cerveau » de l'artillerie française, le système informatique centralisé Atila, fondé sur l'ordinateur Iris-35 déjà utilisé dans les régiments nucléaires Pluton, devrait être définitivement en place en 1986.

Atila, qui remplace l'opération humaine dans toutes les tâches techniques, calcule les trajectoires — en choisissant la charge, en adaptant la configuration du tir à l'objectif et en extrapolant pour des cibles mobiles — et transmet, depuis l'observateur jusqu'au P.C., les demandes de tir, les renseignements sur les positions en jeu et les ordres de feu jusqu'à la pièce impliquée. Dégagé des contraintes techniques par l'ordinateur, l'artilleur devrait pouvoir davantage se consacrer à son rôle tactique. On estime qu'Atila réduit de moitié le délai de réaction — trois minutes entre le recueil des données et le tir, au lieu de six — par rapport au procédé manuel. Son seul défaut est qu'il exige des renseignements très exacts pour que puissent être, ensuite, déclenchés des tirs d'efficacité et d'emblée dans les meilleures conditions de précision.

Ambitieux

Cette révolution technique laisse, néanmoins, en marge certains autres aspects de l'artillerie française qui ne connaissent pas la même « renaissance » ou, plus simplement, qui n'évoluent pas au même rythme technologique.

Le système pèche encore par l'insuffisance des moyens d'observation actuels du champ de bataille, c'est-à-dire la recherche et l'acquisition d'objectifs mobiles grâce à un missile espion qui transmet directement, par télévision, les renseignements et que l'armée française envisage d'acheter à l'étranger. Il pèche, aussi, par la faiblesse du train logistique de ravitaillement — en carburants, en munitions et en pièces de rechange — des régiments d'artillerie qui sont de gros consommateurs, et dont l'autonomie est inférieure à trois jours de combat.

Mais, en réalité, c'est de la persévérance des états-majors à mettre en place cette nouvelle artillerie française — malgré les difficultés financières — que viendra le succès, ou l'échec, de cette « renaissance » de l'arme. Ce programme de rénovation coûte cher, comme en témoignent le prix d'un canon 155 AUF-1 ou celui d'un 155 tracté. A titre d'exemple, le seul équipement informatique d'un régiment est évalué à 23 millions de francs. Compte tenu de toutes ses autres priorités et devant le total des additions auxquelles il doit faire face, l'état-major sera peut-être incité, un jour, à réduire les commandes ou à les étaler dans le temps, ce qui condamnerait la cohérence de l'opération en cours.

Un tel risque n'est pas à écarter, tant cette rénovation de l'artillerie française est particulièrement ambitieuse puisqu'elle se double, pour les unités sol-air, d'une révolution comparable avec l'apparition du missile antiaérien Roland.

L'amertume, dans les régiments, serait d'autant plus grande que le commandement a entrepris de persuader les cadres de l'artillerie, et les aspirants artilleurs dans les écoles militaires, qu'ils ont cessé de constituer une arme d'appui pour appartenir, désormais, à une arme de combat qui, en combinant la puissance de feu, le mouvement et la foudre nucléaire de ses batteries de Pluton, peut faire la décision dans la bataille.

(1) Engagé sur un front de 20 kilomètres et une profondeur de 5 kilomètres, un régiment d'artillerie divisionnaire (avec des 155 AUF-1) atteint des objectifs répartis sur une dizaine d'hectares. Un régiment, dans son organisation actuelle (avec des 155 AM F-3), peut tirer 120 coups en deux minutes et neutraliser 3 hectares.

LE GÉNÉRAL DELAUNAY : LES TROUPES DE MARINE N'ONT PAS LE MONOPOLE DE L'INTERVENTION OUTRE-MER

En remettant au 1er régiment d'artillerie de marine le système Atila, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean-Yves Delaunay, a tenu à rassurer les troupes de marine (ex-armée coloniale), dont de nombreux cadres s'étonnaient récemment (*le Monde* du 28 février) de certaines affectations outre-mer d'officiers et de sous-officiers appartenant aux unités dites « métropolitaines ».

« Les troupes de marine sont chères à mon cœur, a expliqué le général Delaunay. *Elles ont une spécialité d'intervention outre-mer, mais elles n'ont pas le monopole intégral de cette mission. Les troupes de marine ont, à l'intérieur des forces de combat en Europe, des responsabilités considérables.* A contrario, *il est juste que les « métropolitains » aient leur part dans l'intervention outre-mer. On assiste à une osmose relative, qui est saine entre* « métro », *« marsouins », « bigors » et légionnaires* (1). *Il n'y a qu'une armée de terre française, en bonne santé, joyeuse, opérationnelle et disciplinée. »*

(1) Les « marsouins » forment l'infanterie de marine et les « bigors » sont l'artillerie de marine (N.D.L.R.).

La promotion des armes françaises à l'étranger

Quand l'État devient son propre agent de publicité...

La France est entrée dans la bataille des revues spécialisées dans les matériels militaires que se livrent de grands groupes internationaux d'éditeurs soutenus par les industriels. Elle est entrée dans cette compétition, à sa manière qui tend à mélanger intérêts privés et exportations de l'Etat, pour appuyer, à son tour, une presse qui lui soit plus favorable face à la concurrence étrangère.

A l'origine de cette rivalité commerciale, une constatation de la Délégation générale à l'armement (D.G.A.), une administration qui relève du ministère de la défense : les industriels français de l'armement, ne disposant pas réellement de revues internationales interarmées, devaient confier jusqu'à présent la promotion de leurs matériels à des revues étrangères, notamment anglo-saxonnes ou ouest-allemandes.

« Avec tous les aléas que cela entraînait », *est-il noté dans un rapport de la D.G.A. Ce document interne, qui porte des appréciations sur chacune des principales publications en cause, a été rédigé par le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) à destination de* « ceux qui ont à choisir des supports pour la promotion à l'exportation des matériels d'armement français, par articles rédactionnels et encarts publicitaires ».

M. Yvon Bourges étant encore ministre de la défense, l'idée a prévalu de la création d'un bulletin hebdomadaire de liaison à côté de la publication d'une revue luxueuse « pour les émirs », *selon l'expression d'un officier supérieur de la D.G.A. Depuis, l'idée a fait son chemin, avec quelques adaptations. La fin de 1980 a été marquée en France par l'apparition de plusieurs projets, comme celui de deux mensuels,* African Defence Journal *(en anglais) et* Fuerzas armadas *(en espagnol) ou celui d'une revue bimestrielle,* Heracles, *qui se déclare* « indépendante » *et est diffusée à dix mille exemplaires en trois langues.*

Avec ces créations, est-il noté dans le rapport de la D.G.A., « l'industrie française d'armement devrait venir à la hauteur de ses partenaires — mais aussi concurrents — dont l'arsenal « presse spécialisée » se renforce régulièrement. Encore faudrait-il que l'industrie française fasse l'effort nécessaire pour soutenir « sa » presse comme le font, dans la mesure de leurs moyens, les services spécialisés du ministère de la défense ».

Autocensure

Du bimestriel, Heracles, *la D.G.A. explique encore :* « Cette revue devrait remplir le créneau laissé libre dans la presse spécialisée française et équilibrer l'influence des revues internationales d'origine étrangère dans lesquelles les matériels français ne sont pas toujours présentés objectivement. »

Comme il l'a déjà fait avec la télévision, où il produit, lui-même, et fait diffuser par FR 3 un magazine, dit d'information, d'une demi-heure tous les quinze jours, le ministère de la défense en vient maintenant à encourager et à patronner, indirectement, l'existence d'une presse écrite de l'armement.

Pour se faire connaître des publicitaires, Heracles *a rédigé une petite brochure qui les informe que* « les différents articles sont soumis à un comité de rédaction qui arrête également le sommaire et auquel participe un représentant de l'antenne D.G.A. du SIRPA », *le service de presse de la délégation générale à l'armement. De surcroît,* « la diffusion de la revue a été soigneusement étudiée en liaison avec les attachés des forces armées françaises en poste à l'étranger et avec les industriels ».

Précédemment chef du service de presse de la D.G.A., le colonel Girodet, promu général de brigade dans le cadre de réserve, est devenu conseiller militaire à la direction de la revue, « pour éviter, *dit-il,* que des articles nuisent aux intérêts français ou aux règles de la sécurité ». *Se présentant comme* « un correcteur technique », *le général Girodet reconnaît l'existence d'* « une autocensure destinée à l'exportation ». « Il n'y a pas de censure, *explique-t-il,* il y a seulement des journalistes qui acceptent qu'on relise leurs articles. »

Quant aux attachés militaires de France à l'étranger qui sont des fonctionnaires, c'est à tort, selon le ministère de la défense, que leur sollicitation a été mentionnée dans le dépliant publicitaire établi par les responsables de cette revue privée. Le général Girodet admet simplement qu'ils reçoivent « un service gratuit », *le routage étant assuré par la valise diplomatique propre à leur ambassade.*

J. I.

Le Monde

société

APRÈS LA MORT DE SIX ENFANTS

Bremmelbach, village meurtri

De notre envoyé spécial

Bremmelbach (Bas-Rhin). — Ce village, dans son grand malheur, avait une chance : la foi religieuse, poussée jusqu'à la discipline, de ses cent soixante habitants. Longue rue de maisons blanches à colombages, agrippée aux dernières boursouflures des Vosges du Nord, Bremmelbach est un réduit catholique en terre calviniste. Les prêtres de Wissembourg, la ville frontière, y exercent une autorité encore naturelle, de baptêmes en communions, sur cette population d'anciens agriculteurs voués aujourd'hui à l'exil quotidien vers l'Allemagne, toute proche.

Sans ce trait de caractère, la fureur aurait peut-être embrasé le village. On s'en serait pris, *sans doute, au bûcheron*, M. Schoepfer, qui avait oublié, sous un tas de bois, l'obus qu'il voulait donner à un ami. Impossible d'éviter les querelles, de calmer la haine : les familles des six enfants, âgés de quatre à onze ans, tués jeudi en fin d'après-midi par l'explosion de l'engin, celles des quatre enfants blessés, habitent toutes dans un rayon de 50 mètres autour du cratère de terre grasse près duquel on a retrouvé les petits cadavres.

M. Alphonse Knaebel, le maire délégué de Bremmelbach, surtout, avait de bonnes raisons de *vouloir se venger. Il avait vu*, de sa fenêtre, l'enfant du bûcheron saisir l'obus. Il avait vu ses deux enfants et ses deux neveux s'avancer, d'autres gosses faire cercle. Il avait crié. Ils avaient tourné la tête dans sa direction, sans *comprendre*. Trop tard. Le maire hurlait *encore quand il avait retrouvé* les corps des gosses déchiquetés, dans le jardin de l'ancien presbytère qu'habite le bûcheron.

Pauvre bûcheron

Non, sans la foi, le village ne se serait sans doute jamais relevé d'un tel drame. Les habitants accusaient M. Schoepfer. Le maire refusait que le fils du bûcheron soit enterré dans la même fosse que ses deux enfants, sa nièce et la petite Schneider. Les prêtres avaient plaidé l'apaisement. Il fallait pardonner, répétaient-ils. L'évêque de Strasbourg, Mgr Elchinger, avait embrassé le maire et le bûcheron. Puis le préfet de région, M. Jacques Chartron, le ministre des transports, M. Daniel Hoeffel, avaient distribué les paroles de réconfort et de pardon. La présence des autorités laissait croire qu'on pouvait critiquer la politique de déminage de cette région de ligne Maginot, maudire le sort, cette terre à guerre où les obus repoussent, chaque printemps, comme les fleurs ailleurs. Vouer au diable cette forêt frontalière. l'Allemagne, ici envahissante au point d'avoir donné sa langue aux gens de Bremmelbach. On pouvait s'en prendre à n'importe quoi, mais pas au bûcheron.

« Ces paroissiens sont merveilleux », répétait le chanoine Duremann, samedi après-midi, durant les obsèques. Le maire pleurait doucement, en hochant la tête, *devant les cercueils de ses* deux enfants et de sa nièce. A ses côtés se tenait le bûcheron, bouleversé, mais présent, près du cercueil de son fils. Le député R.P.R., M. Grussenmeyer, des personnalités laïques ou religieuses multipliaient les invites à l'oubli pour empêcher la colère de remonter et les regards en coin, soupçonneux et hostiles, de fusiller les yeux éperdus de celui que tout accablait.

Pour sauver le village, on levait un coin du voile du secret le mieux gardé de la région. Pour expliquer la faute du bûcheron, des voisins, des curés, des gendarmes admettaient que *« tout le monde ici »* possédait quelques souvenirs de la guerre. Des douilles d'obus transformées en vases à fleurs, il s'en trouvait même sur les autels des églises. Des générations de gosses jouaient avec de la poudre noire à canon ou des balles de mitrailleuse. Les trafics d'armes légères enrichissaient ceux qui avaient vu l'armée allemande abandonner ses stocks en 1945. Chaque année, la nuit du 31 décembre, les rafales de pistolets-mitrailleurs — même parfois des mitrailleuses lourdes — troublaient la nuit pour quelques heures. Un policier des renseignements généraux expliquait aussi qu'un fermier avait vendu à des *mercenaires belges un char allemand en pièces détachées*. C'était ainsi, Bremmelbach et quelques villages des confins de l'Alsace faisaient survivre la guerre. Le bûcheron, comme tant d'autres.

Et cela allait continuer longtemps. La forêt dégorgerait bien *encore quelques cylindres* oxydés. C'était forcé, ici, dans ces collines qui ont toujours vu, les premières, passer l'ennemi. Alors que des pompiers du village enfouissaient en terre les petits cercueils blancs, dans le cimetière en pente, s'élevaient au loin les échos des rafales des tirs d'entraînement d'une armée d'aujourd'hui.

PHILIPPE BOGGIO.

● *Deux plaisanciers portés disparus près des Sables-d'Olonne.* — Deux plaisanciers sont portés disparus à la suite du naufrage, le 22 mars, de leur voilier *Brise-de-Mer*, près des Sables-d'Olonne (Vendée). Des promeneurs ont découvert, dimanche après-midi, l'épave du voilier — long de 9,30 m, — qui était toujours équipé de son canot de sauvetage.

● *Douze personnes ont péri*, à Santiago du Chili, le samedi 21 mars, dans un incendie qui a ravagé *une tour de trente-six étages*. L'origine du sinistre, selon les autorités, serait accidentelle.

● *Un accident de chemin de fer*, près de Nis, en Serbie, a provoqué, dimanche 22 mars, la mort de vingt personnes. Deux wagons, du rapide Nis-Belgrade, ont été projetés dans la Morava à la suite de l'effondrement d'un mur de soutènement, sapé par les eaux. D'autre part, de fortes innondations ont entraîné plusieurs accidents : une famille de quatre personnes est morte, près de Belgrade. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*.

JUSTICE

« Sécurité et liberté » au château de Goutelas-en-Forez

Le beau défi

De notre envoyé spécial

Lyon. — Non sans raison le plus souvent, on daube sur les colloques, *les symposiums, les séminaires et les* tables rondes qui, au bout du compte, n'ont été qu'échange de rhubarbe et de séné. Il est à cette règle quelques heureuses exceptions : quant à la vigueur du ton, quant à la réalité des informations qui sont fournies.

Sur ce dernier point, le nouveau colloque du barreau de Lyon, organisé les 21 et 22 mars au château de Goutelas-en-Forez (Loire), sur la loi « sécurité et liberté », fit montre de richesse et de précision.

Dépêché par le ministre de la justice, M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces, *apporta trois éclairages propres à* mieux lire la loi Peyrefitte.

1) Sur interrogation de M[e] Henri Leclerc, avocat au barreau de Paris, M. Béteille indiqua très nettement que la décision du président du tribunal, pour ce qui concerne la détention des étrangers en voie d'expulsion, passé le délai de quarante-huit heures qui est à la discrétion du procureur de la République, pouvait être précédée de l'intervention d'un avocat faisant valoir, avant toute décision du juge, la cause de l'étranger.

2) Sur interrogation du même avocat, M. Béteille tomba d'accord que la nouvelle loi conduirait à deux sortes d'audiences correctionnelles : les unes traditionnelles et « légères » (c'est-à-dire rapides et sommaires), les autres plus soigneuses et qui s'apparenteraient aux sessions d'assises en raison de la gravité des affaires examinées.

3) Après l'exposé de M. Louis Joinet, substitut au tribunal de Paris, naguère évincé de son poste de directeur de la commission nationale de l'informatique et des libertés, le directeur des affaires criminelles a fourni une double réponse touchant aux contrôles d'identité :

a) Les opérations de police administrative, c'est-à-dire préventives et étrangères à l'élucidation d'une infraction, ne pouvaient donner lieu à aucun relevé d'identité, prise d'empreintes digitales ou de photographies ;

b) Par voie de conséquence, il doit être fait droit aux demandes de destruction visant les renseignements personnels rassemblés avant l'entrée en vigueur de la loi et désormais en contrariété avec les nouvelles prescriptions légales. En clair, la détention par la police d'éléments de nature personnelle collectés par exemple lors de manifestations sur les voies ou les promenades publiques, en dehors de toute infraction, est illégale.

Curieusement, cette *loi, contre le* principe de laquelle le *barreau* de Lyon n'a, à l'évidence, pas désarmé, est aussi l'occasion pour lui de rechercher une nouvelle ardeur dans l'exercice de la défense.

Ainsi doit-on comprendre les références multiples qui furent faites au pacte international de 1966 sur les droits civils et politiques, introduit dans le droit français par un décret du 29 janvier 1981, qui contient nombre de dispositions plus libérales que les lois nationales. Au-delà, les *participants au colloque de Goutelas*-en-Forez ont donné l'heureuse impression qu'ils s'enrichissaient de questions et qu'ils entendaient les *poser dans l'exercice de leur métier.* D'autant plus qu'elles ne vont pas dans la direction politique indiquée par « sécurité et liberté ».

« Le sentiment collectif »

Chargé de défendre *« une loi d'équilibre qui revient aux grands principes »*, M. Béteille a justifié son *élaboration par la nécessité de* répondre au *« sentiment collectif du peuple »* qu'il a distingué de *« l'opinion publique, cette gueuse ». « Le sentiment collectif*, a-t-il dit, *s'exprime par ses représentants et non pas par les neuf membres du Conseil constitutionnel non plus que par les diplomates dans les chancelleries. »*

M. Béteille a ajouté que, *ultérieurement* sans doute, le *« sentiment collectif »* appellerait à l'indulgence et que, là encore, le gouvernement veillerait à maintenir l'équilibre entre le surcroît de rigueur réclamé aujourd'hui et le surplus d'indulgence qui peut être souhaité demain.

De ce propos, le bâtonnier de Lyon, M[e] Paul Bouchet, *devait tirer* la conclusion que cette loi était *« d'opportunisme »* et, contre elle, citer un mot de Waldeck-Rousseau (1) : *« En démocratie, l'essentiel est d'avoir raison, la majorité n'est qu'une question de date »*, ajoutant dans le même souffle : *« C'est le beau défi qui est le nôtre. »*

« Laissons le passé et ses mésaventures, laissons le présent et ses interprétations contradictoires », devait dire encore le bâtonnier ; puis, après un temps : *« René Clair vient de mourir : à d'autres les regrets, à nous la liberté. »*

A cet instant, alors que la salle prolongeait ses applaudissements, M. Béteille esquissa *l'amorce d'une* réplique, hésita et s'abstint.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Waldeck-Rousseau (1846-1904), qui était avocat, fut président du conseil de 1899 à 1902. Il fit, non sans peine, voter la loi sur les congrégations religieuses et les associations. C'est la fameuse « loi de 1901 ».

● *Jean-Jacques Maurice*, frère du condamné à mort Philippe Maurice, qui avait été arrêté, jeudi 19 mars, a été inculpé, samedi 21 mars, de complicité de tentative d'évasion et de complicité de tentative d'assassinat, par M. Freddy Faucié, *premier juge* d'instruction au tribunal de Créteil (Val-de-Marne). Jean-Jacques Maurice est soupçonné d'avoir fait parvenir, par l'intermédiaire d'une avocate, M[e] Brigitte Hemmerlin, le revolver dont Philippe Maurice s'était servi, le 24 février, pour tenter de s'évader de la prison de Fresnes (*le Monde* du 21 mars), blessant grièvement un surveillant-chef.

● *Six heures « S.O.S. libertés »* doivent avoir lieu mercredi 25 mars, de 18 à 24 heures, à l'AGECA, 177, rue de Charonne à Paris-11[e], sur l'initiative du comité de soutien à M. Jacques Bidalou, magistrat *révoqué par le* Conseil supérieur de la magistrature. Plusieurs organisations syndicales et partis politiques appellent à cette manifestation qui proposera quatre forums : la loi « sécurité et liberté » et la Cour de sûreté de l'État ; l'informatisation des cartes d'identité ; la psychiatrisation et les interdictions professionnelles ; la peine de mort et l'autodéfense.

DEUX PEINES DE RÉCLUSION CRIMINELLE A PERPÉTUITÉ AUX ASSISES DE LA NIÈVRE

Au terme de six jours de débats, la cour d'assises de la Nièvre a condamné Jean-Luc Della Guistina, vingt-huit ans, meurtrier du gendarme Jean-Louis Leblond, et son complice, Frédéric Landrieu, vingt-huit ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Le troisième accusé, Claude Laputet, trente-neuf ans, poursuivi pour sa participation à plusieurs des agressions à main armée reprochées aux deux autres hommes, a été condamné à dix années de réclusion. (*Le Monde* du 19 mars.)

Dans son réquisitoire, l'avocat général, *M. Didier Joly*, avait exprimé sa volonté de se tenir *« sur une voie médiane entre l'indulgence de jadis et la rigueur, parfois aveugle, de ces quatre derniers mois »*, en ne réclamant pas la peine de mort contre le meurtrier, à qui il avait reconnu le bénéfice des circonstances atténuantes. (*Le Monde* daté 22-23 mars.)

● *Suicide à la maison d'arrêt de Blois.* — Un détenu âgé de vingt-cinq ans, M. Gilles Laumaillé, s'est suicidé dans la nuit du 20 au 21 mars à la maison d'arrêt de Blois (Loir-et-Cher). M. Laumaillé, qui n'avait pas encore été jugé, était accusé d'avoir tué, le 27 avril 1980, un médecin, le docteur Philippe Michaud, à Saint-Aignan. — *(Corresp.)*

L'accident ferroviaire de Beaune

UNE INFORMATION POUR HOMICIDE INVOLONTAIRE EST OUVERTE PAR LE PARQUET DE DIJON

Une information pour homicide involontaire a été ouverte, le samedi 21 mars, par le parquet de Dijon, après la collision ferroviaire entre une motrice et un convoi de citernes, qui a provoqué la mort de deux conducteurs de motrice, vendredi, à Beaune, en Côte-d'Or.

« Les deux seuls témoins, souligne-t-on à la S.N.C.F., *sont décédés, et la boîte noire, qui aurait pu fournir des renseignements, a été entièrement détruite. »* Rien, actuellement, ajoute-t-on, ne permet de privilégier l'une ou l'autre des deux hypothèses retenues : la défaillance humaine et l'incident technique.

Dans un communiqué, la Fédération des cheminots C.G.T. se demande si la S.N.C.F. dispose des *« moyens financiers lui permettant de faire face à toutes ses obligations de service public »*. Le communiqué fait état, à ce propos, de la *« suppression des effectifs, de la dégradation des conditions de travail et de ce qui en découle, par exemple, sur l'entretien des matériels ainsi que sur la fatigue physique et l'usure nerveuse des personnels »*.

POLICE

Le Syndicat des policiers en civil adhère à la Fédération autonome

De notre correspondant

Rennes. — Quarante-cinq des soixante et onze votants de la commission exécutive du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) ont accordé, dimanche 22 mars, leur confiance pour un nouveau mandat au secrétaire général sortant, M. José Deltorn, lors du sixième congrès de cette organisation, qui s'est réuni à Rennes, en présence de cent soixante-treize délégués. Placé sous le triple thème de l'indépendance, de l'ouverture et de l'unité, ce congrès aura, avant tout, marqué la concrétisation de la volonté d'adhésion à la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) énoncée au lendemain de l'attentat de la rue Copernic (*le Monde* du 18 octobre 1980), qui a été votée à la quasi-unanimité

Demandant que la France accepte d'appliquer la résolution du Conseil de l'Europe qui doterait la police nationale d'un véritable code de déontologie, M. Deltorn a dénoncé la mauvaise gestion de la police et attribué la responsabilité du malaise actuel *« à ceux qui choisissent de privilégier certaines missions de maintien de l'ordre au détriment de la sécurité générale »*. Au-delà des revendications strictement catégorielles, voire corporatistes, qui n'ont pas été absentes de ce sixième congrès, les policiers en civil se sont inquiétés des risques pesant sur le maintien de leur double dépendance (ministère de l'intérieur et autorité judiciaire). A ce propos, M. Deltorn a fait état d'un texte émanant de la direction de la réglementation au ministère de l'intérieur, et à l'origine duquel ne serait pas étranger le syndicat des commissaires.

Aux termes de ce document, il apparaît urgent d'amender le code de procédure pénale, en instaurant la notion de « directeur d'enquêtes judiciaires », afin d'éviter que les officiers de police judiciaire (O.P.J.) ne soient amenés à échapper à la hiérarchie administrative, pour ne plus relever que de la seule autorité des procureurs de la République, de leurs substituts ou des juges d'instruction. Evoquant les modifications réglementaires déjà intervenues dans la gendarmerie — le procureur de la République ne commande pas directement les O.P.J. ni même les chefs de brigade, mais doit obligatoirement passer par le capitaine commandant la compagnie, — le texte lu à la tribune se termine par cette phrase : *« Il y va incontestablement de l'efficacité de la police nationale, que ni le citoyen ni le gouvernement n'ont intérêt à laisser* [l'activité des O.P.J.] *entre les mains du pouvoir judiciaire, qui serait alors éminemment puissant. »*

Cette mise à l'abri de la police vis-à-vis des influences politiques néfastes, ou encore de confusions hiérarchiques insupportables, a été rejetée en bloc par le S.N.A.P.C., qui voit précisément dans sa double dépendance la garantie de l'indépendance de la police, et ce à une période où la *quasi-totalité des inspecteurs* de police (quatorze mille fonctionnaires environ) vont pouvoir devenir, par voie d'examens, officiers de police judiciaire. Autre sujet évoqué lors de ce congrès, les attaques dont sont victimes les policiers, qu'il s'agisse de leur activité syndicale ou plus simplement de leur activité policière quotidienne. Et M[e] Lepetit, avocat du S.N.A.P.C., a été longuement applaudi lorsqu'il a déclaré : *« Il faudra bien que, chaque fois qu'une plainte aura été déposée contre des policiers et qu'elle aura fait l'objet d'un classement sans suite ou d'un non-lieu, les parquets prennent eux-mêmes l'initiative de saisir le tribunal en dénonciation calomnieuse. »*

CHRISTIAN TUAL.

ÉDUCATION

LES ASSISES DE LA FORMATION DES INSTITUTEURS

Le cénacle d'Évry

Pour faire le point sur la nouvelle formation des instituteurs et des institutrices, un an et demi après sa mise en place, le Syndicat national des professeurs d'écoles normales (S.N.P.E.N. - FEN) avait organisé, les 21 et 22 mars au Foyer international d'accueil de Paris (FIAP) à Evry (Essonne), des « assises de la formation ». Les participants, une centaine, étaient des professeurs d'écoles normales surtout mais aussi des enseignants universitaires, des chercheurs, des représentants de mouvements pédagogiques ou d'associations telles que celle des professeurs de mathématiques et l'union des physiciens.

Tout le week-end, dans cette *agora déserte de la ville nouvelle* d'Evry, sous les nuages en cavale, le vent a réussi à prendre possession des corridors. Mais, *derrière les alvéoles de béton* qui découragent la communication, les professeurs d'écoles normales n'ont guère laissé la vie battre aux portes de leur cénacle.

Ils ne manquaient pourtant pas de choses à dire qui ne les concernent pas seuls. Depuis 1979, les jeunes élèves-instituteurs des écoles normales essuient les plâtres d'une formation rénovée qui ne va pas sans boiter : dispersion, émiettement, bachotage, conception quantitative qui laisse peu de place à une réflexion d'ensemble sur l'école, obsession de l'évaluation incessante *« qui empoisonne tout »*, selon le mot d'un participant.

L'intervention, depuis quelques mois, des universitaires trébuche elle aussi. Le choix des universités appelées par les recteurs à coopérer à la formation des instituteurs a *révélé* parfois un souci plus politique que scientifique. A Aix-en-Provence, par exemple, c'est l'université d'Aix-Marseille III qui l'a emporté, une université à dominante juridique, mais dont le président est un proche du conseiller pour l'éducation à l'Elysée. A Paris, les universités de Paris-VII ou Paris-VIII semblaient mieux placées que Paris-IV, pourtant retenue, *bien qu'elle ne dispose* pratiquement pas d'enseignement scientifique. De même, Lyon-III préférée à Lyon-II

Certains professeurs marquent peu d'empressement à s'intéresser à ces étudiants, dont le niveau est inégal, selon la série de baccalauréat qu'ils ont suivie et ils s'efforcent de trouver des collègues « sous-traitants » pour *les remplacer...* Les premiers résultats aux unités de formation semestrielle sont alarmants jusqu'à 50 % d'échecs à Amiens, *en certaines matières.*

Le changement de statut des professeurs d'écoles normales qui s'annonce les placerait en position de détachement *(le Monde* du 27 février). Ils voient là une menace d'insécurité et la perte d'une indépendance garante à leurs yeux de leur efficacité scientifique. Mme Hélène Romian, chef de travaux à l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.), a demandé à Evry que les *« professeurs - chercheurs - formateurs collectifs »* ne soient pas définis comme appartenant à un *« bureau d'études du ministère »*, mais que leurs recherches soient coordonnées par un organisme scientifique indépendant, revendication *« valable, quel que soit le régime politique »*, a-t-elle précisé

Pourquoi, saisis par ces angoisses et armés de leurs convictions, les professeurs d'écoles normales ont-ils tant de mal à entraîner une masse d'enseignants et, au-delà, de citoyens dans leur combat. Contre l'échec scolaire, en particulier, dont ils flétrissent la « banalisation » perceptible selon eux dans la résurgence du thème de l' « inégalité *naturelle* » et dans les *estimations* du VIIIe Plan, qui *prévoit* la sortie de 60 % d'élèves *du système scolaire* sans qualification ? Un film projeté au cours des assises montrait l'école normale de Bonneuil (Val-de-Marne). On n'y voyait, au dire même d'un participant, que des *« gens enfermés »*. C'est peut-être une partie de la réponse.

CHARLES VIAL.

L'affaire de violences sexuelles dans un lycée de Seine-Maritime

La révolte des élèves et des professeurs contre le silence du proviseur

De notre envoyé spécial

Neufchâtel-en-Bray — Pour avoir tenté de dissimuler à ses supérieurs hiérarchiques les agissements violents qui se sont produits dans son établissement, un proviseur de lycée d'enseignement professionnel (LEP) risque d'être sanctionné. En refusant de répondre aux questions des professeurs et des élèves, en maintenant le silence sur l'attitude qu'elle comptait adopter à l'égard de deux élèves, auteurs de violences sexuelles, Mlle Libal, le proviseur, a provoqué l'émoi, puis la colère au LEP de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) (« le Monde » du 19 mars). C'est une pétition des professeurs et une grève des élèves qui ont fait connaître l'agression et alerté les différentes autorités compétentes. Le recteur de Rouen a annoncé le vendredi 20 mars qu'il avait signifié cette « faute grave » au proviseur et instruisait sur cette affaire un dossier qui sera transmis au ministre de l'éducation.

« Nous l'avons su le jeudi 12 mars, c'est-à-dire le lendemain », explique une jeune élève de première année de brevet d'enseignement professionnel (BEP). *« Elle nous a raconté ce qui s'était passé le mercredi après-midi à l'internat, comment deux garçons, ou même peut-être trois, l'avaient agressée et avaient essayé de la violer »* Pour ces jeunes filles de seize ans, l'affaire était grave. Elles se sont senties immédiatement solidaires de leur camarade de classe, pupille de l'Assistance publique *« Cette histoire m'a révoltée*, raconte Nadine, élève d'une section de C.A.P *Penser que l'on pourrait se faire attaquer de cette façon-là dans les toilettes du lycée par des garçons qui so... dans le même établissement que nous, que nous rencontrons tous les jours, c'était trop fort »* Alors, les lycéennes et quelques lycéens tentent d'intervenir auprès de l'administration pour exiger l'exclusion immédiate des deux responsables. Mlle Libal ne tient pas compte de leur demande et refuse de convoquer le conseil de discipline *« Nous avons alerté les profs »*, dit Nicole, une future sténo-dactylo. Ceux-ci ont fait en vain plusieurs démarches auprès du proviseur

« Pour empêcher que le silence ne tombe sur cette affaire, nous avons signé à quarante-trois, soit l'ensemble des enseignants présents, un texte demandant au chef d'établissement une information officielle », expliquent les professeurs. De nouveau, ils se heurtent au refus de Mlle Libal qui leur déclare que *« cette affaire ne les regarde pas, puisque les faits ont eu lieu à l'internat »*. Elle précise qu'elle seule décidera du renvol ou non des élèves. Pourtant, dans ce LEP de cinq cents élèves, où filles et garçons sont à peu près en nombre égal, tout le monde se sent vite concerné. Les élèves parlent de la *« violence »*, interrogent leurs professeurs, sollicitent leur point de vue et demandent des précisions.

Lundi 16 mars, c'est d'abord une classe de première année de LEP qui se met en grève, rapidement suivie par les autres sections. *« Les garçons, enfin ; certains ont été un peu plus longs à se joindre à l'action »*, reconnaît Marylin, mais très vite l'ensemble du LEP est touché par ce mouvement de grève et des lycéens rédigent, de façon artisanale, des tracts qu'ils vont distribuer en ville. Ils vont dans les rédactions des journaux locaux et, bientôt, la gendarmerie est informée de leur grève. Enquête, arrivée du procureur de la République, les événements s'accélèrent, l'affaire devient publique. A 15 heures, les élèves décident de reprendre les cours : *« Nous avons obtenu ce que nous cherchions, tout le monde est informé. »*

Les deux jeunes agresseurs de seize et dix-sept ans, interpellés, avouent rapidement. Inculpés par le juge d'instructions de Rouen chargé des mineurs, ils ont été incarcérés à la prison de cette ville. *« Bien sûr, la détention, c'est peut-être un peu trop. Ce n'est pas forcément cela que nous cherchions »*, remarque une élève. *« Mais*, ajoute une de ses compagnes, *si ces faits s'étaient produits à l'extérieur du lycée, c'est aussi ce qui se serait passé. »*

Vendredi 20 mars, le calme est à peine revenu dans cet établissement situé en bordure des pâturages. Mlle Libal poursuit toujours les élèves qui, par-dessus la clôture de l'établissement, tentent de parler avec les journalistes. Près des grilles, le concierge menace de venir *« déchirer tous leurs maudits papiers »*. Que cherchent-ils encore à protéger ?

« L'importance des faits n'a pas été saisie par le chef d'établissement », a commenté, pour sa part, le recteur de Rouen, M. Joël Bourdin, en parlant, le vendredi 20 mars, *« de faute regrettable et du silence qui n'est jamais une bonne solution »*.

SERGE BOLLOCH.

● *Deux décrets concernant les directeurs d'écoles maternelles et d'écoles élémentaires* ont été publiés au *Journal officiel* du 20 mars. Le premier de ces textes précise les responsabilités des directeurs d'école. Au décret du 28 décembre 1976 qu'il modifie, il ajoute la précision suivante : *« Le directeur d'école est responsable de l'accueil des élèves auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'éducation aux heures prévues par le règlement de l'école. Il organise la surveillance des élèves. »* Cette modification annonce les nouvelles dispositions applicables en particulier les jours de grève des instituteurs, dont le détail sera présente dans une circulaire à paraître. Les principaux extraits de cette circulaire ont été publiés dans *le Monde* du 10 mars.

Le second décret définit les conditions d'accès à l'emploi de directeur d'école Les postulants suivront un stage de formation, s'ils n'ont pas exercé la fonction de directeur pendant deux ans dans une école. Leur inscription sur une liste d'aptitude ne sera plus définitive, mais limitée à trois ans.

SCIENCES

A bord du vaisseau Soyouz-39

L'U.R.S.S. A MIS EN ORBITE UN ÉQUIPAGE SOVIÉTO-MONGOL

Un nouvel équipage international a été mis en orbite dimanche 22 mars par l'Union soviétique à bord du vaisseau Soyouz-39. Il est composé du Soviétique Vladimir Djanibekov et du Mongol Jougderdemidiin Gourragtcha. Ce dernier, capitaine dans l'armée populaire mongole, a fait ses études en Union soviétique avant d'exercer les fonctions d'ingénieur des équipements aéronautiques dans l'armée mongole. Il est, après le Vietnamien Pham Tuan, le second représentant d'un pays d'Asie à participer aux vols habités du programme Intercosmos. Vladimir Djanibekov exécute sa seconde mission ; la première eut lieu en janvier 1978, à bord de Soyouz-27

Les deux cosmonautes doivent rejoindre la station Saliout-6, occupée depuis le 13 mars par les Soviétiques Victor Savinykh et Vladimir Kovalenok. Ils y passeront une semaine pour réaliser un programme d'expériences scientifiques Ensuite viendra le vol soviéto-roumain, qui mettra fin à la série des missions menées en coopération par l'U.R.S.S. et les pays de sa mouvance, et sans doute aussi à l'utilisation de Saliout-6. On attend pour la fin de 1981 son remplacement par une station Saliout-7, qui permettra l'an prochain un nouveau programme Intermoscos, avec participation d'un cosmonaute français, puis d'un cosmonaute indien.

MÉDECINE

A LA SEMAINE INTERNATIONALE DE STRASBOURG

Plus d'une personne sur dix est handicapée dans le monde

La Semaine internationale de la prévention et de la réadaptation des handicaps s'achève ce lundi 23 mars à Strasbourg. Cette manifestation inaugurait officiellement en France l'Année internationale des personnes handicapées (**le Monde** du 21 et daté 22-23 mars).

Des trois chapitres — prévention, traitement, réadaptation, — il est acquis que c'est le premier qui doit constituer l'élément central de tout programme de lutte contre les handicaps. Or sa mise en œuvre relève plus d'une véritable volonté politique que de l'attente d'hypothétiques retombées de recherches fondamentales.

Plusieurs spécialistes ont souligné à Strasbourg l'absence de données épidémiologiques précises concernant la fréquence et la nature des handicaps. Quoi qu'il en soit, l'Organisation mondiale de la santé estime à 450 millions .. dont 140 millions d'enfants — le nombre des personnes handicapées dans le monde, soit plus d'une personne sur dix Pour une grande majorité, ces handicaps pourraient être prévenus (séquelles de maladies infectieuses, d'état de malnutrition, d'alcoolisme chronique ou d'accidents de la circulation) On assiste, d'autre part, dans les pays industrialisés, où le taux de mortalité infantile est en diminution, à l'émergence de nouvelles techniques médicales qui permettent de maintenir en vie de nombreuses personnes.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — En règle générale, la surdité émeut moins que la cécité. Sans vouloir établir de classification, il semble bien que les troubles de l'audition soient pourtant au moins aussi handicapants que ceux de la vision. Les perturbations de la physiologie normale des fonctionnements sensoriels privent les centres du système nerveux d'une somme considérable d'informations. La fréquence de leur apparition dans la dernière partie de l'existence oblige ceux qui en sont atteints à vivre sur leurs « acquis sensoriels ». Les troubles fonctionnels que ces sujets ressentent sont le plus souvent « appareillables ». Tout est fort différent lorsque l'atteinte organique de l'appareil sensoriel — visuel ou auditif — existe dès la naissance. C'est alors tout un éventail irremplaçable de stimulations qui disparaissent.

Pas d'appareillage miracle

Si la cécité d'un enfant ne peut être ignorée ou bout de quelques semaines, voire de quelques mois, la surdité, en revanche, peut tre à l'origine de bien des erreurs.

« Il n'existe pas une surdité mais une infinie variété de types de déficiences auditives, ce qui rend impossible l'existence d'une thérapeutique ou d'un appareillage « miracle. » Pour le professeur Michel Portmann (Bordeaux), la surdité pose un ensemble de problèmes complexes. Elle demeure mal connue du corps médical et nécessite un effort de vulgarisation d'autant plus important que les sourds et les parents d'enfants sourds constituent *« une proie crédule, facile à captiver et à capturer »*. Les spécialistes estiment entre un sur mille et un sur deux mille le nombre d'enfants qui, dès la naissance, souffrent d'une surdité profonde. Les causes n'en sont pas univoques. Héréditaire (transmise par les parents) ou acquise au moment de la vie intra-utérine, par suite, par exemple, d'une maladie infectieuse, la surdité infantile peut aussi être iatrogène, conséquence de la prescription de certains antibiotiques (1).

La perte de l'audition dès la naissance a des conséquences multiples et essentielles : l'apprentissage de la parole est considérablement ralenti, voire totalement impossible ; l'enfant apprécie mal au bout de quelque temps les distances et il structure mal le temps. De plus, les conséquences relationnelles de son handicap sont telles qu'il est fréquent de voir apparaître chez lui des troubles du comportement de nature psychiatrique, *« dont*, précise le professeur Jean-Claude Lafon (Besançon), *l'origine réelle est bien organique »*. Parce que la fonction auditive tient une place centrale dans la communication, toute altération précoce de cette fonction a pour conséquence inéluctable, en l'absence de prise en charge et de rééducation, d'isoler celui qui en est atteint.

« Vers les années 1950, raconte le professeur Portmann, *j'ai été amené à rencontrer et à soigner un enfant de neuf ans sourd profond. Né dans une famille paysanne — ni meilleure ni pire qu'une autre, — personne, pas même un médecin, n'avait pensé que cet enfant était atteint de surdité. Son impossibilité à s'exprimer, son retard psychomoteur important, avaient fait que tous pensaient à une arriération mentale. Personne ne pouvant s'en occuper, on l'attachait du matin au soir au pied de son lit devant une écuelle. »*

Il n'existe sans doute plus en France de situations de ce type, mais il n'est pas exceptionnel de rencontrer, dans des services de psychiatrie infantile, des enfants étiquetés autistiques (2) et qui sont en fait atteints de surdité profonde. Trente ans après, les troubles de l'audition peuvent demeurer chez l'enfant un handicap ignoré.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il s'agit d'antibiotiques ototoxiques qui appartiennent à une famille particulière : les aminosides.

(2) L'autisme caractérise un état dans lequel le sujet semble avoir perdu tout contact avec le monde extérieur.

● *Une mission d'étude* dans le domaine des rapports entre la santé et l'environnement vient d'être confiée à quatre personnalités scientifiques par MM d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (recherche). Il s'agit du professeur Jean Bignon, chef du service de pneumologie à l'hôpital de Créteil ; de M. Philippe Lazar, directeur d'unité à l'Inserm ; du professeur François Raveau, directeur du Centre de recherche des dysfonctions de l'adaptation et du professeur Jacques Ruffié, du Collège de France. Ils devront, d'ici un an, faire le bilan des actions conduites dans ce domaine, en dressant les comparaisons avec l'étranger qui paraîtront utiles, et proposer une stratégie décennale de recherche dans le domaine des interractions entre l'environnemnt et la santé.

● *Majallat al tabib*, version arabe de la *Revue du praticien* et première revue médicale en langue arabe vient de paraître. Elle sera diffusée dans la plupart des pays arabes du Moyen et du Proche-Orient. Le mardi 17 mars à l'occasion de la parution du premier numéro, M. Jacques Barrot, ministre français de la santé et de la sécurité sociale, et le docteur Fathi Arafat, président du Croissant-Rouge palestinien ont souligné l'importance de la coopération entre la France et les pays arabes dans le domaine de la santé. La Compagnie française des pétroles a annoncé qu'elle attribuait un don de 200 000 F à cette revue.

RELIGION

Les Églises lancent un appel en faveur des travailleurs immigrés

Un document intitulé : *Français, immigrés, vivre ensemble*, vient d'être publié par le Groupe œcuménique, formé de chrétiens appartenant aux Eglises réformée et catholique.

Le document propose une réflexion pour une action plus efficace en faveur des immigrés, qui, aujourd'hui, font partie de la société française. Il souligne notamment que l'immense majorité d'entre eux demeurera en France, soit parce que retourner dans leur pays, après une longue absence, serait un nouveau déracinement, soit parce qu'ils se heurteraient alors à une crise économique plus grave qu'en France, soit enfin parce que leurs enfants appartiennent au système socioculturel français.

Le texte rappelle, d'autre part, que les immigrés ont contribué à la croissance de l'économie française et qu'ils ont acquis des droits qui demeurent, même en temps de crise, comme pour les autres travailleurs. Parmi les actions possibles, le document mentionne notamment des choix politiques nationaux : *« Reconnaître institutionnellement la place des immigrés dans la société française, et effacer toute trace discriminatoire dans la pratique administrative et la législation. »*

Le document souhaite, enfin, que le président de la République, que les Français vont élire dans moins de deux mois, soit celui *« de cette France aux visages divers, où nationaux et immigrés partagent un destin commun »*.

D'autre part, le conseil permanent de l'épiscopat français a consacré l'essentiel de sa dernière réunion au même sujet. Mgr Sabin Saint-Gaudens, président de la commission épiscopale des migrations, a présenté un rapport sur la situation depuis 1974. Plus de quatre millions de personnes, a-t-il dit, ont une existence précaire — aggravée par la crise économique, le chômage, les problèmes de logement — et il a rappelé qu'un étranger sur quatre a moins de seize ans.

Ces travailleurs défavorisés se trouvent confrontés à trois options : le retour, l'assimilation totale ou l'intégration sans perte de l'identité culturelle, a noté Mgr Saint-Gaudens, avant d'en tirer la conclusion suivante : *« Le pays d'accueil a l'obligation morale d'aider les migrants et leur famille à définir librement leur avenir. »*

En réponse à la question de savoir si les évêques avaient réagi aux récentes remarques du président de la République sur le départ des travailleurs immigrés comme solution au chômage, le Père Jacques David, porte-parole de l'épiscopat, a répondu que les évêques français se garderont de toute intervention publique — sauf évènement imprévu — jusqu'à l'élection présidentielle. — A. W.

PRESSE

● *Le mensuel « Fil d'argent »*, qui porte en sous-titre « le magazine de la retraite active », fait paraître son premier numéro cette semaine, daté mars (le n° : 8 F) Tiré à cent vingt mille exemplaires *Fil d'argent*, que dirige M. Jean-Louis Girodot, s'adresse aux plus de soixante ans et a pour ambition de jouer le rôle de conseil auprès des personnes âgées qui n'associent plus les concepts de « retraite » à celui d'« inactivité ».

RUGBY

LA FRANCE BAT L'ANGLETERRE (16-12)

Grand chelem à cœur

De notre envoyé spécial

Londres. — Dans ce grand hôtel sur Hyde-Park, Revallier planait sur un petit nuage rose. Avec sa tête toute cabossée, ses épaules de lutteur forain et ses mains de tanneur d'Anglais, le smoking des soirs de victoire lui allait à peu près comme un tutu à l'archevêque de Canterbury et, devant ces manifestations d'une gloire un peu encombrante, ses autographes tourbillonnaient autant que son nœud papillon.

Un brave type, Revallier, un faux méchant, un vrai modeste plein d'humour et fou de bonheur devant pareil trésor : le grand chelem le plus beau, celui des levées à cœur. Le rugby est admirable quand il fait ainsi en quatre matches d'un obscur Revallier de Graulhet, le légendaire Sam, grenadier de Twickenham. Pourquoi le choisir lui ? Simplement pour avoir lu un commentaire au citron vert, quelque part dans la presse anglaise : *« Revallier est un Spanghero qui serait passé à la Mafia. Le type même de joueur qu'il vaut mieux avoir dans son équipe que dans celle d'en face. »* Certes. Le compliment, même grinçant, n'est pas mince. Mieux valait dans ce match d'épousailles avec la victoire être Revallier que Bill Beaumont, ce capitaine anglais à l'extraordinaire mine de bouledogue battu.

Grand chelem à cœur, ou l'histoire d'une équipe saisie par l'ambition. Il faut ici, en préalable, et pour solde de tout compte, faire une mise au point. Jean-Pierre Rives et ses compagnons, Jacques Fourroux et ses amis, ont très peu apprécié ce qu'a écrit une grande partie de la presse après le récent France-Galles. Après le jeu dur, l'écriture dure. Soit. Mais, comme on ne peut supposer, sauf hara-kiri collectif à la plume sergent-major, que les gens qui n'ont pas apprécié France-Galles lui trouveront avec le triomphe meilleure allure, il n'y a guère de raison de se renier. France-Galles fut détestable. L'avoir dit, le dire encore, cela donne bien des libertés. Et d'abord dire celle-ci : Angleterre-France fut somptueux. Comme une grande bouffée d'air pur, dans ce match joué par vent force 8 et sur mer hostile.

C'est qu'il ne faisait pas bon à Twickenham. Une tempête à arracher le toit pâtissier de la tribune sud. L'herbe du vieux temple *ondulait comme un tapis volant.* Cette dimension inusitée explique tout. Pile et face, vent de dos, vent debout.

En ce sens, la partie commença bien avant que le public anglais, en nette baisse de forme, ne fasse à l'équipe de France un accueil regrettable. Dans les vestiaires, Bill Beaumont et Jean-Pierre Rives, les deux capitaines, jouaient le premier match, celui du tirage au sort, du choix des armes. Ce fut le vieux Bill qui gagna. Et qui choisit en vertu du vieux principe *« ce qui est fait n'est plus à faire »* de jouer d'abord contre le vent, de laisser les Français tirer les premiers. Ce fut l'erreur, le mauvais choix, que la presse anglaise ne se fit d'ailleurs pas faute de maudire le lendemain.

Lutte contre l'impérialisme anglais

Mais comment Bill Beaumont et sa joyeuse bande de *« killers »* (tueurs), comme les présentait un journal anglais, pouvaient-ils supposer qu'avec si peu de balles les Français leur marqueraient autant de points ? Bill Beaumont avait tout prévu pour cette première mi-temps : un beau scénario de ballons captifs dans la tempête. Tout, sauf une chose : cette équipe de France est faite de filous qui, lorsqu'ils ne gagnent pas les ballons, les volent. C'est ce qui fit toute la beauté de ce premier acte : le blocus forcé, le passage de la ligne anglaise par des chemins de contrebande.

Il est vrai que Rives et ses coéquipiers n'avaient pas d'autre choix : prendre le large très vite, toutes voiles dehors, et engranger un maximum de points avant l'hiver, avant la mi-temps retour.

Le coup était bien préparé. Laisser les Anglais maîtres en leur jardin, notamment ce formidable alignement en touche, où le pauvre Joinel, aux prises avec les tours de Londres, ne pouvait suffire. Puis aller les chercher chez eux.

Tandis que les Anglais, comme à la parade, gardaient le contrôle des airs et gaulaient les ballons, les avants français, eux, avaient placé la mise maximum au ras des pâquerettes. Totalement inattendue, cette supériorité française dans les combats au sol fut probablement l'une des premières raisons d'espérer pour cette équipe. Car malmener chez lui ce pack anglais, artisan l'an dernier d'un grand chelem et qui, même diminué par quelques départs, restait redoutable, ce n'était pas rien.

Le second point-clé de ce match fut la bataille de placage au ras des mêlées et des regroupements. Une bataille acharnée mais toujours correcte. Les Anglais savaient tout ce qu'ils avaient à redouter de la troisième ligne française avec Joinel, *« meilleur joueur du tournoi »*, et ce *« cher Jean-Pierre »* Rives. S'ils ignoraient encore la capacité de Lacans, ce fut pour l'apprendre très vite à leurs dépens.

D'ailleurs, qu'auraient-ils pu faire de plus, les Anglais ? Cette équipe de France-là échappe au clacissisme, aux traditions bien établies de fragilité et de brio, aux préjugés quelque peu francophobes qui font les solides complexes britanniques de supériorité. L'équipe de Rives, on l'attendait brillante, elle fut vaillante ; on la supposait intermittente, elle fut constante.

Ce fut en ce sens un match extraordinaire par la lutte de quinze joueurs français échappant à leur répertoire pour s'en aller batailler contre un insolent impérialisme anglais. Dès les premiers ballons, Smith, le demi de mêlée trop lent, et Davies, son compère de l'ouverture, trop rapide, allumèrent quelques présomptueux incendies. De grandes attaques classiques, un peu trop lentes. Ce fut l'heure des premières victimes, des fauchages au ras du sol et même des premières satellisations d'attaquants anglais par Lacans et Bertranne.

Puis, appuyée sur le vent, l'équipe française se mit à portée de canon. Une pénalité aux 40 mètres jouée à la main par Berbizier, ce fut le premier drop de Laporte. Encore un joueur qu'il vaut mieux avoir de son côté. Laporte, sur le terrain, est une sorte de sémaphore ambulant, toujours à tester la vitesse du vent avec des brins d'herbe, un buteur météorologiste. Il fallait être tordu ou Laporte pour réussir ce drop de 40 mètres. Cela fit trois points à la quatorzième minute.

Berbizier signa ensuite un méchant coup de Trafalgar, une *« biscouette »*, une canaillerie dont on reparlera encore longtemps dans les chaumières lourdaises. L'affaire se situe à la vingt-quatrième minute. Sur une charge anglaise très pressante, l'ailier Pardo récupère la balle et, en sauve-qui-peut de ses 18 mètres, donne un grand coup de pied à suivre. Avec ce vent, il fallut même le suivre très loin, jusqu'aux 22 mètres anglais, où l'arrière Rose n'eut d'autre ressource devant Pardo que de taper en touche, c'est-à-dire dans le public. Le ballon était perdu. L'action arrêtée. Pour tous. Sauf pour Berbizier, le futé, qui, rasant le public et les photographes, s'en vint arracher un ballon de secours à un petit ramasseur de balles et jouer la touche pour Rives, bien esseulé. Ce dernier transmit à Lacans. Essai surprise. On imagine l'émoi dans le stade et la tête des Anglais. En fait, cet essai de rapine sur la seule touche que les Français aient nettement gagnée dans le match était et restera très discutable. Il semble bien en effet que M. Hosie, qui en aura sifflé d'autres et de moins graves dans ce match, ait commis une faute. Pour une remise en jeu immédiate, la règle est que le ballon utilisé soit le ballon sorti et non point un autre, et qu'en plus ce ballon ait été récupéré par le joueur qui fait *cette remise* en jeu. L'affaire, car c'en était une dimanche dans les journaux anglais, trouva sa morale dans la déclaration de Beaumont lors de la conférence de presse, après le match : *« De toute façon, c'était à nous de ne pas nous laisser surprendre. »* Avec la transformation de Laporte l'avance française passait à 9-0.

Une grande équipe

Un essai filouté, un autre refusé au même Lacans quelques minutes plus tard, valaient bien en compensation un magnifique et somptueux essai en contre à la trente-sixième minute. Là encore le coup devait partir de Berbizier qui réussit à engluer son adversaire direct, Smith, sur une sortie de mêlée anglaise. Qui survint ? Rives, évidemment, homme phénomène, capable dans le maul ainsi créé d'arracher le ballon à Smith, de s'arracher lui-même à la meute et de servir Berbizier. Le demi de mêlée lourdais, par*fois brouillon, mais très talen*tueux, est un fameux tempérament. Ce coup là, il le joua à la perfection, embarquant par une série de feintes la défense anglaise, pour s'en aller en pleine course renverser le jeu et, par une passe lumineuse, donner le ballon à Laporte. Une balle par le trou de la serrure pour Bertranne, puis pour Pardo en position de centre, Cordorniou à l'aile venant ficeler les deux derniers défenseurs anglais et d'une merveilleuse passe pivotée offrir à Pardo la clé des champs.

On en revenait au classique, au *« french flair »*, à un type de jeu vif, spontané et pourtant très technique dont les Anglais dans cette rencontre n'eurent jamais la recette. Laporte ne réussit pas la transformation (13-0). Mais, heureusement pour lui et pour son équipe, sur une série de renver*sements et de regroupements,* le Graulhetais s'offrit une sucrerie juste avant la mi-temps, un nouveau drop de 40 mètres avec un petit coup d'épaule du poteau droit (16-0).

Jamais les Anglais n'avaient subi pareille humiliation à Twickenham. Pourtant, à la mi-temps, rien ne semblait acquis. Pour cela aussi cette partie fut formidable, par cette course-poursuite inéluctable, pour cette large avance dont on savait bien qu'elle serait à peine suffisante.

La seconde mi-temps fut hors de l'ordinaire. Moins brillante peut-être mais combien crispante, haletante, exténuante. Ce fut un régal que cet acharnement anglais à revenir vers la surface et cet acharnement français à leur tenir la tête sous l'eau, ces attaques massives des trois-quarts anglais et cette défense au sécateur. Ce *sont là des moments qui se racon*tent mal, mais se vivent. Les fautes françaises s'accumulaient, réelles le plus souvent. L'arbitre M. Hosie tranchant presque uniformément dans le sens de la marche, avantage aux Anglais, sifflait sans arrêt comme un de ces merles qui par milliers ont envahi les toits de Londres pour fêter le printemps. Pénalité, pénalité, pénalité. L'arrière Rose en eut sept à tenter. Il en réussit quatre, en plaça une sur le poteau et deux à côté de la cible : 16-3, 16-6, 16-9, 16-12.

Loin de sombrer en mêlée fermée, les avants français, nez dans le vent, allaient lancer une grande *série d'opérations anti-joug,* des charges phénoménales de Revallier, de Paparemborde, de Dospital aux escapades de Joinel et de Rives, des placages assassins de Lacans dans une mauvaise querelle faisant dire qu'il était plus pyromane que pompier, meilleur attaquant que défenseur, à une magnifique attaque de ligne qui conduisit Blanco, l'habitué, à 2 mètres de la ligne anglaise. Si les Anglais ont mérité le respect pour n'avoir jamais renoncé, les Français méritaient eux le match pour n'avoir point cédé. On pourra toujours dire que les blancs, notamment leurs deux centres ont bien mal utilisé de bien beaux ballons. C'est possible. Mais qui sait, étaient-ils vraiment mauvais, ou la défense française vraiment bonne. C'est là l'hypothèse la plus probable. Après le match, Dintrans, le talonneur, dira : *« Oui nous avons eu peur à la fin, mais pas des Anglais, on les tenait, de l'arbitre, la vache ! »*

Pour être tout à fait franc, on n'est pas fondamentalement en désaccord avec le talonneur français sur ce point. M. Hosie trouva le match tellement à son goût qu'il fit durer la deuxième mi-temps et le supplice quarante-sept minutes. Mais un grand chelem se mérite, comme se mérite le compliment par B.B.C. interposée que fit Slattery le capitaine irlandais à l'équipe de France : *« Réaliser le grand chelem n'a jamais été à la portée d'une petite équipe. L'équipe de France est donc une grande équipe. »* Cela pour couper court tout de suite à tout débat, superflu et fumeux sur l'éventuelle moindre qualité de ce Tournoi des Cinq Nations 1981. Il fallait tout de même le gagner.

PIERRE GEORGES.

OMNISPORTS

M. Claude Collard est réélu président du C.N.O.S.F.

M. Claude Collard, président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) depuis son installation en 1971, a été réélu le 21 mars pour un troisième mandat de quatre ans *à l'occasion de l'assemblée générale,* qui a eu lieu à l'Hôtel Intercontinental à Paris.

Auparavant, les délégués des vingt-trois fédérations olympiques, des trente-trois fédérations nationales et des douze fédérations « affinitaires », ainsi que les deux membres français du Comité olympique international, avaient procédé à l'élection des vingt-quatre membres du conseil d'administration. Sur les trente-deux candidats, les quinze membres sortants qui se représentaient ont été réélus, y compris Mme Brigitte Dumont, dont la candidature avait provoqué une crise à la fédération d'escrime (« le Monde » daté 22-23 mars).

Comment les dirigeants sportifs nationaux « se reproduisent-ils » ? La réponse à cette question de « socio-biologie » sportive était donnée, samedi 21 mars, dans les salons de l'Hôtel Intercontinental lors de l'assemblée générale du Comité national olympique et sportif français.

Le C.N.O.S.F., c'est la confédération des fédérations uni et multi-sports, créée en 1971, qui *tend à être le coordinateur* des activités sportives en devenant l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. C'est le sommet d'une pyramide dont la base est constituée par quelque dix millions de licenciés répartis dans une dizaine de milliers de clubs affiliés à soixante-sept fédérations.

Samedi, il s'agissait d'élire les vingt-quatre membres du conseil d'administration de ce super-gouvernement du sport présidé par M. Claude Collard depuis neuf ans. Le corps électoral, c'est-à-dire l'ensemble des fédérations électrices, disposait de 390 voix, mais les vingt-trois fédérations des sports olympiques étaient majoritaires avec 235 voix. Aucun bouleversement ne s'était produit dans ces fédérations olympiques lors des récents renouvellements des conseils d'administration : neuf d'entre elles — basket-ball, canoë-kayak, hockey, judo, natation, ski, sports de glace, tir et voile — avaient changé de président parce que le président sortant ne s'était pas représenté; dans deux fédérations seulement — gymnastique et sports équestres — un président sortant qui s'était représenté avait eu un opposant; dans une seule fédération — cyclisme — le président *sortant avait été élu de justesse* au comité directeur pour voir ensuite son mandat confirmé sans difficulté.

A cette forte stabilité des dirigeants nationaux répond la même stabilité des candidats : sur les vingt-quatre membres du conseil d'administration sortant, quinze se représentaient, six s'effaçaient devant d'autres dirigeants de leur sport, deux ne se représentaient pas pour convenance personnelle, et un n'avait pas eu d'approbation de sa fédération en raison d'un différend sur la non-sélection des joueurs de basket aux derniers Jeux olympiques.

Dès lors, que pouvait-il advenir ? Les quinze sortants, MM. Collard (judo), Rodenfuser (aviron), Boudry (volley-ball), Pfeifer (judo), Restout (boxe), Mme Dumont (escrime), MM. Chatrier (tennis), Coret (haltérophilie), Curtil (canoë-kayak), Danet (hockey), Dusson (lutte), Heckly (sport de glace), Marmion (athlétisme), Pringarbe (F.S.C.F.) et Soret (natation), ont été réélus et les six « remplaçants » : MM. Barthalais (ski), Muller (ski nautique), Courtier (tennis de table), Manfredi (voile), Ferrasse (rugby) et Mme Dreyfuss (gymnastique) ont été élus ainsi que MM. Tellier (aviron), Sauret (cyclisme) et Legrez (sport équestre) qui ont pris la place des trois sortants sans successeur désigné.

Ainsi la structure fédérale s'est « reproduite » quasiment à l'identique dans la super-structure qu'est le C.N.O.S.F. Sans bruit et sans heurt. La seule grande fédération qui ne soit pas représentée au conseil d'administration est celle du football, qui a délibérément choisi de régler toute seule ses problèmes. La crise provoquée pour des raisons de personne au sein de la fédération d'escrime par la candidature de Mme Dumont a été « digérée » en deux tours de scrutin. M. Moustard, président de la fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), éternel empêcheur de tourner en rond, qui conteste, avec des tonnes d'arguments valables à l'appui, les orientations de la politique sportive, a été écouté poliment avant d'être *écarté. Tout comme M. Boisset* (Œuvres laïques d'éducation physique) et Mme Humbert (gymnastique volontaire), dont les organisations ne cadrent pas avec la définition traditionnelle du sport, ou M. Delcourt, (karaté) qui sent trop le soufre pour avoir promu l'idée de jeux mondiaux des sports non olympiques.

Ainsi la reconduction de M. Collard pour un troisième mandat (216 voix contre 37 sur 299 suffrages) n'a été qu'une formalité. — A. G.

CYCLISME

De Wolf, Milan-San Remo après le Tour de Lombardie

Il y a vingt ans, Raymond Poulidor, professionnel de fraîche date, enlevait Milan-San-Remo avec quelques secondes d'avance sur Van Looy après avoir attaqué dans le Poggio, une longue côte située à proximité de l'arrivée. La même tactique a réussi samedi 21 mars au jeune Flamand De Wolf, qui a mis à profit le dernier obstacle pour distancer ses adversaires et qui a résisté au retour du peloton, le Belge Roger De Vlaeminck prenant la deuxième place.

Pour De Wolf aujourd'hui, comme pour Poulidor en 1961, Milan-San-Remo, première grande classique de la saison routière, représente la consécration à moins de vingt-cinq ans. Déjà vainqueur du Tour de Lombardie il y a cinq mois, ce coureur très doué est tenu pour l'espoir numéro un du cyclisme belge et semble bien parti pour réaliser une grande carrière.

Les Français ont connu des fortunes diverses. Bossis s'est classé troisième et Bernard Hinault, qui avait été éliminé au cours de la récente Tirreno-Adriatico, a perdu le contact à cause d'une chute collective dans le secteur décisif du Cappo-Berta. Cependant, Roger De Vlaeminck, qui tomba au même endroit, parvint à rejoindre le groupe de tête et à s'adjuger le sprint du peloton. La contre-performance du Breton est-elle imputable à la seule malchance ou à une condition physique insuffisante ? La réponse sera donnée dimanche prochain à l'issue du Critérium international de la route. — J. A.

LES [RÉSULTATS]

Athlétisme

Le Français Thierry Vigneron a mis un terme à sa saison hivernale en salle en gagnant le concours de saut à la perche de la réunion internationale de Tokyo, avec un saut de 5,60 mètres. Il a ensuite échoué contre la meilleure performance mondiale en salle à 5,71 mètres.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Poule des as

*Villeurbanne bat Le Mans .. 79-78
Tours bat *Orthez 90-89

Classement. — 1. Villeurbanne, 6 pts ; 2. Le Mans et Tours, 4 ; 4. Orthez, 2.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingt-septième journée.)
Deuxième division
GROUPE A

*Montpellier et Saint-Dié 0-0
*Corbeil bat Béziers 1-0
*Besançon bat Gueugnon 1-0
*Toulouse bat Grenoble 6-1
*Ajaccio et Angoulême 0-0
Thonon bat *Montluçon 1-0
*Marseille bat Tavaux 3-1
*Libourne bat Cannes ... 2-1
Martigues bat *Avignon 2-0

Classement. — 1. Toulouse, Besançon et Montpellier, 37 pts; 4. Béziers, 36 ; 5. Angoulême et Thonon, 33, etc.

GROUPE B

*Abbeville bat Brest 1-0
*Rouen bat Nœux 2-1
*Thionville bat Rennes 1-0
*Guingamp et Blois 0-0
Châteauroux bat *Orléans 2-1
*Le Havre bat Caen 2-0
*Quimper et Reims 2-2
*Limoges et Paris F.C. 0-0
*Dunkerque bat Montmorillon 2-0

Classement. — 1. Brest, 37 pts ; 2. Rouen, 35 ; 3. Nœux et Thionville, 32 ; 5. Guingamp et Châteauroux, 30, etc.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

France bat *Angleterre 16-12
*Ecosse bat Irlande 10-9

Classement final. — 1. France, 8 pts ; 2. Angleterre, Ecosse et Pays de Galles, 4 ; 5. Irlande, 0.

Tennis

CONNORS VAINQUEUR A ROTTERDAM

Jimmy Connors a fait cavalier seul à Rotterdam. Il a battu en finale Gene Mayer (6-1, 2-6, 6-1), après avoir éliminé ses compatriotes Sandy Mayer et Brian Gottfried, celui-ci en demi-finale, par 6-2, 6-3.

RADIO-TÉLÉVISION

« L'AFFAIRE HECHTER » EN JUSTICE

Le football professionnel vu du Palais

Le procès de MM. Daniel Hechter, ancien président du Paris-Saint-Germain (P.-S.-G.), Philippe Lacourtablaise, ancien secrétaire administratif du club et de deux imprimeurs, MM. Blin et Staub, inculpés dans l'affaire de la caisse noire et de la double billetterie du P.-S.-G. (« le Monde » du 22 décembre 1977) a été ouvert le 19 mars devant la treizième chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Pierre Culié. Les débats continueraient jeudi 26 mars.

MM. Hechter et Lacourtablaise sont poursuivis pour abus de confiance, faux et usage de faux, pour avoir détourné 893 875 F afin d'alimenter une « caisse noire » destinée à régler certaines sommes occultes pour des transferts ou indemnités de footballeurs. MM. Blin et Staub sont accusés d'avoir imprimé respectivement quarante-cinq mille et cent trente-deux mille billets numérotés en double pour le Parc des Princes.

MM. Jean Farran, Jean Namur, anciens membres du comité de direction du P.-S.-G. et Hubert Bapst, ancien membre du comité de gestion qui représentaient alors au sein du Club la société Ediradio (R.T.L.) se sont portés partie civile, de même que la Fédération française de football. M. Michel Peschaud, ancien vice-président du P.-S.-G. et ancien directeur financier d'Ediradio, s'est désisté de sa demande en partie civile au début de la première audience. Les trois premières audiences ont été consacrées à l'interrogatoire des inculpés et à l'auditoire des témoins de M. Hechter. Le procès se poursuivra jeudi 26 mars par les plaidoiries.

Curieux procès, précédé d'un cocktail sur les Champs-Elysées, pour les « amis » de M. Hechter ! On attendait quelques personnalités du Tout-Paris. Mme Françoise Giroud, Guy Drut, Jean-Claude Bouttier se *sont succédé à la barre. Henri* Salvador y a même fait référence au président de la République qui, au cours d'une visite à Saint-Barthélémy, aurait demandé à Daniel Hechter : *« Alors, quand revenez-vous au football ? »*

Le cinéma eut aussi droit de « cité » avec la projection d'un film (1) sur l'accession du P.-S.-G. à la première division en 1974. Pour montrer aux magistrats *« l'ambiance si particulière du football professionnel et la communion qui existe entre une équipe, ses dirigeants et son public »*. Un film d'initiation en quelque sorte puisque Daniel Hechter estime, avec ses avocats, Mes Dumas et Feder, qu' *« il faut parler football comme on parle anglais »*.

Dommage que les magistrats ne l'entendent pas de cette oreille. Ils sont étrangers à ce langage et ne sont pas là pour l'apprendre. Ils préfèrent s'en tenir aux chiffres et vont de surprise en surprise en découvrant les mœurs et les pratiques du football professionnel. Ainsi un club qui a accusé un déficit d'exploitation de 6 500 000 F en quatre saisons, de *1973 à 1977, peut-il raisonnablement débourser 1 430 000 F pour recruter* Carlos Bianchi et plus encore 1 975 000 F pour un autre Argentin, Ramon Heredia, dont seuls les plus fidèles supporters se souviennent ?

L'expliquer, c'est évoquer l'intervention de M. Francis Borelli, successeur de M. Hechter au P.-S.-G. : *« Qu'est-ce qui conduit des hommes parfaits gestionnaires de leur entreprise à être président ? C'est la passion. Elle mène à des erreurs et à des débordements. Depuis trois ans, je ne dors plus. C'est un monde irrationnel, éphémère, où on est toujours en double file. »* Observateur privilégié de ce milieu depuis cinquante ans, Jean Eskenazi, un ancien journaliste, dira même : *« Il n'y a que deux choses que je n'ai jamais vues : un coffre-fort suivre un corbillard et un président de club s'enrichir. »*

Daniel Hechter parle en effet de tout le temps consacré au club, au détriment de ses propres affaires. *« Le président est à la fois le père et la mère des joueurs,* dit-il. *Ce sont des enfants. Il faut s'occuper de tout. De leur trouver un réparateur de douche pour leur appartement ou un gynécologue pour leur femme... »*

« De grands enfants qui ont des caprices de diva, réplique le président au tribunal. *M. Pantelic* (gardien de but) *exigeait chaque semaine quatre paires de bas blancs et une paire de gants neufs fabriqués en Allemagne. De plus, vous lui payiez ses impôts, son logement, comme vous le laissiez d'ailleurs pour d'autres joueurs. Vous fournissiez même une voiture à M. Vasovic* (l'entraîneur). »

Curieux monde, en effet, que celui du football professionnel ! Pour tenter de résorber son déficit, il s'était doté d'une charte qui plafonnait alors les salaires à 12 000 F par mois et fixait, suivant divers critères et également indexé, le montant des transferts de tous les joueurs sous contrat. Les représentants de la Fédération française de football, du Groupement du football professionnel et de l'Union nationale des footballeurs professionnels s'étaient empressés de la signer. Mais qui s'est soucié de la respecter ?

Le président cite certains chiffres. Carlos Bianchi gagnait 40 000 F par mois, Mustapha Dalheb, 25 000 F. Outre le paiement des impôts ou du logement, les joueurs bénéficiaient de curieux compléments de salaire. Ainsi, la fiancée de Mustapha Dalheb percevait du club un peu plus de 6 000 F par mois. Jacky Novi et Albert Poli ont émargé à R.T.L. pour 3 000 F au titre de la promotion, sans compter les sommes occultes prélevées sur cette « caisse noire » qui est au centre des débats.

Comment a-t-elle été alimentée ? Dans un premier temps par deux prélèvements de 250 000 F et de 243 035 F sur les recettes des tournois de Paris 1975 et 1976. Aucun contrôle n'était alors exercé par les instances sportives sur les recettes des matches amicaux. L'instauration par le Parlement d'un prélèvement, donc d'un contrôle, sur les recettes de tous les spectacles sportifs allait tarir cetet source.

Manque de curiosité

C'est à ce moment-là que M. Hechter aurait demandé à M. Lacourtablaise de se « débrouiller » pour continuer à trouver 250 000 F par saison pour la « caisse noire ». Celui-ci aurait alors mis en place la double billetterie. Le club commandait à ses imprimeurs des billets normaux et un certain nombre de billets en double. Les premiers étaient livrés au Groupement du football professionnel pour homologation et les seconds directement au secrétaire administratif qui se chargeait de les écouler dans les points de location.

Après les matches, il retournait les billets normaux invendus au Groupement et brûlait les souches et le reliquat des billets doubles avec l'aide de Mme Alonzo, sœur de Mme Hechter et épouse du directeur du centre de formation du P.-S.-G. Sur cent soixante-dix-sept mille billets doubles livrés au club, Philippe Lacourtablaise affirme n'en avoir utilisé que quatorze mille pour huit matches entre 1976 et 1977. Cette pratique aurait rapporté 338 800 F pour la « caisse noire ».

Si M. Lacourtablaise a eu recours, « à contrecœur », à ce système de double billetterie, c'est parce que, au cours de déplacements en province, il aurait constaté des discordances sur les nombres de spectateurs déclarés et réels. Certains de ses collègues et des joueurs venus d'autres clubs lui auraient fait part de ce subterfuge, mais il se refuse aujourd'hui à jouer les délateurs. D'ailleurs, il revendique seul cette initiative. Mais le plus curieux n'est-il pas le manque de curiosité des membres du comité de gestion ? Pendant près d'un an, personne n'aurait songé à lui demander comment il continuait à alimenter la « caisse noire ».

Il appartient aux juges de déterminer si M. Lacourtablaise a agi seul pour la double billetterie ou si, comme semblent le prouver certains documents figurant au dossier, Daniel Hechter et peut-être ses partenaires de R.T.L. étaient dans la confidence beaucoup plus tôt qu'ils ne le reconnaissent. Mais, au-delà du procès Daniel Hechter, c'est aussi celui de certaines pratiques du football professionnel qui sont rendues publiques au palais de justice. Un avertissement sans frais pour les dirigeants de clubs, déjà durement confrontés à la crise économique, qui doivent se réunir les 9 et 10 avril en séminaire pour réfléchir à leur avenir.

GERARD ALBOUY.

(1) *La Montée*, réalisé par Adolphe Dhrey.

RÉSULTATS

AU TCHEQUE SLOZIL L'OPEN DE LORRAINE

Ilie Nastase, après avoir retrouvé son toucher de balle magique durant toute la semaine de l'Open de Lorraine, disputé à Nancy, a été trahi par ses jambes le dimanche en finale devant le modeste Tchèque Pavel Slozil, qui l'emporta en deux sets (6-2, 7-5). A trente-quatre ans, le Roumain descend la pente inexorable.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dernière journée retour)

*Stade Français bat Sète	3-0
*Montpellier bat Cannes	3-2
*Saint-Maur bat Asnières	3-1
Lyon bat *P.U.C.	3-0
*Grenoble bat Clamart	3-0

Classement final. — 1. Grenoble et Cannes, 33 pts ; 3. Asnières, 30 ; 4. Stade Français et Sète, 28 ; 6. Saint-Maur, 26 ; 7. Clamart, 25 ; 8. Lyon et Montpellier, 24 ; 10. P.U.C., 19.

Les quatre premiers se disputeront le titre dans une poule des as. Montpellier et le P.U.C. joueront la saison prochaine en deuxième division. Le C.S.M. Clamart est devenu champion de France féminin en devançant le P.U.C., Tourcoing et Lyon.

— *VU* —

L'âge des réserves est révolu

Contrairement aux Anglo-Saxons, les ethnologues français ont la fâcheuse manie de flatter les civilisations qu'ils étudient et d'enjoliver le passé pour mieux regretter le présent et redouter l'avenir. Exemple souvent cité avec une stupeur amusée à l'étranger, celui de Jacques Soustelle passant sous silence les bains de sang humain nécessaires chaque matin chez les Aztèques au nonchalant lever du dieu Soleil.

Dans l'excellente série consacrée par la télévision britannique à l'histoire de la chrétienté — vous la verrez sur A 2 aux alentours de Pâques, — on remet les choses au point. Elles en avaient besoin. Ça n'excuse en rien, bien entendu, les horreurs perpétrées par les envahisseurs espagnols, mais enfin les faits sont là, on ne peut pas les ignorer. C'est un peu pareil, toutes proportions gardées, pour les Esquimaux. De dimanche en dimanche, Jean Malaurie nous explique (1) avec une véhémence et une emphase croissantes, sur cette même chaîne, la récente débandade de ce peuple nomade miraculeusement préservé, jusqu'à il y a une trentaine d'années, dans les glaces de l'Arctique

Lui si répétitif, si pesant dès qu'il s'agit de dénoncer les méfaits du capitalisme triomphant, devient transparent, arachnéen, une vraie libellule, pour évoquer par allusions hâtives et voilées la mise à mort des esclaves — oui, il y en avait dans le Grand Nord — destinés à accompagner leur maître jusque dans sa tombe ; le massacre, en cas de disette, des vieillards et des fillettes sacrifiés à la loi du plus fort et du plus utile, ou la femme offerte à la convoitise du harponneur dans l'espoir d'appâter la baleine, paraît-il très attirée par l'odeur du sperme.

**

Encore une fois il ne s'agit pas de minimiser le problème pratiquement insoluble de l'impact du monde moderne sur des cultures très anciennes, problème évoqué avec tact et clarté la se. aine dernière par la BBC (« Aux frontières de l'inconnu ») à propos du Zanskar. Ce paradis perdu au cœur de l'Himalaya entre le Kasmir et le Tibet chinois, ce royaume féodal miraculeusement préservé de la misère et du crime qui regorge d'or et de cuivre blanc, sera accessible d'ici dix-huit mois aux hordes de touristes chasseurs d'images. C'est la porte ouverte à toutes les tentations, à toutes les contagions et la fin probable d'une vie patriarcale inchangée depuis plus de quatre mille ans.

Exactement ce qui s'est passé quand Nanouk et ses frères — des frères ennemis très souvent, tout n'était pas idyllique au royaume de Thulé et d'ailleurs — ont vu débarquer les premiers chercheurs de pépites, puis les prospecteurs de gaz et de minerai, quand a commencé ensuite l'exploitation de l'or noir. La survie des Esquimaux, des Inuit, a alors été totalement tributaire des « forces d'occupation », qu'elles soient américaine, russe, danoise ou canadienne.

Les émissions de Malaurie passent en revue les différentes solutions adoptées ici et là. La meilleure à n'en pas douter, celle qui a permis aux Soviétiques de préserver dans une certaine mesure l'identité des éleveurs de rennes du Tchoukotka, appartient au passé. Déjà les brise-glace et les pipe-lines frayent la voie de l'énorme complexe industriel dont l'ombre va bientôt s'étendre sur les étendues glacées de la Sibérie du Nord. L'âge des réserves est révolu.

Vous avez vu la façon dont à Copenhague on s'efforce de répondre au mécontentement des jeunes Groenlandais, éduqués en métropole, et obligés, s'ils retournent au pays, de s'accommoder d'une existence très éloignée, forcément, de celle de leurs ancêtres, une vie facilitée par l'aide sociale, celle-là même dont nous bénéficions un peu partout dans le monde occidental. Le fait que les Etats-Unis aient versé des centaines de millions de dollars au titre du « Settlement Act » en faveur des anciens chasseurs de phoques ne trouve pas grâce aux yeux de notre auteur. On peut être riche et pauvre culturellement. Vrai. A noter que les Inuit ignoraient l'écriture. Ce sont les Blancs qui leur en ont inventé une !

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Dimanche 29 mars, 5, 12 et 19 avril, à 22 heures, sur A 2.

Lundi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur : Generation Proteus.
Film américain de D. Cammell (1977), avec J. Christie, F. Weaver, G. Graham, B. Kroeger, L. Lu, L.-J. Blake.
Un ordinateur doté d'un cortex organique conquiert son autonomie et, pour avoir un enfant, séquestre la femme du savant qui l'a construit, s'accouple avec elle.
Fable de science-fiction extrêmement troublante et même émouvante sur les rapports de l'homme et des machines perfectionnées. Des truquages remarquables.

22 h 10 Débat : Des ordinateurs doués de raison.
Avec le professeur J. Seymour-Papert, directeur du laboratoire d'intelligence artificielle de l'Institut de technologie du Massachusetts ; J.-C. Simon, professeur à l'université de Paris-VI ; Jean Lagasse, directeur « scientifique » chez Renault.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec Georges Marchais, secrétaire général du P.C., candidat à l'élection présidentielle.

21 h 55 Série : Archives, mémoires de l'homme.
Enquête sur le rattachement des communes à Paris en 1860, de J. Pavier ; réal. D. Page.
A travers des dossiers d'enquête publique (réalisés par des commissaires-enquêteurs chargés de recueillir les réclamations des habitants), la réalité fourmillante de la vie des villages qui vont constituer les futurs quartiers de Paris.

22 h 25 Série documentaire : Introduction à la musique contemporaine.
Instruments et matériau, de M. Pano et D. Jameux.
Le processus de production du son, expliqué par Michel Lonsdale, qui joue cette fois plusieurs rôles, et à partir d'un trio de circonstance, Martine Viard, Michel Portal, Jean-Pierre Drouet.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma public : « Ils sont grands ces petits ».
Film français de J. Santoni (1979), avec C. Deneuve, C. Brasseur, C. Piéplu, E. Darlan, M. Dall, J.-P. Balmer.
Louise et Léo, amis d'enfance dont les pères ont mystérieusement disparu luttent contre un promoteur en fabriquant des modèles réduits téléguidés et un robot.
Une comédie burlesque au scénario fort original. Le réalisateur manie, avec une liberté de ton qui a déconcerté, la poésie et l'humour bouffon.

22 h Journal.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Donne-moi un wkisky, de M. Delisle. Une production de Radio-Canada.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La sagesse de Descartes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (salle Cortot, 24 avril 1980) : « Jeux de plein-air pour deux pianos » de Tailferre, « Six poésies de Jean Cocteau » (Honegger), « Sonatine pour flûte et piano » (Durey), « Le Bestiaire » de G.-Apollinaire (Poulenc), « Jeux de l'amour et du hasard, pour deux pianos » (Sauguet), « Huit poèmes de Jean Cocteau » (Auric), « Deux poésies de Guillaume Apollinaire » et « Louange de l'olivier » de Jean Cocteau (Cliquet-Pleyel), « Trois poèmes d'amour » et « Les Ludions » de Satie, « Six chansons de sainte Thérèse d'Avila » (Jacob), « le Bœuf sur le toit » (Milhaud), avec M. Raynaud, flûte, J. Herbillon, baryton, M. Ancelin, E. Exerjean, P. Corre, pianos.
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français : la pianiste Danielle Laval ; 0 h 5, Les domaines de la musique électro-acoustique.

Mardi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Une minute pour les femmes.
La télévision.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question : 14 h 5, Tout feu, tout femmes ; 14 h 10, Feuilleton : l'homme sans visage ; 15 h 5, A vos mains ; 15 h 10, Les recettes de mon village ; 15 h 30, Mémoire en fête ; 15 h 50, A vos mains ; 16 h, Dossier : l'alchimie des parfums ; 16 h 30, Le pour et le contre ; 16 h 40, A tire d'elles ; 16 h 45, Coup de cœur ; 17 h 15, Mini-show.
17 h 25 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h 31, Bricolage (et à 17 h 49) ; 17 h 35, Infos magazine ; 17 h 43, Isidore le lapin ; 17 h 45, Variétés ; 17 h 53, Atomas, la fourmi atomique.
18 h C'est à vous.
Avec Claude Pux, du Syndicat des constructeurs de maisons individuelles.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Informations.
21 h 35 Clés pour demain : Les langages de la vie.
De R. Clarke et N. Skrotzky. Avec A. Jacquart (généticien des populations), J. de Rosnay (docteur ès sciences) ; C. Ouzilou-Ziwes (orthophoniste).
22 h 35 Documentaire : Charmes de Paris.
La librairie de la place des Vosges.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les galetés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
La nouvelle bouffe.
15 h Téléfilm : Banjo Hackett.
De K. Trevey ; réal. A. McLaglen. (Rediffusion).
La sœur de Banjo Hackett a laissé en mourant un orphelin et... des dettes. L'Ouest américain en 1880.
16 h 40 Itinéraires.
Le théâtre : l'illusion nouvelle ; La fête roumaine.
17 h 20 Fenêtre sur... La presse française.
Les pionniers du journalisme (de 1715 à 1792).
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Les malfaçons dans les maisons individuelles.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Adieu ma jolie.
Film français de D. Richards (1975), avec R. Mitchum, C. Rampling, J. Ireland, S. Miles, A. Zerbe, H. Dean Stanton.
A Los Angeles, en 1941, le détective privé Philip Marlowe part à la recherche de la petite amie d'un truand sorti de prison. Il se trouve embarqué dans une dangereuse aventure.
Version en couleurs et en style rétro d'un roman de Chandler déjà adapté deux fois à l'écran. Robert Mitchum est aussi saisissant qu'Humphrey Bogart dans le rôle de Marlowe.
22 h Débat : Les détectives privés.
Avec MM. C. Borniche et A. Duchenne, détectives privés, Mme J. Folly, journaliste et M. J.-C. Barret, directeur d'agence.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut de recherche marxiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les super bécanes.
20 h — Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Sissi impératrice ».
Film autrichien d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Boehm, M. Schneider, V. Degischer, G. Knuth, J. Meinrad. (Rediffusion.)
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, La matinée des autres : Au Mexique (Mémoires Tarahumara).
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Musique nouvelle à Lyon (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : D. Desmarquest évoque J. Bousquet.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Carnaval à Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Lettres à Peter Gast », de Nietzsche.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Spécial R. Barthes : L'audience de Barthes à l'étranger.
16 h 50, Départementale : A Fribourg (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après R. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La science et les inégalités de développement (Les deux types de sociétés).
20 h, Dialogues : Les Juifs entre la mémoire et l'imaginaire, avec P. Vidal-Naquet et A. Finkielkraut.
21 h 15, Musiques de notre temps : Avec D. Dubreuil.
22 h 30, Nuits magnétiques : Hongkong.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : Maurice Ravel, l'ordre et l'aventure (II : Ravel romanesque).
12 h, Musique de table : Musique légère, A. Popp, J. Claudric) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Inventaire pour demain : œuvres de Decoust, Almuro, Casanova ; 16 h, Un disque pour la semaine : « Quatuor en fa majeur, opus 77, n° 2 » de J. Haydn, par le Quatuor Tatrai ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Mozart, Beethoven, Schubert).
18 h 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h 30, Musique à Rennes (en direct de la Maison de la culture) : Œuvres de Langlais et Teleman, par l'Ensemble instrumental de Basse-Bretagne, dir. J.-L. Menet ; « Trio en la majeur » de J. Cras, par le Trio à cordes des solistes de Rennes ; « Prélude, choral et fugue » de C. Franck (P. Froment).
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de la Maison de la culture de Rennes) : « Deux interludes de la magicienne de la mer » et « Fantaisie pour piano et orchestre » (P. Le Flem), avec A. d'Arco, soliste ; « Quatuor n° 4 » (G. Ropartz), par le Quatuor Bernède ; « Pièces pour piano seul » (P. Le Flem), avec Annie d'Arco ; « Quatrième Symphonie » (P. Le Flem), avec l'Orchestre du Théâtre de Rennes, dir. P.-M. Le Comte ; 22 h 30, Heures musicales de Rennes.
0 h 5, Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale française.

TRIBUNES ET DEBATS
LUNDI 23 MARS

— *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué auprès du premier ministre, est l'invitée de l'émission « Concret » sur R.M.C. à 19 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., candidat à l'élection présidentielle, participe à l'émission « Cartes sur table » sur A2 à 20 h 35.

— *M. Stefan Wilkanovich*, collaborateur du mouvement Solidarité, rédacteur en chef du mensuel polonais *Znak*, répond aux auditeurs lors de l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter à 19 h 20.



Le Monde

culture

CINÉMA

FILM POUR LES JEUNES DE TREIZE, QUATORZE ANS

« La Boum » fait un tabac

Deux millions six cent mille spectateurs l'ont déjà vu à ce jour, un million de disques tirés de la bande sonore du film ont été vendus. Les *grandes villes ont donné un approbatur* sans réserve, les pays francophones et leurs capitales, Bruxelles, Lausanne, Genève, ont suivi avec enthousiasme. Mais c'est la « France profonde », les petites villes, dont les réactions ont le plus surpris : Nevers, Montélimar, Alès, Angers, Tarbes. Angers, par exemple, a mobilisé plus de dix mille spectateurs, alors que la fréquentation normale se situe autour de quatre mille.

La Boum (*le Monde* du 19 décembre), film de Claude Pinoteau adapté d'un scénario original de Danièle Thompson et interprété par une ribambelle d'adolescents de treize-quatorze ans sous la conduite de Sophie Marceau, dépasse les catégories du commerce ou de la cinéphilie, devient un phénomène de société. Ces mêmes jeunes n'arrêtent pas de répéter à leurs parents : vous devez absolument voir ce film. C'est notre vie, c'est notre réalité. Et ils revoient eux-mêmes le film, deux fois, trois fois et plus. Aux Etats-Unis, le phénomène a existé. Il y a eu le triomphe de *American Graffiti*, puis de *la Guerre des étoiles*, tous deux de George Lucas, cet éternel adolescent qui a bâti une fortune grâce à son extrême sensibilisation aux goûts de la jeune génération américaine.

Or, l'Amérique est à nos portes. *La Boum* frappe peut-être d'abord par son côté comédie américaine, une certaine aisance de touche qui n'est jamais profondeur — les parents sont un peu sacrifiés, même si c'est à travers eux que se polarise la révolte juvénile. Danièle Thompson, la scénariste, fille de Gérard Oury, a habité dix ans à New-York, où elle était mariée. Son garçon, quatorze *ans, sa fille, seize ans, ont été élevés à l'américaine.*

« Les couples, dit-elle, *ne parlent jamais de leurs difficultés à leurs enfants. Ils les protègent contre la réalité. Et puis, brutalement, on les met devant le fait accompli du divorce. Deux mondes parallèles coexistent sans se rencontrer, celui des gosses et celui des parents... Nous avons assisté à un tel changement depuis les années 40. Nous n'allions pas à des surprises-parties, on employait alors ce mot. Dès l'âge de douze ans, aujourd'hui, ils dansent des slows, ils s'enlacent. L'adolescence a trois ans d'avance sur son âge véritable. »*

Danièle Thompson est une jeune femme moderne qui semble elle-même sortie d'une comédie américaine à la française, mais qui ne reste pas insensible à l'angoisse qu'elle croit discerner chez cette adolescence libérée. Elle perçoit comme une fuite devant une réalité insaisissable.

« Se retrouver chez soi »

Sophie Marceau, la jeune héroïne du film — elle a quatorze ans, elle en avait treize au moment du tournage, — vient d'un milieu de classe moyenne, ses parents habitent une H.L.M. du côté de la porte d'Italie. Elle n'a pas encore eu le temps de se poser les questions qui préoccupent Danièle Thompson : *« A l'âge de l'adolescence, on veut vivre indépendamment, on se sent plus vieux que l'on est en réalité. Les parents ne veulent pas le comprendre : c'est fini votre temps ! Beaucoup de jeunes de mon âge voudraient vivre seuls, on se croit assez fort, assez grand. On ne réfléchit pas à la vérité des choses. Et puis on est content de se retrouver chez soi. »*

Sans complexe, sans la moindre affectation de simplicité, Sophie Marceau évoque le tournage de *la Boum* comme une sorte de grandes vacances, où l'on s'est beaucoup amusé, et où, pourtant, tous les jeunes ont travaillé dur : *« On s'entendait à merveille. On s'est vraiment senti dans notre peau. Moi aussi je me sentais dans ma peau. Je n'échappe pas à l'air du temps. »* Un grand souvenir semble avoir été la boum, les enfants dansaient sur les airs à la mode, les Rolling Stones, Bob Marley, etc. *« Il aurait fallu payer une fortune pour avoir les droits »*, remarque Danièle Thompson. *« Mais,* note Sophie Marceau, *Vladimir Kosma a su composer une musique originale qui ne trahit pas l'émotion que nous ressentions en tournant. »*

Le personnage le plus attachant, le plus beau souvenir, dans la vie réelle comme au cinéma, ce fut, c'est, tant pour Danièle Thompson que pour Sophie, la grand-mère. *« Les enfants vont voir leur grand-père ou leur grand-mère, ils deviennent leurs confidents. La grand-mère répond aux questions de l'enfant »*, dit très simplement et très sérieusement Sophie Marceau. *« La vie, aujourd'hui, c'est pas toujours drôle,* commente Sophie. *les gens qui sortent du travail, dans le métro, ils ont des têtes d'enterrés. Ils feraient mieux d'aller en vacances. Ils font toujours la même chose, ils ont trop d'habitudes, ça tue quelqu'un. »* *La Boum*, grâce à l'extraordinaire flair de Claude Pinoteau dans la direction d'acteurs, a su parler épidermiquement aux jeunes. Alain Poiré, un des « boss » de Gaumont, n'en revient pas. Il y aura une suite.

LOUIS MARCORELLES.

■ A l'occasion de la création à l'Opéra de Paris, ce lundi 23 mars, du « Grand Macabre », de Ligeti, l'American Center propose le 24 mars, à 21 heures, un « concert-rencontre ». La discussion réunira le metteur en scène Daniel Mesguich, le décorateur Bernard Dayde, le chef d'orchestre Elgar Howarth et les interprètes Eliane Lublin, Renée Auphan et Peter Gottlieb (261, boulevard Raspail, 75014 Paris).

BILAN DU PREMIER FESTIVAL DU FILM MUSICAL

Un public rock

Le mérite du premier Festival international du film musical, qui s'est achevé au Grand Rex, le 22 mars, c'est justement d'avoir été le premier et d'avoir présenté des films pour la plupart inédits en France. On sait combien ce genre d'entreprise est difficile à mener à bien, surtout pour une première tentative : les majors refusent généralement de prêter leurs films et la sélection s'en est ressentie.

Le public, on l'a vu, était un *public rock, avant d'être un public* de cinéphiles, qui se déplaçait moins par curiosité que pour les noms qui étaient à l'affiche. C'est ainsi que le soir de la projection de *Great Rock'n roll Swindle*, avec les Sex Pistols — soirée qui a valu un moment historique, puisque Paul McCartney s'est fait siffler en première partie des Sex Pistols — on refusait du monde à l'entrée, tandis que pour *Headin' for Broadway*, un sous-produit de *Fame*, la salle était à moitié pleine. Par ailleurs, contrairement au film fantastique, dont le cinéma est le seul support, le film musical entre en concurrence avec les concerts de rock. C'est dire que si l'on annonce quatre groupes dans la même semaine, comme ce fut le cas, ce sont eux qui emportent la faveur du public et, bien évidemment, le Festival en subit directement le contrecoup.

A force d'en voir, on a pu constater qu'il n'existe rien de plus impersonnel qu'un concert filmé quand le réalisateur se contente de montrer le groupe sur scène. Outre le manque d'imagination qui accompagne généralement le genre, les musiciens restent figés sur la pellicule, et la musique perd toute sa dimension. A côté de *Dance Craze*, qui, le phénomène ska passé, arrive un an trop tard, ou de la pauvreté et de la complaisance sans nom du *Paul McCartney's Rock Show*, pour ne citer que ceux-là, le film de Frank Zappa, *Baby Snakes*, a retenu l'attention avec ses idées éclatées, ses effets d'animation en pâte à modeler. Les grosses productions, *Times Square, McVicar*, étaient loin d'être convaincantes, pour ne pas dire à côté de la plaque, et, finalement, ce sont essentiellement les rétrospectives hors compétition (*Go Johnny Go, Stardust, Don't Look Back*, la soirée en hommage aux Beatles) qui ont fait l'intérêt du Festival. L'erreur des organisateurs, en fait, est de s'être limités strictement au genre. Il existe des films, comme *Taxi Driver* ou *Mean Street*, par exemple, qui, au-delà de la musique, évoquent l'univers du rock tout aussi fortement ; ils auraient trouvé leur place dans une manifestation telle que celle-ci. Mais, bien sûr, on peut penser que c'est une erreur de jeunesse.

ALAIN WAIS.

● PALMARES. — *Grand Prix du jury* : *Baby Snakes*, de Frank Zappa (U.S.A.) ; Prix spécial du jury : *la Brune et Moi*, de Philippe Pulcouyoul (France) ; Prix de la meilleure musique : les Sex Pistols, dans *The Great Rock'n roll Swindle*, de Julian Temple (G.-B.) ; Prix d'interprétation : Roger Daltrey, dans *McVicar*, de Tom Clegg (G.-B.) ; Prix du court métrage : *Eddie Grant at Notting Hill Gate*.

MUSIQUE

Le pianiste Friedrich Gulda à Paris

Mystère de Mozart

Dans peu d'années — la chose est facile à prévoir, — Friedrich Gulda fera partie officiellement des dix ou douze grands pianistes qui font courir le public français. Né à Vienne en 1930, il a aujourd'hui cinquante ans et, exception faite d'un enregistrement édité il y a une quinzaine d'années par la Guilde internationale du disque (Concertos n°s 21 et 27, de *Mozart, direction Hans Swarowsky) et de deux autres publiés en 1976 par Deutsche Grammophon* (Concertos n°s 20 et 21, *d'une part, n°s 25 et 27 de l'autre), on ne le connaissait guère à Paris que de réputation, comme une sorte d'original puisque ses domaines de prédilection sont le jazz et la musique de Mozart. C'est l'intégrale de ses sonates en trois soirées qu'il proposait au Théâtre des Champs-Elysées, et certains déjà se demandaient s'il n'allait pas infliger au « divin » Mozart un swing infernal...*

Nullement, mais, s'il faut trouver des rapprochements, c'est certainement dans la présence continue d'une pulsation sous-jacente et dans cette façon d'attaquer franchement l'instrument, de le faire sonner haut et clair en allant au fond du clavier. A aucun moment Gulda ne recherche l'esthétique ni les nuances du piano-forte et, s'il est capable de maîtriser des traits entiers en demi-teinte, il n'y a recours que pour mettre en valeur l'architecture de certains mouvements.

Cette volonté de clarté, qui va pas sans une certaine dureté parfois, mais qui ne laisse rien ignorer des voix intérieures de la polyphonie, ce refus du flou, des détails expressifs qui risqueraient d'affaiblir la grande courbe de son phrasé, contrastent évidemment avec ce qu'il est convenu d'appeler le « style Mozart » et il se pourrait bien que cela n'ait guère de rapports, à première vue, avec la façon dont on peut supposer que le compositeur touchait le piano.

Pourtant, en mettant ainsi au premier plan la transparence de ces sonates, qui va de pair avec l'évidence de leur forme, Friedrich Gulda place l'auditeur face à face avec le véritable mystère de Mozart : une limpidité devenue de plus en plus indéchiffrable des masques. Ces œuvres que l'on a si souvent entendues ou rabâchées soi-même, on parvient moins que jamais à les saisir, elles coulent comme l'eau des ruisseaux ou des torrents, mais la destination, comme la source, restent inconnues.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le troisième concert, consacré aux dernières sonates, aura lieu ce lundi 23 mars au Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. 30.

MERCREDI



EXPOSITION

L'Allemagne de l'Est au Musée d'art moderne

La réalité, on la peint — ou la dépeint — toujours avec des idées de derrière la tête. Aussi, on trouve le réalisme en art à droite comme à gauche. Exemple : le concept d'inspide beauté prétendument classique — pauvre Phidias ! — du sculpteur préféré de Hitler, Arno Breker (1), *et l'illustration de la société du travail en pays de l'Est. C'est moins une question d'apparence que de contenu. La manifestation des peintres et graveurs de l'Allemagne de l'Est, qui succède à l'art de l'Allemagne de l'Ouest dans ce même Musée d'art moderne, montre bien la connection de l'art avec la politique. D'une Allemagne l'autre, on traverse deux mondes esthétiques. A l'Ouest, l'avant-garde en cours dans les sociétés industrielles. A l'Est, la peinture au service de l'Etat. Si d'un côté l'art se fonde sur l'innovation, devient objet d'échange et d'obsolescence il n'en exprime pas moins, au second degré, le laissez-faire des démocraties dites avancées ; de l'autre, en revanche, c'est un langage littéral qui, pour être muet, n'en parle pas moins directement des valeurs mises en place par un pouvoir central.*

Pour la première fois, on voit à Paris des tableaux contemporains est-allemands. Autant dire sans attendre que c'est un monde plutôt triste, où le génie triomphant ne court pas les r , mais où cependant les tempéraments de peintres ne sont pas absents, loin de là. On y retrouve des tableaux d'artistes qui avaient été exposés, pour la première fois hors de la R.D.A., à la dernière Documenta *de Kassel, en 1977. Mais ce sont les vedettes de l'appareil artistique. Et l'un d'eux, Willi Sitte, est le secrétaire général de la toute-puissante Union des artistes, qui, pour le plus clair, a choisi, ou laissé passer, les œuvres qu'on montre. Il y a sans doute plus de tableaux de nus anodins dans cette exposition qu'on ne doit en voir en R.D.A. ! Et, d'ailleurs, la peinture n'y a pas toujours eu ces allures relativement aimables.*

Dans l'Allemagne coupée en deux des années 50, l'art en R.D.A. parlait d'une troisième Allemagne qui n'était plus là. Il parlait de la Nacht Uber Deutschland, *de la nuit des camps et des destructions de villes, du rendez-vous de Dresde avec la mort, rasée par l'aviation alliée, des marches de la faim au milieu de ruines. Puis, quelque part dans l'Etat, on a dû décider, le premier choc passé, qu'il fallait retrousser les manches et se mettre au travail, que la peinture devait tourner le dos au trauma de la mort et s'ouvrir avec optimisme à l'illustration de la vie laborieuse. Exit donc la mort de l'art est-allemand dans les années 60 !*

L'édifice a vacillé à la décennie suivante. On se demande dans quelle mesure la méthode de l'art au service de l'Etat est politiquement efficace. On sait, d'autre part, qu'artistement c'est un échec qui bloque toute évolution. Les peintres avaient revendiqué un peu plus de liberté. Mais comment mettre en place une organisation de la production qui reste allemande et ne tombe pas dans ce qu'on appelle ici le cosmopolitisme ? Ils se tournent vers leur propre histoire : pour la plus récente, aux années 20 d'Otto Dix et de la tradition réaliste-expressionniste qui remonte à Corinth ; et, pour la plus ancienne, à la sensibilité germanique de Grünewald. Ce genre brûlant est utilisé sur des sujets d'un calme idyllique.

C'est d'un pinceau paroxystique que Sitte peint des gens sous la douche après le boulot, des ouvriers au repos au milieu des machines. Mais c'est dans les tableaux à thèmes politiques qu'est évacuée la violence intrinsèque de ce néo-expressionnisme. Voici, dans un Hommage à Courbet *du même Sitte, la défense des peuples opprimés (mitraillettes des uns face aux journaux qui aveuglent les esprits des autres) ; chez l'excellent Ronald Paris, des anarchistes et mercenaires en Angola ; chez Hiesig une tour de Babel apocalyptique façon Bruegel, et chez Stelzmann un* Carnaval dans un bunker *parfaitement peint, selon* Otto Dix.

Le réalisme et la réalité

Tubke ne peint qu'à partir de modèles tirés du Moyen Age allemand ou de la Renaissance italienne. Son « Portrait d'un grand propriétaire sicilien », *sous des apparences critiques, recourt au romantisme du paysage découpé par l'encadrement d'une fenêtre. Mais* « Le souvenir du docteur en droit Schultze » *tracé avec la précision d'un savant luministe, regorge de morts en képi et médaille à croix. Et dans le* Requiem chilien, *une vieille mère ferme les yeux d'un héros nu dessiné à la manière aiguë de Dürer. Le lien avec l'art du passé chez ces artistes, c'est la peinture allemande, et avec le présent, le réalisme de l'Italien Guttuso, du Belge Franz Maserel et des muralistes mexicains Siqueiros, Rivero et Crozco. Mais pour le contenu anecdotique, la mort on en parle plutôt chez les autres. La voilà qui revient aux années 70, dans une allégorie du cancer en style gothique et moderne, tableau qui a, paraît-il, fait beaucoup parler de lui en R.D.A. Naturellement, tout cela peut sembler dépassé et dans une certaine mesure empreint d'une naïveté de commande. Mais le réalisme en peinture vaut autant par ce qu'il montre q - par ce que, ce faisant, il ne montre pas.*

Les artistes de la nouvelle génération voudraient bien s'ouvrir aux i fluences extérieures : ils voient peu de tableaux du dehors et ne disposent que de très rares documents. On remarquera quelques timides essais comme cette messe noire photographiée d'Eberbach. Et surtout les toiles de Willy Wolff en date de 1967 qui se rapportent à un pop'art de bon aloi. On pourrait penser qu'il s'agit d'un jeune peintre tardivement ouvert à cette influence. Il est âgé de soixante-quinze ans ! Il a vécu dans les années 60 en Angleterre où il s'est imprégné de cette peinture aux couleurs d'affiches publicitaires. Lorsqu'il est rentré chez lui, il a changé de réalité. Normalement il aurait dû modifier sa peinture, mais il n'en a rien fait.

Que s'est-il donc passé ? Willy Wolff n'a plus exposé ses tableaux. Tout artiste peut bien peindre comme il l'entend, mais il restera hors du circuit des quelque trois cents galeries d'expositions tenues par l'Union et des quelque soixante galeries de vente de l'Etat. Or c'est sur la base du nombre des manifestations et de leur retentissement auprès de la critique que s'établit la cote marchande d'un artiste en R.D.A. Et c'est là que le système attend le récalcitrant : l'exposition, c'est la gratification dont profitent les artistes acceptés. Les mécanismes sont organisés pour assurer la reproduction naturelle d'images orthodoxes dans l'art.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures et gravures contemporaines en Allemagne de l'Est. Commissaire : Lothar Lang. B. Contenson, D. Molinari. Jusqu'au 26 avril.

(1) *le Monde* du 21 mars.

THÉATRE

« L'Illusion comique » à Aubervilliers

Les historiens du théâtre s'accordent pour dire que *l'Illusion comique* de Corneille reçut du public un accueil chaleureux. L'esprit de la pièce était dans l'air du temps. Pièce très romanesque, un peu italienne, un peu foire. L'un des personnages, Matamore, de style tréteau, devint vite populaire. Il y avait aussi, de la part de Corneille, de grandes libertés d'écriture, des parenthèses de fantaisie, des touches personnelles, tout cela « réveillant » sans cesse les spectateurs par des surprises (telles désinvoltures heureuses de Corneille restent sans exemple au dix-septième, au dix-huitième siècle, elles semblent faire écho à Shakespeare et annoncer Musset ; à bien des égards, Corneille est décidément un cas).

Cet air du temps, à la veille du *Cid*, il est à présent bien loin. L'essentiel de l'action et des propos de *l'Illusion comique* nous concernent peu, aujourd'hui. Intrigue compliquée, machinale, histoire de séduction et de jalousie classiques, pères nobles, prétendants naïfs ou pervers, fiancées en danger. Corneille, le temps de quelques vers, manifeste une immoralité, un cynisme violents, mais dans son cours entier la pièce est ingrate, — plutôt un discours de style.

L'Illusion comique garde néanmoins un attrait, chez les gens du métier, parce que Corneille fait passer cette comédie d'intrigue au deuxième degré. Comédie, théâtre, sont ici une « illusion », évoquée par un magicien à l'usage d'un père qui cherche son fils disparu. Des images apparaissent, le père croit voir vraiment son fils braver des dangers, vivre des exploits, puis être attaqué, incarcéré, assassiné. Mais un autre rideau s'ouvre, ce n'était que du théâtre, le fils se partage la recette avec ses *camarades acteurs*, et Corneille termine la pièce par un éloge pince sans rire de l'art du théâtre.

Cette mise en perspective est intéressante, mais lorsque les manuels nous parlent de *l'Illusion comique* ils ne nous entretiennent presque que de cela, alors que c'est une infime partie de la pièce : les deux heures de spectacle, c'est la comédie d'intrigue elle-même, plus banale.

Pour réanimer cette comédie d'époque, il faudrait donner surtout libre cours aux détails curieux, les libertés anormales, les gaietés singulières, que Corneille a lancés là : il y aurait un parcours inattendu, accidenté. Or la mise en scène de Pierre Romans, au Théâtre d'Aubervilliers, pencherait plutôt vers le contraire.

La pièce est donnée d'un bloc, avec une uniformité de ton. On a fait prendre aux comédiens un jeu, le même pour tous : on bombe le torse, on court, on crie, on se donne physiquement au maximum. Il n'y a plus dès lors de protagonistes différents, d'événements distincts. Le terrain est aplati par cette monotonie d'un hyper-jeu mécanique. Et même le temps ne s'écoule plus. L'œuvre fait du sur-place. C'est un blocage de la scène. Un brouhaha fixe.

Deux rôles soignés par Corneille sont tenus par Jean-Hugues Anglade, acteur intelligent qui a peut-être mieux assimilé que ses camarades l'enseignement d'Antoine Vitez, et Sylvie Orcier, qui dispose d'une certaine présence. Alexis Nitzer est là aussi, juste comme d'habitude, mais il n'a pas grand-chose à faire.

Les robes portées par les actrices, réalisées par Christian Gasc et Claire Fraisse, sont belles.

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre d'Auverbilliers, 20 h. 30.*

Le programme de Vitez pour Chaillot

Antoine Vitez commence, ce lundi 23 mars, les répétitions des spectacles qui marqueront le début de son mandat de directeur au Théâtre national de Chaillot, et dont le choix part de quelques principes, à savoir... « *que la vocation de Chaillot est d'allier la recherche à la production, qu'il ne saurait y avoir de recherche isolée du public, mais qu'inversement la soumission au goût supposé du plus grand nombre ne saurait suffire ; on présentera un programme varié, dominé par l'idée d'alternance et de nouveauté, par l'esprit critique et la passion de la Raison* ».

La saison s'ouvrira le 12 novembre 1981 avec *Faust*, de Gœthe, suivi par *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, d'après Pierre Guyotat, et *Britannicus*. Trois « voyages en enfer » mis en scène par Antoine Vitez, joués en alternance dans la Grande Salle, selon un principe scénique commun — les ruines d'un théâtre envahies par la nature — et par une même compagnie d'acteurs, treize, dont le parcours personnel à travers les spectacles crée une image, celle qui demeure dans la mémoire. Jean-Claude Durand est Faust, rappelons qu'il a été, chez Vitez, Dom Juan...

D'autre part, la grande salle accueillera le Centre dramatique des Alpes avec un Pirandello par Georges Lavaudant (*les Géants de la montagne*) et le T.N.S. avec un Kleist (*Penthésilée*) par André Engel. Salle Gémier, en novembre, Jérôme Deschampt créera *En avant*, et, au début de 1982, Stuart Seide montera *le Songe d'une nuit d'été*. En mars, Antoine Vitez mettra en scène *l'Orfeo* de Monteverdi (coproduction Opéra de Paris et Scala) et, en alternance, dans un décor unique de Claude Lemaire, *Hippolyte* de Robert Garnier, tragédie française du seizième siècle.

Enfin, d'un bout à l'autre de la saison, à 18 h. 15, les escaliers, les couloirs, les foyers seront offerts à des écrivains, des acteurs, des metteurs en scène, des scénographes, qui expérimenteront des formes archaïques et modernes. Et, comme sur une place publique, au Grand Foyer sera installé un théâtre de marionnettes qui donnera, par préférence à l'intention des enfants, plusieurs représentations par semaine. Premier titre, en novembre 1981 : une version de la légende de *Faust*.

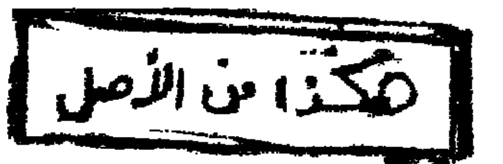
Au début de 1982 seront ouverts des ateliers de recherche consacrés à la formation des artistes : cycles d'études pratiques sur le jeu des acteurs, la scénographie, le théâtre musical, les périodes ignorées de la littérature dramatique. Le résultat de ces travaux sera montré au public. Et, en été, il y aura du théâtre forain sur l'esplanade ou dans les jardins.

Le souci qui anime ce programme est d'affirmer le visage singulier du Théâtre national de Chaillot. A partir du mois de juillet 1981, la publication régulière d'un journal illustrera ce visage et servira de lien avec le public.

∴

André-Louis Périnetti, dont le mandat de directeur du Théâtre national de Chaillot expire le 30 juin, a programmé, à partir du 15 mai, en création mondiale, un spectacle de Victor Garcia, autour de Calderon, dans la Grande Salle. Salle Gémier se succéderont deux compagnies hollandaises, du 24 avril au 30 juin. Enfin, à partir du 10 avril, le foyer du théâtre accueillera une exposition coproduite avec la biennale de Venise sur le « Voyage des comédiens italiens en Europe au dix-huitième siècle ».





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Alexandre Révérend ; la Grande Shirley : Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. et 21 h. 15.
Festival du théâtre populaire d'intervention : Levallois, M.J.C. (270-83-84).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 23 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : le Grand Macabre.
Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec Léonard Pezzino.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 19 h. : J.-P. Domecq et A. Jouffroy ; 20 h. 30 : l'Oulipo. — Danse, 18 h. 30 : Atelier de création chorégraphique.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdemone
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : A cœur joie ; les Cantilènes de Paris, dir. C. Carrot et J. Sourisse.

Les autres salles

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h 30 : Prévert Jacques, Breton André
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et sa sœur !
Essaïon (278-46-42), I, 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 : Sueur, cravate et tricot de peau
Le Connétable (227-41-40), 20 h 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Clémence.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h 15 : le Président
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. II, 21 h. : Poupette Ponpon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30, Generation Hollywood.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des Congrès (758-21-44), 21 h : Serge Lama
Ranelagh (244-64-44), 20 h. 15 : Musique traditionnelle persane.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Sept Ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : Danse pluriel.

Les concerts

Théâtre Saint-Georges, 21 heures : H. Austro (Brahms, Janacek, Scriabine, Schumann).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Trios et quatuors à cordes (Beethoven).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : INA-G.R.M. (Dufour, F. Bayle)
Salle Gaveau, 21 h. : M. Dichter (Beethoven, Schumann, Liszt).
Michodière, 20 h. 45 : Jay Gottlieb (Knussen, Ohana, Fauré, Ives).
Point-Virgule, 21 h. : J. Miller, M. Dibbern (Brahms, Poulenc, Ravel, Chabrier).
Vieille Grille, 21 h. : M. Muller, R. Wale, M. Cook (musique ancienne et baroque).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : M. Simon, G. Talbot (Vivaldi, Beethoven, Chostakovitch).
Lucernaire, 21 h. : M.-H. Dupard.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : F. Gulda (Mozart).
Musée Guimet, 21 h. : M. Nardeau, C. Villevielle, X. Givelet (Meir, (Murgier, Jammes, Martelli).
UNESCO, 21 h. : M. Caballé et R. Sabater (Toldra, Granados, Mompou).

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Groupe Joli Garçon.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : D. Doriz, Memphis Slim.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : R. Urtreger, L. Fuentes, L. Trussardi.
Cité universitaire, petit théâtre (589-38-69), 21 h. : D. Maroutian.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Kai Winding.
Dunois (584-72-00), 21 h. : J. Borocal.
Hippodrome (205-25-68), 21 heures : Johnny Hallyday.
Palais des Glaces (607-49-03), 20 h. 30 : Brenda Wootton.
Patio (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Alligator Jazz Band.
Petit Opportun (236-06-36), 23 h. : C. Tissendier, A. Mattei, B. Teissier, J.-C. Jouy.
Les Quatre-Temps, 21 h. : Billy Harper Quintet.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Malbert Steel Band.
EN REGION PARISIENNE
Les Ulis, M.J.C. (907-48-04), 21 h. : Quartet E. Barret.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Hommage à Lotte Eisner : la Femme du pharaon, d'E. Lubitsch ; 17 h. 30 : Vanina, d'A. von Gerlach ; 19 h., Cinéma britannique : Commando dans la Gironde, de J. Ferrer.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPACE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01)
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40) U G C-Odéon, 6e (325-71-08). Concorde, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). Fauvette 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta 20e (636-10-96)
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais 4e (278-47-86). Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
LA BIDASSE (A., v.o.) : Movies-Halles 1er (260-43-99). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire 6e (544-57-34)
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U G C-Marbeuf 8e (225-18-45).
LA BOUM (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Paris 8e (359-53-99). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Passy, 16e (288-62-34)
BRUBAKER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32). Montparnos, 14e (327-52-37)
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99). St-Michel, 5e (326-79-17). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Ambassade, 8e (359-19-08). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U G C-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie 8e (359-41-18)
ÇA PLANE LES FILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo 9e (246-66-44). Montparnos, 14e (327-52-37) Mistral, 14e (539-52-43)
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40)
LE CHINOIS (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43) U G C-Gobelins, 13e (336-23-44) Magic-Convention 15e (828-20-64). U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Tourelles, 20e (364-51-98).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74). St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Quintette, 5e (354-35-40). Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). Pagode, 7e (705-12-15) Paramount-Opéra 9e (742-56-31). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70). Athéna, 12e (343-00-65)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Parnassiens, 14e (329-83-11). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04-67). P L M-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé 18e (522-46-01)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). Parnassiens 14e (329-83-11)
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33) Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26). Concorde, 8e (359-92-82). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Gaumont Gambetta 20e (636-10-96)
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade 8e (359-19-08). Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DINASTY (Chi.-Taiwan, v.f.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). George-V, 8e (562-41-46). Lumière, 9e (246-49-07). Images, 18e (522-47-94).











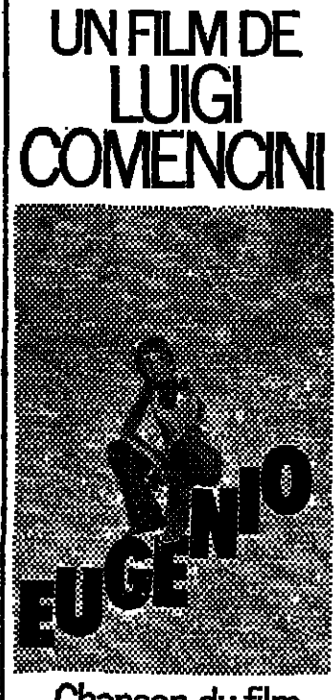
SPECTACLES

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
FAME (A. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FIANCEE DU PIRATE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat., Athéna, 12e (343-00-65) H Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60)
LE LAGON BLEU (A., v.o) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE, film américain d'Alvin Rakoff. V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR, film belge de Chris Vermocken : Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHENE D'ALLOUVILLE, film français de Serge Penard : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétans, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CONCOURS, film américain de Joël Oliansky. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de W. Sachs (**). V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



PALERMO (All., v.o.) : Pagoda, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Ira., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (354-35-40); U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93); Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Studio Cujas, 5e (354-89-22); Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.): 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); Balzac-Olympic, 8e (561-10-60); 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (700-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ZOLTAN (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

CINE-SEINE, 5e (325-95-99), v.o., en alternance : India Song, la Hyène intrépide, la Dernière Femme, De la vie des marionnettes, Rockers, Répulsion, Moi, Pierre Rivière...

Le shérif est en prison, Qui a peur de Virginia Woolf ?, les Nouveaux Monstres, le Combattant des sept tigres.
HOMMAGE A RENE CLAIR, Studio, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, le Million, 14 Juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or. — Séance spéc. 12 h., film vidéo : Profession : comédien.
MEL BROOKS, v.o., Cluny-Palace, 5e (354-97-76) : les Aventures du frère le plus futé de Sherlock Holmes.
LUIS BUNUEL, v.o., Palais des Arts, 3e (272-62-98), 16 h. : Viridiana ; 18 h. : la Montée au ciel ; 20 h. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 22 h. : la Mort en ce jardin.
STUDIO GALANDE, v.o., 5e (354-72-71), 16 h. 45 : Portier de nuit ; 18 h. 50 : Flesh Gordon (**); 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30, 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
LA CAMERA ILLUSION : Semaine de film documentaire et d'ethnologie : Marais, 4e (278-47-86) : Vers l'île des dragons ; Pea soup.
J. CAGNEY, v.o., Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : A chaque aube, je meurs ; Johnny le vagabond ; le Fauve en liberté.
FILMS DU TIERS-MONDE, v.o., Haussmann, 9e (770-47-55).
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.) : I. 17 h. 30 : les Damnés ; 20 h. 5 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Taxi Driver. — II. Cary Grant, 16 h. : l'Impossible Mr. Bébé ; 18 h. : Honey Moon ; 20 h. 15 : My Favorit Wife ; 22 h. : Soupçons.
RIVOLI-CINEMA (v.o., v.f.), 4e (272-63-32), 16 h. : Buster Keaton s'en va t'en guerre ; 18 h. : les Disparus de Saint-Agil ; 20 h. : l'Ange exterminateur ; 22 h. : Un chien andalou + Freaks.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
ELIA KAZAN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), en alternance : America-America ; Baby Doll.
TEMPLIERS (v.o.), 3e (272-62-98), en alternance : Goldorak ; le Shérif est en prison ; The Last Waltz ; les Sentiers de la gloire ; Chinatown ; les Aventures de Titi et de Sylvestre ; le Crabe-Tambour ; l'Année dernière à Marienbad ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; Je t'aime moi non plus.
CINE-POCHE, 3, Luxembourg, 6e (633-97-77) en alternance : v.o., American Graffiti, Quoi de neuf Pussycat, Rachel, Rachel, la Religieuse, Un Eté 42, Lisztomania, Harold et Maude, Mort à Venise, Que le Spectacle commence, Breaking Glass.
PALACE CROIX-NIVERT (v.o.-v.f.) 15e (374-95-04), en alternance : les Aventures de Pinocchio, Aladin et la lampe merveilleuse, la Fée du Temps ; — Festival P.P. Pasolini : Médée, Porcherie, Caligula.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o./v.f., en alternance : Tintin et le Temple du Soleil ; les Voyages de Gulliver ; la Flûte à six schtroumpfs ; le Locataire ; Clair de femme ; Music Lovers ; Délivrance ; Nous nous sommes tant aimés ; Satyricon ; les Mille et une nuits.
RETROSPECTIVE P.P. PASOLINI, Action République, 11e (805-51-33), v.o. : Salo.
ESCURIAL, 13e (707-28-04). Festival d'après M. Duras : Moderato Cantabile ; le Marin de Gibraltar ; Une aussi longue absence. — Festival Guy Gilles : Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; Clair de terre ; l'Amour à la mer. — Marguerite Duras : la Musica ; Nathalie Granger ; Détruire dit-elle. — J.L. Godard : Vivre sa vie ; Bande à part ; Une femme mariée.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), en alternance : le Voleur de Bagdad ; Tintin et le Temple du Soleil ; les Fourberies de Scapin ; la Sorcellerie à travers les âges ; le Chagrin et la Pitié ; Hester Street ; Extérieur Nuit ; Phantom of the Paradise ; les Chevaux de feu ; Dersou Ouzala ; Bugsy Malone ; C'est la vie ; Family life ; Casanova (F) ; Tommy.

HOMMAGE A DOSTOIEVSKI, Cosmos, 6e (544-28-80) (v.o.) : les Vingt-six Jours de la vie de Dostoïevski ; l'Idiot (de Lampin) ; l'Idiot (de Pyriev) ; Crime et Châtiment ; les Frères Karamazov.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), 14 h. : If ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : les Visiteurs ; 20 h. Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Marathon Man. — 13 h. 50 : Persona ; 15 h. 40 : Johnny Got His Gun ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : le Dernier Nabab ; 22 h. : Hello Dolly (v.f.).
ACTION LA FAYETTE, 9e (878-80-50) (v.o.) : le Grand Couteau.

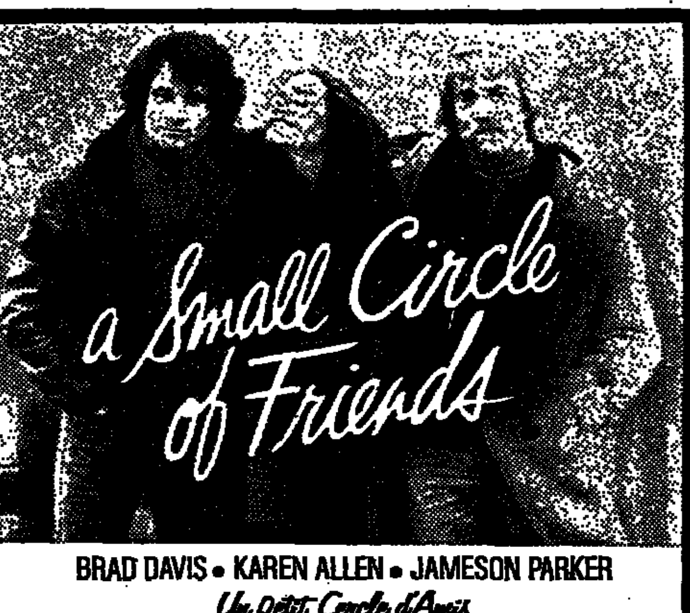
Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A. (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BOB MARLEY LIVE EXODUS (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (All.), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Tourelles, 20e (364-51-98), mardi 21 h.
DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'IDIOT (Jap.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A.), v.o. : Studio-Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 1 (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
POURQUOI ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ;
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA REGLE DU JEU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All.) (F. muet): Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), h. sp.
LA STRADA (It.), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rex, 2e (236-83-93).

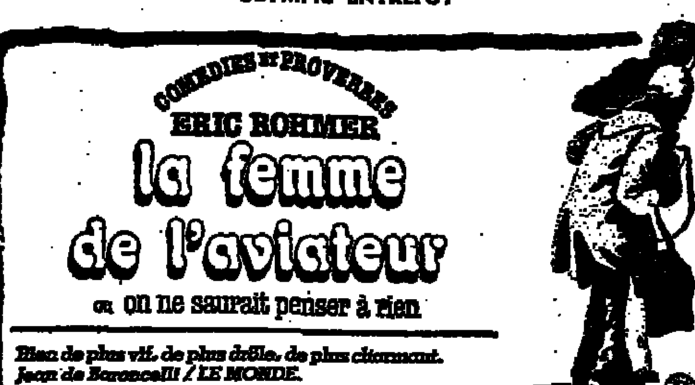
Les séances spéciales

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr., vidéo) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 12 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LILY LA TIGRESSE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Jeudi 21 h.
NICE'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
PROFESSION ? COMEDIENNE (Fr., vidéo) : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h.
ROLLERBALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h. 15.
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Théâtre de la Cité Int. Un., 14e (589-38-69), L. 21 h.
VIDEO, Américan-Center, 14e (321-42-20), le 20, 21 h. 15.

MERCREDI



MONTE-CARLO - IMPÉRIAL PATHÉ - HAUTEFEUILLE
OLYMPIC ENTREPOT



ACTUELLEMENT



CARNET

Naissances

— M. Patrick SAURAT et Mme, née Sophie Renou, laissent à Matthieu la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuel,

le 14 mars 1981, à Singapour.
21 H. Venus Mansion,
Peck Hay Road,
Singapour 0922.

— M. Jacques-Robert MOULINET et Mme, née Béatrice David, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Eric,

Paris, le 27 mars 1981.

Décès

— Mlle Ernestine Abulafya,
Mme veuve Léon Abulafya,
M. et Mme Raymond Abulafya,
M. Gilbert Abulafya,
Les familles Altabef et Benaroya,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Etty ABULAFYA,

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Henri Barbier,
son épouse,
M. Michel Barbier,
M. et Mme François-Georges Barbier,
ses enfants,
Aline, sa petite-fille,
Toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine au long cours
Henri BARBIER,
administrateur général de 2e classe des affaires maritimes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 19 mars 1981, dans sa soixante et onzième année.
La levée du corps se fera le mercredi 25 mars 1981, à l'hôpital du Val-de-Grâce (74, boulevard de Port-Royal, Paris-5e), à 7 h. 30.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 mars 1981, à 10 heures, en l'église de Villars-sur-Var (Alpes-Maritimes), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes, des dons à la Société nationale de sauvetage en mer (9, rue Chaillot, 75016 Paris).
13, boulevard Eugène-Gauthier, 06310 Beaulieu-sur-Mer.

— Le conseil d'administration de l'Association nationale Pour la cité humaine - Les droits du piéton a la douleur et le regret de faire part du décès de

M. Camille Albert BIRAUD,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
assistant du président
et ardent propagandiste pendant quinze ans,

survenu le 17 mars 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Que tous ceux qui ont connu et apprécié son dévouement se joignent en pensée à nous.
31, rue d'Enghien,
75010 Paris.

— Mme Jacques Brocard,
Mme Françoise Brocard et Philippe,
Ainsi que leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BROCARD,
ingénieur E.B.P. en retraite,

leur époux, père et grand-père, survenu à Saint-Cloud, le 20 mars.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, survenu le 18 mars 1981, à Pau, de

M. Paul CHAUVEAU,

dont les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

[Né le 21 janvier 1917 à Rennes, Paul Chauveau, après des études à la faculté de droit de Paris, est nommé professeur à la faculté de droit d'Alger en 1925, puis doyen de cette faculté en 1934. Premier président de la cour d'appel de Bastia en 1943 (la Corse a été libérée en septembre 1943), il devient directeur au ministère de la justice en 1944. Après avoir été membre de la délégation française au Conseil de contrôle à Berlin, il est à nouveau professeur à la faculté de droit d'Alger, de 1947 à 1962, avant d'être nommé à l'université de Bordeaux.
Paul Chauveau est l'auteur de traités de droits aérien et maritime.]

— Mme B. Gourdin-Servenière,
Ses enfants et petits-fils,
M. et Mme Jean Oblin, leurs enfants et petit-fils,
Mlle Odile Oblin,
M. et Mme François Oblin et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul OBLIN,
née Marcelle Gautier,

survenu le 21 mars 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 24 mars 1981, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (35, rue Albert-Ier, à Asnières).
18 bis, rue Saint-Augustin,
92600 Asnières.

Remerciements

— Mme Mérie Assouly,
M. et Mme Elie Ouahnon et leurs enfants,
M. et Mme Roger Assouly et leurs enfants,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Mardochée ASSOULY

de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Avis de messe

— Mme Louis Herlin,
M. et Mme Raymond Parjon,
M. et Mme Xavier Herlin,
Nicolas, Bruno, Vincent et Thomas Herlin,
prient de participer ou de s'unir par la prière à la messe qui sera célébrée

le lundi 30 mars 1981

en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, à 19 h. 15, à l'intention de leur petit-fils, fils et frère,

Renaud HERLIN,
élève
à l'Ecole nationale d'administration,
élève à l'Ecole navale,

décédé accidentellement le 12 mars 1981, à l'âge de vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le 17 mars, à Luxembourg.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes

— L'Association des contrôleurs d'Etat fera célébrer le vendredi 27 mars 1981, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, une messe à la mémoire de

Maurice GUENANFF,
contrôleur d'Etat,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé subitement le 14 mars 1981.

Communications diverses

— L'Association de presse France-Japon a tenu son assemblée générale ordinaire et a élu son comité directeur : MM. Jean-Claude Courdy (FR 3), président ; Bernard Lauzanne (« le Monde ») et Jean-Marc Pottiez (TF 1), vice-présidents ; Mlle Louise de Bes (« l'Appel »), secrétaire général ; MM. Guy Lambert (« la Vie française »), secrétaire général adjoint ; Pierre Bonnefont (« Marchés tropicaux »), trésorier, et Patrice Drouin (« Nouveau Journal »).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-VIII, mardi 24 mars, à 15 h. 30, salle C 238, M. Elie Malka : « Le statut personnel et successoral en droit hébraïque et en droit musulman et situation particulière de l'Israélite marocain ».

— Université de Paris-VII, mercredi 25 mars, à 14 heures, tour 24/34 (1er étage), salle de cinéma scientifique, Mme Claude Dufrasne : « Lycée, université, entreprise : trois étapes d'une vie, trois mondes qui s'ignorent ».

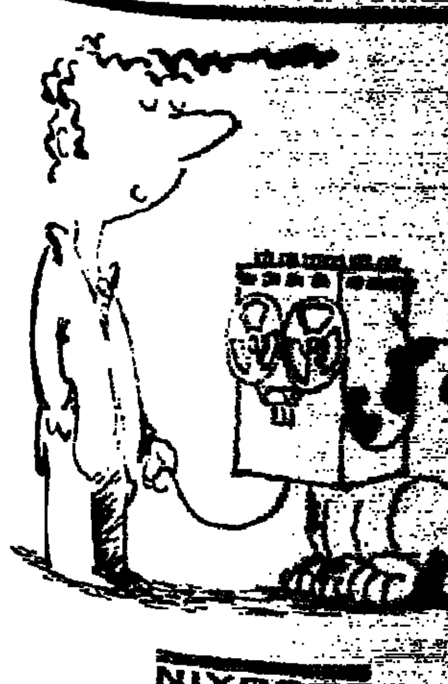
— Université de Paris-III, mercredi 25 mars, à 14 heures, salle Gréard, M. Jean Cholley : « La langue d'Edo dans le Senryu ».

— Université de Paris-I, vendredi 27 mars, à 15 heures, salle des commissions (centre Panthéon), M. Georges Daverat : « La responsabilité civile et pénale du garagiste dans l'exercice de ses activités de vendeur et de prestataire de service ».

— Université de Paris-I, samedi 28 mars, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, Mme Alix Barbet : « Peintures de Pompéi. Recherche sur la peinture romaine en Italie du Ier au IIIe siècle ».

— Université de Paris-V, samedi 28 mars, à 9 heures, salle Louis-Liard, Mlle Yvette Hatwell : « La fonction perceptive de la main : perception tactile de l'espace et intégration de la vision du toucher ».

— Université de Paris-II, samedi 28 mars, à 14 h. 30, salle des conseils, M. Stamatios Tzitzis : « La philosophie de la peine dans l'Antiquité hellénique ».



Le Monde

ECONOMIE

POINT DE VUE

Défendre simultanément la monnaie et l'emploi

Parmi les nombreuses critiques qui sont adressées au gouvernement Barre, figure celle d'avoir délibérément sacrifié l'emploi à la défense du franc et à la constitution de réserves de changes importantes. Ce reproche est-il *justifié ?* Tel n'est pas l'avis de l'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous qui estime que parler isolément de politique de l'emploi n'a *pas de sens*.

par MICHEL CICUREL (*)

ON rencontre parfois en France de petits bons esprits qui jettent à la figure de l'intelligence ce qu'ils pensent être des évidences flagrantes. Déjà, le médecin de Molière conseillait à son patient de se couper un bras pour que l'autre s'en porte mieux.

Une bonne illustration de cet état d'esprit est cette critique inlassablement adressée au gouvernement de M. Raymond Barre : l'emploi aurait été sacrifié à la monnaie. On peint volontiers Raymond Barre sous les traits d'Harpagon défendant par les armes son coffre-fort contre les chômeurs en colère. Cette imagerie trahit les faits, elle est aussi un péché contre l'esprit : le fonctionnement des économies modernes, caractérisées par des interdépendances multiples, est subtil et ne peut supporter des choix binaires et tranchés qui convenaient parfois aux économies traditionnelles. Une économie en bonne santé, c'est un bon niveau de vie, un bon emploi, et une bonne monnaie. Dans une économie malade, il faut tout soigner, et le soin de la monnaie est une préoccupation vitale.

Le gouvernement de Mme Thatcher est *monétariste*. Le gouvernement de M. Carter, dans les deux dernières années de son mandat au moins, était monétariste. Cela signifie que pour eux la politique économique se ramenait essentiellement, voire exclusivement, à la gestion de la monnaie. Ce qui veut dire, en période inflationniste, à la défense de la monnaie.

L'action économique du gouvernement français est tout le contraire. C'est une action pragmatique et diversifiée, qui n'a exclu de sa panoplie aucun objectif et aucun instrument de politique économique. Les fameuses actions structurelles, qui étaient tant à la mode dans les milieux d'opposition il y a sept ans, ont été conduites avec une détermination constante, ce qui explique sans doute qu'on n'en parle plus ; la politique d'indépendance énergétique, la libération des prix, le redéploiement industriel, le développement des exportations sont des modifications de structure de très grande importance.

De même, la politique conjoncturelle n'a rien laissé au hasard: la monnaie bien sûr ; mais aussi le budget, dont le déficit en francs courants est inférieur à celui de 1974, et ne représente que 1 % du PIB : c'est le déficit le moins élevé et l'Etat le moins endetté du monde développé ; la Sécurité sociale, qui a été en même temps développée et, provisoirement, rééquilibrée, ce qui est un exploit ; l'investissement et l'épargne, *qui ont été continûment* soutenus ; et surtout, la progression modérée du pouvoir d'achat des salaires, qui est un choix de politique conjoncturelle difficile.

Lorsque la politique monétaire tient lieu de politique économique, il est inévitable qu'elle soit très brutale pour être quelque peu efficace. Aux Etats-Unis, par exemple, en 1980, le taux de base bancaire, à 15 % au début de l'année 1980, a atteint 20 % au printemps, est retombé à 11 % en été et a dépassé 21 % à la fin de l'année, alors que le taux de chômage était très élevé (de l'ordre de 8 %). Il est encore de 17,50 %. En R.F.A., ces derniers jours, pour défendre le mark, et alors que le chômage est rapidement croissant outre-Rhin, les taux à court terme sont passés soudain de 10 % à 20 %. C'est cela, la défense de la monnaie.

Le coffre-fort

En revanche, la France, parce qu'elle ne se tenait pas debout sur un seul pied, la monnaie, a pu pratiquer une politique de la monnaie modérée et graduelle. Le taux de base bancaire français atteignait 11,5 % au début de 1980, 12,25 % à la fin. Il est aujourd'hui de 12,75 % : il n'a jamais dépassé 13,25 % l'année dernière. La politique monétaire interne, parce que le franc était apprécié sur les marchés des changes, a pu se libérer en grande partie de la contrainte externe et se conformer à des objectifs de politique économique interne : le soutien de l'activité et la lutte contre l'inflation. Pour lutter contre l'inflation, le rythme de la création monétaire a été régulièrement réduit depuis 1976. En 1980, la création monétaire a atteint 11,6 %, alors que le PIB en valeur progressait d'environ 15 %.

Sur le plan externe aussi, la conduite monétaire a été modérée. Si le franc français a été en tête du système monétaire européen depuis novembre 1979, très fort en particulier contre le mark, il n'a rien fait, en revanche, pour suivre les envolées du dollar, artificiellement dopé par les taux d'intérêt, ou celles de la livre sterling dopée par le pétrole. Le franc a purement et *simplement maintenu, mais* avec beaucoup de mérite dans cette période heurtée, la place qui est la sienne depuis des années : celle de la monnaie dont le cours de change est le plus stable à moyen terme, et dont l'évolution est la plus proche de celle de la monnaie mondiale ou du D.T.S.

Un autre procès est fait au gouvernement, celui d'accumuler des réserves de change. On assimile souvent la France de Raymond Barre a un particulier qui diminuerait son train de vie pour augmenter sa fortune dormante, au lieu de vendre au contraire son or pour vivre agréablement. Que vaut cette critique ? Un particulier en difficulté passagère peut accepter, un moment, une perte d'indépendance. La France ne le peut pas et ne le doit pas : elle a besoin d'un trésor de guerre économique et monétaire.

Ensuite, l'augmentation des réserves de la France ne doit pas faire illusion. Une très grosse part de cet accroissement vient d'une gestion avisée des réserves, et notamment du choix fait naguère par la France en faveur de l'or. La hausse des prix de l'or a enrichi la France sans qu'elle fasse pour cela d'autres efforts que celui de défendre avec talent son point de vue dans les instances monétaires internationales. Pour le reste, nos réserves augmentent en moyenne comme nos échanges extérieurs en valeur, ce qui est une règle de prudence élémentaire.

La politique d'endettement de la France est parfois jugée trop timide. La France ne pourrait-elle tout à la fois défendre le *franc et accroître ses réserves*, d'une part, et augmenter sa demande intérieure, d'autre part, en s'endettant de façon plus importante à l'étranger. Il est exact qu'elle s'endette modérément depuis 1976 : 15 milliards à 20 milliards de francs par an, pour le montant annuel brut des emprunts à long terme, ceux qui peuvent être aisément maîtrisés, à la différence des entrées des capitaux à court terme, attirés par la France et le franc. Pour augmenter la demande intérieure de l'équivalent de 1 % de PIB, il faudrait emprunter 25 milliards de plus, soit au total entre le double et le triple du montant actuel. Cet accroissement de l'endettement extérieur accélérerait naturellement le rythme de la création monétaire et de l'inflation. Il est évident, d'autre part, que la signature de la France sur les marchés étrangers et internationaux de capitaux, l'une des meilleures du monde, se dégraderait rapidement ; les conditions de crédit qui nous seraient faites aussi.

(Lire la suite page 25.)

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Mythes et réalités du secteur public

DANS une étude publiée sous le titre « Des mythes aux réalités » (*le Monde* du 18 mars), le C.N.P.F. cherche à prouver, premièrement, que, contrairement à un préjugé assez largement répandu, les investissements du secteur privé ont crû, depuis le début de la crise, dans la même proportion que ses profits (dans les deux cas, doublement en valeur nominale, de 1974 à 1980) ; deuxièmement, que, si les investissements du secteur public ont augmenté en volume, pendant la même période, d'environ 80 % alors que ceux du secteur privé stagnaient, cela est dû au fait que le premier n'acquitte globalement presque pas d'impôts et reçoit un montant double de subventions que le second pour un chiffre d'affaires très inférieur.

C'est évidemment à des préoccupations politiques que la publication de ce document, à la veille de l'élection présidentielle, répond en premier lieu. Il s'agit de s'en prendre au « mythe » qui continue d'inspirer le programme de nationalisation auquel le parti socialiste, sous des modalités il est vrai laissées dans le vague, n'a nullement renoncé. D'une extension du secteur nationalisé, nous dit en substance le patronat, il ne faudrait pas attendre un surcroît de vigueur pour l'économie du pays, car il ne suffit pas de constater que l'effort d'équipement des grandes sociétés nationales aura été, au cours des dernières années, beaucoup plus rapide que celui des entreprises privées pour en conclure à un dynamisme supérieur des premières. Encore convient-il de savoir que c'est la collectivité nationale dans son ensemble — et par conséquent le secteur productif privé au premier chef — qui a fourni les ressources de financement nécessaires. « *Pour une même production réalisée*, estiment *les experts* de la *rue* Pierre-Ier-de-Serbie, *elles* [les entreprises nationales] *sont dix fois moins imposées et reçoivent vingt fois plus de subventions que les sociétés privées.* »

Polémique par nature, l'argumentation avancée est de valeur inégale. Il n'est pas logique, par exemple, de reprocher à la fois aux entreprises appartenant à l'Etat de verser très peu au fisc et d'« *avoir la possibilité de dégager des sources de financement importantes par la hausse des tarifs publics* ». Ces hausses, qui ont été l'an dernier effectivement plus fortes (+ 20,7 %) que l'élévation moyenne des prix des produits manufacturés (+ 13,3 %), n'ont fait que combler très imparfaitement un retard accumulé. Si la désastreuse politique de blocage, ou de semi-blocage, des tarifs publics avaient été poursuivie, les résultats des sociétés nationales auraient été encore plus squelettiques, et leur contribution à l'impôt, déjà négligeable (404 millions en 1979 contre 43 milliards pour le secteur privé), encore plus basse.

Cela dit, il ne suffit pas de juger éminemment « utiles » les investissements d'E.D.F. ou de la S.N.C.F. pour estimer que les conditions dans lesquelles ils sont financés sont finalement secondaires. Les ambiguïtés juridiques de la notion de service public ne devraient rien changer à la logique économique. Au regard de celle-ci, les entreprises, nationalisées ou pas, qui concourent à la production appartiennent au secteur marchand. Abstraction faite des charges exceptionnelles qui pèsent sur elles, si les sociétés nationales sont, le plus souvent, incapables de faire des bénéfices, c'est ou bien parce que leurs coûts de production sont trop élevés (manque d'efficacité) ou bien parce qu'elles vendent encore à des prix (ce qui fausse les circuits de l'échange). Dans les deux cas il en résulte un dommage pour l'économie nationale.

PAUL FABRA.

La Côte-d'Ivoire au creux de la vague

A 55 kilomètres à l'ouest d'Abidjan, à environ 21 kilomètres en mer, au large de Jacqueville, se joue l'avenir économique de la Côte-d'Ivoire pour au moins jusqu'à la fin du siècle. Il y a moins de deux ans, un gros gisement de pétrole a été découvert là par un consortium constitué par deux compagnies américaines — Philips Petroleum (57,5 %) et Sedco Ivory Coast (10 %), — une firme italienne Agip (22,5 %) et la société d'Etat ivoirienne Petroci (10 %). Celui-ci s'emploie très activement depuis à en déterminer l'importance exacte, le démarrage de la mise en exploitation paraissant d'ores et déjà arrêté pour 1983 au plus tard.

JUSQU'A présent, dans l'attente des résultats définitifs des forages d'exploration en cours, les dirigeants ivoiriens se sont refusés à toute déclaration précise au sujet de cette découverte. De façon très significative, ils n'en ont pas moins baptisé le gisement « Espoir », avalisant ainsi implicitement — au moins pour partie — les « informations » qui circulent à Abidjan. Selon celles-ci, les réserves découvertes au large de Jacqueville seraient au minimum de l'ordre de 600 millions de tonnes, et la production du gisement pourrait atteindre, dès 1985, le niveau annuel de 10 millions de tonnes, soit l'équivalent de la production gabonaise de ces dernières années. Aux cours actuels du marché, cela représenterait pratiquement la valeur totale des exportations ivoiriennes en 1980.

D'ici là, la production d'un premier gisement — de bien moindre importance (environ 25 millions de tonnes), le gisement « Bélier », découvert il y a quatre ans au large de Grand-Bassam, à l'est d'Abidjan, par les mêmes partenaires, — aura atteint un niveau annuel de 1,5 à 2 millions de tonnes. Ce résultat doit permettre d'assurer à peu près la couverture des besoins nationaux, ce qui fera déjà réaliser à la Côte-d'Ivoire une très appréciable économie de devises.

Il faut noter enfin, l'an passé, la signature de quatre autres contrats de recherche — deux avec encore le groupe Philips-Agip-Sedco-Petroc, un avec Total et un avec Agip-Sedco-Total, — tandis que diverses autres compagnies sollicitaient à leur tour des permis.

Bref, de quoi enflammer les imaginations au bord de la lagune Ebrié, même si les responsables de l'économie ivoirienne se sont prudemment abstenus d'intégrer la plupart de ces données prometteuses dans les perspectives du plan de développement 1981-1985 qui, en principe, doit être prochainement adopté. Si elle se confirme, comme cela paraît devoir être le cas, cette manne pétrolière sera en tout cas la bienvenue, car, depuis trois ans maintenant, l'économie ivoirienne est en crise.

Dès la fin de 1978, le développement de la *Côte-d'Ivoire* a subi un ralentissement sensible; mais, survenant après plus de quinze ans de forte expansion et après l'emballement spectaculaire de 1977, ce fait fut tout d'abord considéré comme une pause nécessaire et inévitable. En 1979, toutefois, l'essoufflement se confirmait, et certains déséquilibres, notamment au niveau des finances publiques, commençaient à devenir préoccupants.

La situation s'est encore aggravée en 1980, au point d'amener certains observateurs à se demander si le « modèle ivoirien » n'avait pas atteint sa limite : balance commerciale tout juste équilibrée et avoirs extérieurs largement négatifs (— 200 milliards de francs C.F.A.), charge de la dette extérieure de moins en moins supportable (25 % de la valeur des exportations) ; impayés de l'Etat chiffrés à plus de 60 milliards; accumulation des déficits du secteur public ; profond marasme dans le secteur des travaux publics et du bâtiment : stagnation des revenus, etc., etc.

Jusqu'à présent, la Côte-d'Ivoire a assuré, pour l'essentiel, son développement à partir des plus-values dégagées par l'exportation de quelques produits de base, notamment le café, le cacao et le bois, et par l'apport complémentaire d'emprunts extérieurs. Plus-values et emprunts étaient centralisés et redistribués par l'Etat, qui se posait, *ipso facto*, en agent principal de ce développement, au-delà d'un libéralisme doctrinal par ailleurs affiché.

Contrairement à ce qu'assurent certains économistes, un tel modèle de développement n'est pas forcément voué à l'échec à terme, après quelques années de succès initial. Mais, pour continuer à être valable, il suppose une croissance régulière des plus-values et des emprunts, au fur et à mesure que, sous l'effet des premiers résultats obtenus, l'économie change de dimension.

Quel que soit le secteur ivoirien considéré, un premier palier de développement a ainsi été atteint. Les axes routiers importants sont revêtus ; l'infrastructure de l'éducation primaire est à peu près en place (80 % des enfants sont scolarisés) ; l'électrification des villes et des principales localités (près de quatre cent cinquante) est réalisée, de même que l'approvisionnement régulier en eau potable de presque tous les villages ; le pays est doté d'un tissu industriel de base pour les activités les plus rentables de transformation des produits agricoles ou de substitution aux importations ; l'agriculture traditionnelle a été renforcée.

Poursuivre de pair le développement impose des moyens autrement considérables que ceux nécessités par la première phase de croissance. De même, dans un tel système, au fur et à mesure que l'économie change de dimension, les décisions de l'Etat, investisseurs dominant, deviennent-elles plus lourdes de conséquences. Et il est d'autant plus indispensable que la qualité de sa gestion s'améliore constamment, les problèmes qu'il doit résoudre devenant plus complexes.

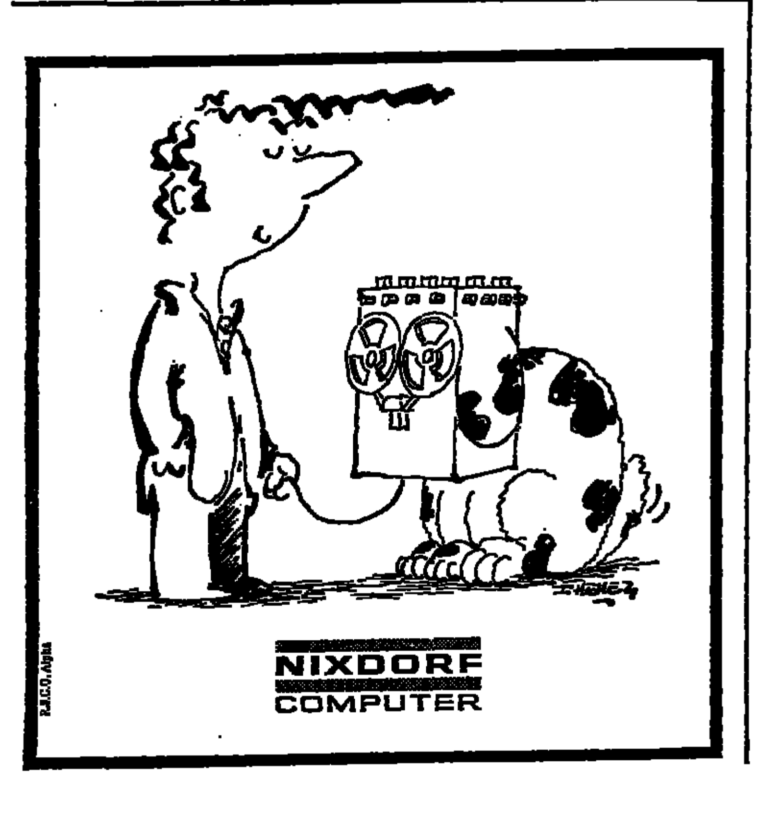
Or, ces trois dernières années, un coup de frein brutal a dû être donné. Presque du jour au lendemain, les cours du café et du cacao, qui avaient connu une très forte ascension jusqu'à l'automne 1977, se sont *effondrés sous* l'effet de la spéculation (sur le marché mondial, le prix du kilo de café est tombé de près de 1 750 francs C.F.A. en septembre 1977 à guère plus de 500 en septembre 1980 et celui du cacao de près de 500 francs C.F.A. à moins de 250 pendant la même période).

La Côte-d'Ivoire — à la différence d'aures pays de la région qui trouvent l'origine principale de leurs difficultés actuelles dans une très forte baisse quantitative de leurs exportations — a maintenu ces années-ci, et même augmenté, ses productions : environ 370 000 tonnes de cacao (premier producteur mondial) en *1979-1980 et autant* en *1980-1981*, et 270 000 tonnes de café (troisième producteur mondial) cette campagne-ci, contre près de 250 000 la précédente. Mais elle n'en a pas moins enregistré, en trois ans et sur ces deux produits, un manque à gagner global de l'ordre de 1 500 milliards de francs C.F.A., si on se réfère aux cours records de la campagne 1976-1977, et au moins de la moitié de cette somme si on ne se réfère qu'à une moyenne des cours des six dernières campagnes, incluant donc la forte chute intervenue depuis 1977.

PIERRE BIARNÈS.

(Lire la suite page 25.)

MALI
HTE-VOLTA
GUINÉE
GHANA
LIBERIA
0 km 200
Odienné
Korhogo
RÉSERVE DE BOUNA
Bouaké
BARRAGE DE KOSSOU
Man
Daloa
Yamoussoukro
Abengourou
Gagnoa
Agboville
ABIDJAN
Sassandra
San Pedro
Bassam
Tabou
PÉTROLE
GOLFE DE GUINÉE
Industrie alimentaire — Industrie textile — Café — Cacao — Bois — Bananes — Palmier à huile



Les entreprises françaises malades de la politique industrielle

Dans tous les pays dits « industrialisés », l'industrie est en pleine mutation. Les méthodes de gestion et de prévision le sont aussi. Il ne s'agit plus seulement de gérer des évolutions, il faut organiser des mutations rapides. Ni la France ni l'Europe ne manquent de « plans ». Un ensemble de travaux réalisés récemment montrent toutefois la difficile adaptation entre les « stratégies » et les réalités. Curieusement, à travers des cheminements différents, tous conduisent aux mêmes conclusions : en France, informations et dialogues entre les acteurs de la vie économique sont insuffisants, et, par voie de conséquence, la mobilité s'en trouve freinée. Manque de fluidité...

PROCEDONS à un exercice intéressant, mais non prévu. Rapprochons quatre documents, qui se présentent comme synthèses chacun dans leur domaine respectif, élaborés avec un luxe de moyens et d'intelligence dans quatre organismes différents qui normalement ne communiquent pas, ne réagissent pas les uns sur les autres. D'abord « La spécialisation internationale des industries à l'horizon 1985 (1) », publiée par le Commissariat général du Plan à la fin de 1978 ; ensuite, parue plus récemment puisqu'elle date de 1980, « La spécialisation industrielle de douze pays européens avant et après 1973 (2) », une étude réalisée pour la Commission des Communautés européennes par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales. Ces deux « sommes » proviennent de lourdes administrations.

La première, s'appuyant sur la « stratégie des créneaux », préconise « une nouvelle approche de la stratégie industrielle », « *stratégie de spécialisation* » opérée à travers des « choix cohérents » faits à partir de « positions-clés sur des filières », une vision rationnelle et volontariste de la politique industrielle, très élaborée techniquement... C'est cette approche française qui se retrouve dans le document européen, transposée à l'échelle de plusieurs pays, mais s'appuyant sur une réelle description de la situation existante. En résumé : « *Non seulement la spécialisation industrielle des pays industrialisés est inégale, mais elle l'est de plus en plus. La rentabilité d'un créneau sur une filière permet de changer de filière. C'est ainsi que le Japon est en train de mettre en place une filière électronique en partant de sa position forte dans l'automobile, devenue grande consommatrice de microprocesseurs et utilisatrice de machines-outils et de robots électroniques. De la même manière, l'Europe pourrait peut-être s'appuyer sur ses positions fortes en chimie et en agriculture pour développer certaines filières de la biotndustrie.* » Car bien entendu, « *les produits traditionnels de la mécanique lourde et de la construction électrique sont particulièrement frappés et tombent à un rythme de croissance en volume très faible qui se répercute en amont sur la sidérurgie-métallurgie* », etc.

Manque de vraies informations

Fort bien. Passons maintenant au troisième exercice. Regard critique posé par un planificateur sur la planification. « Concepts, outils, méthodes pour la planification et la stratégie industrielles aujourd'hui et demain (3) », rédigé par le Groupe d'analyse et de prospective des systèmes économiques et technologiques pour le Commissariat général du Plan. L'auteur a travaillé lui-même pendant plusieurs années rue de Martignac. Pour lui : « *Il n'est pas exagéré de dire qu'il semble exister un hiatus entre, d'une part, ces réflexions de caractère général* (il parle de l'ensemble de l'effort de planification globale *et pas seulement des documents* cités ici) *rarement quantifiées ; et, d'autre part, le foisonnement d'actions développées sur le terrain par différents organismes, ministères, agissant en faveur de l'industrie. Des analyses et des comportements de plus en plus micro-économiques diffèrent en tout cas des tentatives de systématisation globale d'une politique industrielle* - (redéploiement industriel...) » En termes clairs, cela veut dire que chacun n'en fait qu'à sa tête...

Dès lors la question qui se pose est de savoir si les « têtes », aussi bien dans les différents organismes du secteur public que dans le secteur privé, sont équipées pour ce faire. « *La référence doit être de plus en plus systématique tant celles-ci sont déterminantes pour les approvisionnements, les transferts technologiques l'innovation, les comparaisons de productivité, le choix, l'application des politiques d'exportation, etc.*, écrit Jean-Michel Treille. *Cela appelle une planification industrielle stratégique flexible et révisable qui exige de fortes capacités de renseignements et l'utilisation à la fois d'outils de cohérence et d'instruments de simulation.* »

Nous en sommes loin. « *Les entreprises européennes, et, dans une certaine mesure, japonaises, ont recours à de nouvelles sociétés américaines de services et de prévisions, car, en France notamment, il n'existe pas de modèles économétriques reliant le court terme et le long terme, le niveau macro-économique et les divers secteurs industriels, le secteur intérieur et le secteur international. La plupart des modèles français (excepté Moïse) ne prennent pas en compte de façon détaillée les économies étrangères, notamment européennes. Seuls les modèles américains qui font tourner simultanément les modèles relatifs à chacun des pays peuvent tenir compte de ce phénomème* ». Surtout : « *Il n'y a pas en France de modèles accessibles au public. La plupart des modèles sont construits par l'administration pour ses propres besoins (INSEE, direction de la prévision). Le public français doit donc se contenter de résultats de prévisions sans pouvoir tester des hypothèses autres que celles de l'administration* ».

Nous avons un plan et une politique industrielle, mais peu de planification. La grande force des modèles américains est qu'ils comportent des techniques de dialogue et de simulation qui permettent aux utilisateurs de réagir les uns sur les autres pour se faire leur opinion, avec la meilleure connaissance possible des données de base. Ainsi arrive-t-il à une économie qui ne se prétend pas planifiée de planifier beaucoup.

Le quatrième document qu'il faut enfin rapprocher des trois premiers est en quelque sorte la preuve par 9 de la démonstration. Malheureusement, il confirme aussi cette constatation de M. Jean-Michel Treille que « *autant l'accès à des informations générales placées sur ordinateur est peu coûteux, autant l'accès à des informations spécialisées, informatisées ou non, s'avère d'un coût élevé* ». Car, comme chacun s'en doute, le problème est d'échapper à la masse des informations inutiles en ayant accès à un système d'informations spécifiques, adapté ou... adaptable. Le rapport sur la compétitivité de l'industrie européenne en 1980 (4), élaboré par l'European Management Forum de Genève, qui compare et classe seize pays européens et le Brésil à partir de deux cents critères (dont cent cinquante sont statistiques et cinquante, qualitatifs, sont évalués à partir d'enquêtes d'opinion internationales), est réservé aux clients de cet organisme. Les renseignements comparatifs qu'il a recueillis sur machine sont certainement, pour les industriels des firmes multinationales, une « mine » d'informations.

Consensus défaillant

En ce qui concerne la France, il apparaît dans l'ensemble que son industrie, arrivant en septième position de compétitivité après le Japon (champion toutes catégories), les Etats-Unis, la Suisse, l'Allemagne fédérale, le Canada et les Pays-Bas, accomplit des performances méritoires. « *Elle se comporte bien au chapitre du dynamisme de l'économie, de l'efficacité industrielle, des coûts de production et de l'infrastructure nationale. Sa production a augmenté plus vite, sur les dix dernières années en termes réels, que celle de n'importe lequel des autres grands pays européens. Elle se classe au cinquième rang européen pour ce qui est de la productivité et apparaît comme l'un des pays les plus rationnels dans l'utilisation de l'énergie. Cependant, les coûts sociaux ont augmenté assez vite en termes réels. Et les bonnes performances de la France en général sont compromises par son mauvais classement quant au consensus et à la stabilité socio-politiques. A cet égard, la situation s'est détériorée en un an, ce qui a fait reculer la France au classement général.* » Telles sont les conclusions d'une étude accomplie sur une base internationale.

Chaque pays en prend pour son grade dans des domaines différents. Mais n'est-il pas paradoxal de constater, en ce qui concerne la France, que c'est là où l'Etat accomplit les plus grands efforts d'intervention (il est d'ailleurs loué pour son action sur la recherche et le développement notamment) qu'il aboutit aux résultats les plus déprimants en termes d'efficacité ? On le suit mal, et il stérilise les initiatives. Il se classe dix-neuvième pour la qualité de la gestion de sa sécurité sociale, dix-neuvième encore pour l'autonomie laissée aux collectivités locales, en queue de peloton pour la gestion de son budget et pour l'attention apportée à ne pas contraindre les entreprises à des activités non productives outre mesure. Le système financier français est considéré comme l'un de ceux (dix-septième) dans lesquels l'Etat interfère le plus pour la distribution des crédits, dans lesquels la recherche de « capital risque » pour de nouvelles affaires est le plus difficile, dans lesquels les relations des firmes avec les banques sont les plus compliquées, et la circulation internationale des capitaux la moins facile. Au chapitre de la stabilité et du consensus socio-politique, le degré de participation des travailleurs et des syndicats dans les entreprises est classé au dix-huitième rang (battu seulement en pis par la Grèce), le degré de confiance dans la justice n'est guère meilleur (dix-septième), l'égalité des chances bien faible (seizième, à égalité avec l'Espagne, devant la Grèce et le Portugal), le degré de confiance dans les dirigeants « exécutifs » à tous les niveaux : quinzième. Par contre, le coût d'achat d'un panier de la ménagère moyen est... presque aussi cher qu'en Suisse.

Comment tout cela oriente-t-il l'avenir ? Au chapitre de l'adaptation au futur, « *la France se classe neuvième, en position décevante, classée onzième pour le nombre de ses scientifiques et de ses ingénieurs employés dans la recherche et le développement par rapport à la population, et septième pour le pourcentage de son produit national brut consacré à cette recherche. La France se présente très mal sur le critère subjectif du souci d'innovation dans les entreprises et de leur orientation vers le futur. Le côté positif vient du fait que l'Etat prend un rôle très actif dans la promotion du développement industriel* »... Il y a là, bien entendu, de nombreuses questions d'appréciation. Mais peut-on suggérer que si l'Etat, au lieu d'intervenir directement, cherchait à créer les conditions les plus favorables aux entreprises pour qu'elles agissent elles-mêmes (y compris en permettant l'avènement d'un dialogue plus positif à l'intérieur des firmes), l'ensemble des performances nationales serait peut-être meilleur, et, en tout cas, l'adaptation moins douloureuse. Au centre d'un tel dispositif, un Commissariat du Plan qui serait moins tourné vers la préparation d'un document massif à usage administratif (dont ni le gouvernement ni l'administration ne prennent en compte sérieusement le contenu) pourrait peut-être se réorienter en se mettant au service des administrés pour leur apporter sous une forme pratique et gratuite des informations dont ils ont besoin, et qui... sans aucun doute lui donneraient un autre pouvoir.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) « La spécialisation internationale des industries à l'horizon 1985 ». Commissariat général du Plan. Documentation française.

(2) « La spécialisation industrielle des douze pays européens avant et après 1973 », C.E.E. — Série FAST, n° -, 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles,

(3) « Concepts, outils, méthodes pour la planification et la stratégie industrielles aujourd'hui et demain », GAPSET, 56, avenue Montaigne, Paris.

(4) Report on competitiveness of European Industry for 1980 — European Management Forum, 19, chemin des Hauts-Crêts, CH 1223 Cologny Genève.

Défendre la monnaie et l'emploi

(Suite de la page 23.)

Sans cette dégradaton, il ne faudrait que cinq à sept ans pour que le coût de la dette absorbe la totalité de l'endettement supplémentaire, annulant ainsi le bénéfice de l'opération, selon un processus bien connu des pays en voie de développement. Mais il y a plus important. Accepter l'endettement extérieur, c'est accepter que l'accroissement de la demande française se traduise, en partie au moins, par un recours aux importations. En résumé, le développement de l'endettement extérieur, c'est le soutien de l'emploi allemand, américain ou japonais, autant — plus peut-être — que celui de l'emploi français.

D'une façon générale, le terme même de politique de l'emploi est un contresens. Les mesures spécifiques prises par le gouvernement pour favoriser l'emploi des jeunes, des cadres, des femmes, ressemblent plus à des actions sociales et politiques, destinées à gérer la pénibilité du chômage pour des catégories particulières, qu'à une action destinée à soutenir l'emploi. Les gadgets inventés par les oppositions en matière d'emploi relèvent, en plus grand, de la même préoccupation. En revanche, toutes les actions économiques qui visent à favoriser une croissance économique rapide et équilibrée sont la véritable politique de l'emploi. Parmi elles figurent en bonne place la sauvegarde des équilibres monétaires, interne et externe. La monnaie est le seul indice synthétique de la bonne gestion d'une économie. La valeur d'une monnaie ne se décide pas : elle se constate.

Et parmi les critères de jugement des marchés figure l'équilibre de l'emploi. On défend une monnaie, d'abord en défendant une économie.

La nécessité existe pour les pays industriels d'avoir une monnaie *forte* ; elle est encore accrue pour la France, plus dépendante pour son approvisionnement en énergie. En effet, le temps est passé où on rééquilibrait la balance des paiements courants en dépréciant sa monnaie. Les raisons en sont bien connues des économistes, qui ont énoncé le théorème des élasticités critiques : pour qu'une dévaluation soit rentable, il faut que la perte en valeur, occasionnée par l'enchérissement des importations et la *dévalorisation* des exportations, soit largement compensée par un gain en volume, accroissement des exportations et réduction des importations. Et pour que cet effet favorable apparaisse, il faut que les importations et les exportations soient élastiques au prix. Il faut aussi que l'inflation importée par la hausse du prix des importations, qui représentent près du quart de notre produit national brut et de notre indice des prix, soit contenue.

Aucune de ces conditions n'est aujourd'hui réunie. Nos importations d'énergie et de matières premières, devenues très coûteuses, ne peuvent être réduites que très lentement. Nos exportations sont, comme celles de tous les pays industrialisés, de plus en plus des ventes de biens d'équipement, et surtout des ventes de services, peu sensibles au prix : en 1980, l'excédent de nos ventes de services a permis de ramener notre déficit de 60 milliards de francs à 31 milliards. Nos importations, pour 70 %, sont libellées en devises, et pour 70 %, nos exportations sont libellées en francs ; toute dépréciation du franc ferait donc subir une perte financière considérable à la France. Enfin, dans le monde actuel, les échanges de capitaux se développent beaucoup plus vite que les échanges de biens et même de services. Or nos dettes sont libellées en devises, nos créances sont libellées en francs : la perte serait également cruelle en cas de baisse du franc.

L'avantage que pourrait apporter la baisse du franc à certaines exportations, sensibles au prix, serait anéanti par l'apparition de cercles vicieux sur les marchés des changes, en régime de taux de change flexibles. La séquence est désormais bien connue : dépréciation du franc, dégradation de la balance des paiements et aggravation de l'inflation, entraînant une nouvelle dépréciation du franc.

Ainsi, dans l'état du monde tel qu'il est, un équilibre raisonnable de la balance des paiements passe par une monnaie forte. Il est manifeste qu'un pays, et surtout un pays développé, ne peut vivre longtemps en état de déficit de ses paiements extérieurs, ni, on l'a vu, financer continuellement ses déficits à crédit. Le seul moyen du retour à l'équilibre serait alors le sacrifice de la croissance et de l'emploi, sacrifice que d'autres pays moins prudents dans leur gestion ont été contraints d'accepter.

MICHEL CICUREL.

La Côte-d'Ivoire au creux de la vague

(Suite de la page 23.)

C'est considérable, même, pour un pays déjà « riche », et, pour l'essentiel, il ne faut pas chercher plus loin les causes profondes des difficultés auxquelles se heurtent en ce moment les responsables de l'économie ivoirienne : depuis trois ans, à leur corps défendant, leur modèle de développement, qui s'était avéré jusque-là exemplaire, n'a pas pu fonctionner.

Tenir deux ans

Depuis trois ans, la Côte-d'Ivoire, victime de la crise mondiale du café et du cacao, non seulement n'a pas été en mesure, comme par le passé, de consacrer une part chaque année croissante de ses revenus aux investissements de développement, mais encore elle a été contrainte de réduire brutalement et fortement le montant de ceux-ci. D'autant que l'effondrement des plus-values d'exportation de ses principaux produits de base lui a interdit de continuer à recourir à des crédits extérieurs complémentaires, dans la mesure même où le rapport entre la charge annuelle de remboursement de ses emprunts antérieurs et la valeur totale de ses exportations se trouvait dégradé.

En même temps, telle ou telle grosse opération de développement engagée pendant les années de forte prospérité (ainsi dans le secteur sucrier) qui pouvait paraître audacieuse était jugée à présent aventureuse par de sévères et pas toujours innocents censeurs. Enfin, même si les prix d'achat du café et du cacao aux cultivateurs ont pu être maintenus jusqu'à présent à leur ancien niveau de 300 francs C.F.A. le kilo, le pouvoir d'achat réel des paysans ne s'en est pas moins trouvé progressivement amputé sous l'effet de l'inflation, tandis que, d'une façon plus générale, stagnaient les revenus des salariés et des fonctionnaires. Jointe à la forte réduction des investissements publics, cette dégradation des revenus (au demeurant toute relative car la Côte-d'Ivoire reste largement en tête de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest) s'est répercutée de proche en proche sur de nombreuses autres branches d'activité.

Cependant, les perspectives pétrolières, avec la promesse de reconstitution des plus-values à l'exportation et des capacités d'emprunt qu'elles impliquent pour un terme, selon toute vraisemblance, pas trop éloigné, amènent la quasi-totalité des opérateurs économiques à supporter cette basse conjoncture avec une relative sérénité. « *Il faut tenir deux ans* », tel est le leitmotiv le plus fréquemment entendu ces temps-ci dans les milieux d'affaires de la capitale ivoirienne. En attendant, on comprime un peu les stocks et le personnel, on tend à faire « patienter » ses fournisseurs et, si possible, son banquier.

Quant à l'Etat, il a profité des circonstances pour alléger les structures de développement mises en place durant la première grande phase de croissance qui s'est achevée il y a trois ans et qui s'avéraient, à présent, beaucoup trop lourdes. Il n'a pas hésité à dissoudre purement et simplement, l'été dernier, les deux tiers des sociétés publiques à caractère industriel et commercial qu'il avait créées les années antérieures, et à imposer des règles de gestion beaucoup plus strictes aux survivantes. Lui-même de plus en plus *ivoirisé* (capital et personnel), le secteur privé est en train de prendre le relais, sous le regard approbateur du Fonds monétaire international, qui, pour aider la Côte-d'Ivoire à franchir ce cap difficile, vient de l'admettre (pour environ 150 milliards de francs C.F.A.) au bénéfice de la « *facilité élargie* ». Une fois encore, en dépit de la difficulté des temps et malgré le mutisme prudent des dirigeants, qu'une telle expression irrite, on recommence à parler à Abidjan du « miracle ivoirien ».

PIERRE BIARNÈS.

La page « Crédits changes et grands marchés » sera désormais publiée dans *le Monde* paraissant le samedi et daté dimanche-lundi.



BIBLIOGRAPHIE

« Droit du travail », l'Entreprise (tome IV)

de Nicole Catala

TOUT juriste sait qu'un certain nombre de données universellement reconnues du monde social se laissent mal enfermer dans les concepts du droit : par exemple, le service public, le profit, l'ordre public, etc. A leur égard, le droit livre essentiellement des « points de vue » particularistes et en donne des définitions différentes selon que l'on se place sur tel ou tel terrain. L'entreprise est une illustration exemplaire de ce phénomène.

C'est un concept omnivalent qui enjambe les catégories nationales : entreprises privées et entreprises publiques, avec les gradations intermédiaires. Il transcende les systèmes économiques capitalistes ou socialistes. Et cependant il n'existe pas, en droit français (ni dans la plupart des droits étrangers), de définition juridique générale de l'entreprise. Le mot est pris différemment en droit commercial, en droit fiscal, en droit administratif, en droit social, etc.

Partant de cette constatation, Nicole Catala pense qu'à défaut de pouvoir bâtir une théorie juridique unitaire de l'entreprise, valable pour toutes les branches du droit, on peut du moins, en droit du travail, traiter de l'entreprise comme d'un sujet bien défini et possédant une réelle unité conceptuelle. Cette démarche est importante car elle conduit à deux conséquences.

La première est de permettre une étude véritablement juridique du fait même de l'entreprise par l'analyse de ses éléments constitutifs et de son organisation. Quant à sa « nature », l'auteur constate qu'elle ne peut être définie en termes généraux sans égard aux « points de vue » déjà évoqués. Comme voici vingt-cinq ans, Bernard Chenot concluait que la notion de service public ne correspondait pas à une « essence », mais devait s'entendre comme existentielle, Nicole Catala prend l'entreprise comme une donnée dont la réalité est indifférente aux difficultés de conceptualisation.

La seconde conséquence du parti choisi est de démontrer le mouvement en marchant. En prenant l'entreprise comme un sujet du droit du travail, l'auteur est amené à mettre ou à remettre en place tout un réseau de règles du droit du travail dont elle fournit une lecture nouvelle et mieux ordonnée. En effet, non seulement ce volume, qui s'inscrit dans un traité général du droit du travail, comporte des chapitres proprement spécifiques comme ceux relatifs aux diverses formes de la participation des salariés aux résultats ou au capital de l'entreprise, mais encore il replace dans un cadre de référence plus exact nombre d'autres règles et d'institutions. Par exemple, le statut des syndicats dans l'entreprise peut être traité comme un corollaire du droit syndical en général et comme un cas particulier de décentralisation ou de déconcentration syndicale, et donc trouver place ailleurs que dans un livre sur l'entreprise. Mais dans un tel livre le sujet trouve sa véritable place à la fois en recouvrant son identité et en s'insérant dans un tissu de relations structurées telles que la représentation du personnel, les négociations d'entreprise, etc. De même l'étude des pouvoirs et des responsabilités de la direction, qui peut être traitée comme une annexe de la matière du contrat de travail, est tout de même mieux située dans le cadre choisi par N. Catala.

Quand on a lu le livre, non seulement on a appris naturellement beaucoup, mais encore on comprend mieux ce que l'on savait déjà. Ce résultat est naturellement dû à l'impeccable appareil scientifique de l'ouvrage et, en particulier, à l'importance attachée au droit comparé, à la richesse des références législatives, réglementaires et jurisprudentielles, au souci de satisfaire à la fois les besoins des praticiens et ceux des chercheurs. Mais tout cela n'aurait pas suffi à faire quelque chose d'aussi nouveau que ce livre. Il y fallait en outre le dessein d'écrire et, au besoin, de réécrire une partie du droit du travail en choisissant de le faire par rapport à cette réalité fondamentale qu'est l'entreprise. Quoi encore ? Naturellement la science et le talent de l'auteur, tout entiers tournés vers l'exactitude, la précision et la clarté, avec de belles échappées hors du pur juridique.

Peut-être un lecteur attentif remarquera-t-il que le livre ne comporte (même dans sa partie analysant les éléments de l'entreprise) aucun développement sur le « capital ». C'est ce qui mesure le manque d'unité juridique de la notion d'entreprise. Il va de soi que le capital tiendrait une large place dans une étude de droit commercial ou de droit fiscal consacrée à l'entreprise. En droit du travail, le jeu est entre le « personnel » et la « direction » sans qu'importe le mode d'investiture de celle-ci. Peut-être le jour où cessera ce jeu de cache-cache, ce n'est pas seulement le juriste qui y verra plus clair. En attendant que tout l'édifice puisse être embrassé d'un seul regard, il faut savoir gré à Nicole Catala d'en avoir illuminé une partie essentielle.

GEORGES VEDEL.

★ *Droit du travail, l'entreprise* (tome IV), sous la direction de G.-H. Camerlynck, Paris 1980, Dalloz XIII + 1 292 pages ; 340 F environ.

L'euromarché

Grande activité des emprunteurs français

L'activite emprunteuse de la France est plus forte que jamais. Sur le marché des euro-crédits, la Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.) a confié à l'établissement américain Chemical Bank un mandat pour mettre sur pied un euro-crédit garanti par la République française d'une durée de dix ans et d'un *montant de 300* millions de dollars. Cette transaction est destinée à servir de support à l'émission ultérieure par la C.N.T. de papier commercial aux Etats-Unis. S'agissant d'un crédit qui, en principe, ne devrait *pas être tiré, l'élément majeur* est la commission d'engagement de 0,125 %, c'est-à-dire celle que les banques percevront sur le montant mis à la disposition de l'emprunteur mais qui ne devrait jamais être utilisé.

Le piquant de l'affaire est l'habillage conçu pour mieux attirer la clientèle des banques américaines à laquelle le crédit est avant tout destiné parce que ces dernières sont réfractaires à une commission d'engagement de seulement 0,125 %, estimée insuffisante. En conséquence, le crédit qui est également doté d'une marge au-dessus du « libor » (taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars) de 0,25 % comporte, en outre une commission d'utilisation qui porte le rendement général bien au-dessus de 0,50 % en cas de tirage. Toutefois, cette commission supplémentaire ne pourra être utilisée que sur les montants effectivement tirés supérieurs à 25 % du volume global. Comme il n'est vraisemblablement pas dans l'intention de la C.N.T. de tirer son crédit, ce montage apparaît comme destiné à faire oublier aux banques prêteuses *le faible rapport* que leur donnera la commission d'engagement de 0,125 % qu'elles sont, par contre, à peu près certaines de percevoir.

Dans le même temps le Crédit national étudie la possibilité de lancer un nouvel euro-crédit, qu'il pourrait tirer en toutes devises, y compris l'ECU, le numéraire de la Communauté européenne. Le crédit national avait réalisé en juin 1980 une opération similaire d'une durée de dix ans sous l'égide de la Caisse des dépôts et du Crédit lyonnais. Elle était scindée en deux tranches, l'une de 50 millions de dollars et l'autre de 20 millions d'ECU. Cette dernière n'avait pas toutefois été « syndiquée », c'est-à-dire placée auprès *d'un syndicat de banques*, mais fut entièrement et uniquement absorbée par les deux co-chefs de file. Le Crédit lyonnais devrait également diriger le nouveau crédit multi-devises du Crédit national.

A ces deux opérations, il faut en ajouter deux autres qui viennent juste d'être bouclées : d'une part un crédit de 50 millions de florins que la Rabobank hollandaise vient discrètement d'accorder avec un petit consortium bancaire au même Crédit national) ; d'autre part celui qu'EDF vient de terminer avec succès puisque son montant final a pu être porté à 1,2 milliard de dollars, soit le double du volume recherché à l'origine. C'est le Crédit lyonnais qui a dirigé cet euro-crédit qui servira de support à EDF pour émettre du papier commercial aux Etats-Unis.

Sur le marché obligataire, c'est en Suisse que la Compagnie française des pétroles et l'Aéroport de Paris ont levé des fonds. La première, qui venait tout juste de conclure un placement privé à sept ans d'un montant de 50 millions de francs suisses avec un coupon de 7 %, termine ce lundi 23 mars le placement d'un emprunt, cette fois-ci public, d'une durée de dix ans, d'un montant de 80 millions de francs suisses, et accompagné d'un coupon de 6,50 % sur un prix au pair. Pour *sa part, c'est* 60 *millions* de francs suisses que sollicite l'Aéroport de Paris par le truchement d'une émission publique à dix ans qui est garantie par la République française.

Les principaux marchés obligataires du monde sont pour l'heure optimistes. Du moins l'étaient-ils jusqu'à vendredi après-midi. La détente sur les taux d'intérêt à court terme s'est, la semaine dernière, poursuivie aussi bien aux Etats-Unis que sur le marché euro-obligataire (voir ci-contre).

Sur le marché des obligations libellées en eurodollars, la détente des taux d'intérêt à court terme a immédiatement eu pour effet le lancement d'une succession d'emprunts nouveaux. En début de semaine, les American Airlines ont placé avec un grand succès 55 millions de dollars sous la forme de « notes » à cinq ans, assorties d'un coupon de 15,25 %. L'émission devait initialement comporter un coupon de 15,50 % et être d'un montant de 50 millions de dollars. L'augmentation du montant et le coupon fixé à un niveau plus bas que prévu sont révélateurs de l'amélioration du marché euro-obligataire. Par la suite, c'est l'entité publique anglaise Finances for Industry (F.F.I.) qui a été à même de drainer très rapidement 30 millions de dollars à cinq ans par le canal d'une euro-émission offerte au pair avec un coupon de 14 %. F.F.I., organisme appartenant à l'Etat britannique, n'a pas pour habitude d'emprunter en dollars.

S'il a, cette fois-ci, dérogé à ce qu'il a coutume de faire, c'est parce que le gouvernement de Londres estime que le sterling se raffermira au cours des cinq ans à venir, par rapport au dollar. F.F.I. va donc immédiatement convertir les dollars obtenus en livres sterling et espère, à l'échéance, avoir à rembourser moins de dollars qu'elle n'en a emprunté, puisque, dans cinq ans, elle rachètera des dollars à partir de sterlings qui auront dû se revaloriser. La Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a, de son côté, lancé une émission de type à « robinets ouverts ». Cela signifie que l'euro-emprunt d'un montant total de 200 millions de dollars n'est pas émis en une seule fois, mais en tranches successives, au gré des conditions les plus favorables. La première tranche présentement ouverte est de 75 millions de dollars et d'une durée de huit ans. La technique, pour établir le rendement des obligations B.E.I., est originale. Elle se fonde sur un prix d'émission très bas, en l'occurrence d'environ 94,635, permettant à son tour de fixer un coupon de 12,75 % seulement inférieur au taux en vigueur, le tout pour procurer aux investisseurs internationaux un rendement de quelque 13,91 %.

La liste des émissions nouvellement lancées sur le marché des obligations en euro-dollars ne s'arrête pas là. Dans une euphorie qui est allée se généralisant, au fur et à mesure que la semaine touchait à sa fin, on a vu successivement Genstar, société canadienne, proposer 50 millions de dollars d'obligations d'une durée de dix ans avec un coupon de 14,75 %, la Chemical Bank américaine offrir 100 millions de *dollars à sept ans accompagnés* d'un coupon de 13,75 % et la Southern California Edison Cy, société américaine de service public, rechercher 50 millions de dollars à six ans porteurs d'un coupon de 14 %.

Tandis que l'ambiance est, pour l'instant, à une détente généralisée des taux d'intérêt, les coupons sur le marché de l'euro-franc français restent élevés. Aussi n'est-il pas étonnant si les euro-emprunts en francs continuent d'être chaleureusement reçus. C'est le cas de l'émission de la Swedish Export Credit qui, très largement sursouscrit, a vu son montant porté de 200 millions à 250 millions de francs, et la *période de placements* raccourcie de deux jours. Les conditions finales devaient être arrêtées ce lundi 23 mars. Air France, sans la garantie du gouvernement français, sera le prochain emprunteur à solliciter le marché de l'euro-franc français. Le montant de son emprunt devrait être au minimum de 300 millions de francs, et sa durée de cinq ans. Dans le climat actuel, le coupon devrait être de l'ordre de 14,375 % à 14,50 %, le premier de ces pourcentages semblant néanmoins plus adapté aux circonstances présentes.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire

La baisse : jusqu'où ?

Regardée avec suspicion la semaine précédente par les milieux financiers internationaux, qui la jugeaient bien fragile, la baisse des taux d'intérêt s'est poursuivie ce vendredi 20 mars. L'impulsion est venue, essentiellement, des Etats-Unis, où les autorités monétaires (le FED) ont, à la surprise générale, laissé glisser le loyer de l'argent entre banques (les Federal Funds) un peu au-dessus de 13 %. Dans ces conditions, les banques américaines ne pouvaient que continuer à réduire leur taux de base (*prime rate*), qui revenait de 18 % à 17 1/2 %, la Chemical Bank allant jusqu'à 17 %. En même temps, le taux des prêts bancaires, consentis aux courtiers de Wall Street, pour financer les opérations à découvert de leur client (Brocker Loans), dont l'évolution précède presque toujours celle des taux des établissements bancaires, fléchissait de 15 %. Conséquence logique, une détente générale était enregistrée sur le marché de l'euro-dollar, « juge de *paix* » *pour le monde* entier, le loyer de l'argent fléchissant de plus de 1 1/2 % sur toutes les échéances (13 % à 13 1/2 % au jour le jour, 14 % à un an).

Les avis sont partagés sur l'évolution des prochaines semaines. A ceux qui estiment probable la poursuite de la détente aux Etats-Unis, d'autres répondent que l'ampleur des besoins d'emprunt du Trésor américain risque de contrarier le *mouvement* de baisse. Quant aux autorités monétaires, qui n'ont cessé depuis le début de l'année de réaffirmer leur volonté de mener une politique « dure », on a, constaté, avec surprise, que, certain jour, elles avaient « *injecté* » dans le marché d'abondantes liquidités (pour aider, dit-on, la Caisse d'épargne en difficulté), quitte à reprendre un peu de ces liquidités en fin de semaine pour freiner le glissement des taux.

Bien que le mark se soit nettement raffermi, vis-à-vis du dollar (voir ci-dessous en rubrique marché des changes), la Bundesbank a refusé d'assouplir sa politique de taux élevé. A l'issue d'une très large réunion de son conseil central, jeudi, *elle a estimé qu'* « *il n'y avait pas d'alternative à la politique monétaire actuelle* ». Les taux ont un peu baissé outre-Rhin, perdant environ 1 % à 11 3/4 %-11 7/8 % de un à trois mois, mais les autorités monétaires restent vigilantes, maintenant ouvert leur guichet du Lombard Spécial à 12 % et freinant tout fléchissement superflu.

Sur le marché monétaire français, une nouvelle détente a été enregistrée, l'échéance à trois mois baissant de 3/8 % à 12 % - 12 3/8 % et celle à un mois revenant à 11 3/4 % ; la Banque de France a maintenu à 11 5/8 % le loyer de l'argent au jour le jour, et accorde toujours à 12 % ses pensions à sept jours sur bons du Trésor. Certes les banques s'alimentent sur le marché à des taux un peu inférieurs, mais l'institut d'émission veille, d'autant que l'approche des élections risque d'ébranler un *peu le franc*.

Sur le marché obligataire, le recul des taux s'est poursuivi la semaine dernière mais à une allure nettement plus modérée. Selon les indices Paribas, les rendements sont revenus de 14,33 % à 14,27 % pour les emprunts d'Etat, et de 15,04 % à 15 % pour ceux du secteur public. Sur le front des émissions, la Compagnie bancaire a appelé 1,2 milliard de francs à 15,30 % *nominal* (nouveau record historique) et 15,39 % de rendement actuariel brut, à dix ans *in fine*, tandis que C. I. I.-Honeywell-Bull a lancé un nouvel emprunt à taux variable, 400 millions de francs avec indexation semestrielle sur le taux de rendement moyen des obligations garanties (T.M.O.), comme l'an dernier. Cette formule du taux variable remporte un succès certain à un moment où les taux risquent encore de monter ou de remonter. Mais lorsque les taux baisseront vraiment, que se passera-t-il ?

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse des métaux précieux
Raffermissement du sucre

La décrue des taux d'intérêt et l'affaiblissement du dollar qui en est résulté ont favorisé les marchés de matières premières la semaine dernière. Les métaux précieux ont été les premiers bénéficiaires de la situation dans le sillage de l'or qui a repassé la barre des 500 dollars l'once pour la première fois depuis la fin du mois dernier. Cette tendance s'est renforcée vendredi à la suite du regain de tension en Pologne.

Métaux :

Le nouveau mouvement de grève observé dès le début de la semaine dernière à la mine de Cuajone au Pérou a soutenu le marché du cuivre. Les producteurs américains ont réagi en élevant de nouveau leurs prix. Des prises de bénéfices ont été observées en fin de semaine.

La bonne orientation des marchés des métaux précieux n'a pas fait oublier la menace que constitue le projet du président Reagan de restructurer les stocks stratégiques américains en vendant une partie de l'argent métal qu'ils contiennent. Selon le *Washington Post*, ces ventes porteraient sur 50 millions d'onces, soit près des deux tiers des stocks d'argent. Au début de la semaine, la commission du budget du Sénat a approuvé l'initiative du président, mais une partie du Congrès y semble opposée.

Les cours de l'étain ont baissé d'une semaine sur l'autre. La conclusion d'un nouvel accord international semble toujours hypothétique après le durcissement de la position de la Bolivie, un des premiers producteurs mondiaux. Pour sa part, le Brésil a, d'ores et déjà, indiqué qu'il n'adhérera pas à l'accord.

Recul également du plomb et du zinc dont la consommation régresse.

Caoutchouc :

Faiblesse des cours à Londres comme à Penang. L'année dernière, la consommation de caoutchouc a diminué pour la première fois en cinq ans, revenant à 12,5 millions de tonnes environ (3,88 millions de tonnes de caouchouc naturel et 8,63 millions de tonnes de synthétique) contre 12,92 millions de tonnes en 1979.

Denrées :

Le sucre a mis fin à une *période de* baisse prononcée à Londres comme à New-York. En l'absence de développements fondamentaux, la reprise était essentiellement imputable à des facteurs techniques. L'annonce par les Philippines de l'annula*tion de contrats d'exportation* estimés à 500 000 tonnes depuis le début de l'année a provoqué une certaine confusion dans les milieux du négoce, d'autant que Manille se refuse à tout commentaire sur cette décision.

Fléchissement du cacao en prévision d'un excédent mondial, estimé à 100 000 tonnes cette année par la société commerciale française Merkuria. Ce chiffre est supérieur aux précédentes prévisions mais au-dessous de l'estimation de l'excédent pour 1980 (150 000 tonnes).

Céréales :

Blé et maïs ont été discutés la semaine dernière et l'annonce par le département de l'agriculture américain d'une augmentation de 8 % des emblavures aux Etats-Unis cette année n'était pas faite pour arranger les choses.

Légère hausse des tourteaux de soja.

Les cours du 20 mars

Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 830,50 (812), à trois mois 851 (839,50) ; étain comptant 6 105 (6 140), à trois mois 6 185 (6 230) ; plomb 318 (325) ; zinc 340 (343) ; aluminium 648 (656) ; nickel 2 830 (2 850) ; argent (en pence par once troy) 581 (552). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) *83,30* (*82,40*) ; argent (en dollars par once) 12,96 (12,30) ; platine (en dollars par once) 517,90 (469) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 103,50 (103,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 400-420 (395-405). — Penang : étain (en ringgit par kilo) : 31,10 (30,03).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 86,45 (87,13) ; juillet 87,65 (87,45). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 354 (354) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C 219 (219). — Roubaix (en francs par kilo) : laine mars inecoté (36), mai 34,60 (35,45).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant) 55-56 (57,50-59,50). — Penang (en cents des Détroits par *kilo*) : *287,25-287,75* (*292-292,50*).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao mai 2 064 (2 080), juillet 2 110 (2 120) ; sucre mai 22,10 (21,60), juillet 22,10 (21,60) ; café mai 125 (119,80), juillet 125,80 (121,90). — Londres (en livres par tonne) : sucre mai 237,30 (236,50), août 232,75 (233) ; café mai 1 030 (1 021), juillet 1 036 (1 033) ; cacao mai 946 (958), juillet 969 (975). — Paris (en francs par quintal) : cacao mai 1 035 (1 082), juillet 1 045 (1 063) ; café mai 1 168 (1 169), juillet 1 170 (1 174) ; sucre (en francs par tonne) : mai 2 960 (2 990), août 2 309 (2 860) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) mai 214,10 (213,50), juillet 221,40 (220,50). — Londres (en livres par tonne) avril 133,00 (123,80 à 124), août 126,50 (127,30 à 127,60).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 423 (437 1/4), juillet 431 (436 1/2) ; maïs mai 351 1/4 (356), juillet 368 1/4 (364 3/4). Indices : Moody's 1 141,80 (1 119,20) ; Reuter 1 697,2 (1 719, 50).

Les devises et l'or

Nouveau repli du dollar

Un nouveau et vif repli du dollar, atténué à la fin de la semaine dernière, un net raffermissement des monnaies européennes, surtout du mark, tout ceci en liaison avec la baisse des taux d'intérêt américains (lesquels s'étaient raffermis vendredi), et une remontée de l'or, tels ont été les faits marquants d'une semaine quelque peu empreinte de nervosité.

Dès le lundi 16 mars, le repli *du dollar, amorcé la semaine* précédente, se poursuivait et s'accentuait même assez vivement les jours suivants, en raison d'un fléchissement accentué des taux sur le marché des euro-dollars et d'une nouvelle réduction du taux de base des banques des Etats-Unis (voir ci-dessus la rubrique marché monétaire). A Paris, le cours de la monnaie américaine tombait même, jeudi, à près de 4,80 F, et à Francfort, frôlait 2,0350 DM. A la veille du week-end, néanmoins, il se *raffermissait* aux environs de 4,87 F et de 2,06 DM après d'assez fortes fluctuations. Certains spécialistes estiment que les niveaux de 4,80 F et de 2,03 à 2,04 DM constituent un palier, sans aucune certitude toutefois.

Le mark s'est donc vivement raffermi, grâce à la politique d'argent cher menée par la Bundesbank, qui, dans son rapport diffusé jeudi, a constaté que la monnaie allemande s'était « stabilisée » mais que, « *étant en convalescence, elle ne se trouvait pas encore guérie* », d'où sa vigilance. Mais, de son propre aveu, le mark est « *redevenu la monnaie la plus forte du système monétaire européen* ». Effectivement, il y figure toujours en tête, suivi de près par le franc. Relevons, toutefois, que la Banque de France intervient pour empêcher le cours du mark de passer trop nettement au-dessus de sa parité centrale (taux-pivot) à Paris (2,3550 F) : à 2,3580 F, elle revend une partie des marks qu'elle a achetés en quantité depuis novembre dernier.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

20 mars 1981

MARK ALLEMAND — FRANC FRANÇAIS — FLORIN NÉERLANDAIS — COURONNE DANOISE — LIVRE IRLANDAISE — FRANC BELGE — LIRE

% : 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25 ; –4,75 ; –5,00 — Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

La livre sterling n'a pas suivi *le dollar dans sa baisse, mais* a quand même légèrement fléchi par rapport aux monnaies du continent, la lire italienne exceptée. La nouvelle dégradation de la situation politique dans la péninsule et la poursuite de l'inflation à 20 % et plus ont pesé sur les cours de la monnaie transalpine à la veille de sa dévaluation de 6 % au sein du S.M.E, annoncée dimanche soir (voir d'autre part) : à Milan, il faut donner près de 208 lires pour 1 franc.

Sur le marché de l'or, la baisse du dollar et, surtout, celle des taux d'intérêts ont favorisé une remontée du cours de l'once de 31,1 grammes au-dessus de 500 dollars et ceci, pour la première fois depuis trois semaines.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés du 13 au 20 mars

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,2710 2,2200	— —	20,5665 20,0803	53,2633 51,9480	48,5201 47,4158	2,9559 2,8926	43,7828 42,8265	0,09896 0,09765
Paris	11,0427 11,0556	4,8625 4,9800	— —	258,98 258,70	235,92 236,13	14,3733 14,4055	212,89 213,27	4,8119 4,8632
Zurich	4,2638 4,2735	1,8775 1,9250	38,6130 38,6548	— —	91,0965 91,2754	5,5498 5,5684	82,2022 82,4411	1,8579 1,8798
Francfort	4,6805 4,6819	2,0610 2,1090	42,3872 42,3495	109,7736 109,5584	— —	6,0922 6,1006	90,2364 90,3211	2,0395 2,0595
Bruxelles	76,8279 76,7454	33,83 34,57	6,9573 6,9417	121,6511 121,29	16,4144 16,3916	— —	14,8117 14,8051	3,3478 3,3759
Amsterdam	5,1869 5,1837	2,2840 2,3350	46,9726 46,8889	18,0186 17,9584	110,8190 110,7159	6,7514 6,7544	— —	2,2602 2,2802
Milan	2294,85 2373,28	1010,50 1024	207,8181 205,6259	538,21 531,94	490,29 485,53	29,8699 29,6210	442,42 438,54	— —
Tokyo	472,59 460,65	208,10 207,50	42,7972 41,6666	110,8338 107,7922	100,9704 98,3878	6,1513 6,0023	91,1120 88,8650	0,2059 0,2026

(*) A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 mars, 2,3375 francs contre 2,3945 francs le 13 février.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Allocation pour « tierce personne »

Quand un salarié devient handicapé, il peut faire appel à la Sécurité sociale, qui lui verse, en plus de sa pension d'invalidité, une « majoration pour tierce personne » lui permettant d'engager quelqu'un pour l'aider. Ayant cessé ses activités, il ne peut plus avoir recours à l'assurance-invalidité. Reste l'« allocation compensatrice » attribuée par l'Aide sociale.

Cette prestation prévue par la loi en faveur des handicapés, du 30 juin 1975, est accordée à partir de vingt ans, et parfois de seize ans, et sans limite d'âge supérieure si l'intéressé présente une incapacité permanente d'au moins 80 %.

Ainsi, une personne âgée qui devient impotente du fait de son âge, ou qui est victime d'une maladie réduisant son autonomie, pourra en bénéficier sans pour autant perdre ses droits à l'aide ménagère. En 1980, sur environ 130 000 titulaires de cette allocation, 70 % sont des personnes âgées et 2 milliards de francs sont distribués à ce titre.

Pour obtenir cette « allocation compensatrice », il faut passer par deux sas administratifs successifs. Tout d'abord, une commission (1) vérifie que le handicap invoqué justifie bien l'attribution de la prestation, évalue le degré de dépendance de l'intéressé et ses incidences financières. Pour chiffrer cette dépendance, on se réfère à la « majoration sécurité sociale » : le taux retenu variera entre 40 % et 80 % de cette majoration. Le chiffre obtenu servira, plus tard, à déterminer le montant de l'allocation compensatrice lui-même.

L'administration contrôle ensuite les conditions de nationalité et de ressources. Pour la personne âgée française, il n'y a pas de difficultés, mais, pour les étrangers, il faut qu'il existe une convention de réciprocité en matière d'aide sociale, ou que le demandeur puisse justifier de quinze ans de résidence sur le territoire avant son soixante-quinzième anniversaire.

Pour l'examen des ressources, le mécanisme se complique puisqu'il fait intervenir le plafond servant à l'attribution de l'A.A.H. (allocation aux adultes handicapés) et celui correspondant au degré de dépendance calculé précédemment. Actuellement, le plafond finalement retenu évolue entre 28 685,04 F (c'est-à-dire : 14 700 F + 13 985,04 F) et 42 670,08 F (14 700 F + 27 970,08 F) par an.

En effet, comme il ne peut s'agir que des revenus nets imposables de 1979, on prend en compte le plafond de 1979 pour l'A.A.H., mais on utilise le taux actuel pour le pourcentage de la « majoration ». Ces chiffres s'appliquent pour une personne seule. Pour un couple, il faut doubler le plafond de l'A.A.H. et le multiplier par 0,5 par enfant à charge.

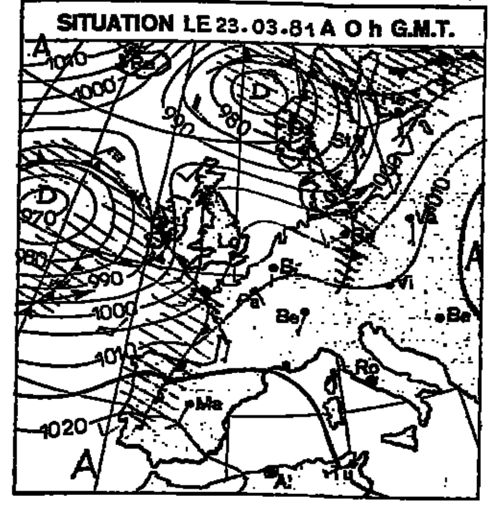
Ce plafond ainsi défini, on lui compare les revenus nets imposables et on verse la différence. Par exemple, pour des ressources de 25 000 F en 1979, l'allocation sera égale à 3 685,04 F par an pour un taux minimum de 40 % et de 17 670,08 F annuels pour un taux maximum de 80 %. Avantage intéressant, l'allocation compensatrice n'est pas imposable.

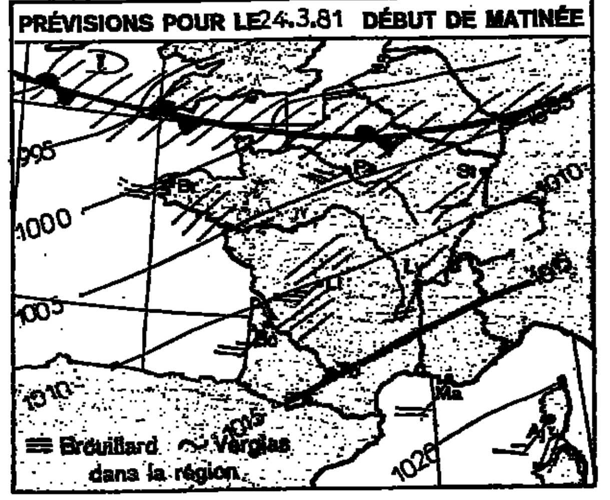
Dans ce mode de calcul, les retraités sont défavorisés face aux salariés. Pour ces derniers, en effet, on ne tient compte que du quart de leur revenu salarial. Si les données numériques sont rigoureuses, la COTOREP a cependant toute latitude pour évaluer le degré de dépendance suivant ses propres critères dans lesquels entrent en jeu des notions quelquefois moralisatrices. Par exemple, une certaine tendance latente à minimiser le pourcentage de l'aide lorsqu'elle est fournie par une mère ou une sœur se reflète dans les décisions prises. Comme si on assistait à une sorte de résurgence de l'obligation alimentaire, qui, avec la récupération sur succession auprès de la famille, a disparu avec cette nouvelle réglementation. Une prochaine mesure de simplification visant à supprimer la notion de « manque à gagner » dans l'évaluation de l'allocation compensatrice devrait éliminer cette anomalie.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Il s'agit de la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel. La demande d'allocation compensatrice est à formuler soit auprès du bureau d'aide sociale de la mairie, soit auprès de la COTOREP, au chef-lieu du département.

MÉTÉOROLOGIE





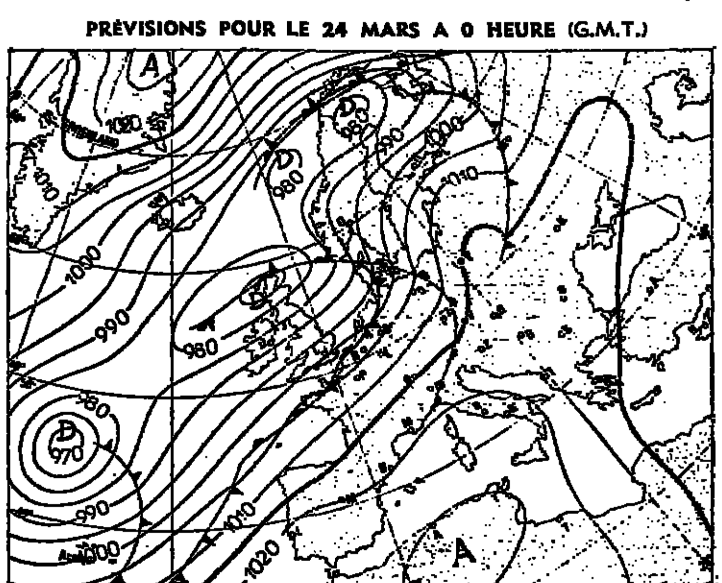
Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent · Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 24 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 mars à 0 heure et le mardi 24 mars à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire comprenant plusieurs centres se déplaçant vers est-nord-est persistera de l'océan Atlantique au nord de l'Europe centrale. Elle déterminera un rapide courant de perturbation. La France sera affectée par l'air maritime doux et humide de ce courant.

Mardi, le temps restera doux pour la saison sur l'ensemble de la France. Des Pyrénées au sud des Alpes et aux régions méditerranéennes, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Sur le reste de la France, le temps sera très nuageux à couvert, avec des pluies passagères. Ces dernières seront plus fréquentes du nord de la Loire aux Flandres et aux Vosges, ainsi que sur les versants ouest du Massif Central.

Les vents resteront assez forts à forts sur la moitié Nord-Ouest du pays.

Le lundi 23 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,6 millibars, soit 754,3 millimètres de mercure.

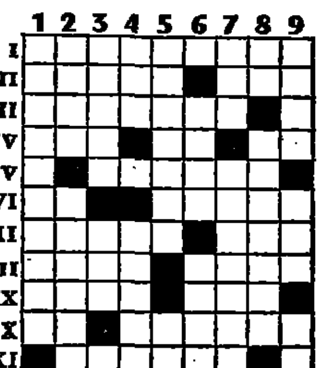
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mars ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Bourges, 15 et 9 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 16 et 9 ; Dijon, 16 et 8 ; Grenoble, 15 et 2 ; Lille, 1? et 2 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 15 et 6 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 15 et 4 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 17 et 9 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 14 et 1 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 20 et 4 ; Bonn, 17 et 3 ; Bruxelles, 14 et 2 ; Le Caire, 30 et 8 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 12 et 2 ; Genève, 12 et 5 ; Jérusalem, 14 et 6 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 18 et 11 ; Moscou, 7 et 4 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 22 et 4 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 9 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2892



HORIZONTALEMENT

I. Homme très regardant passant sa vie à calculer. — II. Bonne, elle peut devenir mère. Ses fils marquent une époque révolue. — III. Fréquente source d'irritation de la pupille. — IV. Ralle avec des daims. Mystifié. Grosse propriétaire terrienne. — V. Ce que fait un clou qui tenaille. — VI. Avec lui, on s'accorde toujours. Triste sire pour Agrippine, mais excellent sujet pour Racine. — VII. Arbres ayant des affinités avec le « poireau ». Blonde qui se fait mousser. — VIII. Un des rares attraits que procure la grippe. L'une coupe, l'autre rase. — IX. Européenne dont les lentilles ne sont pas comprises dans le marché agricole. L'appel de la mer. — X. Copulative. Revenir sur la ligne de départ. — XI. Donne du piquant à l'amazone.

VERTICALEMENT

1. Science de l'avenir très en vogue dans le passé. — 2. On y trouve des coches et aussi des mouches. Agrafe ou épingle. — 3. Manière de consommer supprimant les intermédiaires. Possessif. — 4. On est plus indulgent pour ses gamins que pour ses filles. Qui n'a aucune idée de ce qu'il doit régulièrement « gagner ». — 5. Fut affranchie par une Pucelle. Tirer à sa fin. — 6. Promesse faite par les politiciens et tenue par les scientifiques. Un seul instrument ou un seul organe — 7. Cri d'admiration de Pedro à l'adresse d'une véronique bien tournée. Petite flotte mouillant aux abords des côtes. — 8. Note. Pour lui, le travail c'est parfois la Santé. — 9. L'œil du maître arboriculteur. Issue d'un sein. Se lâche quand on est saisi.

Solution du problème n° 2891

Horizontalement.

I. Libération ; Mois. — II. Amour ; Racorni. — III. Suspicion ; Adnés. — IV. Trou ; Ub ; Asques. — V. Rocs ; Nogi ; Us ; Pô. — VI. Ephémère ; Lèvres. — VII. Soi ; Droitier. — VIII. Début ; Bis ; Vies. — IX. Générales ; Renée. — X. Os ; Nolisement. — XI. Joncs ; Landes. — XII. Roui ; Vertigos. — XIII. Butte ; Sauce ; Rie. — XIV. Ile ; Choir ; Nuent. — XV. Su ; Sueur ; Stress.

Verticalement.

1. Lustres ; Gourbis. — 2. Uropodes ; Oulu. — 3. Basochien ; Jute. — 4. Empuse ; Benoit. — 5. Roi ; Mouron ; Ecu. — 6. Aucune ; Talcs ; Hé. — 7. Tribord ; Lis ; Sou. — 8. Gerbes ; Vair. — 9. Ornai ; Oiseleur. — 10. Na ; Lis ; Marc. — 11. Caquet ; Rentent. — 12. Modus vivendi ; Ur. — 13. Orne ; Réintégrée. — 14. Inespérée ; Soins. — 15. Sis ; Os ; Sel ; Sets.

GUY BROUTY.

CHASSE

Les chasseurs s'inquiètent de la disparition des zones humides

De notre correspondant

Montpellier. — En six ans, les chasseurs français de gibier d'eau estiment avoir perdu, du fait des drainages, 55 000 hectares de zones humides, leur territoire de chasse privilégié. Telle est l'une des constatations faite par les représentants des quarante et une associations de chasse sur le domaine public maritime (55 000 adhérents) réunis en assemblée générale à La Grande-Motte.

Or les associations estiment que ces zones humides, qu'elles soient situées en pleine terre ou sur le littoral, conditionnent l'existence et le séjour des oiseaux migrateurs. Elles s'inquiètent donc de les voir disparaître et, en dépit des assurances récentes du ministre de l'agriculture, de constater qu'il existe encore un important programme national de drainage.

Les chasseurs de gibier d'eau se sont préoccupés aussi de l'entrée en application, le mois prochain, de la directive de la Communauté européenne sur la conservation des oiseaux. M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, s'est efforcé de les rassurer en affirmant que les nouveaux textes ne changeront rien à la législation cynégétique nationale.

Le président des chasseurs de gibier d'eau a souhaité que ses adhérents participent davantage aux recherches scientifiques sur le gibier, sans lesquelles il n'y a pas de gestion rationnelle de la chasse. A cet égard, son association est la première à avoir conclu avec un organisme scientifique — en l'occurrence l'université de Rennes — une convention pour mener en commun — et avec un crédit de 87 000 F — une étude sur le gibier d'eau. Cette recherche, menée pendant deux ans en baie du Mont-Saint-Michel, portera sur les canards.

ROGER BÉCRIAUX.

VIE QUOTIDIENNE

Gare à la tisane !

Est-ce le retour de la tisane ? Les Français ont consommé 25 000 tonnes de plantes médicinales en 1980 contre seulement 13 000 tonnes il y a dix ans. Ce qui était le modeste privilège de quelques pharmaciens et herboristes constitue aujourd'hui un vaste marché intéressant cinq cents entreprises. Les infusions et plantes médicinales portées par la « vague verte » sont aujourd'hui vendues sur les marchés, dans les épiceries et les grandes surfaces.

La majorité de ces médications de grand-mère ne vient plus de nos terroirs. Elle est importée de pays où les critères de qualité et de non-toxicité ne sont pas forcément les plus sévères. L'association Nature et Progrès (agriculteurs et consommateurs biologiques) vient de faire analyser quarante-quatre échantillons de plantes médicinales (1). Aucun n'est totalement exempt de résidus de pesticides. On a identifié sur les plantes soumises à l'examen vingt-quatre variétés de pesticides et d'insecticides. Certains sont toxiques.

Ce sont les plantes médicinales d'origine française, estime l'association, qui présentent le moins de danger. Cependant, on y trouve encore des insecticides comme le lindane, dont l'usage n'est pas totalement interdit.

(1) *Les Plantes aromatiques et médicinales : pollution et garanties qualitatives*, par Max Crouau, 80 pages, 10 francs. En vente au stand Nature et Progrès, Salon Marjolaine, porte de Versailles, Paris, du 14 au 22 février ; puis au service librairie de Nature et Progrès, 91730 Chamarande (envoi franco, 15 francs).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 MARS

« Hommage à Fouquet », 14 h 45, Arc de Triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame de Paris », 15 h, façade, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 13 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Gainsborough », 17 h 15, Grand Palais, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Jean Fouquet », 15 h, pavillon de Flore, Musée du Louvre (Approche de l'Art).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Pissarro », 15 h, Grand Palais (Mme Fleuriot).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Mme Hager).

« L'île de la Cité », 15 h, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h, 34, rue Pavée (M. de La Roche).

« Le menuisier et l'ébéniste », 14 h 30, 107, rue de Rivoli (Pour enfants).

« Les métiers de l'art », 15 h, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Château de la Reine-Blanche », 14 h 30, angle rue de la Reine-Blanche et avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte de Notre-Dame », 15 h, entrée près parking (Tourisme culturel).

« Les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

12 h 30, 7, rue de la Bienfaisance, Mgr Gilson : « Les suites et les fruits du voyage en France de Jean-Paul II » (déjeuner-débat de la paroisse Saint-Augustin).

14 h, Centre Georges-Pompidou : « L'explosion du biologique ».

15 h et 17 h, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La société anglaise au dix-huitième siècle ».

18 h 30, Bon Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, MM. P. Aymard, J. Fernand-Laurent, J.-P. Gomana, Pères Gnys, Elhorga, Laubier-Detaille : « L'immigration problème national et problème de conscience » (Equipes chrétiennes de la fonction publique).

17 h 30, 4, place du Louvre, M. P. Albert : « Les quotidiens politiques parisiens sous le Second Empire » (Académie du Second Empire).

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Psychosomatique : relation esprit-corps » (Psycho-Santé).

19 h 30, 26, rue Bergère, Père H. Biondi : « L'hologramme et ses applications au colloque de Cordoue » (L'homme et la connaissance).

18 h, Cercle de l'Union interalliée, 33, Faubourg-Saint-Honoré, M. Léon Zitrone : « Portrait de Brejnev. Rencontres et souvenirs personnels ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 mars 1981.

DES DECRETS

● Complétant le décret du 5 août 1954 relatif à la détermination des indices des pensions allouées aux veuves et orphelins au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et le décret du 5 septembre 1956 relatif à la détermination des indices des pensions et accessoires de pensions alloués aux invalides au titre du même code ;

● Fixant la date et les conditions d'application aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion de certaines dispositions de la loi du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale ;

● Modifiant le décret du 15 janvier 1957 fixant le taux des allocations d'aide sociale dans les *départements d'outre-mer* ;

● Relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la nation ;

● Modifiant le décret du 28 septembre 1974 relatif aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles institué par la loi du 12 juillet 1966 modifiée.

UN ARRETE

● Fixant les conditions de commercialisation des appareils récepteurs de télévision.

BREF

CONGRÈS

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES EN PICARDIE. — L'Entente régionale de Picardie des Accueils des villes françaises (A.V.F.) organise son premier congrès régional, le mardi 24 mars à 10 h 30, à Amiens (Somme) à la chambre régionale de commerce et d'industrie, 36, rue des Otages. Ce congrès est placé sous le haut patronage de M. Jean Clauzel, préfet de région.

★ A.V.F., 8, rue de Vesoul, 02100 Saint-Quentin. Tél. : (23) 67-76-67.

DOCUMENTATION

L'ANNUAIRE PARIS - ILE-DE-FRANCE 1981. — Le nouvel annuaire Paris-région d'Ile-de-France vient de publier, comme chaque année, ouvrage comporte « à la fois des monographies résumées sur la capitale et les sept départements de la couronne.

Annuaire Paris-Région, 17, rue de Paradis, 75010 Paris ; joindre règlement 352 F, plus 32,32 F pour d'envoi. 350 F.

TOURISME

« LE DICTIONNAIRE DE VOS VACANCES ». — Sous ce titre, l'hebdomadaire « la Vie » vient de publier, comme chaque année, une brochure (10 francs) d'une centaine de pages dans laquelle sont rapidement situés, par ordre alphabétique, les principaux organismes et les principales formules qui peuvent permettre de préparer les départs de l'été.

★ 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17. Tél. : 766-01-86.

TROISIÈME AGE

« LA SANTE A LA PORTEE DE TOUS... ». — Sous ce titre, qui annonce « des conseils simples et pratiques jusqu'à cent ans et plus », la revue « Notre Temps » consacre un numéro spécial aux problèmes de santé qui peuvent toucher les personnes âgées, mais aussi leur entourage.

★ 15 F chez tous les marchands de journaux.

VIVRE A PARIS

UN JARDIN DANS LE METRO. — Du 25 au 31 mars, la R.A.T.P. abritera, à la station Auber, un immense jardin de près de cinq cents plantes d'une cinquantaine d'espèces différentes : plantes fleuries et cactées voisineront avec des plantes plus rares, telles que l'hibiscus, l'arocaria. Des animateurs de la Société nationale d'horticulture de France donneront conseils et informations sur la culture des plantes d'appartement et de jardin (tous les jours de 17 heures à 19 heures, le 28 mars, de 9 heures à 11 heures, et le 29 mars, de 15 heures à 17 heures).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Ingénieur électricien
170 000 F + expatriation

Le Groupe **FOUGEROLLE** est aujourd'hui solidement structuré autour d'une série de départements en constante évolution.

Avec un taux de croissance de plus de 30 % par secteur d'activité, (Travaux Publics en France et à l'étranger, Bâtiment, Travaux routiers et autoroutiers, Fondations), le Groupe **FOUGEROLLE** occupe une position de tout premier plan sur ses marchés.

Dans le cadre du développement de ses activités, il recrute pour le **NIGERIA**, le **«Patron» de la section électricité.**

De formation Grande Ecole type **ENSI** (avec, si possible, option électricité) ou à défaut BTS (option similaire), cet homme aura :
- soit l'expérience du matériel de travaux publics et d'installations de bases vie, froid et liaison radio,
- soit l'expérience d'installations industrielles dans des ateliers importants.

Rattaché directement au directeur du Matériel, sa mission sera de définir un projet d'installation, de le chiffrer, de le dimensionner ; de calculer les puissances nécessaires à l'alimentation d'un parc de grues et d'engins de chantier ; d'assurer l'installation et la maintenance de la distribution électrique.

Parfait coordonnateur, il aura les qualités d'un meneur d'hommes (Responsabilité d'une équipe de 30 à 40 personnes).

Enfin, compte tenu du lieu où est basé ce poste, la pratique de la langue anglaise est indispensable.

Une structure d'accueil est mise en place pour recevoir cet ingénieur et sa famille (logement, école, centre médical, base de loisirs...). La rémunération est de l'ordre de 170 000 F/an.

Votre profil est en adéquation avec le poste proposé ? Vous souhaitez vous expatrier pour une durée moyenne de 4 ans ?

Dans ce cas, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence FO 67 à Jean-Claude CHARBIN, **FOUGEROLLE** 3 avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

FOUGEROLLE

Communiqué

SODETEG — INGÉNIERIE GÉNÉRALE

Notre activité à l'étranger s'accroît de manière importante.
Nous recrutons des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

qui, à partir du siège situé en Région Parisienne, auront à prospecter et à préparer des offres, à négocier des contrats d'études ou réalisations (y compris clés en main et assistance technique) dans n'importe qu'elle partie du monde.
Ils doivent être specialisés dans l'un des domaines suivants :

- Etudes économiques et d'organisation — Économie - Informatique — réf. A
- Développement rural et agro-industrie — réf. B
- Réalisations hospitalières — Plans de santé — Bâtiments — Équipement et Gestion hospitalière. — réf. C
- Installations industrielles — Bâtiments industriels — Industrie pharmaceutique et industries légères. — réf. D
- Complexes radio-télévision — Information et télécommunication. Bâtiments et équipements professionnels. — réf. E
- Installations aéro-portuaires — réf. F
- Enseignement et formation professionnelle — réf. G

Ingénieurs diplômés, ils doivent avoir une bonne expérience dans leur spécialité, être habitués aux négociations commerciales internationales, parler couramment l'anglais et si possible une autre langue.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé et d'une photo, sont à adresser, sous la référence correspondante au poste, à H. De Divonne - SODETEG, 9, avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

HAVAS CONTACT

GRANDS CHARGES D'AFFAIRES

Société française d'ingénierie à vocation internationale en forte expansion, leader dans de nombreux secteurs, nous avons besoin - pour conduire nos projets les plus importants - d'Ingénieurs d'Affaires de «grande pointure».

Si vous avez une solide expérience de la direction de chantiers en France et à l'Etranger,
Si vous savez coordonner les projets importants dans tous leurs aspects et en assumer la complète responsabilité,
Si vous parlez anglais et êtes disponibles pour voyager à partir de Paris,
Si, enfin, vous voulez faire carrière dans une société dynamique et que vous avez de l'imagination, du courage et le goût d'entreprendre...,
Alors, peut-être sommes-nous faits pour réussir ensemble.

Nous avons confié au Cabinet

jacques r.e. poirier

38, rue de Lisbonne - 75008 Paris -
la mission d'étudier votre candidature confidentiellement. Ecrire sous réf. 8102 M.

C.O.P.A.
rue de la Science, 23-25,
B. 3, 1040 BRUXELLES
engage
INTERPRETE (niv. lic.)
pour trad. simult.
(cab. F. à partir de E et D).
Candidatures avant
le 6 avril 1981.

AC 3 Sécurité sociale outre-mer cherche permutation hexagone. Ecrire s/nº 8.112 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

answare

Importante société de services et de conseil en informatique THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche pour l'ALGÉRIE un

CHEF DE PROJET CONFIRMÉ

(minimum 5 ans d'expérience) connaissant bien PROTEE pour la réalisation et maintenance d'un important projet.

Adresser C.V. détaillé et délai de disponibilité s./réf. AL/8 à Yolande VILLARS
ANSWARE
135, rue de la Pompe,
75116 Paris.

reog carrières

ENTREPRISE TP et Bâtiment
recherche

INGENIEUR

1 à 2 ans d'expérience.

Après un séjour d'un à deux ans au siège situé à Paris (Porte d'Italie), il sera affecté dans une de nos agences en **AFRIQUE FRANCOPHONE.**

Adresser C.V. détaillé à No 91.538 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

MAURITANIE
SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE

Société d'Economie Mixte 5000 agents dont 350 expatriés - exploitation minière (10 millions de tonnes de minerai de fer par an) - recherche

CHEF DE DIVISION COMPTABILITE CENTRALE

Titulaire du DECS, il devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans de préférence dans le secteur minier.
Responsable jusqu'à l'établissement du bilan, il dirigera et animera un groupe de 40 personnes.
Des connaissances en informatique seront appréciées.

La SNIM s.e.m. fournit le logement (équipé - meublé) et affilie les agents aux caisses de retraite, aux ASSEDIC, et à la Sécurité Sociale française. Les soins médicaux sont gratuits (polyclinique) - les enfants sont scolarisés à l'école de la SNIM, les voyages sont à la charge de la Société (2 mois de congés annuels).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 306/M à

SNIM s.e.m.
Succursale de Paris
Bureau de Recrutement
5, rue Scribe 75009 Paris.

Snim s.e.m.

Importante société internationale recherche pour sa division

exportation
INGENIEURS TECHNICIENS SUPERIEURS

ayant une expérience confirmée en

telecommunication

Ils devront intervenir sur les équipements suivants :
- Emissions réceptions BLU
- Emissions réceptions VHF
- Emissions réceptions HF
- Antennes
- Liaisons télégraphiques et téléphoniques grande distance - Téléimprimeurs
- Faisceaux hertziens
- Téléalarmes.

Ils devront assurer :
- Le suivi de montage, les essais et la mise en service
- La maintenance et le dépannage

Les postes sont à pourvoir à l'ETRANGER, en déplacements longue durée et à des conditions intéressantes.

La connaissance de l'ANGLAIS usuel et technique est demandée.

Adresser CV et prétentions sous référence 3694 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Ingénieur de forage
Afrique francophone

Une très grande société pétrolière américaine recherche pour l'une de ses filiales internationales (Afrique Francophone) un Ingénieur de Forage, qui sera chargé de toutes les opérations de forage et de logistique liées à un programme important d'exploration dans une région déserte. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, Ingénieur diplômé d'une grande école ou équivalent, et possédant au moins 4 années d'expérience dans le forage et les opérations pétrolières. La pratique de la langue anglaise est impérative ; la connaissance de l'espagnol est souhaitée. Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience acquise et sera assorti d'avantages divers, liés à l'appartenance à un grand groupe pétrolier. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client ; prière d'indiquer les sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Réf. B/5737M

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

PA

A member of PA International

R.F.A.

FUTUR DIRECTEUR DE FILIALE

Notre notoriété est telle que notre marque commerciale est devenue le nom générique des produits, destinés à la décoration intérieure et aux loisirs,que nous fabriquons et commercialisons.

Sur le marché allemand, nous avons déjà des bases solides : 200 clients, 2 vendeurs exclusifs, un dépôt, des bureaux... un C.A. de 2 millions de DM. Nous voulons maintenant accentuer notre présence en R.F.A. Il nous faut donc un homme qui conçoive, propose et mette en œuvre une stratégie commerciale performante. Après avoir fait ses preuves sur le terrain, il sera le Directeur de la filiale.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur, (allemand ou français) parfaitement bilingue. Il justifie d'une expérience de la commercialisation de produits en R.F.A., par l'intermédiaire de Distributeurs Conseils.

Le poste est basé dans une ville agréable, proche de la frontière française.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4390 D à

egor international
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
(1.000 personnes)
implantée en Afrique et en Europe
recherche pour son siège
VILLE EST DE LA FRANCE

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Adjoint direct de la direction générale, il élaborera avec celle-ci les décisions dans le cadre d'une structure légère et efficace. Le candidat devra posséder les compétences et l'expérience d'un poste similaire. Des qualités de dynamisme, des capacités dans la conduite des hommes et le travail en équipe seront appréciées.

Rémunération de haut niveau selon compétences.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 9076 à :
74, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.

P. FERRY — Sélection — CSNCR

---

direction des études
Sud-Ouest - à 100 km de la Mer

Pour une ENTREPRISE DE BATIMENT ASSOCIEE G.B.A. (C.A. : + de 100 M.F. et résultats performants). Sous l'autorité de la Direction Générale et en relation constante avec les Directeurs de Travaux, il gère son service en centre de profit autonome ; il est responsable du B.E. béton armé, ainsi que de la cellule Etudes de développement de produits (modèles et systèmes constructifs, agréments). Il est requis : un diplôme d'Ingénieur, 3 à 5 ans d'expérience des Etudes (techniques, de prix et de B.A.) acquise de préférence en entreprise de Bâtiment. C'est un animateur et un meneur d'hommes à l'intérieur, et un homme de contacts et de concertation à l'extérieur. Poste évolutif, salaire motivant avec intéressement, dans une Société à structure décentralisée.

Adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V. dact., sal. act., tél. pers.) sous référence 44 EM à :

Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS
Tél. : 265.38.39

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RHONE ALPES

METHODES INDUSTRIELLES DIRECTEUR EUROPE

Filiale de l'un des premiers groupes multinationaux français, nous sommes avec 4000 personnes, 5 usines (4 en Europe, 1 aux U.S.A.) le premier fabricant européen, le 3ème mondial dans notre spécialité : produits industriels destinés aux industries des matières plastiques et du textile. Sur ce marché, extrêmement compétitif, l'amélioration des prix de revient est la priorité absolue. Pour tenir ces objectifs ambitieux, il est créé, au niveau européen, un poste de Chef du Service des méthodes industrielles.

Après avoir analysé complètement la situation existante dans les différentes unités, le titulaire du poste étudie, propose, met en place, anime et contrôle des procédures industrielles permettant d'améliorer la productivité. Il constitue dans chaque usine une équipe «méthodes» qui assure le relais entre les opérationnels locaux et lui-même.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé de 32 ans minimum. Il justifie d'une expérience industrielle de 10 ans environ. Celle-ci a été acquise dans des postes opérationnels et fonctionnels (méthodes, industrialisation, organisation, direction d'unité...). Il a dû résoudre, avec succès, des problèmes industriels difficiles.

La connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais est indispensable.

Ce poste basé dans la région Rhône-Alpes, inclut des déplacements fréquents, de courte durée, en Europe de l'Ouest.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M4428A, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 PARIS ou
129 rue Servient 69431 LYON Cedex

média-system

BORDEAUX

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

Les A.C.F.T. Louis Zhendre fabriquent et commercialisent des matériels de transport et de stockage frigorifiques et de conditionnement d'air. Avec plus de 35 MF et environ 100 personnes, ils se situent parmi les leaders sur leur créneau de marché.

Particulièrement présents en Afrique, ils se développent à un rythme rapide et constant et souhaitent accentuer leur pénétration sur ce marché.

Véritable responsable opérationnel, le responsable commercial doit, par sa présence effective, activer et développer les réseaux de distributeurs de climatiseurs et prospecter directement les utilisateurs de matériel frigorifique.

En outre, il porte son effort sur certains pays d'Afrique à potentiel fort dans lesquels la Société est à ce jour moins implantée.

Nous souhaitons rencontrer un homme d'environ 28 ans justifiant d'une première expérience de vente à l'exportation (hors europe) de produits d'équipement ou de produits connexes.

Ce poste, par nature essentiellement mobile, entraine environ 50 % de temps en déplacements et nécessite une bonne pratique de l'anglais.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M10462A, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

LYON

INGENIEUR ETUDES LOGISTIQUES

Cette entreprise internationale dont le siège est à Paris est leader sur son marché avec un C.A. consolidé de 500 millions et un effectif de 1250 personnes.

La principale usine est a LYON (1000 personnes environ) et la Direction propose le poste de Responsable des études logistiques.

Sous l'autorite du Responsable de la Logistique, il a pour mission d'organiser la gestion administrative et physique des flux de matières dans l'entreprise. Ses attributions se situent sur 3 plans : le système logistique, la logistique physique, les procédures et paramètres : les moyens étant ceux dont les coûts sont compatibles avec les objectifs recherchés.

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur Centrale, A.M. ou équivalent, justifiant de 3 à 5 ans d'expérience industrielle en production, distribution ou prévisions de vente et familiarisé avec l'informatique.

Le poste est basé à Lyon.

Les entretiens auront lieu à Paris et à Lyon.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M8289 D, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Contrôleurs de gestion
Jeunes diplomés

Pourquoi ne pas commencer sa carrière dans une multinationale (française) quand on a un diplôme de bonne qualité (ESSEC, HEC, ESC...), peu ou pas d'expérience mais de la personnalité et des qualités de contacts ?

Vous participerez chez nous à la construction budgétaire, vous en suivrez jour après jour l'évolution dynamique, vous ferez vivre le système en veillant à la cohérence des actions, vous serez le lien entre les principales hypothèses budgétaires de l'usine. Il vous faudra vendre vos idées dans les ateliers, prendre du recul, aider à déranger les habitudes acquises.

Ce n'est pas un métier de rond de cuir mais c'est formateur à tous points de vue et, dans notre groupe, les possibilités d'avenir sont nombreuses et riches...

Pour l'heure, notre proposition concerne deux de nos plus belles usines dans l'Oise et dans le Nord.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. CG 356M. SEFOP sera votre premier interlocuteur. Puis nous nous rencontrerons. Nous avons peut-être des choses intéressantes à faire ensemble.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

— MEMBRE DE SYNTEC —

Importante entreprise agro-alimentaire, secteur pêches, Bretagne-Sud, recherche homme 30-40 ans environ, pour poste de direction.
Expérience souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions s/n° 8118 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris *qui transmettra.*

Organisme régional (Est) spécialisé dans l'amélioration de l'habitat (13 salariés) recherche son

DIRECTEUR

profil souhaité :
- formation supér. urbanisme ;
- expérience professionnelle dans organisme similaire :
  - gestion, organisation, développement ;
  - relation avec collectivité locale ; animation d'une politique de l'habitat ;
  - réhabilitation : opérations programmées, financements, techniques.

Disponib. immédiate souhaitée. Env. C.V. détaillé, prétent., photo s/n° T026096M. à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE VILLEURBANNE recrute un

ATTACHÉ COMMUNAL

inscrit sur une liste d'aptitude ou par mutation. Renseignements, tél. (7) 868-81-11, poste 358.

Sté Expertise Comptable recherche pour secteur HAUTE-MARNE collaborateur de haut niveau pour missions contrôle, révision et gestion dans PME d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience de cabinet Audit ou de Sté expertise comptable. Position Cadre, avantages sociaux. Ecrire avec prétentions s/n° 8.080 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche pour son Usine de TOULOUSE (1 300 personnes)

Chef du Service Méthodes montage câblage (III A)

- Ingénieur Arts & Métiers ou équivalent.
- Expérience indispensable du montage-câblage électronique et de l'équipement des circuits imprimés.

Le spécialiste retenu sera le **RESPONSABLE** de l'organisation des moyens de production, de l'amélioration des postes de travail, de la réduction des coûts.



CITEC

MÉDIA PA

Adresser votre candidature (C.V. détaillé, photo et prétentions) à CITEC
Service du Personnel - Avenue du Général Eisenhower - B.P. 3126
31023 TOULOUSE Cedex.

ÉTABLISSEMENT DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

- de formation scientifique supérieure avec option informatique ;
- expérience temps réel appréciée ;

Pour développer des applications de simulation sur mitra et sel 32.

Lieu de travail :

SAINT-TROPEZ (VAR)

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à E.C.A.N., 83990 Saint-Tropez.

---

elf aquitaine

désire recruter pour le

DEPARTEMENT FORMATION DE SA BRANCHE RECHERCHE—EXPLOITATION

UN CADRE ADJOINT DU CHEF DU SERVICE ETRANGER

Formation scientifique supérieure (3è cycle ou école d'ingénieurs) complétée par une formation psycho-sociologique.

Solide expérience de plusieurs années du transfert de technologie et de la formation à l'étranger sur le terrain.

Anglais courant indispensable.

Disponibilité pour déplacements fréquents à l'étranger, voire pour affectation en expatriation dans le cadre du développement de carrière. Première affectation PAU.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 91802 - SNEAP
DC Recrutement - 26, avenue des Lilas
64018 PAU CEDEX.

RAPIDASE

membre du groupe GIST BROCADES, leader mondial en fermentation, implantée à SECLIN, près de LILLE,

recherche :

CADRE COMMERCIAL

ayant plusieurs années d'expérience de commercialisation de produits pharmaceutiques de base et de chimie fine, pour prendre la responsabilité des ventes de l'entreprise dans le secteur pharmaceutique et cosmétique. Sa mission consistera à visiter la clientèle en France et à l'étranger, ce qui entraînera des voyages fréquents pour au moins 50 % de son temps. Formation supérieure commerciale ou technique - Anglais courant exigé - Allemand souhaité. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 130.000 francs, tiendra compte des compétences et de l'expérience présentées.

Adr. lettre manu. C.V. + photo à RAPIDASE, Direction du Personnel, 15, rue des Comtesses, 59113 SECLIN.

INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

recherche
pour Conseil en Gestion auprès de son réseau de concessionnaires et Gestion du crédit client

CONSEILLER DE GESTION

- Formation supérieure (E.S.C., D.E.C.S.) ou équivalent.
- Débutant ou ayant une première expérience.
- Sens de la diplomatie et des contacts humains.
- Affectation dans l'un de nos établissements.
- Formation assurée. Importantes possibilités de promotion.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à : DUQUESNE PURINA S.A. CRÉDIT GESTION - CEDEX 2028 - 76040 ROUEN.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son
Agence Commerciale de Rouen

INGÉNIEUR débutant

pour fonctions TECHNICO-COMMERCIALES
Diplômé de préférence d'une ÉCOLE d'ÉLECTROMÉCANIQUE ou d'ÉLECTRONIQUE

- Aptitudes aux contacts humains.
- Sens commercial.
- Libre rapidement.

C.V. et prétentions à adresser au directeur de l'agence de Rouen, zone industrielle Saint-Etienne-du-Rouvray, 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN.

DIRECTEUR DÉPARTEMENT AVICULTURE

Rémunération élevée — **Coopérative Agricole Ouest**

Une des principales coopératives agricoles françaises (C.A. : 1,8 milliard de francs) aux activités polyvalentes recherche le DIRECTEUR DE SON DÉPARTEMENT AVICULTURE. Sous l'autorité du Directeur Général de la Coopérative, il sera chargé de définir une nouvelle politique et une nouvelle stratégie afin de conquérir une place plus importante sur le marché des produits avicoles. Dans cette optique, il sera responsable de la gestion globale de son département (140 p) sur les plans financier (budget, plans, compte d'exploitation), production (collecte, supervision des ateliers...), de la commercialisation (recherche de débouchés nouveaux, négociation avec les centrales d'achats, animation des équipes de vente...). Il veillera particulièrement à établir des relations d'excellente qualité avec les producteurs, qu'il conseillera pour les aider à développer leur production et à améliorer leur gestion. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation ingénieur des industries agricoles et alimentaires ou équivalent, possédera surtout plusieurs années d'expérience de la production et de la commercialisation de produits frais ou de denrées périssables. Il connaîtra les circuits de la grande distribution. Ecrire sous réf. 423/M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris
Discrétion assurée.

Laboratoire Pharmaceutique Centre-Ouest
en pleine expansion
recherche

UN PHARMACIEN

Responsable des Achats et de la Gestion des Stocks

Une expérience confirmée de 3 ans dans une fonction semblable ainsi qu'une expérience d'un an soit en laboratoire de contrôle, soit en fabrication, sont indispensables.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel à Cabinet SECOS, à l'attention de M. *Gremiaux, 30, boulevard Solférino,* B.P. 489, 86012 Poitiers.

La Société TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherche
pour son usine de LUNÉVILLE

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(ESE, ENST, ENSERG, ENSEM, ENSMM, IDN, etc.)
pour SERVICE FABRICATION.
Libéré des obligations militaires.
QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE OU DÉBUTANT.

Adresser C.V. avec photo et niveau de rémunération à T.R.T., Service du Personnel, B.P. 130, 54303 Lunéville.

LYON

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES recrute pour LYON

FORMATEUR EN GÉNIE CHIMIQUE ET CHIMIE

Expérience indispensable en fabrication ou pilote
Age : 30 ans environ
Niveau B.T.S. ou D.U.T., aura à concevoir et à assurer des actions de formation pour adultes.

Ecrire avec C.V. détaillé + prétentions + photo sous n° T 026.076 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Important Organisme de Tourisme Social

recherche

NÉGOCIATEUR DE HAUT NIVEAU

Le candidat devra pouvoir faire état d'une expérience confirmée de négociations avec agences réceptrices, compagnies aériennes et hôteliers, liée à l'organisation de produits touristiques, principalement dans le bassin méditerranéen.

Il devra être disponible pour des déplacements fréquents à l'étranger.

Langues nécessaires

Ecrire avec C.V. et photo s/réf. 4439 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux

INGENIEUR 30 ANS — **150 à 200.000 F**
ECP, MINES, AM,... — **INGENIERIE**
ANGLAIS + ALLEMAND — **LYON**

Nous sommes une société moyenne d'ingenierie très performante sur les créneaux choisis. Les installations "clés en mains" que nous réalisons (50 % export) ou que réalisent nos licenciés, notamment USA et JAPON, mettent en œuvre notre savoir-faire et nos brevets.

Nous cherchons un jeune ingénieur prometteur, entraîné à gérer des contrats "clés en mains", à suivre des projets et leur réalisation de bout en bout. Cet ingénieur apprendra notre métier en étant d'abord ingénieur d'affaires puis exercera une fonction de "bras droit" *où se conjugueront des responsabilités techniques, commerciales et d'animation.* Il peut vivre avec nous une aventure passionnante en étant le maître d'œuvre de son propre développement.

Prenez contact avec notre Conseil qui vous assure toute discrétion. Envoyez lui un CV bien détaillé avec vos appointements actuels (réf. DSM).

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55, montée de choulans 69323 lyon cédex 1
tél. 7/842.29.53

Société de construction mécanique et mécanique de précision. Activité sous-traitance aviation, électronique, armement, machines spéciales, prototypes, etc.

cherche pour son usine de BREST
(150 personnes)

CHEF DE FABRICATION

Niveau ingénieur ou assimilé, 40 ans environ.

Fonctions : optimiser les moyens matériels et humains de l'usine dont il sera responsable, par l'apport de ses connaissances professionnelles, participer à l'évolution technologique de l'entreprise.
Assurer l'animation et la coordination d'une équipe jeune et dynamique.

Forte personnalité.
Le sens de l'autorité et du commandement.

Adresser candidature, C.V. et prétentions à P. LICHAU S.A., réf. 6.136, BP 220, 75063 PARIS Cedex 02.

Groupe multinational
recherche un

directeur financier

Le candidat, sous l'autorité du Directeur Général, supervisera une vingtaine de personnes et sera responsable de la comptabilité, de la trésorerie, des relations avec les banques, du contrôle de gestion et du «reporting» à la maison mère. Il devra aider le Directeur Général pour tous les problèmes de gestion de la société et aura pour mission de définir une nouvelle stratégie informatique.
Agé d'environ 35 ans, le candidat possédera une formation supérieure, complétée par un DECS et aura acquis plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire au sein d'une société multinationale ayant une activité industrielle. Une connaissance de l'informatique et une expérience de gestion de personnel seraient des atouts supplémentaires. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé dans la région Rhône-Alpes.
Rémunération : 200.000 F +

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 1245 à

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra

UNION CARBIDE FRANCE
recherche pour sa future Usine de revêtement de surfaces métalliques
de SAINT-ÉTIENNE (Loire)

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Débutants ou quelques années d'expérience pour postes de production, d'ingénierie et de projet.
Connaissances :
Mécanique, métallurgie, traitements de surface.
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae à :
UNION CARBIDE FRANCE
Attention : Jean BOUCHER, B.P. 3,
LA LÉCHÈRE, 73260 AIGUEBLANCHE.

GROUPE INFORMATIQUE
INTER ASSEDIC
DE LORRAINE

Dans le cadre du démarrage de son centre de télé-informatique situé à Pont-à-Mousson et équipé d'un ordinateur CII-HB DPS 8/46 (logiciel : CGOS3, TDS, IDS-expérience sur gros système langage cobol)
recrute ses équipes :

CHEF D'EXPLOITATION
formation IUT ou MIAGE + expérience

PUPITREURS
baccalauréat minimum

OPÉRATEURS

ANALYSTE FONCTIONNEL
Formation IUT ou MIAGE + expérience

ANALYSTE et ANALYSTE-PROGRAMMEUR
formation IUT informatique ou équivalent

HOMME SYSTÈME
formation DUT informatique ou équivalent
expérience professionnelle

Adresser C.V. + lettre manuscrite à
Madame ROLAND

ANPE
12, pl. Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

---

200 000 +

Un ensemble industriel de plus de 2 000 personnes, leader européen de son marché, filiale THOMSON-BRANDT, recherche pour son établissement de LYON

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Nous accueillerons un jeune ingénieur issu d'une grande école ayant complété ses études supérieures par une formation de gestion.
Il aura la responsabilité directe d'une production de grandes séries très automatisée et de sa gestion (1 000 personnes).
Rattaché à l'échelon le plus élevé, il devra s'imposer par sa personnalité et posséder une expérience de direction des hommes.
Evolution ultérieure prévue dans l'entreprise ou dans le groupe THOMSON.

Ecrire au Cabinet GATIER, sous référence 530, 32, rue Barrême, 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier

Important groupe français
de taille internationale
recherche
pour son centre de recherches implanté à
VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS (06) :

UN ACHETEUR CONFIRMÉ (Réf. Nº 3037)

de formation supérieure :
B.T.S. ; ingénieur ; E.S.C. ou équivalent

- le candidat aura 4 à 5 ans d'expérience industrielle dans la fonction achats ;
- il se verra confier essentiellement la recherche marketing, le suivi et l'homologation des fournisseurs :
  - de circuits imprimés,
  - de sous-traitance montage composants sur circuits imprimés ;
- le candidat, très bon négociateur qui travaillera en équipe, aura l'esprit ouvert aux nouvelles techniques et aux nouveaux marchés.

Candidatures (C.V. + photo + prétentions) traitées confidentiellement par



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Filiale en pleine expansion d'un Groupe Français d'envergure mondiale dans le domaine de l'Electronique

nous recherchons des :

Ingénieurs

pour concevoir, organiser, fournir les réseaux et services de communications.

Nous vous offrons l'opportunité :
. d'animer et coordonner des équipes venant d'horizons variés,
. d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein d'un groupe en expansion constante.

Si vous êtes :
. ingénieur diplômé avec de 2 à 8 ans d'expérience dans ce domaine,
. *intéressé par la conception et la réalisation de réseaux de télécommunications et de télématique,*
. passionné par les contacts, la négociation et l'animation.

Adressez votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite) à

SONECTRO
Christian ROUX
SONECTRO
11, avenue Myron T. Herrick
75008 PARIS
(réponse et discrétion assurées).

Tous ces postes sont basés à Paris et certaines activités sont orientées vers l'exportation.

MEDIA PA

Ingénieurs Logiciel



THOMSON-CSF

Dans le cadre de ses activités, **THOMSON CSF** développe dans l'un de ses centres de la région parisienne (très proche banlieue ouest) son service de logiciel et offre une excellente opportunité à **plusieurs ingénieurs d'études.**

De formation **Grandes Ecoles (ECP, ENST, ESE, IDN, ENSEEIHT, ENSIMAG, DEA INFORMATIQUE)** ils seront chargés de la conception et du développement de logiciels de base sur mini-systèmes.

Pour ces postes, il est demandé une expérience de 1 à 3 ans en réalisation de logiciel temps réel sur méga-*minis, mini-calculateurs, microprocesseurs ou de logiciel de base pour des systèmes spécifiques.*

La connaissance des langages FORTRAN, PASCAL, des problèmes de méthodologie, de réalisation de logiciel est souhaitée.

Ces postes requièrent de la part des candidats le sens des contacts, de l'imagination créatrice ainsi qu'un dynamisme personnel leur permettant de s'intégrer à l'équipe existante.

Ils peuvent déboucher sur des responsabilités à haut niveau pour des ingénieurs ambitieux compte tenu de la taille et du dynamisme du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence M 674 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

MERLIN GERIN

14 000 Personnes -
3,1 Milliards de Chiffre d'Affaires
dont 43 % à l'Exportation

Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements Haute et Basse Tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique

recherche

dans le cadre du développement de ses activités
en FRANCE et à l'ETRANGER

des INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

électriciens, électroniciens, automaticiens...

Ingénieurs de formation - formation économique complémentaire appréciée -, ils auront la responsabilité de la commercialisation de produits ou de la négociation d'affaires auprès de clientèles spécialisées ou non selon les affectations (Administration, Industries, Engineering, Distributeurs,...).

Ces postes sont ouverts à des ingénieurs technico-commerciaux confirmés et à des débutants au profil commercial marqué. Ils nécessitent la connaissance d'au moins une langue étrangère.

Postes principalement à :
GRENOBLE, PARIS, LYON, RENNES,

mais aussi dans plusieurs Agences de Province.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Ecrire : MERLIN GERIN
GDL. 122 M
38050 GRENOBLE CEDEX

GFI

GROUPE FRANCAIS D'INFORMATIQUE

Le GFI - 29 filiales, 1200 personnes, un CA de 250 millions F et une croissance de 35 % en 1980 - recherche, pour assister la Direction Générale à Paris, un

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION GROUPE

L'essentiel de sa mission concerne :

- la consolidation des résultats du Groupe (exploitation, investissements, financement), en liaison avec les Contrôleurs de Gestion des filiales;
- l'étude, la mise en place et le suivi des procédures ainsi que des systèmes d'information de gestion communs aux différentes Sociétés;
- la gestion financière.

Des possibilités d'évolution pourraient lui être proposées dans un délai de deux ou trois ans.

Agé de 35 ans minimum et, de préférence, diplômé d'une grande École, il a une solide expérience comptable et financière *acquise dans une Société importante* comme Contrôleur de Gestion ou comme Adjoint d'un Directeur Financier.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 302, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

GEM

Importante Société Lubrifiants
proche banlieue Sud-Ouest
recherche

CADRES COMPTABLES

pour Comptabilité générale
et méthodes procédures liaisons informatiques

D.E.C.S. niveau certificat supérieur d'expertise comptable.
Expérience indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous nº 91.286
CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
PARIS 15ème
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR confirmé

Système IBM 4341, COBOL, CICS apprécié.
Prière envoyer C.V. et prétentions à No91814 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

WABCO WESTINGHOUSE

Notre Société, filiale d'un très puissant groupe international est spécialisée dans le domaine du freinage automobile.
Avec 320 millions de C.A. nous sommes leader sur le marché international.
Le développement de nos projets dans un contexte d'expansion particulièrement motivant nous conduit à renforcer notre équipe.

CHEFS DE PROJETS

Réf. M10391 E
Directement rattachés au responsable organisation informatique, ils prennent en charge leurs missions, de la définition des spécifications du système à la mise en service.
Ils animent leur équipe projet.

Ingénieur ou MIAGE, leur première expérience de responsable de projet s'est déroulée de préférence en milieu industriel.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Réf. M10391 F
Sous la responsabilité d'un Chef de Projet ils développent des applications à prédominance temps réel sur base de données.

De formation MIAGE ou avec une première expérience en analyse programmation structurée et temps réel, ils connaissent le matériel IBM sous DOS/VS ou VSE, le COBOL/ANS, DL1 et CICS.

La nature et la variété des applications, le contexte de l'entreprise donnent à ces postes un intérêt tout particulier.
Les postes sont à pourvoir à Claye-Souilly (77).

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous la référence choisie, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Eh oui ! une avocate directrice des relations humaines

Avocate, vous l'êtes depuis huit à dix ans dans une affaire internationale. Non seulement, vous travaillez journellement en anglais mais, de plus, vous pouvez *utiliser une troisième langue* européenne. Vous aimeriez un job plus responsable encore qui nécessiterait beaucoup de voyages à travers le monde...

Croyez-nous. Si vous «avez de la défense», le moment est venu de plaider votre cause auprès des conseils en recrutement de Sirca à qui nous avons confié la mission de trouver cette jeune avocate qui doit être, auprès du P.D.G., la Directrice des relations humaines.

Pourquoi une avocate ? Les problèmes qui se posent, dans notre activité de négoce international (2 milliards de FF de CA), ne sont pas des problèmes d'usine mais de gestion de l'encadrement en Europe, aux USA et ailleurs. Vous comprenez donc qu'au-delà de la maîtrise des techniques, votre personnalité, vos qualités d'écoute, de compréhension, voire d'intuition, sont fondamentales. Rapidement, vous devez admettre et comprendre des mentalités et des problèmes fort divers, *exprimés dans des langues variées, régies par des législations* spécifiques et aboutissant à des systèmes de relations et éventuellement à des contrats originaux. Encore une fois, votre ouverture sur le monde, votre énergie réalisatrice, vos qualités relationnelles, comptent davantage que votre expérience pour devenir la conseillère écoutée, non seulement du Président mais de ses collègues de la Direction Générale et de ses interlocuteurs des filiales étrangères. Alors n'oubliez pas la référence 814 547M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

BUREAU D'ETUDES THERMIQUES

INGENIEUR D'ETUDES ET DE PROJETS

Ce Bureau d'Etudes, associé à d'importantes sociétés financières et industrielles, est spécialisé dans toutes les applications de l'électricité et les nouvelles technologies énergétiques. Il assure, en recherchant l'optimisation technique et économique, la conception et la réalisation de tous projets d'application de l'énergie, génie climatique notamment.

Son équipe d'ingénieurs souhaite s'adjoindre un nouveau collaborateur, capable de prendre en charge et de conduire de façon autonome des études et des projets dans des domaines très diversifiés : industrie (process et bâtiments industriels), secteur tertiaire, mais aussi habitat et agriculture... Son rôle ne se *limite pas à l'étude et à la conception car il* est responsable de ses projets, qui vont dans certains cas jusqu'à la mise en route et au suivi d'exploitation.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation supérieure (28/30 ans minimum) possédant, par spécialité complémentaire ou d'école et par expérience, une solide connaissance des techniques thermiques, thermodynamiques et des études énergétiques. Une expérience *acquise en ingénierie génie climatique* serait un atout apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV et photo, sous référence M 6426 B, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Société d'édition allemande, rattachée à un groupe international important et publiant des magazines féminins recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

pour ses bureaux à PARIS.
Il possède une expérience confirmée de plusieurs années dans un poste similaire.
La connaissance de l'allemand et éventuellement de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Merci d'envoyer CV, photo et rémunération souhaitée, sous réf. BC, à

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion assurée.

informatique

sema informatique

L'une des unités de Sema Metra, groupe européen de conseil, d'étude et d'ingéniérie - 1800 personnes - 600 MF de CA, recherche :

chef de projet — réf. 10285A

Il a pour mission la conception et la mise en œuvre de systèmes informatiques de gestion. Le candidat souhaité a une formation d'ingénieur et 5 ans au moins d'expérience sur des applications transactionnelles utilisant les bases de données (HP 3000 apprécié).

analyste — réf. 10285B

Sous la responsabilité du chef de projet, il sera chargé de la conception et du suivi de la réalisation d'applications de gestion. Le candidat souhaité a une formation supérieure, 3 ans d'expérience et une bonne connaissance de CICS et DL1.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, en précisant la référence à J. Hajage, Sema-Sélection : Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

INDUSTRIE AEROSPATIALE

INGENIEURS LOGICIELS TEMPS REEL

Grandes Ecoles

Une des premières sociétés françaises du secteur aérospatial développe d'une *manière très importante son département* Espace, qui conçoit et réalise des systèmes de réception et de traitement d'images. Elle est ainsi amenée à créer plusieurs postes d'ingénieurs.
Au sein des groupes, Ingénierie ou Logiciel du service «Stations», ils participent à l'étude, au développement et à la réalisation de grands systèmes informatiques d'acquisition et de traitement d'images reçues de satellites.
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés de grandes écoles (ESE, ECP, ENST, Sup Aéro, ENSIMAG ou équivalent). Soit ils sont débutants, mais ont une formation informatique poussée, soit ils ont une première expérience (1 à 6 ans) du développement de grands systèmes et de logiciels temps réel, dans une SSCI ou un groupe industriel.
Compte tenu des prévisions de développement du département, les perspectives de carrière peuvent être très intéressantes. Les postes sont situés à La Défense ou à 1 h de Paris.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous référence M1152L, un dossier complet de candidature, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

ETABLISSEMENT FINANCIER « PROFESSIONNEL »

Siège à PARIS (plusieurs Filiales spécialisées et réseau national) rech. pour lui-même et ses Filiales

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL A MARSEILLE

Entièrement RESPONSABLE DE L'ACTION DU GROUPE DANS SA RÉGION (l'un des + impts) : interlocuteur des Dirigeants d'Entreprises, il engage le Groupe dans des limites assez larges, prépare et soumet les dossiers les + impts à la D.G., gère et anime sa délégation.

+ DE 40 ANS

Formation supérieure. Bonne connaissance des problèmes de finance. Une certaine pratique des problèmes bancaires souhaitée.

DISCRÉTION ABSOLUE. *Lettre manuscrite,* C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4640 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

INGENIEURS LOGICIEL H/F SUR MINI-ORDINATEURS

Vous avez 2 ans d'expérience professionnelle. Nous vous proposons :
- d'assurer les interventions complexes en clientèle (réf. M 13) si vous bénéficiez d'une premiere expérience de notre matériel et de nos systèmes,
- d'assurer le support client par téléphone (réf. M 14).

Adressez votre dossier de candidature sous la référence choisie à C. Millot,
Direction du Personnel — Digital Equipment France
18 rue Saarinen, Silic 225 - 94528 Rungis Cédex

digital

WABCO WESTINGHOUSE

RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

Notre Société, filiale d'un très puissant groupe international est spécialisée dans le *domaine du freinage automobile.*
Avec 320 millions de C.A. nous sommes leader sur le marché international.
Le titulaire actuel de cette fonction doit assumer d'autres responsabilités dans le groupe et nous cherchons son successeur.
Directement rattaché au Directeur Financier, il est responsable de la centralisation des comptes (bilan et exploitation mensuelle et annuelle) de l'analyse des résultats, des déclarations fiscales et de la gestion de la trésorerie.
Il anime un service de 13 personnes.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales ou de Gestion, titulaire du DECS, ayant une expérience de plusieurs années en entreprise industrielle ou dans un cabinet d'expertise comptable.
Ce poste pour lequel la pratique de l'anglais est indispensable est à pourvoir en banlieue Est de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M10391 G, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media system

Directeur Général, organisme national, fonctionnement paritaire, recherche pour Siège Paris

RESPONSABLE GESTION PERSONNEL

- compétent en droit du travail et législation sociale
- capable analyser projets formation continue
- pouvant réaliser missions d'études ponctuelles
- à l'aise dans conception et rédaction documents

C'est un professionnel d'expérience et de confiance ayant des qualités de caractère et un sens aigu des relations sociales.
Références solides exigées.

Adresser C.V. photo sous réf. 1.469, à Publipanel 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09 qui transmettra.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JOURNALISTE même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.

Adresser C.V., photo à No 92048
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

banque

Banque Privée Paris recherche son

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Agé de 40 ans environ, justifiant d'un très haut niveau de compétences en matière de droit et de contentieux bancaires.

Rattaché hiérarchiquement à la Direction de la Banque, il sera aidé dans sa tâche par une petite équipe qu'il animera.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 146-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son service
CONTROLE DE GESTION

UN JEUNE ANALYSTE FINANCIER

Pour assurer des travaux de consolidation et d'analyse de prix de revient.
- Titulaire d'un BTS/DUT Finances-Comptabilité.

Des connaissances en anglais et en informatique seraient appréciées.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 13985 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

DIRECTEUR COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Région Parisienne — **F 160.000**

est recherché par une société d'installations électriques préfabriquées, leader dans sa branche. C.A. : F 75 millions.

Relevant du directeur général, il prend en charge tous les problèmes administratifs et comptables, comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, informatique, trésorerie et relations avec les banques, toutes déclarations fiscales et sociales.

Ce poste conviendra à un praticien de la comptabilité, orientation gestion, niveau DECS ou équivalent, ayant déjà acquis une solide expérience en *milieu industriel et utilisé* des moyens informatiques.

Préférence à candidat disponible rapidement.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération actuelle sous réf. 20.115-M à CLA Recrutement 11, av. Delcasse 75008 Paris.

CLA

SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES
FILIALE GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT
REGION VERSAILLES
recherche pour
DOMAINE PHYSICO-CHIMIE

INGENIEURS diplômés grandes écoles

(ECP - A. et M. - MINES - etc...)

possédant :
a) 1 à 3 ans d'expérience
b) minimum d'expérience 5 à 7 ans génie chimique mécanique

pour :
- définition de process
- développement procédés et appareils nouveaux
- suivi des réalisations.

Evolution rapide de l'un de ces postes vers la fonction Adjoint au Chef du Domaine.

Pour ces emplois anglais courant nécessaire

Nationalité française exigée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à No 91256 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

PARIS-8e

ÉTABLISSEMENT DE FINANCEMENT IMMOBILIER DANS LE SECTEUR SOCIAL

recherche

UN SPÉCIALISTE DES CRÉDITS PROMOTEURS

Profil :
- 3 ans minimum dans un poste comparable ;
- Bonnes connaissances en comptabilité générale et droit de la construction ;
- Expérience du milieu H.L.M et 1 %.

Mission :
- Analyse des besoins de crédits de la clientèle ;
- Contacts clientèle, instruction et gestion des dossiers de crédits.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence n° T 026.097 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



filiale du Crédit Lyonnais et de Tymshare U.S.A. - en expansion rapide sur le marché français des services informatiques de pointe - poursuit son développement à l'étranger : Belgique, Hollande, Suisse et offre de réelles opportunités de carrière à de

Jeunes diplomés grandes écoles scientifiques ou gestion

HF

Ils prendront progressivement en charge des responsabilités importantes au sein d'une petite équipe dynamique de très haut niveau. Ils réaliseront, pour de grandes sociétés, des applications informatiques sophistiquées (simulation financière, contrôle de production, gestion de personnel), *mettant en œuvre des outils informatiques évolués : réseau international de télétraitement,* systèmes de gestion de bases de données.

Ces postes pourraient convenir à des débutants - un complément de formation en gestion et une première expérience informatique seraient appréciés. Connaissance de l'anglais. Formation assurée. Intéressante perspective d'évolution de carrière. Lieu de travail : Saint-Cloud.

Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre *manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération* souhaitée sous réf. 73548/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

publival

Chauffage et Climatisation Sulzer S.A., filiale française du Groupe Suisse SULZER, leader international notamment en chauffage et climatisation, dans le cadre de son expansion, recherche pour PARIS plusieurs

Ingénieurs chargés d'affaires

pour les domaines suivants :
Nucléaire - Industrie - Bâtiment et Exportation

Sous l'autorité du chef de secteur concerné, ils seront responsables de la conduite intégrale de projets importants, d'en coordonner l'exécution et d'en assurer le *contrôle. Dans le cadre d'objectifs définis, ils auront à renforcer les relations avec la* clientèle existante ainsi qu'à développer celle-ci.

Ces postes à grande potentialité ne peuvent convenir qu'à de jeunes ingénieurs justifiant déjà de plusieurs années d'expérience dans une activité similaire impliquant de bonnes connaissances en génie climatique. Ils bénéficieront de la formation SULZER *qui leur assurera un savoir faire de haut niveau.*

La rémunération annuelle sera fonction de la valeur, de l'expérience et de l'ambition des candidats.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., C.V. détaillé et photo, sous réf. 6149/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

Chevron

Chevron Chemical Company

recherche

• pour son siège de Paris

contrôleur de gestion

de formation *supérieure (ISA, ESC, HEC) et possédant une expérience minimum de 6 ans, il se* verra confier le contrôle budgétaire de la Société en relation avec les services comptables, et rendra compte directement au PDG. Ce poste offre des possibilités d'évolution et nécessite une connaissance courante de l'Anglais (parlé et écrit).

ingénieur agronome

diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie, il possèdera une expérience de 3 à 4 années dans le développement de produits phytosanitaires, à un échelon international.
Dépendant de la Direction Commerciale, il sera responsable du développement technique des produits nouveaux et de la promotion de ceux existants pour plusieurs pays.
La connaissnce à un très bon niveau de l'Anglais ou de l'Allemand est nécessaire, ce poste impliquant de fréquents déplacements. (Le candidat peut être originaire d'un pays de la CEE).

ingénieur agronome stagiaire

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie, désirant se former à la pratique des problémes du développement de produits phytosanitaires.
Une bonne connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand est souhaitée. Ce stage peut déboucher sur une affectation au sein de notre Société.

• pour son usine de Port de Bouc (Bouches-du-Rhône)

adjoint administratif du directeur

Nous créons ce poste : il s'adresse à un candidat ayant au moins 5 ans d'expérience de pratique administrative en milieu technique.
Une formation de base d'ingénieur et une expérience "en usine" seront des atouts ainsi qu'une *très bonne connaissance de l'Anglais (parlé et écrit).*

Adressez votre candidature (C.V. détaillé, photo et prétentions) à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel - 12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

Un homme de terrain pour les ressources humaines

Société d'ingénierie réalisant des unités clé en main dans une technologie de pointe, notre effectif (900 personnes) compte un nombre important d'ingénieurs et cadres.

Nous avons le souci constant de mettre en œuvre sur le terrain notre politique sociale et nous renforçons pour cela notre Direction des Relations Industrielles.

Le cadre que nous souhaitons recruter participera à l'élaboration de la politique sociale et sera responsable de son application dans les domaines du recrutement, de la formation, des salaires et des divers aspects de la gestion prévisionnelle.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (IEP - ESC ou Sciences Humaines) ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans en formation ou recrutement dans une entreprise industrielle ou d'ingénierie. Le poste est basé à Paris et comporte de réelles possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe industriel dont notre société est une filiale.

Un dossier de candidature avec CV est à adresser sous référence 71200 M à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

RESPONSABLE DE LA TRESORERIE

130.000 Frs annuel

Société de distribution de pièces détachées pour automobiles, filiale d'un groupe international, leader dans ses spécialités crée le poste de RESPONSABLE DE LA TRESORERIE - 130.000 Francs ANNUEL.

Le candidat de FORMATION SUPERIEURE, FINANCES, ECONOMIE ET JURIDIQUE, aura eu une première expérience de 5 années dans cette spécialité dans une entreprise industrielle ou de distribution.

Poste pouvant convenir à candidat de 28 ans minimum, de fort potentiel, s'intégrant à une équipe jeune et dynamique, étant capable à terme d'être responsable des services généraux et financiers.

La connaissance en anglais courant est nécessaire.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à No 91.716, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

NATIONAL SEMICONDUCTOR CORP.

multinationale au développement spectaculaire :

C.A. supérieur à 5 milliards F, progression de 35% par an, 40 000 personnes, 15 usines et 21 filiales dans le monde,

recherche

pour la division ordinateurs (N.A.S.) de sa filiale française

DES INGÉNIEURS SYSTÈMES
(C.I.G.S./V.S., D.O.S./V.S.E., V.M., V.S 1, M.V.S.)

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX TRÈS GRANDS SYSTÈMES
(Pour commercialiser les ordinateurs de gestion, compatibles IBM, les plus puissants du monde).

Adresser candidature au Directeur du Personnel

National Advanced Systems
11, bd Pershing - 75017 Paris

odell

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN (MÉTHODES - COORDINATION)

Siège : *PARIS*

Il sera intégré dans une petite cellule composée d'informaticiens de haut niveau et chargée d'assurer le suivi et la cohérence de la réalisation d'un très important projet.
De formation scientifique supérieure, le candidat retenu devra justifier d'une expérience d'au moins trois ans acquise en participant au développement de projets d'envergure.
Une expérience pratique des problèmes que pose la mise en œuvre de SGBD est nécessaire. La connaissance de méthodologie d'analyse ou de programmation, ainsi que celle du système CII HB seront des atouts.
Ce poste s'adresse à un informaticien habitué au travail en groupe et souhaitant évoluer, à terme, vers des postes de management de projets.

Écrire sous référence 172/1 M à A.L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Filiale d'un groupe français, notre société compte parmi les leaders de sa profession. Elle offre des produits/services aux entreprises, administrations et autres collectivités sur un marché en expansion

Nous recherchons pour PARIS notre

DIRECTEUR DE RÉGION

Le candidat agé de plus de 30 ans, possède une formation supérieure de gestion (ou technique alimentaire), justifie d'une expérience réussie dans le secteur tertiaire.

La fonction nécessite :
- Un tempéramment porté vers le développement et la négociation commerciale,
- l'aptitude à maitriser la gestion d'une unité autonome importante,
- la capacité de diriger une équipe structurée dans le cadre d'une large politique de délégation.

Nous offrons au candidat retenu qui sera rattaché à la D G une rémunération fixe motivante, un intéressement aux résultats, la mise à disposition d'un *véhicule de fonction.*

Nous avons demandé à notre conseil de vous recevoir et de vous garantir une totale discrétion.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. RSM 03 81 à Bernard Jouslin

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier 75010 Paris - T 246-12 26
réponse et discrétion garanties
Membre de la CSNCR

bleu

Cii Honeywell Bull

Département Bureautique et Activités Nouvelles
Dans le cadre de la forte expansion de ses activités
TRAITEMENT DE TEXTES
recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour renforcer ses équipes de vente de Paris.
Ces postes s'adressent à des candidats diplômés d'une Grande Ecole de Commerce ou de l'Université, débutants ou ayant une première expérience commerciale. Une formation au sein *des équipes déjà constituées, facilitera* leur intégration.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 304 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 1F103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

Chefs de Projets Analystes et Analystes-Programmeurs

Groupe Industriel, filiale d'une multinationale, notre expansion sur le marché français nous amène à accroître le développement de l'informatique par la mise en place de nouvelles applications de gestion. Pour renforcer nos équipes *actuelles nous recherchons des* **CHEFS DE PROJETS ANALYSTES et ANALYSTES-PROGRAMMEURS** qui conduiront les projets ou y participeront :

- **Gestion Commerciale/Distribution**
- un premier développement concerne le système central de gestion des produits finis incluant saisie et traitement des commandes, stock et facturation (environnement *IBM, CICS/DL1, DOS/VSE*)
- un second développement porte sur la gestion informatisée des établissements décentralisés. Il s'agit de concevoir un système qui s'appuiera sur un réseau de mini-ordinateurs.

Une expérience de l'informatique répartie serait appréciée pour ce poste.

- ***Gestion Financière/Comptable***
- ce développement concerne l'ensemble des applications financières : gestion comptable et budgétaire.

Pour l'ensemble de ces projets les candidats diplômés ou non de l'enseignement supérieur auront acquis une expérience d'environ 3 ans en informatique de gestion.



Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. AB 20 à notre conseil qui traitera chaque dossier en toute confidentialité.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA

---

le directeur du personnel

de la S.E.R. - POMPES SALMSON, filiale de THOMSON, recherche

un assistant

pour le seconder progressivement dans les différents domaines de la fonction.

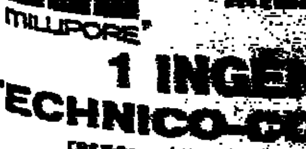
Il confiera ce poste à un jeune diplômé (DUT ou équivalent), désireux de progresser dans cette branche parce qu'il en a la vocation et les aptitudes.

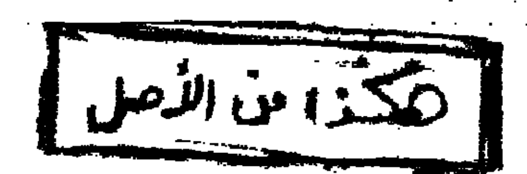
Si vous êtes intéressé par ce poste formateur et évolutif, basé à SAINT-CLOUD, adressez à Claude LAMY, sous référence 103096, un dossier complet de candidature comprenant : une lettre manuscrite, un CV détaillé, une photo et n'oubliez pas d'indiquer vos prétentions.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris











Recherche son

CHEF D'ADMINISTRATION DES VENTES FRANCE

. Ratteché directement au Directeur des Ventes, il assure le déroulement correct des circuits de commandes, de livraisons, de facturation et de recouvrements
- par l'animation directe et opérationnelle *d'un service de 11 personnes*
- par ses liaisons étroites et multiples avec
  . la clientèle
  . l'équipe de vente
  . les transporteurs
  . l'informatique
  . la production

. De formation commerciale supérieure, et doté d'une forte personnalité, le candidat sera apte à assurer avec aisance, mais dans la rigueur, tous types de relations et d'échanges. Son expérience administrative, son sens de l'organisation et sa connaissance de l'utilisation des moyens modernes de l'informatique lui permettront d'aborder en professionnel une fonction complexe.

Ecrire avec C.V. + photo à :
PRICEL
24 rue des Jeûneurs 75002 PARIS





Une approche «industrielle», la tenue des objectifs, des techniques solidement maîtrisées, ont permis au groupe **FOUGEROLLE** d'occuper l'une des toutes premières places sur le marché des Travaux Publics et du Bâtiment.

Parce que la qualité de nos services passe d'abord par la qualité de nos collaborateurs, nous recrutons des hommes performants pour de grands chantiers métropolitains.

Directeurs de travaux

Ingénieurs Grande Ecole ou équivalent, vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans une ou plusieurs des activités suivantes : O.A., béton industriel, travaux souterrains, centrales nucléaires, travaux fluviaux et maritimes...

Responsables méthodes d'exécution

Ingénieurs Grande Ecole (type Arts et Métiers, Travaux Publics), vous serez chargés de l'établissement et du suivi des programmes d'exécution, de la préparation de chantiers, (installations, définition des équipes, etc...), de la mise au point des méthodes d'exécution, (phase des travaux, coffrage, étaiement), de la gestion des plans d'exécution et du suivi des rendements.

Vous avez une expérience de plusieurs années dans un poste similaire, sur des gros chantiers de béton industriel, (centrales, aéroports, barrages).

Chargés d'affaires

Ingénieurs Grande Ecole ou équivalent, vous avez une expérience de plusieurs années sur des chantiers de génie civil.

Basés à notre siège de Vélizy, vous serez chargés d'effectuer la liaison avec nos chantiers.

Si vous êtes des hommes de «carrure», **nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos compétences.**

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. FO 64/M en précisant le poste choisi à Jean-Claude CHARBIN FOUGEROLLE 3, avenue Morane-Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

FOUGEROLLE

Communiqué



Cii Honeywell Bull

recherche pour
renforcer l'équipe responsable de ses unités d'études

RESPONSABLE DE FORMATION

Il jouera un rôle de conseil auprès des unités opérationnelles pour élaborer des plans de formation généraux et individuels, organiser les actions adaptées et gérer leur déroulement.
De formation supérieure, il devra avoir acquis une expérience de la formation en entreprise ou cabinet conseil. Réf. 126 M

INGENIEUR DE FORMATION

Chargé d'élaborer des programmes de formation sur les produits développés par les unités d'études de la compagnie, il devra organiser des réunions d'apport technique à haut niveau et assurer les liaisons avec les organismes de formation.
Ingénieur ou universitaire, il devra avoir une expérience dans le domaine des systèmes informatiques. Réf. 127 M

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 1F103 - 61/63 rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

Lan Tournay Pub

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DU SECTEUR PARA-PETROLIER
recherche pour son Secrétariat Général

1 JEUNE CADRE FINANCIER

LE POSTE :
Intégré dans une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous participerez aux prévisions de trésoreries du groupe, au montage et au suivi des crédits (équipements exportation, pré-financement), à la préparation des dossiers d'assurance COFACE et à l'établissement et au suivi des budgets etc...

VOTRE PROFIL :
Vous êtes diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou SCIENCES PO. (ECO FI) et vous possédez une première expérience d'environ 2 ans acquise dans une Société à vocation internationale ou une Entreprise de Travaux Publics. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise écrite et parlée.
Le poste est à pourvoir au Siège à PARIS mais vous êtes disponible pour effectuer de courtes missions à l'étranger.

Envoyer .C.V, photo et préteotions s/réf. 1242, à P. LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ROCHE BIOELECTRONIQUE
KONTRON

CONTROLEUR de GESTION

Notre Société - 500 personnes, C.A. : 250 M.F. - est l'une des plus importantes dans la conception, la fabrication et la distribution d'équipements d'électronique médicale et scientifique.

Organisée en départements opérationnels autonomes, elle connait un développement qui l'entraîne à mettre en place un réel contrôle de gestion pour l'ensemble de ses activités commerciales et de service :
- organisation administrative et contrôle des procédures ;
- contrôle budgétaire ;
- suivi de la gestion des stocks.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion possédant au moins 2 ans d 'expérience, si possible dans une entreprise de distribution de biens d'équipement.

Rigueur, dynamisme et sens du dialogue sont les qualités indispensables pour réussir dans la fonction.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle à
Alain CARDONNET, Directeur Financier;
ROCHE BIOELECTRONIQUE KONTRON
2, avenue du Manet 78190 MONTIGNY LE BRETONNEUX
qui étudiera personnellement et confidentiellement toutes les candidatures

Atlas Copco

un analyste confirmé

15 min. de Paris-Centre - Val d'Oise.

Filiale française d'ATLAS COPCO, groupe industriel suédois de taille mondiale, nous « rajeunissons » notre informatique et démarrons un IBM 4331.
Vous avez une formation supérieure et une expérience de cinq à sept ans acquise, par exemple dans une affaire distribuant des équipements industriels, vous permettant aujourd'hui de bien maîtriser les techniques telles que COBOL et CICS ; enfin, vous vous « débrouillez » en anglais.
Venez parachever la conversion de nos applications existantes et en fiabiliser le traitement. Vous vous consacrez ensuite au développement et/ou à l'adaptation de progiciels français, via TRANSPAC. Votre premier progiciel : le traitement des commandes sur le modèle suédois.
Sachez que ce poste peut offrir à un analyste de talent une perspective d'évolution motivante au sein de notre groupe.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3965 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

L. E. R. S.

Laboratoires d'Etudes et de Recherches Synthelabo.

recherche

pour son groupe de PHARMACOTECHNIE

pharmacien galeniste

HF

Possédant un doctorat de 3ème cycle Ph. D. ou équivalent et une solide expérience (plusieurs années) de la galénique industrielle.

Le candidat aura, au sein de la section formulation du Groupe de Pharmacotechnie, la responsabilité d'une équipe ayant pour tâche :

- *la mise au point et la fabrication de formulations destinées aux essais cliniques de nouvelles molécules, et l'extrapolation des procédés au niveau industriel.*

Il aura à dialoguer avec les responsables des essais cliniques (groupes cliniciens et groupe de pharmacocinétique) à ce titre, une familiarité avec la méthodologie actuelle des essais contrôlés et un minimum de notions de pharmacocinétique en rapport avec les problèmes de biodisponibilité sont souhaitables.

Lieu de travail : proche banlieue sud de Paris.

Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Envoyer C.V. et photo au Directeur Administratif L.E.R.S. 58, rue de la *Glacière 75013 PARIS.*

média-system

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
(Pont de Neuilly)
recherche

ASSISTANT FINANCIER et COMPTABLE

pour son service de Gestion de Patrimoine
formation supérieure (second cycle)
économique - financière - comptabilité

La fonction demande :
- le sens des contacts,
- une bonne organisation,
- le goût du travail en équipe.

Adresser CV, lettre mansucrite, photo et rémunération souhaitée sous No 6391 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



MILLIPORE S.A.

recherche

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

responsable des ventes à ses clients

de l'industrie (pharmaceutique, alimentaire et chimique)

dans les régions suivantes :
Champagne, Lorraine, Nord et Alsace

Si vous avez :
- L'expérience et le goût de la vente dans le milieu de la recherche ou de l'industrie.
- Une formation supérieure de préférence en chimie ou biochimie.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.
- Une grande disponibilité pour des déplacements fréquents.

Nous aimerions recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une photo.
Millipore est une Compagnie dynamique et en croissance rapide, spécialisée dans la fabrication et la vente d'équipements destinés à la mise en œuvre de techniques séparatives fines.

Répondre à Monsieur Didier MEYER - **MILLIPORE S.A.**
43, Av. de l'Europe. 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY - Tél. 946.97.49

blau

TRT
TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche pour son CENTRE TECHNIQUE

I. - INGÉNIEUR SYSTÈME CONFIRMÉ

Intéressé par le développement d'études théoriques dans le domaine de l'électronique appliquée aux télécommunications et détection électromagnétique.
- Appeler le matin au 630-23-23 poste 735 pour informations complémentaires.

II. - INGÉNIEURS ÉTUDES

DÉBUTANTS ou ayant une première expérience.

Pour participer à l'étude de **PROCÉDÉS FUTURS** de transmissions radioélectriques (travaux relevant du traitement de signal, filtrage, techniques numériques) ou développer les activités des départements :
- **AÉRONAUTIQUE** (radio-altimètre, navigation)
- **OPTRONIQUE** (équipement de vision nocturne)
- **FAISCEAUX HERTZIENS** (traitement signal).

Etude de circuits analogiques ou numériques

Adresser curriculum vitae à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



Nos produits de grande consommation bénéficient dans le monde entier d'une image de marque exceptionnelle.
En France, notre volume d'activité (500.000.000,00 F de C. A.) est lié au dynamisme commercial de nos distributeurs. Nous voulons développer une assistance encore plus grande à ce réseau et recherchons un

CONSEILLER DE GESTION

140.000,00 F

Ce collaborateur doit apporter à nos distributeurs des solutions concrètes, adaptées à leurs personnalités dans les domaines :

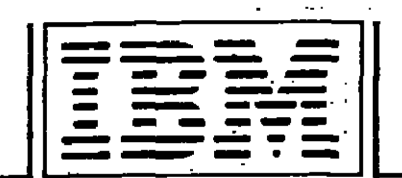
COMPTABLE - JURIDIQUE - INFORMATIQUE - ADMINISTRATIF

Agé d'environ 30 ans, sa formation sera à la fois commerciale (H.E.C. - E.S.S.E.C. - SUP. de CO. - etc.) et comptable (D.E.C.S. ou équivalent) plus une expérience réussie de cinq années au moins en entreprise ou dans un Cabinet d'Audit.
Outre ses compétences techniques, il devra faire preuve d'un excellent sens de la communication.

Basé à RUEIL-MALMAISON, son activité s'étendra sur toute la France.
Courts déplacements fréquents à prévoir.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence M 03/1 à GAP CONSULTANTS, 18 rue des Tilleuls, 78121 CRESPIERES.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour son
SIEGE EUROPEEN A LA DEFENSE
des

INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CONFIRMES

Ils seront responsables de la conception, du développement, de l'installation et de la maintenance d'applications de gestion avancées. Ils pourront évoluer vers l'animation d'une équipe.
Les candidats auront un diplôme d'Ingénieur ou une Maîtrise d'informatique. Une expérience de 5 à 7 ans dans une fonction similaire est demandée, ainsi qu'une pratique approfondie de 2 des langages suivants : PL/1 - TSO/SPF - IMS - APL - VM.

INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DEBUTANTS

Ils participeront au développement, à l'installation et à la maintenance d'applications de gestion avancées. De formation Ingénieur ou Maîtrise d'informatique, ils auront si possible une pratique du PL/1, IMS ou APL. Une formation complémentaire leur sera assurée.

Ces postes réclament une aptitude au travail en équipe, un sens des contacts humains, et une bonne maîtrise de l'ANGLAIS écrit et parlé.

Adresser C.V. à IBM EUROPE - Service du Recrutement - Tour Franklin - CEDEX 11 - 92081 PARIS-LA-DEFENSE

THOMSON-CSF

DIVISION COMPOSANTS MICROONDE

Nous fabriquons des composants spécifiques, orientés vers les télécommunications et les applications RADAR : semiconducteurs et microélectronique, hyperfréquences, dispositifs à ferrite, dispositifs optiques...

Nous recherchons

INGENIEUR D'AFFAIRES

ESE, IEG, ENSEEIT, ISEP, ESME, etc...

- Missions en France et en Europe.
- Animation des Ingénieurs de Vente des filiales et représentations étrangères.
- *Analyse de marché, définition de nouveaux produits et recherche de nouveaux domaines d'application.*
- Anglais nécessaire.
- La connaissance d'*une langue secondaire*, notamment italien ou espagnol serait appréciée.
- Une expérience dans une activité à haute technicité est recommandée.

Adresser C.V. + photo à THOMSON CSF/DCM
à l'attention du Chef du Personnel
101, Boulevard Murat
75781 PARIS CEDEX 16

LA CONCEPTION L.S.I.
C'EST VOTRE DOMAINE

GIERS Schlumberger — *Centre de recherche du groupe Schlumberger*

- *Nous sommes en train de constituer une nouvelle activité de conception de circuits L.S.I. analogiques et digitaux.*
- *Vous aimeriez en être le responsable.*
- *Votre équipe, vous allez la créer, les orientations, vous allez les définir afin de concevoir les circuits L.S.I. qui seront la base de nos produits du futur.*
- *Votre compétence et votre croyance en cette technologie vous permettront de la promouvoir au sein des sociétés du groupe.*
- *Vous serez donc amené à discuter avec les responsables d'études et à vous déplacer plus particulièrement en Californie.*
- *Bien évidemment vous parlez le français et l'anglais.*
- *Nous avons envie de vous rencontrer, prenez contact avec nous. Marie José VILLOING - GIERS - 12, Place des Etats-Unis - B.P. 121 92124 Montrouge Cedex.*

média-system

Jeunes Commerciaux
Financer des professionnels...

Des produits (crédits et leasing) adaptés aux besoins d'une clientèle de PME et PMI.

Une force de vente répartie dans 65 agences sur la France.

Deux facteurs qui assurent à notre société une position de leader sur le marché du financement des investissements des petites et moyennes entreprises.

Si vous possédez une formation supérieure, êtes motivés par une carrière commerciale et disponibles géographiquement pour des missions de renforcement de 3 à 6 mois, nous assurons votre formation technique et pratique (produits - méthodes - étude du risque) et vous offrons une rémunération comprise entre 65 et 75 000 F, le remboursement intégral de vos frais et de bonnes perspectives d'évolution.

Merci d'écrire avec CV et photo sous référence 151 à Michèle CHIRON

UFB LOCABAIL — compagnie bancaire
Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber
75116 PARIS

MEDIA PA

Un groupe de Sociétés de Transports routiers (CA 600 MF, 1200 personnes, 800 véhicules) recherche pour sa Société holding (Paris),

Un auditeur interne HF

Jeune (35 ans environ) mais confirmé puisqu'il a tenu un poste analogue en Cabinet ou en Entreprise. Dans le second cas, nous préfèrerions des références dans notre domaine d'activités. Homme de contact, il dépend de notre Direction Générale et est appelé à intervenir régulièrement dans les filiales du groupe.
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 2626 à

daphné samson
Conseil en Recrutement - 32 rue de Sablonville
92200 NEUILLY/SEINE
Réponse et discrétion assurées.

Nos Clients sont des Entreprises Industrielles importantes implantées en France et à l'étranger et produisant de grandes séries. Pour eux, nous concevons, fabriquons et installons des machines et des équipements spéciaux de réputation mondiale. Afin de développer davantage la qualité de nos services sur nos différents points d'intervention, nous créons, à Paris, le poste de

Coordinateur
chantiers d'installation

Vous êtes INGENIEUR et recherchez une fonction de « PATRON ». Ce poste vous intéresse. Vous gérerez des chantiers disséminés, ponctuels et de longue durée. Vous renforcerez les liaisons entre nos Clients, nos Ateliers et nos spécialistes. Vous créerez les meilleures conditions techniques, opérationnelles et humaines... Votre rattachement direct au Président vous permettra de prendre des décisions rapides et efficaces.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 5301/M.

BANQUE PRIVEE PARIS
filiale d'un groupe important, spécialisée de longue date dans les P.M.E. en fort développement
recherche un

CADRE D'EXPLOITATION CONFIRME
QUI DEPENDRA DU SIEGE

Mission : CONSTITUTION ET DEVELOPPEMENT d'une clientèle d'ENTREPRISES MOYENNES.

Ce poste implique :
- une très bonne connaissance des produits et services bancaires.
- une expérience réussie de plusieurs années en clientèle d'entreprises.

Ecrire en joignant C.V. détaillé,
photo et prétentions à Mme Clavel
86 rue de Courcelles - 75008 PARIS.

Implanter et gérer un réseau de magasins de bureautique
180.000 F +

Notre société est la filiale française d'un grand groupe international, leader sur son marché.

Nous diversifions nos activités et créons un réseau de magasins spécialisés dans la distribution de matériels de bureautique.

En relation étroite avec notre Directeur Général, le candidat que nous recherchons (32 ans minimum) présente, outre l'enthousiasme nécessaire à un créateur d'entreprise, un double profil de commercial (vente et encadrement) et de gestionnaire expérimenté.

Responsable de son budget, il sera chargé d'implanter (recherche de sites, recrutement du personnel,...) et de gérer la chaîne de magasins.

Pour un candidat ayant l'expérience de la création et de l'animation d'un réseau de magasins, ce poste constitue une excellente opportunité au sein d'un groupe très dynamique.

Nous offrons une rémunération non inférieure à 180.000 F/an. Enfin, compte tenu de l'ouverture internationale de cette fonction, la pratique de la langue anglaise est indispensable.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous réf. M 331 à notre Conseil.

MEDIA PA



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
recherche
pour sa filiale chargée des instruments de paiements

Ingénieurs Analystes réf. SB/C1

Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des instruments de paiements nationaux et internationaux.
Écoles d'Ingénieurs ou MIAGE et quelques années d'expérience.

Adr. CV, phot., sal. et prét. en précis. la réf. à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

---

volvic
attaché commercial exportation

Il sera chargé de prospecter les commerces de gros et de détail dans les pays voisins (Allemagne principalement) pour assurer l'implantation et la promotion de nos boissons (eaux minérales, oasis). De formation commerciale supérieure, le candidat retenu aura si possible quelques années d'expérience et devra maîtriser l'Allemand, l'Anglais et/ou l'Italien. Par ailleurs, la réussite dans ce poste évolutif nécessite un réel esprit terrain et une capacité de contact à tous niveaux. Point d'attache à Bourg la Reine (92) et déplacements fréquents.
Envoyer C.V., photo et prétentions en mentionnant la référence 877 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

consultant
Stratégie industrielle chimie

Sema, l'une des premières sociétés de conseil, d'études et d'ingénièrie recherche un consultant chargé de conduire des **études internationales** et de participer à des missions de conseil en stratégie et en marketing dans le domaine des industries chimiques.

Le candidat recherché est un ingénieur chimiste ayant une formation en marketing et en gestion (Business School européenne ou américaine). Il a une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans l'industrie chimique ou chez un consultant spécialisé. Du fait de la clientèle internationale, il doit maîtriser parfaitement l'anglais et le français; la connaissance d'une autre langue européenne serait appréciée.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10286/M à A. Coffin, Sema-Sélection: Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Société Internationale d'Assurances, dynamique et en pleine expansion recherche

UN CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU
Spécialiste en Assurances-Groupe

Adresser votre dossier à
M. Alphonse DANNENBERGER
2, rue Joseph Sansbœuf - 75008 PARIS
Il vous garantit la discrétion.

JEUNES HEC, ESSEC, ESCP, IEP PARIS

Une IMPORTANTE BANQUE d'AFFAIRES INTERNATIONALE offre à de JEUNES DIPLOMES de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, débutants et dégagés des obligations militaires, d'intéressantes possibilités de carrière.
La connaissance de l'Anglais est indispensable, celle de l'Allemand sera appréciée.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 3141 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



هكذا من الأصل

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

recherche pour son
SERVICE ETUDES ET MONTAGES
DE PROJETS INDUSTRIELS A L'ETRANGER

un cadre

Au sein de ce service, il sera chargé d'analyser des études de faisabilité, d'étudier, de négocier et de mettre en place des montages juridiques et financiers.

Nous recherchons un homme d'environ 30 ans, de formation économique supérieure et possédant de bonnes bases juridiques.
Il aura 4 à 5 ans minimum d'expérience dans un service d'études économiques et financières d'une banque ou d'une grande entreprise orientée vers l'exportation. Il devra être doté d'un bon esprit d'analyse et de synthèse.
Ses nouvelles fonctions impliqueront le sens des contacts humains et une capacité affirmée de négociation à haut niveau.
La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé + photo sous référence 21400B à
BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ
Service RECRUTEMENT - CARRIERE - FORMATION
44, rue de Courcelles - 75008 PARIS

INDOSUEZ

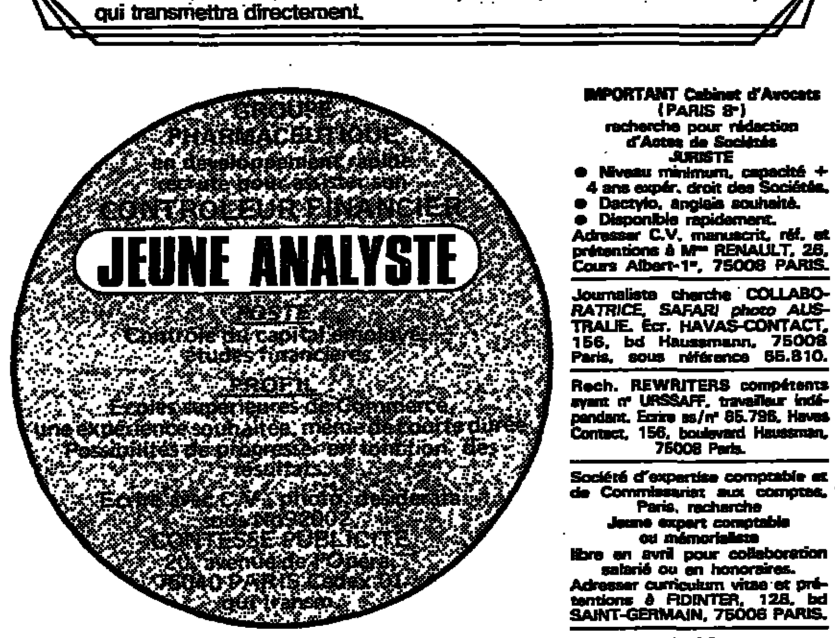
ingénieur mécanicien études

Diplômé d'une grande école (ECP, A & M...) vous êtes débutant ou vous avez une première expérience professionnelle, si possible dans l'ingénierie mécanique ou la chaudronnerie lourde. L'informatique ne vous est *pas totalement étrangère, et vous avez de bonnes notions d'anglais.*

Nous vous proposons de vous intégrer à une équipe de conception dans notre Département d'Études de gros équipements chaudronnés (réservoirs, échangeurs,...) constituant la partie technologiquement la plus avancée des grands ensembles industriels que nous réalisons en France et à l'étranger.
Vous y disposerez de moyens techniques puissants pour réaliser dans un premier temps des études de dimensionnement mécanique (calculs par éléments finis) et vous aurez à animer une petite équipe de dessinateurs - Quelques déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir après formation.
Nos dimensions (5000 personnes) et notre développement rapide dans un domaine de pointe vous permettront d'élargir par la suite vos responsabilités dans le Département ou dans d'autres secteurs de l'entreprise.

Une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV détaillé est à adresser sous réf. 71193 M à HAVAS.CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT



IMPORTANT Cabinet d'Avocats (PARIS 8e) recherche pour rédaction d'Actes de Sociétés JURISTE
- Niveau minimum, capacité + 4 ans expér. droit des Sociétés.
- Dactylo, anglais souhaité.
- Disponible rapidement.

Adresser C.V. manuscrit, réf. et prétentions à Mme RENAULT, 26, Cours Albert-1er, 75008 PARIS.

Journaliste cherche COLLABORATRICE, SAFARI photo AUSTRALIE. Écr. HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 65.810.

Rech. REWRITERS compétents ayant n° URSSAF, travailleur indépendant. Ecrire ss/n° 65.798, Havas Contact, 156, boulevard Haussman, 75008 Paris.

Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes, Paris, recherche Jeune expert comptable ou mémorialiste libre en avril pour collaboration salarié ou en honoraires. Adresser curriculum vitae et prétentions à FIDINTER, 128, bd SAINT-GERMAIN, 75006 PARIS.

M.J.C. recrute urgent
DIRECTEUR
expérimenté.
Envoyer curriculum vitae, place du Jeu-de-Paume 78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU.

CANAL
recrute pour un groupe français de dimensions internationales Paris province.
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
Possédant personnalité, *connaissant microprocesseurs* pour créer serv. (6800 apprécié) Envoyer C.V. M. Touzé, 47, rue de Liège, Paris 8e. 293-62-41.

ORSO ELECTRONIQUE
15, passage de la Main-d'Or
75011 PARIS recherche pour implantation Circuits imprimés
DESSINATEURS E1 - E2
PROJETEURS
Pour labo électronique
TECHNICIENS AT2 - AT3
INGÉNIEURS
expér. microprocesseurs Z 80. Analogique logique. Envoyer curriculum vitae.

ASSISTANT INGÉNIEUR
Electronicien. 790-40-30.

P.M.I. (150 personnes) recherche
RESPONSABLE
ADMINISTRATIVE et du PERSONNEL
Cette collaboratrice aura 35 ans minimum et travaillera en liaison directe avec le P.D.G.
Une formation en droit et la dactylographie sont appréciées. Adress. C.V. et prét. à M. LEROY-SINCOPLAS, 57, rue Henri-Litolff, 92270 BOIS-COLOMBES (lieu de travail) Gare des Vallées.

SOCIÉTÉ FRANCAISE DE PÉRI-INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS CIAUX

- 3 ans d'expérience
- Larges perspectives d'évolution pour candidats dynamiques et autonomes.
- Rémunération : fixe + commissions + *frais.*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à S.E.P.S.I
28, Bd de la Bastille - 75012 PARIS

bleu



Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de démarrages informatiques en clientèle, recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

Ils travailleront à la réalisation de logiciels spécifiques et seront capables de prendre la responsabilité de projets.
Ayant une expérience de la mise en oeuvre et suivi de réalisation de systèmes informatiques, ils établiront des devis et élaboreront des propositions en réponse à différents appels d'offres.
Ils auront une formation Grandes Ecoles ou Maîtrise option Informatique.
Postes à pourvoir à PARIS.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 207 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 1F103 - 61/63, rue d'Avron 75980 PARIS CEDEX 20

SATAM Industries

Fabrique et commercialise
- Distributeurs de carburant.
- Matériels d'équipement et stations-services.
- Appareils de comptage des hydrocarbures.

recherche

1 JEUNE CADRE COMPTABLE

qui sera chargé, dans un premier temps, de la comptabilité générale analytique de l'une de nos filiales industrielles.

Ce poste évolutif basé à LA COURNEUVE s'adresse à un jeune diplômé :
- Titulaire d'un D.E.C.S. ou d'un B.T.S.
- Ayant une première expérience en entreprise de deux à trois ans.

Merci d'envoyer curriculum vitae, photo et prétentions au Directeur du Personnel SATAM INDUSTRIES, B.P. 100, 93123 LA COURNEUVE.

SUCCURSALE DE BANQUE ÉTRANGÈRE

Petit effectif recherche :

RESPONSABLE COMPTABLE et ADMINISTRATIF

Ayant l'expérience de la comptabilité et de la réglementation bancaires, de la législation sociale et si possible de la réglementation des changes et du droit bancaire.

- *Age et sexe indifférents.*
- *Langue étrangère non nécessaire.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, qui transmettra, sous référence 7200 M.

CGEE ALSTHOM

PREMIÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE EXPORTATRICE DANS LE DOMAINE
recherche pour son activité
CONDUITE DE RÉSEAUX DE TRANSPORT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

JEUNE INGÉNIEUR E.N.S.T. ou E.S.E.

Il sera chargé d'études d'ingenierie de réseaux de télécommunications par cables ou radio.
- Anglais souhaitable.
- Lieu de travail : LEVALLOIS avec déplacements.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions à R. ANDRY CGEE ALSTHOM
13, rue A.-Raynaud 92309 LEVALLOIS-PERRET.

URGENT
Importante Entreprise de Bâtiment et T.P. région OUEST de PARIS
recherche

CANDIDAT(E) LICENCIÉ(E) EN DROIT

pour diriger son service CONTENTIEUX et ASSURANCES.

Première expérience dans le bâtiment souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 91.740, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

TITN

Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE
Banlieue Sud (proximité Orly)

poursuit une expansion rapide dans les domaines de la télé-informatique et des systèmes temps réel sur mini ou micro-processeurs et cherche à renforcer ses équipes en recrutant :

Ingénieurs Electroniciens

GRANDE ECOLE, débutants ou quelques années d'expérience pour développement de systèmes à base de micro-processeurs. (Réf. Hard 1)

Agents Techniques Electroniciens AT2/AT3

pour mise au point de cartes et d'ensembles à base de micro-processeurs réalisés en petites séries. (Réf. Hard 2)

Agents Techniques Electroniciens AT3/ATP

expérimentés, de bon niveau, pour prendre en charge les problèmes d'installation en clientèle. (Réf. Hard 3)

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à **T.I.T.N.,** 5 rue Gustave Eiffel 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche dans le cadre de sa
DIVISION INGENIERIE DES SYSTEMES
pour ses activités Télématique Industrielle en expansion

JEUNES TECHNICIENS

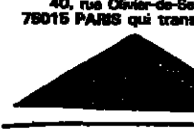
lisant l'anglais technique

pour postes :

● ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- Maîtrise Informatique ou équivalent, BTS, IUT
- Applications en temps réel
- Expérience DEC/PDP 11 très appréciée
- Evolution de carrière vers l'analyse. (réf. 101)

● TECHNICIENS MICRO-INFORMATIQUE
pour Etudes, Essais et Mises en service de systèmes à micro-processeurs. Connaissances en transmissions appréciées.
Déplacements possibles. (réf. 102)
Lieu de travail : BANLIEUE EST PARIS (proximité périphérique)

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous No 91735, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra, en mentionnant la référence.



GROUPE ASSURANCES INTERNATIONALES travaillant régulièrement dans plus de 40 pays, recherche

HOMME JEUNE

Min. 35 ans, études universitaires, excellent anglais écrit et parlé exigé, conn. espagnol ou allemand souhaitée. Conviendrait particulièrement à personne ayant expér. substantielle. Crédits documentaires ou aspect financier des transports maritimes. Possib. voyages après stage formation technique. Ce poste proposé à court terme requiert une excellente éducation, esprit logique et sens des relations humaines tant extérieures qu'intérieures.

Adr. C.V. + photo + prétentions A.M.P. sous référence 2.572 MS, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL SECTEUR ASSURANCES
recherche

STATISTICIEN DE HAUT NIVEAU
(ENSAI, ISUP ou équivalent).

Pour études concrètes et pratiques.

Salaire 100.000 francs.

Env. curric. vitae, photo sous référence 45 à M. D. DERYNCK, 118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17.

STAGE POUR
TECHNICO.-CCIAUX
EN INFORMATIQUE
Début : 31 mars 1981.
CITI Centre International de Traitement Informatique
265.24.63 + - 241.83.83 +

Administration recherche
AGENTS TECHNIQUES
Pour négociation, rédaction de marchés industriels d'Etat. DUT ou équivalent minimum. Ecrire au S.C.C., 46, bd Bessières, 75017 Paris.

ÉRIN
recherche
- **DES INGÉNIEURS** (option Informatique) débutants à 3 ans expér.
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** min. DUT Informatique pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels.

Ecrire avec C.V. s/réf. 6.978 à *Axial Publicité, 27, rue Taitbout,* Paris-9e, qui transmettra, ou tél. (3) 058-24-75.

GROUPE NATIONAL EN EXPANSION
SECTEUR TERTIAIRE
fortement implanté en milieu d'entreprises (assurance groupe - retraite - gestion d'épargne - Produits financiers)
recherche pour chacune de ses directions régionales de
LILLE - MONTPELLIER - TOULOUSE - CHOLET - ROUEN - STRASBOURG - PARIS (siège)

RESPONSABLE COMMERCIAL

- Dynamique, de formation supérieure (Economique et financière).
- Une pratique des contacts à tous niveaux.
- Une expérience bancaire (vente de Pro*duits financiers) de 2 ou 3 ans serait* souhaitable.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous No 6379 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens

(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)



pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en *constant développement.*
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 3268 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

média system

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche

AUDITEURS INTERNES DÉBUTANTS

- Formation type E.S.C + D.E.C.S.;
- Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères.

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

- Formation supérieure + D.E.C.S.;
- *Connaissances informatiques;*
- Allemand ou italien ou anglais;
- Deux à trois ans d'audit interne.

Les postes, basés à PARIS, impliquent des déplacements équivalents à trois quarts du temps de travail.

Nous invitons les candidats ressortissants de la C.E.E. à adresser leur C.V., photo et prétentions sous n° 3.510 à
JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ,
39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

LMT RADIO PROFESSIONNELLE

offre plusieurs postes de

DUT électronique HF

à BOULOGNE (92)
dans notre Laboratoire d'Etudes.

Les Techniciens seront intégrés dans de petites équipes chargées d'un projet avec les ingénieurs.

Vous êtes libéré des O.M. et souhaitez trouver votre premier poste dans un secteur de haut professionnalisme.

Envoyer votre C.V. détaillé à
Françoise LEMAIRE
Service du Personnel
LMT Radio Professionnelle
46 Quai A. le Gallo, 92103 Boulogne
Tel. 608.74.59

COMELIM

Région Parisienne S.O. 91. LIMOURS, leader dans la Fabrication de Composants en électronique et en mécanique aéronautique recherche dans le cadre du développement de son département

Circuits Imprimés Flex-rigides, un

ingénieur recherche et développement

de formation supérieure complétée ou non par une première expérience.

Homme de création et de méthode
- il étudie et réalise des prototypes et développe des nouveaux procédés de fabrication,
- il améliore la technologie et utilise son sens de l'analyse pour la réalisation de dossiers techniques.

Homme de contact
- il apporte son soutien technique à la fabrication et à la clientèle lors de la conception de projets.

Nous offrons :
- une formation aux techniques de pointe,
- des conditions de travail particulièrement favorables dans une unité en plein développement.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV + photo, rémunération actuelle et *prétentions* à

M. CHAZARAIN, COMELIM, Route de Marcoussis 91470 Limours en indiquant la référence 3731. Réponse et discrétion assurées.



média-system

GROUPE du SECTEUR TERTIAIRE
(Pont de Neuilly)
recherche

ASSISTANT DE CONTROLE DE GESTION

Il participe :
- au calcul de prix de revient,
- au suivi des niveaux d'activité,
- à l'élaboration de tableaux de bord.

Diplômé IUT de gestion ou équivalent.
Si possible 2 à 3 ans d'expérience.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous N° 6393 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

ETABLISSEMENT FINANCIER
situé en *région parisienne*, recherche

UN CADRE DU PERSONNEL

Il sera placé sous la responsabilité du Directeur Administratif et aura la charge de la fonction PERSONNEL, sous tous ses aspects (embauche, payes, gestion de personnel, droit du travail, etc...)

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'une expérience dans la fonction.

Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référ. 2550/MS à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

GROUPE SETEC

recherche

INGÉNIEURS STRUCTURES
béton armé - béton précontraint - charpente métallique
débutants à 10 ans expérience

INGÉNIEURS HYDRAULIQUE AGRICOLE
5 à 10 ans expérience

Intérêt carrière signalé

Adresser C.V. à SETEC-TP (M. Néraud)
58, quai de la Rapée 75583, Paris Cedex 12.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DE DOCUMENTATION TECHNIQUE
recherche

CHEF DE SECTEUR

IL SERA CHARGÉ :
- De la synthèse et de la conception de la documentation de systèmes électroniques complexes.
- De la coordination d'équipes de rédaction.

Expérience électronique
et micro-informatique indispensable.

RÉDACTEURS ÉLECTRONICIENS

Responsables d'affaires

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 91.429 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ETABLISSEMENT PUBLIC PARIS
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

chargé de l'analyse et de la programmation de nouvelles applications et de la maintenance de chaînes existantes

Les candidats devront justifier :
- d'une *formation DUT informatique* ou équivalent
- d'une expérience de pratique COBOL d'un an minimum
- si possible, de la connaissance d'une méthode de programmation et de documentation.

Salaire annuel : 74.400 F
Lieu de Paris : PARIS-14e

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé s/réf. 4368 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE OUEST PARIS

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

D.E.C.S.

Cette personne sera plus particulièrement chargée d'assurer la préparation, le suivi et le contrôle, en liaison permanente avec le directeur général, des données comptables, financières, juridiques et fiscales, et de coordonner le travail de l'équipe comptable, dans un système entièrement informatisé.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
COFINOR, 49, bd de Courcelles, 75008 Paris

Entreprise 1500 personnes implantée nationalement, Distributeur de produits électriques et biens d'équipement destinés à l'industrie et au grand public recherche

ATTACHE à la DIRECTION COMMERCIALE et du MARKETING

débutant titulaire d'un diplôme d'études supérieures.

- Pour effectuer sur le terrain des études de marché
- Pour participer à l'élaboration du plan marketing et du plan de vente
- Pour assurer leurs réalisations dans nos régions.

Le candidat retenu passant 70 % de son temps sur le terrain devra être un VENDEUR PEDAGOGUE passionné de MARKETING.

Ecrire lettre manuscrite avec CV et photo sous No 91.758 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour ses Services Informatiques (IBM 370/158) à St Quentin en Yvelines

un Ingénieur Informaticien

Pour études et choix de matériel informatique.
Trouver du bon matériel répondant le mieux possible aux besoins et au meilleur coût, voilà la tâche essentielle qui lui sera confiée.
Au sein d'une équipe de 3 personnes, il sera l'interlocuteur privilégié de la CNCA vis à vis des fournisseurs informatiques; il lui appartiendra de négocier des conditions d'acquisition du matériel (appel d'offres).
Il aura également un rôle de conseil auprès des responsables informatiques, des ingénieurs d'études...
Une formation supérieure est nécessaire ainsi qu'une solide expérience dans les différents domaines de l'informatique (5 ans min.) la connaissance du marché des réseaux et de la micro-informatique sera un atout supplémentaire.
Adress. CV, phot., sal. et prét. s/réf. D 33 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les *documents qui leur ont* été confiés.

---

gap consultants

Société multinationale recherche un

RESPONSABLE SERVICE COMPTABILITÉ
niveau D.E.C.S. ou équivalent
100.000,00 F +

Deux personnes lui sont rattachées pour effectuer l'ensemble des tâches liées à la comptabilité générale, budgétaire et la trésorerie.
Une expérience de quelques années de la comptabilité anglo-saxonne sera un atout complémentaire.
Poste à pourvoir à RUEIL-MALMAISON
Liaison R.E.R. et navette.
Merci d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence M 03/2
à GAP CONSULTANTS,
18, rue des Tilleuls, 78121 CRESPIERES

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN, spécialisé dans le financement des créances commerciales et la gestion des comptes clients des Sociétés, recherche

Audit

chargé de la surveillance des contrats conclus avec des P.M.E. - P.M.I. de tous secteurs d'activité.

- Formation comptable DECS
- Expérience en Cabinet comptable.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référ. 2554/MS à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

La réglementation croissante
des produits chimiques nous conduit
à rechercher, sur PARIS,

cadre scientifique débutante

Elle devra posséder :
- de solides connaissances de physique et chimie, niveau ingénieur ou DUES
- la pratique courante de l'Allemand
- un goût affirmé pour les travaux d'études, demandant esprit d'analyse et rigueur intellectuelle.

Elle assistera le responsable de la section Legislation, en relation avec nos neuf divisions opérationnelles et *notre maison-mère.*

Écr., sous réf. 30, avec C.V. dét. et photo à :

BAYER FRANCE, Administration générale
49-51, quai De Dion Bouton
92815 Puteaux Cedex



Bayer aujourd'hui, le savoir de demain.

Etudiants, étudiantes,

prévoyez votre rentrée 81.

L'Office Universitaire de Presse recrute

50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/**20 h.** libres par semaine/si possible voiture et téléphone.
- Lieu de travail : la faculté.
- **Fixe + commission.** Formation assurée.

OFUP — Adressez CV + photo avant le 15 avril
à Thierry PRUD'HOMME – OFUP –
70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.

ASSOCIATION
AIDE AU DÉVELOPPEMENT
recrute un :
INGÉNIEUR POLYVALENT
Célibataire ou marié sans enfant, pour création petites industries dans pays en développement. En raison nature association rémunération peu élevée mais travail motivant. Présence minimum requise sur le terrain : 2 ans.
Envoyer C.V. + photo s/n° 8103, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de fabrication et vente d'appareils de chauffage très proche banlieue EST

recherche

UN RESPONSABLE COMPTABILITÉ CLIENTS

Expérimenté en matière de recouvrement.
Bonne formation comptable indispensable.
Connaissances juridiques appréciées.

Sa fonction :
- Animer une équipe de 12 personnes.
- Faire évoluer les systèmes administratifs et informatiques.
- Participer directement au recouvrement des créances en liaison avec les commerçants.

Adresser C.V., *photo et prét.*, s/n° 91.763, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Lycée technique privé recherche pour enseignement de 20 h de dessin en classe BEP et CAP électromécanicien
PROFESSEUR titulaire du BTn F3 + BTS électrotechnique ou BTS : F.M. ou B.E.
Tél. 222-83-60.

J. F. 25 ans min., bonne présent., élocution, intelligente, intuitive, dynamique, pr contact haut niv.
Téléphone : 296-69-36.

EUROPTRONIC recrute

AT2 BAC F2
expérience sur RADAR (Anglais)
déplacements étranger

AT2 BTS ou DUT
expérience hyperfréquence
LONGUE DURÉE

Téléphoner pour R.V. 246-93-06.

LYCEE PRIVE
sous contrat d'Association
recherche pour rentrée 81

2 PROFESSEURS
de sciences physiques
- 1er et 2e cycle.
- 5 ans expérience minimum.

Envoyer C.V. et photo
Ecr. s/n° T026059M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE PARIS LA DEFENSE
CHERCHE
REDACTEUR (TRICE)
SPECIALISTE V.P.C.

Ecr. avec C.V. détaillé et prét. s/n° 881814 à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra (discr. assurée).

L'INSEP développe son département INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE recrute

INFORMATICIENS
Ing. ou Etudes Supér.
temps partiel
pour missions de FORMATION et de CONSEIL.
Adresser C.V. à l'INSEP, 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Importante Sté Paris (8e)
recherche pour sa confiserie

DIRECTRICE
GRANDE COMPÉTENCE
- Plusieurs années d'expérience en confiserie.
- Capable de diriger un effectif.
- Excellente présentation.

Adr. curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à : n° 899, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Ville de Montreuil
recherche

1 INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE

Grande école (E.T.P., I.N.S.A. ou similaire), spécialité bâtiment (tous corps d'état) chargé de seconder l'ingénieur responsable de la division « Architecture ».

Salaire net mensuel de début : 5.425 F.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à M. le maire. 93105, Montreuil Cedex.

Sté distribution eau déminéra. rech. pour livr. Paris, banlieue, chauffeur - livreur - encaisseur, permis P.L. Libre rapidement. Tél. 357-64-27.

ATTACHÉE DE DIRECTION
recherchée par direction de société, secrétariat, comptabilité, sens commercial.
Expérience immobilier indisp. Tél. JEPAM S.A. 260-00-48.

URGENT, cherche professeur sciences naturelles second cycle. *École Sainte-Marie de Meaux.* 434-04-32.

BUREAU VERITAS
recherche

TECHNICIEN DÉBUTANT
libéré obligations militaires *B.T.S. ou DUT options mécanique* ou assistant ingénieur pour examen de plans, équipements *matériel offshore* et navires spéciaux.
Bonnes connaissances en anglais indispensables.
Lieu de travail : PARIS.

Écrire avec C.V., photo et prét. sous référence n° 11 à
BUREAU VERITAS
Services maritimes division Constructions neuves CN2
31, rue Henri-Rochefort
75017 PARIS

C.G.E. DISTRIBUTION
Groupe C.G.E.
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ou I.U.T. ou B.T.S.
formation électricité ou électronique pour activité

TECHNICO-COMMERCIAL
Lieu de travail : Paris et banlieue SUD.
Envoyer C.V. à
C.G.E. DISTRIBUTION,
17, rue Ampère, 91300 MASSY.
Tél. : 011-40-70.

---

secrétaires secrétaires

UNE DES PLUS IMPORTANTES SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION FRANÇAISE EN PLEINE EXPANSION DIVERSIFIE SES ACTIVITÉS AU PLAN INTERNATIONAL

et recherche pour PARIS-17e, une

ASSISTANTE POUR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

DE FORMATION UNIVERSITAIRE
TRILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS-ESPAGNOL
(Langue maternelle française)

Ce poste, qui ne conviendrait pas à une débutante, comporte de fréquents contacts à haut niveau. Il demande initiative, souplesse et rigueur à la fois pour, entre autres tâches, rassembler des informations et préparer les dossiers du Directeur Général pour ses fréquents voyages.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous réf. 6.934 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

LE DIRECTEUR
D'UN CABINET DE RECRUTEMENT
DE CADRES
A PARIS (17e) recherche

SECRÉTAIRE

POUR POSTE VIVANT, très CHARGÉ ET INTÉRESSANT *par la diversité des tâches, demandant* mémoire, ordre et EFFICACITÉ
40 ans minimum. EXC. sténo-dactylo. Pas d'allergie aux chiffres - ANGLAIS apprécié - Connaissances COMPOSITION D'ANNONCES et ACHAT d'ESPACE souhaitées.

— En vue contact rapide —
lettre manuscrite, C.V., rémunération et photo (ret.) à M. ROUSSEAU - 2, bd Péreire, 75017 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
DE SOCIETES
Proximité Porte de Saint-Ouen
Recherche

SECRÉT. STÉNODACT.
Trilingue (Anglais, Espagnol)

Envoyer C.V. et prétentions, s/n° 62201 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

ORGANISATION PROFES.
quartier Etoile
recherche

SECRÉTAIRE

bonne sténodactylo, notions anglais, libre de suite. Adresser C.V. s/n° T 026188 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGAN. SYNDICAL NATIONAL
recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

B.T.S. secrétariat de direction + maîtrise en droit. Ce poste basé à Paris implique une grande disponibilité et une expér. professionnelle de quelques années.

Adresser curriculum vitae, et photo s/n° T026092M, R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Important groupe industriel largement implanté hors de France, recherche la

SECRÉTAIRE DE SON DIRECTEUR COMMERCIAL

Déjà expérimentée,
- elle maîtrise les techniques du secrétariat,
- parle très bien l'anglais,
- a le sens des relations à un haut niveau.

Ses fonctions peuvent s'élargir à la mesure des initiatives et des responsabilités qu'elle saura prendre.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 1.175 à SOURCES, 16, r. J.-J.-Rousseau, 75001 PARIS, qui transmettra.

INSTITUT CURIE
Section médicale
26, rue d'Ulm, 75231 Paris Cedex 05, cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
expérimentée,
ayant si possible connaissances médicales.
Ecrire avec C.V. ou se présenter.

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL d'un groupe de sociétés de négoce international, lié à un puissant groupe industriel cherche

SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

parfaitement trilingue
FRANÇAIS-ANGLAIS-ALLEMAND

Elle le secondera dans des activités variées qui impliquent, en plus des qualités habituelles de méthode, précision et organisation, une excellente mémoire, de la diplomatie et une extrême disponibilité.

Lieu de travail
PONT DE NEUILLY

Adres. C.V., photo, salaire actuel sous référence 15927 à
Marie GILMERT,
CONSEIL EN RECRUTEMENT
47, rue de Prony
75017 Paris.

Association recherche

SECRÉTAIRE
mi-temps, bilingue, français, anglais, néerlandais souhaité.
Téléphone : 553-25-17.

---

représentation offres

ENTREPRISE PUBLICITÉ
recherche

VRP
toutes régions, gros %.
L.G.C., route de la Forge,
87260 Bessines.
Tél. : (55) 76-05-95.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 28 ans, études super., 3e cycle

OCÉANOGRAPHIE

informatique - statistiques, anglais-arabe, plongées/marine. Recherche poste au sein d'une entreprise spécialisée dans l'étude des problèmes de BIOLOGIE MARINE, AQUACULTURE. Ecrire s/nº 3.240 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 29 ans, format. juridique, lic. droit des aff./maîtrise carrière judiciaire, lang. : français/anglais/arabe. OFFRE scac de juin à décembre 1981, France/Etranger. Pré-collaboration immédiate possible. 4 à 8 h/s. Tél. 741-32-42 ou Ecrire s/nº 3.260 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Si vous avez besoin de main-d'œuvre disponible à tout moment, adressez-vous à l'Association Protestante, Interuniversitaire : 326-77-51.

Dame, sér., cultivée, bon. éduc., dactylo sachant rédiger désire trav. quelques heures par sem. ou tout remplacement mai-juin. Ecrire s/nº 3.277 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

U.S.A.

Export-Import - Lancement d'une filiale - Fabrication - Licensing - Marketing - Trouble Shooting - Investissements...

Américain, Dr Ing. vivant en France depuis 14 ans, avec vaste expér. industrielle internationale, peut vous aider.

Ecr. s/nº 8114 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Jeune fille de Suisse allemande, diplômée jardinière d'enfants, cherche emploi AU PAIR à Paris ou environs à compter mi-avril. Écrire à : B. Gründler, Winkelriedstr. 20 CH-9000 St-Gallen.

J.F. 30 ans, 10 ans exp. secrét. franç./angl./esp., cherche poste Paris exclus. Mlle Veronique Pagnoux, 71, rue Chapelle, 75018.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX 38 a., niveau ingénieur, 10 a. d'expérience génie civil pétrolier offshore, langues étrangères, cherche place à l'étranger. Ecr. s/nº T026163M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

E.C.P., 59 ans, ex-P.D.G. P.M.E., exper. gestion fil. multinat., cherche missions dépann., créat., contrôle même à durée limit. Ecrire s/nº 3290 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TOULOUSE
CENTRALIEN 40 ANS

Grande capacité d'adaptation
Fort potentiel intellectuel

Désire s'installer à Toulouse en septembre 81. Actuellement, Directeur Général de Société de Services (120 personnes - CA 36 millions). Recherche poste de haute responsabilité. Étudie toute proposition poste DIRECTION.

Ecrire sous référence 6137, à P. Lichau, S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Infirmière allemande (24 ans), meilleures références, aimerait s'occuper d'une personne âgée ou d'un enfant (aussi handicapé) à partir du 1er avril.

Veuillez écrire à Elisabeth Müller, c/o Mushidorfer, Wendl-Dietrich-Strasse 8, D-8000 München 19, R.F.A.

SUP DE CO 28 ans

3 ANS D'EXP. DE TERRAIN, cherche poste d'encadrement et d'animation de commerciaux dans une P.M.E. « ETHIC » Paris *ou Ouest France.* Ecr. s/nº 2104, LEROY Pub., 18, pass. des Princes, Paris-2e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER 37 ans, haut niveau, connaissance outre-mer, 10 ans d'expérience de service financier, systèmes de gestion informatique, services généraux, organisation. Très bon négociateur. Etudie toute proposition Afrique noire francophone. Tél. : 524-60-45.

INGENIEUR ELECTRONICIEN ET INFORMATICIEN (MITRA) indép., 10 ans exp., ch. mission. Ecrire s/nº 3.285 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POSTE A L'ETRANGER

Technicien, praticien climatisation, réfrigération, électricité, 16 ans pratiques Equateur et Moyen-Orient. Français, marié. Suivi de chantier, mise en route, maintenance S.A.V. de 20 ton. à 2.000 ton. Parle ARABE et Anglais moyen. Ecrire s/nº 8.099 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 31 ans, 9 ans expérience bancaire, ENOES recherche poste FONCTION PERSONNEL tous secteurs, dernier emploi : chargée de formation. Ecrire s/nº 91244 à Contesse publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

EXPERT EN INDUSTRIALISATION

Ingénieur diplômé : grande école, université, fondation privée (marketing), 40 ans. A son actif : opérations réussies d'industrialisation, règlements de contentieux. Recherche contrat à durée déterminée (conception, lancement de produits, création, développement de projets). Pour France ou étranger. Ecr. s/nº T0216154, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SPÉCIALISTE FRANCO-ALLEMAND

Français, 39 ans
DIPLOME ALLEMAND SCIENCES POLITIQUES

7 années d'activités en R.F.A. dans cadre développement exportations françaises. Actuellement responsable filiale en France d'un important groupe allemand. Souhaite placer ses connaissances approfondies des relations franco-allemandes au service d'intérêts français ou européens (sociétés, organisations...). Ecr. s/nº T026177M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE BANCAIRE

Diplômé I.T.B., I.C.G., grande expérience, cherche poste de direction. Ecr. s/nº T 026146 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre commercial
Très dyn., réf. 1er ordre market., meneur d'hommes, 50 ans, cherche poste à responsabilités Et. ttes propos., accept. voyages. Ecr. s/nº T026203M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 38 ans
CADRE CONSEIL HT NIVEAU *6 ans expér.* Cabinet intern. d'org., méth. de direct. et format. Exp. dir. et anim. équipes conseils recherche poste à responsabilités ou secrét. général. Ecr. s/nº T026178M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Documentaliste, iconographe, maîtrise d'histoire, expér. professionnelle, cherche tous travaux édition ou particulier. Ecr. s/nº T026083M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 23 ans, E. de commerce, polonais, russe, anglais, cherche 1er emploi, étudie toutes propositions. P. Zwierz, 6, rue Achille-Martinet, 75018 Paris, 200-56-37.

CADRE BANCAIRE
Etudes supérieures, trilingue : allemand, anglais, poste actuel à l'étranger, financement des exportations, analyse financière. Etudie toutes propositions en rapport, pour Paris. Ecr. s/nº 1827 M à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 ans, maîtrise de gestion, libre de suite, dégagé O.M. Téléphone : 357-24-09.

J.F., 25 ans, attachée commerciale, expér. import-export, 4 ans résidence G.-B., libre mai 81, recherche poste équivalent. Tél. 279-01-31 à partir de 18 h 30.

Jeune homme, 29 ans, maîtrise droit privé, niveau D.E.A. droit des affaires, expériences diverses d'ordre juridico-administratif, étudierait toutes propositions. Téléphone : 250-89-29.

F., 40 ans, française, grande expérience professionnelle domaines cultural et presse, connaiss. tiers-monde, anglais, italien, espagnol, cherche poste à responsab. (pl. temps) sur Paris. Ecrire s/nº 6.074 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme, 50 ans, commerçante durant quinze ans, cherche situation stable, région Paris-Est ou Paris (vendeuse, etc.). Ecrire s/nº 6.079 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POSTE A L'ÉTRANGER

Français 33 ans, célibataire, DECS, cadre comptable juridique et financier, 10 ans expérience. Allemand, espagnol. Etudie toutes propositions AU MEXIQUE. Ecrire s/nº 7.836 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Luxembourgeois, 32 ans, parf. bil. français-allemand + anglais + portugais du Brésil, diplômé en sciences humaines. Exp. : enseigt. représentation pour import. sté allemande instal. en France. Etudie ttes propos. dom. import-export, tourisme..., libre déplacts prov. et étranger. Ecrire s/nº 3.244 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DE PROJETS MINI-INFORMATIQUE de gestion cherche emploi à mi-temps ou contrat à durée déterminée. Ecr. s/nº 1807 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Comptable assistant cab. SAAP *rech. poste équivalent lib. suite.* Ecr. s/nº 1771 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune secrétaire suisse (D, F, E, I) cherche travail comme stagiaire à Paris.

S'adresser sous chiffre 90-62270 à Annonces Suisses S.A., Case Postale, CH-8024 Zurich.

J. H. 25 ans, études commer*ciales sup., anglais courant, 3 ans* exp. produits et services, étudie ttes propos. Tél. 034-08-07.

Jeune Femme, maîtrise lettres ayant travaillé dans édition, recherche travaux correction, relecture, écrit. Tél. 006-11-52.

J. H. 29 ans, étudiant grande école, activités littéraires, bilingue allemand-français étudie toutes propositions. Ecrire s/nº 6.097 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

P.M.E., secteur Ameublement Décoration - Homme 38 ans, dynamique - 9 ans expérience vente et gestion - Anglais + Espagnol, étudierait toutes propositions pour DIRECTION P.M.E. produits grande diffusion. Ecr. s/nº 91.619 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

HOLDINGS ET SOCIETES DE GROUPE, qui cherchez à intégrer dans votre équipe un spécialiste en droit des Sociétés et droit des affaires, je vous offre mes compétences de licenciée en droit, conseil juridique et 7 années d'expérience professionnelle dans ces domaines. Ecrire s/nº 8.100 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

DESS. d'études archit., 24 ans lib. O.M. cherche place Paris et sa région, dipl. brevet technique. Collaborateur archit. Libre de suite. Tél. 825-11-48.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP. SC. ECO. IAE. DECS
Rigoureusement sélectionnés
AFIPEC : 281-13-44

IEP - DEA - SCIENCES PO bilingue français/espagnol, J. H. 32 ans, excellente culture générale, esprit analyse et synthèse, connaissance approfondie Amérique latine, solide expérience enseignement journalisme, anglais courant, cherche poste responsabilités en rapport. Ecrire s/nº 3.272 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERÇANT INTERNATIONAL

Réussites importantes Moyen-Orient, Afrique. Expérience direction société, candidat poste responsabilités internationales. 33 ans, libre immédiatement. Ecrire s/nº 3.271 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT EN INDUSTRIALISATION

Ingénieur diplômé : grande école, université, fondation privée (marketing), 40 ans. A son actif : opérations réussies d'industrialisation, règlements de contentieux. Recherche contrat à durée déterminée (conception, lancement de produits, création, développement de sociétés, redressement de projets). Pr France ou étranger. Ecr. s/nº T026155M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

formation professionnelle

PERFECTIONNEMENT POUR INGENIEURS

- CANDIDATS : 118, rue de Crimée ou 17, rue de Lorraine
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès Paris 19e

renseignements sur formations et emplois
Citi — Centre International de Traitement Informatique 205.24.63+ - 241.83.83+

OPÉRATION 2.000 INFORMATICIENS
Cours public à 14 h
Les 30 et 31 mars 1981.

CITI 205.24.63 Centre International de Traitement Informatique

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (*Australie, Afrique, Amériques, Asie*) demandez la revue spéciale : MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Les *bries réponses aux tests.*
- La graphologie et ses pièges.
- Les trois types de curriculum vitae, etc.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

enseignement

Apprendre à l'américain
L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir
Lycéens à partir de 15 ans.
Inscription immédiate.
Début 30 mars.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. références, effectue rapid. travaux peinture, menuiserie, décoration, coord. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 369-47-84 - 893-30-02.

travail à domicile

J.F. 36 ans, licence de lettres, ferait frappés machine diplômes ou thèses ou aut. travaux à domicile. *Ecr.* Mme Le Ridant, sentier des Ruelles, 91360 Epinay/Orge.

Secrétaire, culture littéraire niveau universitaire, frappe et met en page vos manuscrits en Français et Allemand. Tél. 327-90-38.

capitaux propositions commerciales

PARIS, affaire de premier ordre, objets publicitaires, ch. affaires 2.500.000 F avec 2 personnes. Pour 1er contact : 727-01-61.

animaux

Donne chatons 4 mois vaccinés 100 F frais vaccination. Tél. bureau 572-14-46 M. Marek.

propositions diverses

C.V. ?

LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages 73 de modèles
En LIBRAIRIE

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

MERCEDES 600 à vendre urgent cause départ USA IMPEC Bronze métal. AIR CONDITIONNÉ et entièrement révisé. 522-65-00 - 368-17-31.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !

SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Tél. M. Gérard — 821-60-21.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au **296-15-01**

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL

restauration petit imm., asc., appts 2, 3, 4 p. DUPLEX aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY

studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. Tél. 261-27-46.

Mº MONTMARTRE, grand 5 P., tt confort, chf. cent., ascenseur. 810.000 F. SOGIL, 345-44-88.

4e arrdt

Prox. VOSGES. 354-42-70
MAISON JARDIN TERRASSE
150 m², triplex, soleil, calme.

Place du PANTHÉON même, très beau 6 P., 170 m². Bel imm. pierre de taille. 2 chbres de serv. 2.400.000 F - 548-58-16.

ILE Saint-Louis sur Quai et NOTRE-DAME
Sompt. 6 pces duplex, 370 m². Terrasses plain-pied, boiseries anc. DORESSAY - 548-43-94.

ILE ST-LOUIS, sur Quai

NORD, raviss. grand living + 2 ch. 120 m², 18.000 F le m². DORESSAY - 548-43-94.

MARAIS Bel imm. XVIIIe de caract., bon standing, agréable studio avec poutres tomette, cuisine équipée, salle d'eau moderne, chauffage. Prix 255.000 F. Crédit possible. Voir pptaire : lundi, mardi, de 14 h. 30 à 19 h., 31, rue Charlot.

6e arrdt

BEAUX ARTS

très beaux appartements restaurés, 2-3 p., calmes, soleil, vue sur jardin. Tél. 261-27-46.

VIEUX-COLOMBIER
CHARMANT 4 P. caractère, 70 m², 4e ét. sn asc. 750.000 F. DORESSAY - Tél. 548-43-94.

MONTPARNASSE. Réc., stand., 3e ét., liv., s. à m., 2 ch., impecc., terrasse, calme, verdure, soleil. 1.475.000 « TAC » 329-33-30.

7e arrdt

SAINT-GUILLAUME
Superbe séjour + chbre 85 m². GDE ALLURE. PARFAIT ÉTAT. DORESSAY - Tél. 548-43-94.

CHAMP-DE-MARS jardin sud
Magnifique séjour + chbre, 100 m² prestations de luxe, livraison juin. Prix élevé justifié. Tél. : 705-61-91.

VARENNE-BELLECHASSE
MAISON PARTICULIÈRE

salon, bureau, 2 chambres, 2 bains, sur 2 niveaux, terrasse aménagée 35 m². EXCELLENT ÉTAT. VANEAU, 555-46-63.

38, RUE VANEAU

RESTE A VENDRE
36 m² sur jardin ouest 64 m² + mezzanine, poutres. S/place 14-18 h, tous les jours. 550-49-83 - 743-96-96.

8e arrdt

Près PARC MONCEAU

6 P., 2 bns, 165 m², 2e étage. MICHEL & REYL, 265-90-05.

Pr. PARC MONCEAU récent. Beau studio, tt cft., balc., 7e ét., park., cave. 580.000. 783-62-74.

Près CHAMPS-ÉLYSÉES
Et. élevé, 4 P., chbre de service. Prix : 850.000 F. Téléphone, le soir, 200-36-01.

14e arrdt

14e, calme, charme, constr. de caract., 9 ateliers duplex, gd liv., mezzanine + 1 ou 2 ch., jardins, terr. Livrable 1er trim. 82. Prem. réservations à prix fermes. Tél. : 260-00-48.

ARAGO-GLACIERE 354-95-10
VUE Tout Paris sur parc.
6 pièces, 130 m², box, soleil.

VAVIN

Imm. de caractère, magnifique atelier d'artiste en duplex, 200 m² environ, boiseries d'époque, chambre de service. Prix 2.600.000 F. Tél. : 261-84-52, heures bureau.

15e arrdt

4 PIECES tout confort, calme, plein soleil s/jard. 850.000 F. 579-75-80.

Métro BOUCICAUT-LOURMEL 30, RUE LACORDAIRE
Livraison juin 1981
Petit immeuble très bon standing
STUDIOS - 34 m², 44 m²
VRAI 3 P. 78 m² + balcon
3-5 PIÈCES EN DUPLEX 86 m², 144 m² + 2 terrasses Sur place lundi, mardi 14 h à 18 h ou BEGI, 267-42-06.

PRÈS PL. FALGUIÈRE
récent 3 p. 70 m² + loggias 82 m², 25e étage, cave, park., piscine en terrasse immeuble. *Px 850.000 F. Tél. : 222-27-97.*

Prox. Paris 15e, 1 P. à rénover, 30.000 F., petit mais. 1 P., gde cuis. 72.000 F. Tél. 289-12-08.

15e 5e Mº MOTTE-PICQUET, joli 2 pces, cuis., bs, w.-c., calme, 380.000, 577-74-38.

RUE NELATON
VUE EXCEPTIONNELLE
TRÈS BELLE RÉCEPT. + 4 chambres, immeuble récent standing. Tél. : 633.29-17 — 577-38-38.

16e arrdt

FOCH (MEME) 260 m²
6 PORTES-FENETRES S/AVENUE étage élevé, park. 266-92-15.

PRÈS DAUPHINE
ÉLÉGANT 6 P., 2 sanitaires, vue dégag., balc., Matin, 567-47-47.

17e arrdt

PORTE DES TERNES (VOIE PRIVEE)
280 m², rez-de-chaussée avec terrasse 90 m² de plain-pied. GARBI, 567-22-88.

Décoration exceptionnelle
LUXUEUX APPART. 420 m² 766-50-45.

PEREIRE-WAGRAM
SUPERBE DUPLEX 150 m²
Parfait état, park. 766-50-45.

PROPRIETAIRE VEND MAISON MINIATURE 2 - 3 P. 330.000 F Sur place mardi de 14 h à 17 h ou mercredi de 10 h à 13 h au 152, av. de Versailles, 75016.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

Prox., imm. 1971, 3e ét., asc., sur jard, appt. excellent état, 95 m², dble liv., 3 chambres, 2 bains, box, clair, soleil. 790.000 F. 261-84-52, h. b.

78 - Yvelines

A vendre par notaire appt de grand standing à
ST-GERMAIN-EN-LAYE

5 p. 145 m², double living, 2 chambres avec s. d'eau, dressing, 1 chambre, s. de bains équipée 2 w.-c., grande cuis. équipée, nombreux placards + 1 chambre de bonne, 2 parkgs, terrasse 250 m², vue imprenable. Prix 1.650.000 F. Tél. : 329-12-03. M. Planchat.

92 Hauts-de-Seine

JARDIN TERRASSE 33 m² FLEURI
STUDIO 53 m² SOIGNÉ BD VICTOR-HUGO à NEUILLY. Tél. 387-01-77.

94 Val-de-Marne

CHATEAU Près R.E.R. VINCENNES
COQUET 3 P. TT CFT, impecc. *BON IMM., 4e ét., 350.000 F.* IMMO. 112. Tél. 355-59-88.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE

à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville, 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.

Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

appartements achats

ACHÈTE comptant chez notaire
2-3 Pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER. Tél. : 281-39-78, ou le soir, 900-84-25.

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, Paris-8e recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS ACHAT OU LOCATION 562-02-37

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surf. et immeub. Paiement compt.

Investis. recherche appartements grand standing, Paris-7e, 8e, 16e, Neuilly, libres ou occupés. Écrire Mº Plantin, 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève.

RECHERCHE 1 à 3 P.
Paris, pr. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sa trav. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

appartements occupés

GONCOURT. Dans très bel immeuble pierre de taille ravalé, asc., concierge, 5e ét., 2 pces, entrée, cuis., w.-c. Possib. bains, occupé dame seule âgée. Prix 160.000 F. Voir pptaire, mardi, 14h30 à 16h30, 161, r. St-Maur.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-12e

SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIÈCES 47 m² loyer 1.897 F
Charges 408 F, parking 192 F.
3/4 PIÈCES 82 m² loyer 2.690 F
Charges 728 F, parking 192 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien, avant 18 heures ou tél. 343-35-77, pr rendez-vous. Métro : PICPUS ou BEL-AIR.

13e Mº National, 2 pièces 40 m² + terrasse 18 m², entrée, cuisine, w.-c., placard, bains, chauffage central, 6e (dernier étage), ascenseur, très calme. Tél. heures de bur. 686-89-86.

FOCH (MEME) étage élevé 260 m²
6 portes-fenêtres. S/av. park., 18.000 F/mens. 266-92-15.

locations non meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux appartem. de standing. 4 pièces et plus - 285-11-08.

URGENT
Particulier cherche appartement 3 pièces, loyer maximum 2.200 F dans Paris exclusivement. Tél. le soir au 526-87-87.

PPTAIRES Louez vos appart. sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 5.000 max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

14e. Vue magnifique sur tout Paris, grand studio meublé, salle de bains, piscine immeuble, 37 m², 2.700 F c.c. 544-58-38.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades. Tél. 706-54-78.

boutiques

BAC Beau magasin d'angle, 70 m² environ, façade 17,50 m environ. Bail neuf.
VIDAL, 563-55-89.

LA GARENNE Belle bout., libre, Tél. : 553-30-42, le matin.

viagers

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-2e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète.

villégiature

LOUE SÈTE, JUIN, VILLA CONFORT, 8 PERSONNES, 1,500 km PLAGE. Ecrire HAVAS SÈTE, 286517.

A LOUER MAI, JUIN, JUILLET A LA GRANDE-MOTTE. Tél. : 89-70-89 à 20 heures.

bureaux

PARIS FLASH BUREAU
Domiciliation Constitution Stés 605-43-21

VOTRE SIEGE A PARIS
VOTRE SIEGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G.E.L.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e

Loue burx. Depuis 100 F/mois
SIÈGE S.A.R.L. ARTISANS
CONSTITUTION S.A.R.L.
tous services. Tél 296-36-74.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS

avec secrétariat, téléph., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
Acte S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services 355-17-50

Votre bureau en Allemagne ! Tout près de la frontière, domiciliation, secrétariat bilingue... etc. demandez documentation : Comptoir Central, BP 66, D-6600 Saarbrücken.

DOMICILIATION 8e

RC - RM 150 à 300/mois
TELEX SECRETARIAT
AGECO 294-95-28.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

pavillons

PROPRIETAIRE VEND MAISON MINIATURE 2 - 3 P. 330.000 F Sur place ce jour de 14 h à 17 h ou mercredi de 10 h à 13 h au 152, av. de Versailles, 75016.

villas

Proche CANNES, très belle villa provençale 6 pièces. Vue mer imprenable, exposition sud. Grand séjour avec coin feu et mezzanine. Poutres. Terrasse. Barbecue. 1.400.000 F.
AGENCE DES COLLINES (FNAIM)
Fichier sur ordinateur de 10.000 affaires, catalogue d'affaires sur demande
627, avenue de Cannes, 06210 MANDELIEU.
Téléphone : (93) 49-01-10 et 49-08-91.

10 KM VERSAILLES

Site exceptionnel
Vue splendide, villa récente, 200 m², séjour 54 m², 5 chbres, *3 bains, jardin 1.465 m². Urgent.* 1.050.000 F. Tél. 954-68-00.

CHAMPIGNY

Superbe villa récente, belle décoration gd stand., terrain, garage. Téléphone : 278-09-40.

propriétés

EN PROVENCE

Particulier vend MAISON PROVENÇALE dans terrain clos 3.000 m², construction pierre entièrement restaurée, tout confort, près Avignon-Arles, 250 m² habitables + dépendances + garage + piscine chauffée alimentée source, nombreux arbres fruitiers et ornements. Prix 1.500.000 F. Renseignements région parisienne (4) 454-66-94. - Provence (90) 91-07-22. B.P. 31, 13150 TARASCON.

MONTIGNY-S/LOING

au bord rivière, belle maison de cacactère, 10 p., garage, tt cft. Pavillon garde. Parc paysagé. 4.500 m². VUE IMPRENABLE. Px 1.200.000 F. A DÉBATTRE. *IMMO. 112 - Tél. 355-59-88.*

PRÈ Mº ET BORD MARNE
MAISONS-ALFORT

9-10 P. MIXTE, habitation et ccial. Gar. Jdin av. Chalet. A sais. : 950.000 F. IMMO. 112. Tél. 355-59-88.

PARC DE MAISONS-LAFFITTE
Part. vd maison Mansard 1975, 270m² habitab., réception 65m², standing. Prix 2.700.000 F. Téléphone : 962-24-28.

manoirs

MANOIR BOURBONNAIS
Tr. gd conf., 7 p., tour, dépend., 300 m², très bon état, étang + terrain attenant 11.000 m². Prix 750.000 F. CABINET PEZET, 03500 Saulcet. (70) 45-35-70.

CHARM. GENTILHOMMIÈRE du 18e s. entre Gisors et Gournay à prox. de la forêt de Lyons, récept., cuis., 6 chbres, chauff. central, communs sur 1/2 ha, bon état général. IMMOBILIAE. Téléphone : 551-75-99.

MORBIHAN, dans cadre magnifique, MANOIR du XVIIe, séjour de 130 m², 7 p., dépend. Parc boisé de 12.000 m². 1.300.000 Tél. (97) 37-31-49.

PARTICUL. VEND PÉRIGORD
MANOIR DU 17e SIÈCLE

entièr. restauré, 10 P. principales tout conft, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Px justifié, tél. (53) 90-68-37.

terrains

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement livrables fin 1981, eau, électricité, assainissement en bordure. Plusieurs lots de 66.000 F à 77.000 F (T.V.A. comprise). Nombreux autres lots toutes surfaces à prix différents. Ecrire sous nº 15847 à HAVAS TOULON.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes lancent leurs nouveaux services européens

Dans les prochains jours, les passagers des lignes aériennes européennes devraient pouvoir bénéficier de tarifs plus favorables que ceux qu'ils connaissaient jusqu'ici. Mais bien des surprises — et parfois des déconvenues — les attendent, car les « produits » et les prix qu'on leur proposera pourront varier considérablement au gré des destinations ou des compagnies, les sourdes luttes auxquelles se livrent les transporteurs depuis l'automne dernier ne leur ayant pas permis d'aboutir à une politique unique cohérente.

Tous étaient — et demeurent — pourtant bien conscients de l'impérieuse nécessité de « faire quelque chose ». Moins pour des raisons philantropiques — bien qu'il faille songer à calmer les critiques croisées des autorités européennes et des passagers sur le niveau des prix — que pour des motifs plus immédiats. Mais une hantise domine tous les états-majors : celle du siège vide.

« *Le taux de remplissage typique sur les vols réguliers typiques, ayant une proportion de sièges occupés de 60 %, signifie que 40 % du rendement est perdu* », explique M. Gerry Draper, directeur des opérations commerciales de British Airways. « *Une faible partie des frais, sur un vol régulier, est en rapport avec le nombre de passagers à bord. Les repas, l'assurance des passagers et la commission de ventes des billets représentent entre 10 % et 20 % du total. Ainsi, des sièges vides coûtent presque autant que des sièges occupés, et le taux de remplissage a un effet majeur sur les frais par passager et le prix.* »

Mais ce siège vide, personne n'est d'accord sur la manière de le remplir. Si, d'une même philosophie, les compagnies ont tiré des applications fort différentes, c'est que le besoin d'attirer à l'avion de nouvelles clientèles ne présentait pas partout la même acuité.

Certaines d'entre elles exploitent des avions assez bien adaptés au débit de leurs lignes et selon des fréquences permettant une bonne rentabilité. Pour elles, il s'agit simplement de gagner sur les coefficients de remplissage actuels les quelques points nécessaires pour améliorer les résultats financiers dans une période difficile. Elles voudront, donc, sans effaroucher la clientèle traditionnelle — c'est-à-dire en respectant ses goûts de confort et de service — attirer, en les recherchant souvent dans le même « créneau », de nouveaux passagers, et elles refuseront du même coup tout « bradage » des prix.

D'autres transporteurs souffrent beaucoup plus gravement du mal de la « surcapacité » et ont quelque peine à faire voler leurs avions — surtout les gros porteurs — suffisamment pour en équilibrer l'exploitation. Pour eux, la prospection change d'échelle — et même de nature. Il faut aller chercher des dizaines de milliers de nouveaux passagers dans des couches de population jusqu'ici étrangères au transport régulier et dont le pouvoir d'achat est plus faible. Un immense réservoir de clientèle existe : celui des charters, dont on ignore trop souvent qu'ils assurent 50 % des déplacements aériens en Europe (les compagnies régulières couvrant le reste, dont la moitié avec des tarifs *promotionnels*). Pour séduire les habitués des vols non réguliers, il faut pouvoir leur offrir les tarifs les plus bas possibles.

Entre ces deux attitudes extrêmes — *statu quo* et « chartérisation » — les compagnies ont donc, chacune en fonction de leurs caractéristiques propres, choisi de présenter des « produits » si variés que l'usager aura bien du mal à s'y reconnaître.

Première classe ou non

Premier élément de variation : l'aménagement des cabines. Certaines compagnies ne changeront rien. Lufthansa, Swissair, entre autres, conservent les configurations actuelles — première classe et économique — et la disposition des sièges antérieure. D'autres conservent aussi la première classe, mais « densifient » la classe économique. Ainsi les Boeing-727 d'Alitalia compteront-ils dix sièges supplémentaires — en attendant peut-être de perdre, l'an prochain, leur compartiment de « première » : une étude de la compagnie a montré qu'en supprimant la première classe au profit d'une classe intermédiaire (business) et d'une classe économique haute densité, on peut épargner 10 % à 15 % des investissements en flotte de moyen-courriers, observe M. Maurizio Maspes, directeur de la gestion d'Alitalia.

Arguant de faibles coefficients de remplissage, un certain nombre de compagnies ont déjà opté pour la suppression de la première classe, en tête desquelles Air France et British Airways, qui vont aménager, à la place, à l'avant de tous leurs moyen-courriers sur l'Europe, une cabine pour les passagers ayant acquitté le tarif « affaires » — intermédiaire entre l'ancienne première classe et la classe économique.

Les conditions de confort vont donc varier encore plus qu'avant d'un vol à l'autre, notamment pour la place accordée à chaque passager. Sur la classe « affaires » d'un Airbus d'Air France, les sièges seront en rangées de huit séparées par un espacement de 94 cm, à la différence de la première classe de SAS (rangées de six sièges espacées de 94 cm) et surtout d'Iberia (rangées de six sièges espacées de 101 cm). La même fantaisie prévaudra à l'arrière de la cabine, en classe économique : rangées de neuf sièges espacées de 79 cm sur les Airbus d'Air France ; huit sièges et 86 cm sur Lufthansa et Iberia... Choisira-t-on bientôt sa compagnie en fonction de sa morphologie ?

La qualité des prestations sera un autre élément qui différenciera les compagnies. La plupart des transporteurs vont continuer de servir des repas et des boissons à bord (chauds dans certains cas dans les deux classes tarifaires). A trois exceptions près : Air France, British Airways et K.L.M., qui généralisent un « service simplifié » sur leur classe économique. Pour les vols se situant aux heures de repas, le passager d'Air France recevra, avant l'embarquement, un plateau froid et une boisson, la réduction du personnel de cabine au minimum de sécurité (un agent pour cinquante passagers) ne permettant plus la distribution à bord. Encore ce plateau sera-t-il gratuit, à la différence de celui de British Airways.

Ce sont finalement les prix qui présenteront le moins de fantaisie. Tarifs « première classe » et « économique » resteront ce qu'ils sont (affectés, certainement, d'une augmentation de 2 ou 3 % souhaitée par les compagnies). Les tarifs « affaires » seront inférieurs à ceux des « première classe », mais dans des proportions variables selon les destinations : au départ de Paris — 25 % sur Bruxelles, — 20 % sur Francfort et Copenhague, — 16 % sur Rome, — 10 % sur Madrid.

Réduction jusqu'à 60 %

Les tarifs vraiment « nouveaux » — ceux qui touchent la classe économique — seront, eux, harmonisés entre partenaires sur chaque destination. Certains d'entre eux offrent des réductions atteignant 60 % sur le tarif économique normal (1 000 francs pour un aller-retour Paris-Rome au lieu de 2 500 francs) à conditions de confort et de services égales. Mais parfois à un prix identique correspondent des restrictions (délai d'achat préalable au départ, durée de séjour, réservation du billet retour, forfait en cas d'annulation...) extrêmement variables.

Les agents de voyages auront donc fort à faire. Et leurs clients aussi, à l'occasion. Car le défaut de correspondance entre tarifs d'une compagnie à l'autre risque de leur poser quelques difficultés. Supposons qu'un passager achète (1 590 francs) un billet aller-retour Paris-Francfort en classe « affaires » Air France. Imaginons encore qu'une raison quelconque l'oblige à revenir à une autre heure que prévu. Heure à laquelle il ne trouvera qu'un vol *Lufthansa... qui n'offre pas de* classe « affaire ». Ce passager n'aura que trois solutions : rentrer en première classe Lufthansa en acquittant un supplément de tarif (200 francs pour un voyage simple) ; rentrer en classe économique Lufthansa, et se faire rembourser la différence avec le prix de son passage « affaires » (130 francs)... ou *attendre le prochain* vol Air France dans l'aérogare...

JAMES SARAZIN.

ENVIRONNEMENT

Les haras de Jardy et le parc de Sevran : deux nouvelles campagnes pour les Parisiens

Les habitants d'Ile-de-France disposent, depuis le samedi 21 mars, de deux nouveaux espaces verts : les haras de Jardy (76 hectares), dans les Hauts-de-Seine, et le parc forestier de Sevran (116 hectares), en Seine-Saint-Denis.

A 10 kilomètres de la tour Eiffel, le domaine des haras de Jardy, propriété de Marcel Boussac, a longtemps tenté les promoteurs. Mais en septembre 1971, M. Albin Chalandon, alors ministre de l'équipement, y interdisait toute construction et annonçait qu'il serait « *presque sûrement acquis* » par les pouvoirs publics. Ce fut chose faite en décembre 1979, dans le cadre du règlement de l'affaire Boussac, l'Etat achetant pour 69 250 000 francs, 84 hectares.

Samedi 21 mars, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a « remis » les 76 hectares du haras à M. Jacques Baumel, député R.P.R., en sa qualité de président du conseil général des Hauts-de-Seine. Par convention l'Etat a, en effet, confié pour quarante ans à ce département la gestion du domaine à charge pour lui d'y installer un centre équestre — il commencera à fonctionner à l'automne prochain et sera achevé en 1985 — et un ensemble de trente courts de tennis dont les six premiers seront en service en juin prochain.

Le parc de Sevran, lui, a été installé sur l'emplacement d'une ancienne poudrière de l'Etat que le ministère des armées a abandonnée en 1969. *Le service des* eaux et forêts sous la direction de la délégation à la qualité de la vie a assuré la remise en état du massif forestier. Des centres aérés pour les enfants des communes voisines y sont prévus, ainsi que quatre-vingts jardins familiaux et deux aires de potagers pour les enfants des écoles.

En présidant le samedi 21 mars l'ouverture des haras de Jardy à l'occasion de la journée de l'arbre, M. Michel d'Ornano a pu faire remarquer que « *depuis trente ans la forêt française a progressé de plus de 3 millions d'hectares, c'est-à-dire qu'elle a augmenté sa superficie d'un tiers* », et qu'actuellement « *nous plantons deux fois plus de surface que nous n'en défrichons* ».

TOURISMF

En Autriche HOTEL POUR NON-FUMEURS

S'inspirant de la campagne actuelle du gouvernement autrichien, les responsables de l'hôtel Intercontinental de Vienne ont *décidé de lutter* contre le tabagisme. « Ohne Rauch gehts auch ! » (sans tabac, ça marche aussi). Ils ont à cette fin créé un étage « non-fumeurs » dans leur établissement.

Les cendriers de toutes les chambres ont été enlevés et les cendriers muraux des dégagements transformés en bacs à fleurs. La clientèle de l'hôtel a plebiscité cette innovation, et il se pourrait qu'un nouvel étage soit prochainement interdit aux fumeurs. — (A.F.P.)

● *Hôtel Méridien à New-York.* — Le Parker Méridien, premier hôtel français à s'installer à New-York, vient d'être inauguré. C'est un gratte-ciel de quarante et un étages, situé en plein cœur de New-York, à proximité du centre des affaires et des théâtres de Broadway. Le bâtiment, qui a coûté 75 millions de dollars, appartient à la Société immobilière américaine Jack Parker, qui a cédé la gérance de l'hôtel à la chaîne Méridien (filiale d'Air France) aux termes d'un contrat de vingt ans. L'hôtel compte six cents chambres et cent appartements de luxe loués à l'année.

ILE-DE-FRANCE

Syndicats et patrons pour une fois d'accord

Les Parisiens ne peuvent plus vivre et travailler chez eux

La grève des conducteurs des autobus parisiens, les protestations contre les décisions du gouvernement de transférer le « bassin de carènes » du service technique des constructions et armes navales, installé à Paris, dans la zone industrielle de la ville nouvelle de Vaudreuil, ont été pour la C.G.T. de nouvelles occasions d'illustrer la campagne qu'elle a entamée depuis plusieurs mois sur le thème : « Vivre et travailler à Paris ».

POUR elle « *le gouvernement veut briser la capitale car celle-ci a toujours été à la pointe des luttes sociales* ». Le syndicat estime encore « *que, durant ces dernières années, Paris a vu son potentiel économique profondément bouleversé. La casse du système productif national a eu et a des retombées directes et particulièrement lourdes dans la capitale, dans les entreprises de production, les sous-traitants, les sièges sociaux. Le processus de désindustrialisation qui la saigne de longue date s'en trouve accéléré* ».

Parallèlement à ce phénomène de désindustrialisation, la C.G.T. constate que les logements des travailleurs sont désormais situés loin des ateliers ou des entreprises, alors qu'« *il y a actuellement quatre-vingt-treize mille logements vides dans la capitale, à deux pas des entreprises. Ce chiffre est à comparer à celui de un million sept cent mille travailleurs qui sont contraints chaque jour à une longue migration et donc à passer des heures dans les transports épuisants et coûteux* ». La C.G.T. compte donc entreprendre dans les prochaines semaines un certain nombre d'actions pour « *dénoncer ce scandale* ».

Et qui nierait aujourd'hui que la capitale se « désindustrialise », comme l'on dit ? « *Le recul de l'emploi a atteint aujourd'hui un rythme préoccupant* », estiment les services de la mairie de Paris. Et de citer des chiffres : si trois mille emplois en moyenne ont été perdus chaque année de 1962 à 1968, sept mille l'ont été entre les recensements de 1968 et 1975, et les pertes se sont encore accrues au cours de ces dernières années, puisque les emplois salariés du secteur privé ont diminué de quatre-vingt-dix mille unités de 1975 à 1979. « *Le ministre de l'environnement oserait-il encore annoncer que Paris compte sept cent mille emplois en trop ?* » interroge la C.G.T.

La « petite couronne » connaît aussi des difficultés : le secteur industriel du département de la Seine-Saint-Denis, par exemple, enregistre une diminution des effectifs de plus de 13 %, et l'union patronale des Hauts-de-Seine constate qu'« *en quinze ans la moitié des établissements industriels a disparu* ».

Tracasseries, obstruction

Comment réagir ? Toutes les parties prenantes sont, pour une fois, d'accord : il faut mettre fin à la politique de décentralisation mise en œuvre par l'intermédiaire de la DATAR. L'union patronale des Hauts-de-Seine estime ainsi « *que la DATAR a été amenée à faire des choix pour développer des vocations industrielles en province et peut s'enorgueillir d'une réussite certaine* ». « *Tout l'arsenal des moyens administratifs a été mis en place*, précise l'organisation, *de la subvention à la taxation pour susciter le départ d'entreprises vers la province* ». Les patrons de banlieue dénoncent aussi les contraintes foncières « *qui résultent soit de l'arbitraire de l'administration, qui veut remplir, coûte que coûte, ses villes nouvelles, soit de règlements d'urbanisme qui n'ont pas suffisamment tenu compte des besoins industriels dans l'élaboration des POS* ».

En Seine-Saint-Denis, où le chômage « *est relativement plus élevé que dans les autres départements de la petite couronne* », on dénonce encore « *la pression fiscale qui provoque bien des exodes industriels* », et dans la capitale tous les élus se plaignent de « *l'obstruction systématique de l'Etat* ». Paris est, en effet, soumis à un régime exorbitant du droit commun : toute création ou extension d'entreprise excédant 1 000 mètres carrés de bureaux (1 500 mètres carrés, s'il s'agit d'ateliers) doit être approuvée par un comité de décentralisation présidé par le ministre de l'environnement. « *Et les agréments sont rares* » affirme le maire de la capitale, qui ajoute : « *Le barrage est-il franchi que l'opération approuvée est encore frappée d'une taxe, la redevance, qui peut varier entre 100 et 400 francs par mètre carré. Autant dire que tout est fait pour dissuader de créer des emplois nouveaux à Paris, alors que — les enquêtes le montrent — bon nombre d'entreprises parisiennes souhaitent s'agrandir ou se moderniser.* »

Les conséquences de la décentralisation, voulue par les pouvoirs publics à une époque où la région Ile-de-France connaissait une certaine prospérité, se sont, il est vrai, trouvées amplifiées par la dégradation économique du pays. Mais un fait est certain : le slogan « Vivre et travailler au pays ! », qui paraissait réservé aux provinciaux, peut légitimement, aujourd'hui, être repris par les Parisiens...

JEAN PERRIN.

TROIS NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES DANS LA CAPITALE

Pour réagir contre la désindustrialisation de la capitale, différentes mesures viennent d'être prises par Paris. Parmi celles-ci, on remarque la création de trois zones industrielles et artisanales :

Gazomètres : le terrain est situé dans le dix-huitième arrondissement, rue de l'Evangile et rue d'Aubervilliers, sur une emprise de 6 hectares et qui était occupée par des gazomètres devenus inutiles. Le projet approuvé par le Conseil de Paris prévoit la réalisation d'environ 70 000 m2 répartis en plusieurs bâtiments de trois niveaux. La construction des premiers 23 000 m2 va être entreprise et devrait être terminée dans moins de deux ans.

Tolbiac : Cette deuxième zone industrielle, comme la première, est relativement éloignée des quartiers d'habitation. Elle est située entre le quai de la Gare et le réseau des voies ferrées de la gare d'Austerlitz. Les terrains s'étendent sur 8 à 10 hectares et devraient permettre de regrouper de 100 000 à 150 000 mètres carrés de locaux.

Bercy : La restructuration et le réaménagement des entreprises viti-vinicoles installées sur les terrains de Bercy, dans le douzième arrondissement, devraient permettre de constituer une troisième zone d'activités économiques. L'aménagement de ces terrains fait actuellement l'objet de discussions entre la mairie et la profession intéressée.

Au *total*, ces trois zones industrielles et artisanales pourraient abriter 300 000 m2 de surfaces de plancher, nouvelles, dans Paris.

UNE EXPOSITION AU PALAIS GALLIERA

C'étaient les métiers de la mode...

UNE exposition sur « la mode et ses métiers du dix-huitième siècle à nos jours » est présentée au palais Galliera, musée de la mode et du costume, jusqu'au 31 octobre prochain. Deux siècles qui virent naître, triompher et s'estomper cet artisanat fait de petits métiers qui établirent la gloire internationale de l'élégance parisienne y sont évoqués.

Sous l'Ancien Régime, les métiers de la mode étaient essentiellement manuels et, par le système des corporations, strictement réglementés.

La Révolution allait changer l'exercice des métiers devenus libres par la suppression des corporations, votée par la Constituante, et, si les artisans de la mode employaient les mêmes techniques qu'autrefois, certains avaient tendance à donner de l'extension à leurs entreprises et à cumuler plusieurs fonctions. Enfin, certains métiers comme les brodeurs, après avoir connu une sorte de déclin pendant la période révolutionnaire, devaient retrouver la propérité sous l'Empire, où Napoléon Ier imposait à tous les grands dignitaires et à leurs épouses des tenues où brillaient l'or, l'argent et la soie.

Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, le commerce de la mode ne connut guère de changement, mais à la fin de la Restauration allait apparaître ce qu'on appela la « confection », dont l'emploi, en se généralisant entre 1855 et 1860, devait faire la fortune du « Bonheur des dames », cher à Zola, et du carreau du Temple. Médiocre à ses débuts, elle s'était tout d'abord appliquée aux mantelets et aux visites (capes courtes), assez peu ajustés, pour finir par la fabrication des robes.

C'est alors qu'apparut, par réaction, ce qui devait faire pendant plus d'un siècle le renom de l'élégance parisienne : la naissance de la haute couture fondée en 1857 par l'Anglais très parisianisé Frederic Worth, couturier de la princesse Eugénie et qui, sur une solide base financière, eut l'idée d'appliquer la belle technique des couturières de lutte à la réalisation des modèles créés par lui et imposés à ses clientes. La haute mode allait suivre avec la célèbre Caroline Reboux découverte par la princesse de Metternich et la comtesse de Pourtalès, qui ouvrit sa maison de la rue de la Paix où les modistes allaient confectionner les chapeaux de toutes les dames de la cour impériale.

Pour mémoire

Destinée à une clientèle riche et oisive, la haute couture, après un siècle de règne incontesté a dû, en raison des circonstances, ajouter à ses activités ce nouveau style de vente qu'on appelle le « prêt-à-porter », confection améliorée où sont passés maîtres nos modernes Cardin, Saint-Laurent ou Dior.

Quant aux petits artisans qui ont concouru pour une très grande part à faire de l'élégance parisienne ce qu'elle était devenue, ils ont du mal à « tenir le coup ». Des quarante grandes maisons de mode qui possédaient en 1940 pignon sur rue entre la place Vendôme, la Madeleine ou Saint-Philippe-du-Roule, trois ont survécu et on ne parlera que pour mémoire des fleuristes, des brodeurs ou des plumassiers.

L'exposition éclaire très bien les points les plus importants de ce que fut l'histoire de la mode depuis le règne de Louis XV jusqu'à la Ve République. Après avoir fait connaissance avec les différents métiers de la mode qui sont évoqués par leurs instruments de travail et aussi par des panneaux documentaires, le visiteur pourra entrer dans un grand magasin de la fin du dix-neuvième siècle soigneusement reconstitué, puis dans l'atelier de pose d'un photographe de la Belle Epoque ou dans le salon d'essayage d'un grand couturier.

Deux cents ans d'élégance parisienne sont représentés par des illustrations du *Journal des Demoiselles*, des gravures, des photos dont les auteurs sont Nadar, Reutlinger, Talbot, Manuel, pour finir par Bourdin, le photographe des cover-girls. Quant aux modèles exposés, ils sont signés Worth, Paquin, Lanvin, Poiret, Chanel, Vionnet, Dior, tous disparus, pour finir par les créations de couturiers, bien vivants ceux-là, comme, par exemple, Courrèges, Cardin, Scherrer ou Saint-Laurent.

ANDRÉE JACOB.

★ **La mode et ses métiers du dix-huitième siècle à nos jours. Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris. Musée ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Prix d'entrée : 9 F. Demi-tarif : 4,50 F. Possibilité de visite commentée sur demande préalable.**

Le Vexin réclame une autoroute

« NOUS *voulons une autoroute !* » s'exclament les habitants de Vigny, dans le Val-d'Oise, un petit village du Vexin français. Ils viennent d'adresser une pétition à douze personnalités locales et nationales depuis le ministre de l'environnement et du cadre de vie jusqu'au vice-président de l'Association des Amis du Vexin en passant par le maire, le préfet de la région Ile-de-France, le préfet du Val-d'Oise et le directeur départemental de l'équipement.

La construction de l'autoroute A-15 entre Gennevilliers et Pontoise a incité de nombreux automobilistes venant ou se dirigeant vers les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime à emprunter désormais la R.N. 14 — qui, justement, traverse Vigny, — puis l'autoroute A-15 plutôt que l'autoroute A-13, soumise à péage. En outre, un projet de transformation de cette R.N. 14 en une voie rapide à quatre voies avec rail de protection a semé l'émotion parmi les habitants de ce petit village qui craignent l'augmentation des nuisances sonores ainsi que la destruction de leur site puisqu'un autopont doit également être construit.

« *Le projet initial de l'administration était de prolonger l'autoroute A-15 à travers le Vexin, à plusieurs centaines de mètres de Vigny*, précise M. Michel Pierre, un des habitants de Vigny. *Ainsi tout le trafic se serait reporté sur cette autoroute et nous n'aurions subi aucun dommage. Au lieu de cela, non seulement le projet de l'autoroute a été abandonné pour l'instant, mais la R.N. 14 doit être élargie.* »

C'est pourquoi les cent sept familles signataires de la pétition ont décidé de réclamer aux pouvoirs publics « *la prolongation de l'autoroute A-15, ou à défaut la réalisation d'une bretelle faisant passer la circulation plus à l'est de la R.N. 14 dans le sens Pontoise-Magny-en-Vexin* ». Ils réclament également bien entendu l'abandon du projet d'élargissement de la R.N. 14 dans le secteur de Vigny.

Ces travaux n'étant prévus qu'après 1985, il reste encore du temps aux défenseurs du site pour rallier à leur cause élus locaux et administrations. Mais ils auront à affronter les agriculteurs de la région qui se sont fortement opposés à toute construction d'une autoroute passant à travers leurs champs.

JACQUELINE MEILLON.

Immobilier d'entreprise
Bureaux, locaux commerciaux

Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix de bureaux et de locaux Commerciaux.

Prochaine parution : Lundi 4 Mai 1981

Le Monde

économie

ÉTRANGER

LA DÉVALUATION DE LA LIRE ET LA HAUSSE DU TAUX DE L'ESCOMPTE

Le plan de redressement de M. Forlani se ressent des contradictions au sein du gouvernement italien

Rome. — A la veille du départ de M. Forlani pour le sommet européen de Maastricht, le gouvernement italien, après avoir dépassé de profondes divergences internes, a pris, tard dans la soirée du 22 mars, une mesure financière importante pour affronter la crise économique que traverse l'Italie : la parité centrale de la lire dans le SME sera dévaluée *de 6 %*.

Le conseil des ministres a annoncé une augmentation de 2,5 % du taux d'escompte, qui passe ainsi de 16,5 % à 19 %.

De notre correspondant

Pour ne pas augmenter le déficit des finances publiques, le gouvernement italien a décidé à la fois de renvoyer jusqu'au 1er juillet les augmentations salariales concédées aux médecins du service public par le ministre socialiste de la santé et de *« demander une pause de réflexion »* à toutes les catégories salariales du service public, afin de « planifier » les augmentations salariales. Suivant cette logique, le cabinet de M. Forlani, pour contenir les dépenses de la santé, évoque l'instauration d'un ticket modérateur.

Pour contrebalancer ces mesures restrictives qui risquent de frapper les investissements, le gouvernement a simultanément décidé l'entrée en vigueur du plan économique triennal 1980-1983, qui était prêt dès décembre dernier.

Ce plan, qui devrait permettre une croissance annuelle de 3 % du produit national brut, s'articule en différents plans sectoriels (sidérurgie, chimie, automobile) à base de prêts et de crédits publics destinés à soutenir les investissements et le développement de ces activités.

Aucun des ministres du cabinet de centre-gauche de M. Forlani ne mettait en doute la gravité de la situation économique. Mais les autorités financières et les différents ministres concernés étaient profondément divisés sur les mesures à prendre. Pour la Banque d'Italie, les causes de la situation résidaient en une demande intérieure trop forte.

Ce point de vue était, en substance, partagé par le ministre démocrate-chrétien du Trésor, M. Nino Andreatta, qui insistait d'autre part sur la nécessité de limiter au maximum le déficit de l'Etat. En revanche, le ministre républicain du budget, M. Giorgio La Malfa, craignait que ces mesures n'entraînent une récession et ne remettent en cause tout l'édifice de son plan économique triennal. Les ministres socialistes partageaient les mêmes appréhensions. M. Franco Reviglio, ministre des finances, proche du P.S.I., voulait éviter une nouvelle augmentation de la pression fiscale.

Tout en acceptant le principe d'une réduction du déficit des finances publiques, les autres ministres socialistes, celui du « secteur à participation d'Etat » comme celui de la santé, craignaient que le refus d'augmentations salariales dans le secteur public ne créent une profonde *dégradation du climat social.*

L'ensemble des mesures économiques décidées par le gouvernement se ressent du compromis réalisé. Il est significatif qu'à la fin de la réunion du conseil des ministres les différents communiqués aient pu paraître contradictoires.

MARC SÉMO.

LES PRINCIPALES MESURES

Le gouvernement italien a mis sur pied dimanche 22 mars un « programme d'austérité » dont voici les principales mesures :

● Dévaluation de 6 % de la parité centrale (taux pivot) contre toutes les autres monnaies du S.M.E.

A l'égard du franc, les nouvelles parités sont les suivantes : 4,747 F (taux central contre 5,013 F jusqu'à présent) ; 5,0405 F (taux plafond contre *5,362 F jusqu'à présent*) ; *4,477 F* (taux plancher contre 4,756 F jusqu'à présent).

● RELEVEMENT DE 2,5 % DU TAUX DE L'ESCOMPTE qui passe ainsi de 16,5 % à 19 %.

● RELEVEMENT DES RESERVES OBLIGATOIRES DES BANQUES.

LE GOUVERNEMENT BELGE A ADOPTÉ UN PLAN D'ÉCONOMIES DRACONIENNES

(De notre correspondant)

Bruxelles. — Le gouvernement de M. Martens a décidé d'adopter des mesures d'économies draconiennes. Les partis de la coalition (sociaux-chrétiens et socialistes), divisés sur la politique d'austérité, ont été contraints de s'entendre dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 mars, et se sont mis d'accord sur un programme d'économies de 100 milliards de francs belges (quelque 14 milliards de francs français) à réaliser pour le budget de l'Etat *en trois ans.*

Pour y parvenir, précise un document très technique, dont le résumé compte vingt et une pages, le gouvernement fera voter une loi-cadre pour empêcher certaines administrations de dépasser leur budget. Les allocations de chômage et de retraite seront taxées. Les allocations familiales seront réduites pour les personnes bénéficiant de hauts revenus. Les structures de la Sabena seront réétudiées, et la compagnie aérienne sera sans doute considérablement transformée.

La publicité sera introduite à la radio et à la télévision, et une taxe frappera les journaux purement publicitaires.

Les retraites les plus élevées seront réduites, ainsi que les budgets de l'éducation nationale, de la défense, etc. Les permis de travail pour les étrangers seront plus difficiles à obtenir. Les bourses pour les étudiants en médecine seront diminuées (les médecins, trop nombreux, réclament d'ailleurs l'instauration d'un *numerus clausus*). Le fonctionnement des administrations de l'Etat va être réorganisé.

Plusieurs de ces mesures ne seront cependant précisées qu'après concertation avec les interlocuteurs sociaux. PIERRE DE VOS.

LA RÉUNION DE DAKAR

Le Tchad veut rester dans la zone franc

Dakar *(A.F.P.)*. — M. Kosnaye, ministre tchadien de l'économie, a confirmé à l'A.F.P. la volonté du Tchad de ne pas quitter la zone franc, après avoir exprimé cette position devant la Conférence des *ministres des Etats de* la zone (groupant la France et douze Etats africains), qui s'est tenue le 19 mars à Dakar. M. Kosnaye a précisé qu'il avait tenu à participer à cette réunion pour bien marquer cette volonté.

Selon M. Kosnaye, les priorités *du Tchad sont la remise en état* des communications et la réouverture de la Banque centrale du pays, dont dépend la mise en place des aides demandées, telles qu'un prêt accordé par la Libye pour le paiement des fonctionnaires.

M. Monory, ministre français de l'économie, a souhaité de son côté que la France continue à coopérer au rétablissement de l'économie et des finances tchadiennes.

L'accroissement de la fragilité économique des Etats africains a *été le principal* problème souligné par les ministres des finances de la zone franc. Ces pays ont dû faire face à une considérable augmentation de leur déficit extérieur, qui est passé, entre 1979 et 1980, de 24 milliards à 280 milliards de francs C.F.A. (franc C.F.A. = 0,02 F). Dans ces circonstances, les mécanismes de la zone franc ont apporté une contribution appréciable pour résoudre les difficultés de financement extérieur des Etats africains, ont souligné les ministres de la *zone.*

Mais les ministres ont conscience que *cette* contribution ne suffit pas à elle seule à résoudre leurs difficultés et ils ont souligné la nécessité d'une action exceptionnelle et rapide de solidarité internationale.

Ils ont souhaité la mise en place urgente de nouveaux instruments de financement à taux très modéré, au sein du F.M.I., de la Banque mondiale et des organismes de développement.

Dans le discours qu'il avait prononcé jeudi à l'occasion de cette réunion, M. René Monory, ministre français de l'économie et président du comité intérimaire du *F.M.I., s'est montré optimiste,* après les contacts qu'il a pris avec les milieux dirigeants américains et européens, sur la possibilité de mettre à la disposition du F.M.I. des ressources supplémentaires. Le ministre français s'est alarmé de la formidable augmentation du déficit des pays en voie de développement, qui devrait dépasser les 80 milliards de dollars en 1981 (contre 72 milliards en 1980). M. Monory s'est prononcé en faveur d'*« actions importantes susceptibles de développer les ressources des pays les plus démunis »*, l'objectif poursuivi n'étant pas sans rappeler celui du plan Marshall, a encore dit le ministre.

AUTOMOBILE

M. REAGAN TENTERAIT D'OBTENIR UNE LIMITATION VOLONTAIRE DES IMPORTATIONS JAPONAISES

En attendant une décision de M. Reagan, la polémique se poursuit aux Etats-Unis sur l'opportunité d'imposer une limitation aux importations de voitures japonaises. Selon M. Lewis, secrétaire américain aux transports, interrogé par l'hebdomadaire *U.S. News and World Report*, M. Reagan s'orienterait vers une solution non autoritaire, en *« concentrant ses efforts »* sur l'obtention d'une limitation volontaire par les Japonais de leurs ventes de voitures outre-Atlantique.

Cette solution ne semble pas du goût du président de la réserve fédérale (Fed), M. Volcker, qui s'est déclaré dimanche 22 mars opposé à toute restriction — volontaire ou non — des importations d'automobiles nippones, qui serait, selon lui, inflationniste et *« dangereuse »*, car elle déclencherait une réaction protectionniste en chaîne à travers le monde. De fait, M. Lambsdorf, ministre ouest-allemand de l'économie, en visite aux Etats-Unis, avait la veille déclaré qu'un éventuel blocage des importations de voitures étrangères pourrait déclencher une guerre commerciale au sein des pays industrialisés.

Les *discussions* se poursuivent aussi au Japon, où le président du groupe Nissan a affirmé le 22 mars que si le gouvernement nippon demandait un freinage des exportations vers les Etats-Unis, *l'industrie « s'y soumettrait »*, non sans rappeler que *« le respect de la libre concurrence de la part des industriels constituait le principe moteur de tout développement économique »*.

● *Soixante mille salariés de Fiat* seront mis au chômage technique pendant l'équivalent d'une semaine entre les mois de mars et avril. Cette mesure, qui ne touche pas les unités de production des petits modèles Panda et A 112 s'explique par la hausse des stocks. En janvier et février, en effet, le marché européen s'est resserré de 14 %. Dans ce marché en baisse, Fiat, dit-on à la direction parisienne du groupe, a accru en pourcentage sa part des ventes.

AFFAIRES

LES SUITES DE L'AFFAIRE MARTI

Les réglementations en matière de normes sont-elles rétroactives ?

Un matériel dédouané légalement peut-il être saisi et son propriétaire accusé de fraude, sous le prétexte que ce matériel ne correspond pas aux normes fixées par décret, postérieurement à l'acte commercial et au dédouanement lui-même ? C'est ce point de droit que va plaider à Mâcon, devant le juge d'instance, Me Michel Finiaux, avocat de M. Raymond Marti, P.-D. G. de la société L.S.T., cet importateur de matériel haute-fidélité, de montres et, pour l'affaire présente, de postes citizen band.

Contrairement à ce qui a pu être dit ici ou là, l'affaire Marti n'est pas terminée. (le Monde *du 18 février*). *Après négociations avec le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, une société Cybernet se proposait d'acquérir le matériel en cause, soit les appareils C.B. encore détenus par M. Marti, ainsi que ceux acquis par ses clients, afin de les réexporter. C'est à cette seule condition de réexportation par une société tiers, que le secrétaire d'Etat, M. Ribes, écrit que* « le gouvernement a décidé que mainlevée de la marchandise saisie sera effectuée par les services douaniers ».

Mais M. Marti refuse l'arrangement qu'on lui demande de signer. Parce que, dit-il, la réexportation est impossible sans une perte importante : « Si je signe un tel accord qui engage, en fait, mes clients, ceux-ci se retournent contre moi et ils auront raison. J'ai évité le piège. Et je l'ai évité doublement, en cessant le 5 mars la grève de la faim que je faisais devant *l'église de la Madeleine* depuis le 11 février. Les pouvoirs publics, qui ont laissé entendre qu'ils agissaient ainsi par humanité, n'auraient pas manqué de faire savoir que je m'entêtais, alors qu'en réalité ils me tendaient un piège grossier. »

« Scandale », « injustice », « magouille », « machination », « vérité », sont des mots qui reviennent souvent dans la bouche de M. Marti. Il ne supporte pas qu'on ait laissé croire que, par l'intermédiaire de son avocat, il ait demandé à l'administration « un geste humanitaire ».

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi 20 mars, Me Finiaux a affirmé qu'il n'avait effectué aucune démarche en ce sens et, revenant au seul droit commercial, expliqué qu'il avait bon espoir de voir le tribunal de Mâcon ordonner d'ici une dizaine de jours la levée de la saisie. Déjà, le 27 février, le tribunal de commerce de Marseille, statuant en référé, saisi par un client de M. Marti qui, mis dans l'impossibilité de commercialiser son matériel, se retournait vers son fournisseur, l'accusant de fraude, a débouté ce revendeur. Dans ses attendus, le tribunal reconnaît que ce dédouanement a été opéré en toute régularité, que la bonne foi de la S.A.R.L. L.S.T. est totale, que les normes aujourd'hui imposées pour les citizen band n'étaient pas applicables au moment de l'importation et qu' « en ce domaine aucune rétroactivité ne doit intervenir, sinon au mépris des principes juridiques », *et que* « cependant la direction générale des douanes n'a pas hésité, le 28 janvier 1981, à dresser procès-verbal de saisie... ». *Il reste à savoir maintenant si le juge de Mâcon suivra celui de Marseille et à comprendre les motivations de l'administration dans cette affaire.*

JACQUES GRALL.

FISCALITÉ

TOUCHEZ PAS AU GRISBI !

(Suite de la première page.)

Il n'existe pas, d'ailleurs, une seule des citadelles du capitalisme, ni les Etats-Unis, ni la Suisse, ni la R.F.A., où les fortunes et les revenus professionnels jouissent de la bienveillance que la fiscalité de notre pays leur consent.

C'est à une certaine France conservatrice, figée dans des privilèges accordés moins au nom de la logique capitaliste que d'une logique proprement bourgeoise, que l'auteur en a.

Deux aspects majeurs ressortent de la description que donne Pierre Uri du système actuel : l'injustice et le soin mis à empêcher la redistribution de la richesse.

L'injustice éclate entre la façon *dont l'impôt frappe* les *bénéfices et les* revenus du capital, et ceux du travail, entre salariés et non salariés, entre gros épargnants et petits, entre contribuables en situation de frauder ou non.

Il serait faux de dire que les bénéficiaires de revenus importants effectivement recensés ne paient pas d'impôts sur ces revenus : 10 % des contribuables acquittent 50 % de l'impôt direct.

Il serait absurde de reprocher à ceux qui peuvent profiter des distorsions du système actuel de ne pas les exploiter. Une chose est de frauder — car le « *fraudeur ne vole pas l'Etat, il vole les pauvres* », — une autre est de prendre ce que l'on vous offre.

De nombreux contribuables peuvent, par exemple, opérer des déductions diverses sur leur revenu. Ce faisant, c'est la tranche la plus élevée du revenu qui est réduite. L'impôt économisé est donc d'autant plus consistant que le revenu est *plus important*. Juste ?

Les Etats-Unis, qui ne passent pas pour avoir l'obsession de l'égalité, opèrent ce genre de réduction sur l'impôt lui-même. Ainsi la réduction est égale pour tous.

Tous les contribuables qui ont des enfants mineurs connaissent le principe des « parts », le quotient familial. On ne va pas leur *demander* d'y renoncer spontanément. Mais prenons une famille où se trouvent deux enfants de plus de trois ans. La plus pauvre reçoit environ 3 000 francs d'allocations (8 000 francs si l'un des enfants a moins de trois ans). La plus aisée touche les 3 000 francs d'allocations plus une réduction d'impôt de 30 000 francs par an par le jeu du quotient familial. Juste ?

Disons tout de suite à ceux dont les cheveux sont déjà droits sur leur tête que Pierre Uri ne propose pas de supprimer le quotient familial, *mais* d'en limiter l'effet.

En vertu de l'extravagante loi sur les plus-values (extravagante dans ses dispositions, *non* dans son principe), celui qui vend son fonds pour préparer sa retraite paiera 15 ou 10 % s'il a exercé pendant cinq ans. Le cadre supérieur qui reçoit une indemnité de départ à la retraite paiera 40 %, 50 %, 60 %. Juste ?

Avoir fiscal, loi Monory et autres dispositions donnent d'aimables privilèges à ceux qui épargnent sans se priver excessivement de consommer. Réalisent-ils des gains en bourse ? Ils paient d'autant moins d'impôts sur ces gains qu'ils sont plus riches d'autres revenus. Juste ?

Un système unique

La Caisse d'épargne donne 7,5 % d'intérêt au petit épargnant, qui essaie de mettre un peu d'argent *de côté sur un livret A en cas* de malheur ? C'est-à-dire qu'au niveau d'inflation où nous sommes, il est loin de préserver la valeur de son épargne. Juste ?

Sur ce point si important de l'épargne, nécessaire à la stabilité et à la croissance, Pierre Uri fait deux suggestions.

Au petit épargnant, proposons la possibilité d'opter pour un intérêt supérieur au taux d'inflation qui serait alors soumis à l'impôt. Compte tenu du niveau de ses revenus, cet impôt sera forcément modeste. Et son épargne conservera sa valeur.

Aux autres, supprimons tous les avantages qui leur sont actuellement consentis et remplaçons-les par un système unique : une réduction d'impôt en pourcentage des revenus épargnés au moment où ils sont épargnés.

Pour profiter de cette réduction d'impôt, très substantielle (de 15 % à 20 %), il faudrait évidemment déclarer l'état de son patrimoine en début et en fin d'exercice. Et payer une taxe légère, 0,5 %, de la valeur d'inventaire. Mais rien n'obligerait à cette déclaration. Simplement : pas de déclaration, *pas* de réduction.

Dès lors, ceux qui renonceraient à une réduction aussi importante plutôt que de déclarer leur patrimoine manifesteraient une indifférence à leurs intérêts assez suspecte pour entraîner une vérification.

S'agissant des revenus tirés d'une activité *professionnelle*, on sait de quel œil les salariés regardent les membres de professions libérales et quelques autres contribuables, censés escamoter une part de leurs revenus, tandis qu'eux ne le peuvent pas. Parallèlement, l'abattement de 20 % accordé aux salariés pour équilibrer la fraude que les autres sont présumés pratiquer exaspèrent ceux qui ne la pratiquent pas.

Tout le monde suspecte tout le monde, à cause de certains « trains de vie » offensants.

Pierre Uri propose, si je l'ai bien compris, d'agir sur la formation et la hiérarchie des *revenus* avant que *ceux-ci ne soient constitués.*

Accordons, dit-il, l'abattement de 20 % à tous les titulaires de revenus professionnels quels qu'ils soient. Avec des plafonds.

Si l'on a des employés, la part du revenu sur laquelle l'abattement jouera sera égale au plus bas salaire payé par l'employeur multiplié par un chiffre x. Votre employé le plus mal payé gagne, par hypothèse, 35 000 F par an ? La part de vos revenus d'où vous pourrez déduire 20 % sera de 35 000 F multiplié par 6, soit 210 000 F. Pourquoi 6 ? Il ne s'agit pas d'un chiffre arbitraire, mais correspondant à l'écart des salaires dans la fonction publique, écart qui servira automatiquement de base de calcul.

Vous ne salariez personne ? C'est le montant du SMIC multiplié par 4, sur lequel vous pourrez déduire 20 %. Bonne incitation à l'embauche. Et bonne incitation à payer convenablement le moindre de ses salariés.

Enfin, pour dissuader de frauder, un moyen radical : la suppression de l'abattement pendant cinq ans à tout *fraudeur* pris *la main dans* le sac.

J'ai dit que le système proposé par Pierre Uri se veut complet. Il ne s'agit pas de mettre des rustines. Il s'étend donc à une série de dispositions concernant les barèmes, les plus-values, les revenus agricoles, les finances locales, les sociétés, les multinationales — mais là, exceptionnellement, il s'agirait de donner le bon exemple aux autres pays pour que soient tués les paradis fiscaux, — etc. On ne saurait le décrire ici dans son entier.

Deux chapitres brûlants

Deux chapitres brûlants doivent cependant être évoqués : les successions, et l'impôt sur le capital.

Les successions : taxes excessives pour les patrimoines modestes ou moyens, dérisoires pour les grands, prohibitifs pour la part éventuellement léguée à un frère, un cousin, un neveu, ou, pire, un étranger... Le système fige la fortune dans les mêmes lignées, assure le transfert automatique de la richesse et du pouvoir économique qui l'accompagne. Ce qui ne relève nullement, là *encore*, de la *logique capitaliste* — voir l'Amérique, — mais de la féodalité, celle des dynasties bourgeoises, et n'existe dans aucun pays analogue au *nôtre*. Aussi y a-t-il bien longtemps que les propositions de Pierre Uri dans ce domaine ont été *énoncées et défendues par d'autres :* héritages modestes et moyens en ligne directe entièrement détaxés (jusqu'à 350 000 F pour chaque héritier) ; au-delà, taxte progressive commençant à 5 % pour finir par atteindre 5 %.

Hélas ! en 1968, deux ministres du général de Gaulle, MM. Couve de Murville et Ortoli, animés des meilleures intentions, ont fait quelques folies qui ont précipité les porteurs de valises lourdes de billets du *côté de la frontière suisse*. Grâce à quoi, dès que l'on parle de détaxer les petits ou moyens héritages et de taxer les gros, c'est la panique pour tout le monde. Touchez pas au grisbi !

Enfin, le tabou : l'impôt sur le capital, objet de débats théoriques infinis comme si la pratique n'existait pas ailleurs.

Selon le CERC, 1 % des Français détiennent plus du quart du patrimoine total, 5 % en détiennent 45 %. Ce patrimoine, ce capital est exempt de tout impôt. Et lorsque l'un des fils de ce 1 % ou de ces 5 % là en *hérite*, il *paie*, à tout casser, 20 % de taxes, en vertu de la règle non écrite selon laquelle, en France, les biens ne doivent pas changer de mains.

Une taxe progressive, débutant à 0,5 % pour les patrimoines supérieurs à 2 500 000 F plus 500 000 F d'exonération pour les biens à usage professionnel, et ne dépassant 3 % qu'au-delà de 25 millions, serait-ce la catastrophe nationale généralement prophétisée ? L'imposition reposerait sur la déclaration du détenteur du capital. Ses recettes seraient, soit dit en passant, moins négligeables qu'il est courant de le prétendre

Le projet fiscal de Pierre Uri appelle certainement des remarques techniques sur telle ou telle modalité d'application. Il appellera certainement des remarques de fond de la part de ceux qui savent si bien protéger leurs intérêts en faisant croire qu'en y touchant, ce sont les moyens et les modestes que l'on veut spolier. Et qu'en touchant à l'édifice fiscal, c'est la nation qui s'écroulerait.

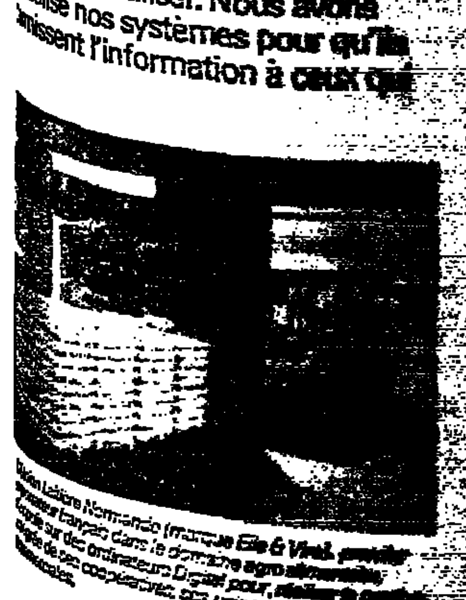
L'aspect hautement instructif de sa critique du système actuel est de nature, me semble-t-il, à intéresser tous ceux qui paient des impôts.

Pour le reste, il va de soi que le système proposé par Pierre Uri est adéquat à un objectif éminemment politique, comme l'indique le titre qu'il donne à son livre : *Changer l'impôt pour changer la France.*

FRANÇOISE GIROUD.

(*) *Changer l'impôt (pour changer la France)*, de Pierre Uri, Editions Ramsay, 223 pages, environ 49 francs.





هكذا من الأصل

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● *Les Etats-Unis et l'Egypte signent un accord de coopération sur l'énergie nucléaire.* — Les Etats-Unis et l'Egypte ont signé, le 20 mars, un accord préliminaire de coopération sur l'énergie nucléaire. Cet accord, dit-on au Caire, est très proche de celui signé avec les Français en janvier. Les Américains, comme les Français, devraient construire en Egypte deux réacteurs nucléaires de 1 000 mégawatts.

● *L'OPEP discutera en mai de l'indexation des prix du pétrole.* Les pays membres de l'OPEP sont d'accord pour indexer les cours du pétrole sur l'inflation, afin de maintenir son prix en termes réels, a déclaré le 21 mars à Nairobi le secrétaire général de l'Organisation, M. René Ortiz.

Cette question devrait donc être discutée en mai, en même temps que le prix du pétrole. D'ores et déjà Cheikh Yamani a affirmé, le 21 mars, qu'il s'opposerait à tout hausse. En revanche M. Al Oteba, ministre des Emirats arabes unis, estime que les stocks stratégiques constitués par les pays industrialisés sont de nature à *« affecter les décisions futures en matière de prix et de production. — (Reuter, Opeccna.)*

Etranger

ETATS-UNIS

● *M. Paul Volcker*, président de la Réserve fédérale américaine (FED), a déclaré, dimanche 22 mars, dans une interview télévisée, qu'il ne prévoyait pas de nouvelle récession aux Etats-Unis, dans un avenir proche. Selon M. Volcker, il ne faut pas, d'autre part, s'attendre à une baisse rapide du taux de l'inflation.

PAYS-BAS

● *Aux Pays-Bas*, le nombre des faillites d'entreprises a augmenté de 46 % en 1980, passant de 3 499 en 1979 à 5 116, selon l'Office central néerlandais des statistiques qui précise que cette augmentation affecte tous les secteurs de l'économie et qu'elle atteint 60 % pour les seules sociétés anonymes (2 058 faillites en 1980 contre 1 283 en 1979). — *(A.F.P.)*

Marché commun

● *L'Aggravation, en février, du chômage dans la C.E.E.* — Le nombre des chômeurs dans la Communauté européenne est passé de 8 559 600 en janvier à 8 582 100 février soit une augmentation de 0,3 % en un mois, alors que les années précédentes, on observait un *« recul saisonnier du chômage »* ce qui souligne le maintien de *« la tension sur les marchés du travail et même une légère aggravation »*. En un sens, le chômage s'est accru de 29.6 % (+ 36,1 % pour les hommes, + 21,4 % pour les femmes). Cette moyenne communautaire est largement dépassée au Royaume-Unis (+ 65 %), aux Pays-Bas (53 %) et au Danemark (+ 50 %), la France (+ 15 %) et l'Italie (+ 7 %), supérieur à celui de la R.F.A. (5 %), les Pays-Bas (6,8 %).

Social

● *Elections professionnelles : la C.G.T. gagne un siège à Mardyck.* — La C.G.T. a gagné un siège dans le collège ouvrier, aux dépens de la C.F.D.T., lors des élections des délégués du personnel d'Usinor-Mardyck (Nord). Les résultats sont les suivants : inscrits, 1 148 ; exprimés, 737 (66,37 %). C.G.T., 516 voix (70 %), six sièges (+ 1) ; C.F.D.T., *182 voix (24 %), deux sièges (— 1) ; F.O., 35 voix (6 %), 0 siège. Dans le deuxième collège (employés, cadres), sur 486 inscrits et 342 suffrages exprimés (74,07 %), le cartel C.F.D.T.-F.O. obtient un siège (37 %) et la C.G.C. deux sièges (63 %).*

● *Près de deux cents agents et vérificateurs des impôts* de la côte basque ont manifesté à la fin de la semaine dernière dans les rues de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) pour protester contre les agressions dont sont victimes les membres de leur profession et spécialement contre l'agression dont a été victime, le 13 mars, à Biarritz, M. Taquet, un inspecteur enlevé par deux inconnus et roué de coups.

Nous ne voulons plus être les *« cow-boys du fisc »*, a dit en substance un des représentants des agents des impôts des Pyrénées-Atlantiques au terme de la manifestation. *« L'administration a privilégié le côté répressif de notre profession sans nous donner les moyens de lutter contre la véritable fraude fiscale »*, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,9200	4,9270	— 100	— 65	— 210	— 165	— 510	— 390
$ can.	4,1675	4,1725	— 200	— 155	— 395	— 340	— 685	— 545
Yen (100)	2,3550	2,3610	+ 70	+ 105	+ 135	+ 180	+ 450	+ 545
DM	2,3525	2,3570	— 10	+ 15	— 15	+ 20	+ 130	+ 215
Florin	2,1260	2,1300	+ 20	+ 45	+ 40	+ 75	+ 195	+ 275
F.B. (100)	14,3680	14,3860	— 230	— 40	— 450	— 210	— 865	— 300
F.S.	2,5820	2,5870	+ 95	+ 130	+ 175	+ 215	+ 570	+ 690
L (1 000)	4,7500	4,7625	— 460	— 290	— 700	— 525	—1955	—1580
£	11,0475	11,0625	— 90	+ 10	— 160	— 15	+ 35	+ 360

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/4	10 3/4	11 9/16	11 15/16	11 9/16	11 15/16	10 13/16	11 3/16
$ E.-U.	13 1/8	13 5/8	13 3/4	14 1/8	14 1/16	14 7/16	14 3/8	14 3/4
Florin	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/2	9 3/4	10 1/2	9 7/8	10 5/8
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	12 5/8	13 3/8	12 3/4	13 7/8	13	14
F.S.	2 1/4	3	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4
L (1 000)	15	18	18 3/4	21 1/4	18 3/4	21 1/4	19 1/2	21 1/2
£	11 3/4	12 1/2	12 1/8	12 7/8	12 1/8	12 7/8	12	12 3/4
F. français	11 1/2	11 3/4	11 5/8	11 7/8	12	12 1/4	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LES MINEURS DE FER LORRAINS METTENT FIN A LEUR GRÈVE D'AVERTISSEMENT

« Nous ne voulons pas être les oubliés de la crise »

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des mineurs de fer lorrains ont décidé de mettre un terme à la grève déclenchée mardi 17 mars. Réunis samedi à Moutiers (Meurthe-et-Moselle), ils entendent « poursuivre l'action sous d'autres formes ». Ainsi, des délégations devaient se rendre lundi au siège de l'Association de la sidérurgie et des mines de fer lorraines à Metz. Mercredi, d'autres délégations iront au siège du ministère de l'industrie. Enfin, la C.G.T. et la C.F.D.T. lanceront, du 30 mars au 4 avril, des actions « pour la Sécurité sociale et le droit au travail ». Du 6 au 11 avril, les deux syndicats ont laissé entendre qu'ils engageraient des actions contre les importations de minerai.

Metz. — *« Nous ne voulons pas être les oubliés de la crise. »* Depuis p' : de quatre ans, les mineurs de fer essaient de se faire entendre. Sans succès. A cela, une raison essentielle : l'attention des pouvoirs publics, des responsables politiques et syndicaux s'est portée, en priorité, sur la sidérurgie. Le dossier des mineurs, même s'il concerne l'avenir de 4 500 salariés, ne pèse pas lourd il est vrai, face à celui de la sidérurgie, où se décidait le sort de dizaine de milliers de personnes. Détachées juridiquement et financièrement des sociétés sidérurgiques, les mines sont dans une situation ambiguë. La preuve en est qu'elles n'avaient pas été associées aux premières négociations sur la convention sociale entre les sidérurgistes et les pouvoirs publics. Enfin, ces derniers n'ont toujours pas rencontré, comme convenu, en 1979, les syndicats pour débattre de l'approvisionnement en minerai lorrain de la sidérurgie française.

De notre correspondant

Cette stratégie du *« mur du silence »* a curieusement abouti ces dernières semaines à un étrange consensus. Les organisations syndicales et les partis de gauche ne sont plus les seuls à réclamer l'ouverture du dossier au plus haut niveau. Le patronat, des homes politiques appartenant à la majorité, des fonctionnaires du ministère de l'industrie et même des représentants de l'administration locale, accumulent les rapports alarmistes. Leur constat aboutit à une conclusion brutale : si la politique actuelle est poursuivie, dans moins de cinq années la quasi-totalité des mines de fer du bassin lorrain, dont la production représente plus de 90 % du tonnage extrait en France, auront cessé d'exister. Et les conséquences prévisibles seraient lourdes : perte d'indépendance de la France en matière d'approvisionnement ; licenciement de 4 300 personnes ; prise en charge des quelque 20 000 retraités ; réduction massive des ressources des collectivités locales et enfin aggravation du chômage dans une région où la reconversion industrielle s'est soldée par un échec.

Concurrencée par le minerai étranger importé, plus riche en fer (70 % contre 30 %), la production française est passée de 70 millions de tonnes en 1960 à près de 20 millions de tonnes en 1981. Or, selon ces mêmes spécialistes ,au-dessous de 18 millions de tonnes, le seuil fatal serait franchi et entraînerait la disparition de la quasi-totalité des puits. Conséquence sur l'emploi : les mineurs étaient 26 500 en 1963. Ils ne sont plus que 4 300 aujourd'hui, et l'on prévoit la suppression de quelque 900 emplois supplémentaires en 1981.

Du côté des pouvoirs publics, l'attitude est pour le moins ambiguë. Le problème n'est apparemment perçu que sous un aspect strictement social. Les sociétés minières ne pouvaient faire face à leurs charges en matière de retraites et de préretraitres (un cotisant pour 3,5 pensionnés), l'Etat leur a accordé 30 millions de francs en 1980, qui ont été reconduits en 1981. De l'avis des parties en présence, cette somme ne permettra pas de maintenir les prestations à leur niveau actuel. Le gouvernement a-t-il conclu que cette situation conditionne l'avenir de l'exploitation du minerai de fer en France ? Apparemment oui. Pourtant, il ne semble pas avoir encore pris une position définitive. *« La question qui se pose est de savoir si nous irons plus loin »*, déclare simplement M. Giraud, ministre de l'industrie, à propos de l'aide de l'Etat.

Mais, outre le problème d'indépendance en matière énergétique celui des conséquences pour la région ne saurait être éludé. Les collectivités locales, dans une telle hypothèse, perdraient selon les cas entre 17 % et 40 % du produit de leurs contributions directes. Et que deviendraient les quelque quatre mille mineurs qu'il faudrait licencier dans un bassin qui se transforme au fil des années en désert industriel ?

En Lorraine, responsables économiques, politiques et fonctionnaires, sont convaincus que l'abandon des mines provoquerait une grave crise avec toutes ses conséquences sociales et politiques. D'autre part, quels que soient les projets de remplacement ou les aides proposées, le coût de cette décision serait très largement supérieur à celui d'une intervention financière nécessaire pour maintenir en activité un secteur qui peut redevenir compétitif.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● *Des mineurs du Gard renversent un camion de charbon soviétique.* — Poursuivant, avec la C.G.T., leur campagne contre l'importation de charbon étranger, des mineurs cévenols ont déversé sur la chaussée, le vendredi 20 mars, près du puits d'Estival, à Alès (Gard), la cargaison (24 tonnes) d'un camion d'anthracite soviétique destiné à la Lozère.

SOCIAL

LE RAPPORT OHEIX SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE

Quatre objectifs et soixante propositions

Le premier objectif du rapport Oheix est d'« *assurer dans de meilleures conditions les ressources des personnes en difficulté* ». Treize propositions sont faites dans ce sens, réparties en trois chapitres :

I. — *Assurer les ressources des personnes qui peuvent prétendre à une protection sociale.* Sept « grands blocs sociaux » sont *distingués* : *famille, maladie,* accidents du travail - invalidité, vieillesse, assurance - chômage, handicapés, aide sociale, et trois orientations sont préconisées :

a) *Faciliter l'accès aux droits*, en réduisant le nombre de pièces justificatives exigées ; en décentralisant les contacts avec le public (le réseau des Assedic en particulier doit être renforcé) et en allant systématiquement à la pêche de l'information lors des grands événements de la vie (mariage, naissance, licenciement, etc.) Le rapport suggère, en quelque sorte, un porte-à-porte : « *Les institutions sociales — notamment d'allocations familiales et de vieillesse — doivent adopter, vis-à-vis du contact avec les groupes démunis, une stratégie active, comme les entreprises commerciales à l'égard des segments du marché qu'elles ont décidé de conquérir.* »

b) *Accélérer la liquidation des prestations* par le système des droits supposés : une simple déclaration sur l'honneur des ménages aux faibles ressources suffirait, la collecte des pièces justificatives et le contrôle s'effectuant *a posteriori ;* passer, pour les délais de versement des prestations vieillesse et invalidité, du terme échu au terme à échoir : le bénéficiaire aurait ainsi une avance de trois mois, et les dépenses de trésorerie, chiffrées par le rapport Oheix, ne paraissent pas excessives ; garantir une continuité des paiements aux allocataires, en cas de changement de leur situation administrative : *ce sont les familles* les plus démunies qui subissent le plus fréquemment l'instabilité conjugale, les nombreuses naissances, les changements d'emploi et de logement ; or, avec le développement de l'informatique, il serait relativement facile que « *la caisse prenante prenne immédiatement le relais de la caisse cédante* », par un système de cartes.

c) *Etendre et prolonger les droits au-delà des limites actuelles* : des mesures techniques simples et concrètes, que le rapport Oheix énumère, permettraient d'assouplir certaines conditions requises pour le versement de diverses allocations (logement, parents isolés, indemnités maladie - invalidité) ; d'atténuer les *effets* de seuil, notamment pour les bénéficiaires du minimum vieillesse ; d'aménager les durées maximales d'indemnisation pour les chômeurs arrivant en fin de droits (1) ; d'élargir les conditions d'accès à l'assurance-chômage pour les intérimaires (en ramenant la période de travail, ouvrant droit à indemnisation, de 1 000 à 520 heures, avec une surcotisation Assedic à la charge des maisons d'intérim), ainsi que pour les femmes isolées et les jeunes.

II. — *Assurer des ressources supplémentaires aux personnes insuffisamment protégées.* Il s'agirait :

— D'instituer un minimum pour les indemnités journalières en cas de maladie de un à six mois. Seul des sept « blocs » celui de la maladie n'assure pas un *minimum* garanti pour les personnes tombant malades moins de six mois. Le rapport Oheix juge donc souhaitable, pour combler cette lacune, qu'une loi garantisse un minimum à tous les assurés malades depuis au moins trente jours (pour éviter la multiplication des arrêts courts). Ce minimum pourrait être égal à 30 % du SMIC (26 francs par jour). Coût : 100 millions de francs ;

— De verser l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité aux veuves de plus de cinquante-cinq ans (au nombre de *trente-cinq mille actuellement*) remplissant les conditions de ressources, afin de porter ces ressources au niveau du minimum vieillesse (1 416 francs par mois). Coût : 200 *millions* de francs ;

— De mettre à l'étude divers aménagements des prestations sociales : les revenus des personnes en situation de précarité se caractérisant par leur irrégularité, le rapport propose une réforme du mode de calcul des indemnités journalières prenant en considération la moyenne des salaires perçus au cours des trois mois — et non pas du mois — précédant l'arrêt du travail pour maladie. De même, il suggère des modifications dans l'attribution de l'allocation de parent isolé (suppression du délai de carence de six mois) et du revenu familial garanti, qui devrait être étendu à l'ensemble des chômeurs.

III. — *Assurer un soutien social aux personnes démunies.* Certaines catégories de population *restent « en marge des sept blocs »* : personnes malades ou accidentées qui ne travaillaient pas ou qui ne totalisaient pas le nombre d'heures requis, demandeurs d'emploi non indemnisés, veuves sans enfants inaptes au travail, etc. Il conviendrait de leur attribuer, sur décision des bureaux d'aide sociale ou des directions départementales des *affaires sanitaires et sociales*, une prestation mensuelle plafonnée à la hauteur du minimum vieillesse, à la charge de l'État (à 80 %) et des collectivités locales ou des organismes sociaux (à 20 %), et versée pour une durée de quatre mois, éventuellement renouvelable, en attendant soit de faire entrer ces personnes dans l'un des sept « blocs », soit de leur *fournir un emploi.*

« Une campagne de lutte contre l'illettrisme »

Le deuxième objectif du rapport Oheix est de « *créer les conditions d'une meilleure insertion sociale* ». C'est la plus longue partie (55 pages sur 140) du document remis au premier ministre, le groupe de travail considérant que la pauvreté n'est pas seulement une affaire de revenus. Sept secteurs sont analysés et trente-huit propositions sont faites.

I. — *L'éducation.* Le rapport souligne : « *Malgré la mise en œuvre de moyens financiers importants et en dépit d'objectifs clairement affirmés d'égalité de chances et de lutte contre les inégalités dans le système éducatif, l'école ne parvient pas à enrayer l'engrenage de la pauvreté.* »

Eviter la relégation dans les « *classes - parkings* » — l'expression est utilisée plusieurs fois, — c'est-à-dire les classes pré-professionnelles de niveau et des sections d'études spécialisées ; équiper des « *zones prioritaires* » en écoles maternelles, de façon à accueillir les enfants à partir de l'âge *de deux ans* ; recenser les établissements scolaires qui accueillent une majorité d'élèves « à problèmes » ; attribuer des bourses d'études aux familles les plus démunies (quand le rapport constate que « *les titulaires des bourses les plus élevées n'appartiennent pas nécessairement à la fraction la plus défavorisée de la population* ») ; former à une pédagogie adaptée les personnels des établissements d'enseignement ; réformer les structures accueillant les élèves qui ne peuvent suivre « *le tronc commun du collège* » ; généraliser des actions de pré - formation : c'est vers quoi il faut tendre très vite, dit le rapport Oheix.

Cent mille jeunes quittent, cahque année, l'école au plus bas niveau (VI et V bis) « *avec des risques de chômage très élevés* ». Le groupe de travail demande que soit lancée « *une campagne de lutte contre l'illettrisme* ». Il écrit : « *Le problème posé par les citoyens de langue maternelle française qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture est particulièrement préoccupant* ».

II. — *L'emploi.* Il convient de « *mobiliser prioritairement l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) en faveur des chômeurs de longue durée* », en créant « *des équipes techniques de prospecteurs-placiers et de conseillers professionnels capables d'établir un pronostic personnalisé des demandeurs en difficulté* ». Le rapport a cette réflexion : « *Les agences de l'emploi sont trop souvent incitées à ne se préoccuper que des demandeurs les plus faciles à placer.* » Il faut également « *réorganiser les différentes formules d'aide au reclassement* », en donnant aux agences locales « *l'entière maîtrise* » du secours financier ; il faut constituer, autour des A.N.P.E., un réseau d'organismes relais (Assedic, contrôleurs du travail, centres de formation) et développer *les formules de réinsertion par le* travail comme « *alternative à l'assistance* » : la mission Oheix *se prononce pour la création* d'emplois d'utilité collective.

III. — *Le logement.* Trois orientations sont définies, après que le rapport a constaté qu'au 1er janvier 1968 la population de l'habitat insalubre était estimée à 500 000 personnes et, qu'en outre, 300 000 ménages cumulaient l'inconfort et le surpeuplement. Ces orientations, concernant surtout les *H.L.M.*, sont les suivantes :

a) *Privilégier le maintien dans le logement* en améliorant le dispositif de soutien aux ménages pour éviter les impayés de loyer (allocation de logement et aide personnalisée au logement) et en supprimant « *le caractère automatique* » des sanctions (coupures d'électricité, saisies de biens mobiliers, expulsions), dont « *l'effet social est sans commune mesure avec celui des impayés, même accumulés ;*

b) *Faciliter l'accès au logement des familles les plus démunies*, en soutenant l'effort financier requis lors de l'installation (versement des dépôts de garantie échelonné dans le temps), en permettant à des associations sans but lucratif de louer des logements H.L.M. pour y abriter temporairement des personnes en difficulté et en mettant en place un système d'aide (par l'État) à la gestion personnalisée pour permettre l'ouverture du parc social.

c) *Développer la politique d'amélioration de l'habitat*, notamment rural, tout en maintenant des loyers faibles. Il importe de « *majorer les aides qui sont soumises à conditions de ressources* » et d'« *unifier les responsabilités administratives pour la résorption des cités de transit vétustes* »

IV. — *La santé.* Les propositions du rapport Oheix sont les suivantes : rendre automatique la prise en charge financière de l'« assurance personnelle » pour les bénéficiaires de l'aide sociale ; étendre les *cas de dispense* (invalides, malades de longue durée, accidentés du travail à plus de 66,66 %) de l'avance des frais médicaux en développant les systèmes de tiers-payant ; assouplir certaines pratiques administratives en matière d'aide médicale ; implanter prioritairement les *structures de prévention et de* soins (dispensaires d'hygiène mentale, centres de contraception, centres d'hygiène alimentaire pour la lutte contre l'alcoolisme) en milieu défavorisé.

V. — *La consommation.* L'endettement étant une cause fréquente de la précarité, il convient de « *freiner les excès du crédit à la consommation* » : en particulier, les groupes bancaires et financiers contrôlant les sociétés de location-vente (leasing) automobile devraient empêcher celles-ci d'offrir de tels contrats aux personnes difficilement solvables.

VI. — *La justice.* Il faut « *améliorer l'accès à l'aide judiciaire* », notamment en généralisant les consultations juridiques gratuites, et « *limiter les recours à la contrainte par corps* », sanction jugée « *particulièrement injuste et inutile* » pour les plus pauvres.

Créer des « structures de dépannage »

VII. — *L'aide sociale.* Trois cents centres d'hébergement et de réadaptation sociale accueillent environ soixante-dix mille personnes par an. Mais il serait nécessaire de créer, partout, une « *structure de dépannage légère* » : un lieu d'accueil ouvert en permanence avec une *équipe socio*-éducative réduite. L'aide sociale doit être, selon le rapport Oheix, améliorée sur divers points. Ainsi, il convient d'offrir aux enfants de familles défavorisées la possibilité de partir en vacances ; de développer les formes d'action sociale favorisant l'autonomie des jeunes en difficulté d'insertion (extension, notamment, des chantiers de jeunes) ; *d'intensifier les actions* en faveur des jeunes étrangers de la deuxième génération : ils sont environ un million deux cent mille et, dit le groupe de travail, « *une fraction importante de cette population est appelée, dans les années à venir à constituer, en France, un sous-prolétariat, dont l'existence, sur le plan social comme sur le plan politique, sera difficilement tolérable* », si des efforts ne sont pas faits en matière d'éducation et de préformation professionnelle. L'aide sociale doit, poursuit le rapport, « *faciliter la vie sociale des femmes isolées en difficulté* », « *établir une charte des droits des personnes âgées vivant en établissement* » qui abolirait des règlements intérieurs désuets, et favoriser la réinsertion des anciens détenus.

Le *troisième objectif* du rapport Oheix est de « *mieux cerner la pauvreté* », *en cinq propositions :* développer la saisie de la pauvreté dans le cadre d'enquêtes statistiques d'ensemble, construire des indicateurs pour suivre l'évolution conjoncturelle de la pauvreté, mettre en œuvre un programme d'études sociologiques et économiques et coordonner ces recherches, dresser, enfin, un inventaire départemental des situations de pauvreté.

Le *quatrième et dernier objectif* est de « *promouvoir des structures administratives adaptées* ». Quatre mesures sont préconisées : lancement de programmes locaux de développement social ; création d'un Fonds d'interventions sociales (F.I.S.), pour aider les personnes sans ressources, qui serait notamment financé par *une taxe sur les jeux de hasard* ; constitution d'un groupe interministériel permanent, présidé par le premier ministre ; mise en place de structures départementales et locales, mobilisant l'ensemble des compétences.

(1) Un accord entre les Assedic et le gouvernement a été conclu en février : il prévoit le versement d'une allocation de 25 F par jour pour environ vingt mille chômeurs en fin de droits (*le Monde* du 26 février 1981).

Un « soutien social » aux plus démunis

(Suite de la première page.)

Le rapport élaboré par M. Gabriel Oheix prévoit un revenu dit de « *soutien social* » à tous ceux qui, pour des raisons diverses, se trouvent, à un moment donné de leur vie, dans une situation difficile sans pouvoir être pris en charge par les systèmes actuels de protection sociale ; continuer et accentuer l'effort en faveur des familles nombreuses et monoparentales ; offrir à tout jeune Français et à tout jeune étranger — le rapport attire particulièrement l'attention sur la deuxième génération des migrants — un stage ou un emploi dans le cadre d'un « *redéploiement* » des pactes : créer, enfin, une structure administrative fortement soutenue au niveau gouvernemental pour « *coordonner et imposer* » aux appareils administratifs nationaux et locaux des actions concertées.

Pour financer les soixante propositions avancées, le rapport Oheix ne suggère pas l'institution d'un impôt sur la fortune ou sur le patrimoine. Il s'en explique ainsi : « *Il s'agit là d'un problème particulièrement complexe, dont les conséquences économiques nécessitent des études des spécialistes de la fiscalité.* » Il ajoute : « *On ne partage pas le manteau de saint Martin d'une société industrielle d'un simple coup de sabre !* » Mais il préconise la création d'un fonds d'interventions sociales, qui serait alimenté par trois sources de financement : une contribution de solidarité « *provenant des salariés bénéficiant de la garantie absolue de l'emploi* », une taxe sur les jeux de hasard (loto, P.M.U., etc.) et une taxe sur les signes extérieurs de richesse, dont certains, estime ce *document*, « *apparaissent comme un défi, sinon une provocation, envers les plus démunis* ».

Renvoyant dos à dos « *le courant libéral* » et « *le courant d'inspiration socialiste* », le rapporteur écrit : « *ceux-ci aboutissent paradoxalement au même résultat : ils sous-estiment tous deux ou ils nient la spécificité de la pauvreté.* » Ne cherchant pas, en l'absence de statistiques fiables et pour ne pas créer un phénomène ségrégatif, à chiffrer le nombre des pauvres en France, le texte remis au premier ministre contient, enfin, une sévère critique de l'administration : « *L'excès de bureaucratie*, y est-il dit, *secrète de la pauvreté.* » (1).

MICHEL CASTAING.

(1) La commission présidée par M. Gabriel Oheix, qui entend assumer l'entière responsabilité du texte, *comprenait huit groupes de travail* et quatre rapporteurs : Mme Bernadette Roussille, inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales, et MM. Pierre Duffé, chargé de mission à la délégation à l'emploi, Antoine Lion, chargé de mission auprès du directeur de l'action sociale, et Jean-Claude Ray, professeur de sciences économiques à l'université de Nancy.

Le Monde a publié dans ses éditions des 3, 4, 5 et 6 mars, une enquête sur la pauvreté en France.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 mars

Calme. Hausse de l'or

La semaine s'est ouverte dans le calme à la Bourse de Paris, où l'indice instantané n'a pratiquement pas varié. Assez peu de mouvements marquants ont été enregistrés sur le marché des valeurs.

Au chapitre des avances, la S.C.O.A. a gagné 5,5 %, les pétroles BP, 4,6 %, Pricel 3,5 %, tandis que Michelin continuait à être recherché. A celui des baisses, notons celle de l'ensemble du groupe Rothschild : Imétal perd près de 4 %, après, il est vrai, avoir gagné près de 30 %, et Penarroya fléchit de 3 %. En revanche, l'action Banque Rothschild elle-même, dont le dividende net est ramené de 11 F à 4,50 F, reste pratiquement inchangée. Autres replis, ceux de Matra (– 2,2 %) et de Radiotechnique (– 2,7 %).

Cette séance avait ceci de particulier qu'elle était la dernière séance du mois boursier et marquait donc la fin de l'ultime délai consenti aux Sicav Monory pour investir en actions françaises, sur le marché à terme du moins, les disponibilités recueillies à la fin de l'année 1980. Apparemment, cette échéance n'a pas perturbé le cours normal des transactions. A vrai dire, il ne semble pas que ces Sicav aient encore grand-chose à employer. Quant aux opérateurs habituels, ils ont observé une grande prudence.

Le véritable événement de cette séance a été la hausse des cours de l'or, très sensible sur les places étrangères en raison de la crise en Pologne. A Paris, le lingot a gagné 1 965 F à 86 990 F, ce qui équivaut à une parité de 550 dollars l'once, soit 3 % de plus qu'à Londres (535,75 dollars), tandis que le napoléon progressait modestement de 3 F à 857 F. L'emprunt 7 % 1973 a pris 105 F à 8 005 F et le 4 1/2 % 1973, 45 F à 2 475 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. — Les comptes consolidés du groupe pour 1980 se traduisent par un résultat d'exploitation net de 544 millions de francs, en diminution de 9,6 % sur celui de 1979. Pour la Compagnie bancaire, déduction faite des intérêts des tiers associés dans les filiales, ce résultat est en diminution de 13,4 % à 284 millions de francs. Ce fléchissement est dû à l'accroissement très sensible des coûts de refinancement, ainsi qu'à une augmentation des frais d'exploitation plus importante que celle des concours à la clientèle, limités par l'encadrement du crédit. Toutefois, relève le communiqué, les sociétés de crédit du groupe ont progressivement rétabli la marge financière de leurs opérations nouvelles, de sorte qu'elles ont enregistré au second semestre un redressement de leur résultats.

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE. — Le résultat net non consolidé pour 1980 s'élève à 16,2 millions de francs, en net recul sur celui de 1979, 20,5 millions de francs, en raison essentiellement de la diminution des activités à l'étranger, notamment au Moyen-Orient où la concurrence devient très âpre. Pour l'ensemble du groupe, le résultat consolidé ressort à 23 millions de francs environ en 1980, contre 24,7 millions de francs en 1979.

CREUSOT LOIRE. — Comme nous l'avions laissé prévoir (*le Monde* du 20 mars 1981), le capital, actuellement fixé à 380 millions de francs, va être augmenté de 200 millions de francs. La Compagnie Générale d'Industrie et de Participation (C.G.I.P.) a fait savoir qu'elle ne souscrirait pas à cette augmentation, dont l'essentiel sera réalisé par Schneider S.A., propriétaire à part égale avec la C.G.I.P. du capital de la Compagnie Financière Creusot Loire, qui détient 50 % de la société Creusot Loire elle-même.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	100,5	100,7
Valeurs étrangères	106,3	106,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,6	110,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 mars ..... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/3	23/3
1 dollar (en yens)	208,55	208,95

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	13 mars	20 mars
Valeurs franç. à revenu variable	930,7	921,7
Valeurs étrangères	1373,2	1389,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	134,3	133
Assurances	218,6	221,5
Banques et soc. fin.	95,6	95,7
Sociétés foncières	150,9	150,1
Soc. investissem. portef.	124,2	120
Agriculture	158,7	162,4
Alimentat., brasser., distill.	160,4	158,9
Automob., cycles et leurs équipem.	49,9	52
Bâtim., mat. constr., trav. publics	186,7	183,8
Caoutchouc (industr. et comm.)	57,8	58,2
Carrièr. salin., charb.	123,9	122
Construct. mécan. et naval.	133,2	129,8
Hôtels, casinos, thermal.	188,8	185,8
Imprimeries, papiers, cartons	127,6	124,6
Magasins, comptoirs d'exportation	104,3	104,1
Matériel électrique	141,3	139,5
Métallurgie cons. des prod. métal.	38,7	38,7
Mines métalliques	134,3	153,9
Pétroles et carburants	168,2	162,1
Produits chim. et électro-métall.	158,2	156,1
Services publics et transp.	121,6	120,5
Textiles	100,5	97,5
Divers	158,8	159,1
Valeurs étrangères	185,8	186,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,8	87
Sociétés	93,1	93,9
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,3	97,7
Emprunts d'Etat	98,4	98,9
Emprunts garantis et assimilés	97,4	97,6
Sociétés	96,6	97,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	112,4	110,5
Produits de base	98,9	95,4
Construction	167,5	165
Biens d'équipement	112,3	109,8
Biens de consomm. durables	68,2	68,4
Biens de consomm. non durables	86,4	85,5
Biens de consomm. alimentaires	124,6	122,3
Services	182,2	181,8
Sociétés financières	119,7	118,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	230,1	226,5
Valeurs industrielles	100,7	98,5

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	136,4	136,4

BOURSE DE PARIS 23 MARS COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 880	4 924	4 790	5 040
Allemagne (100 DM)	235 800	235 680	228	241
Belgique (100 F)	14 387	14 369	13 600	14 300
Pays Bas (100 fl.)	213 200	212 940	208	217
Danemark (100 krd)	75 050	74 950	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 500	91 710	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 064	11 052	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 690	9 675	....	....
Italie (1 000 lires)	4 827	4 721	4 544	4 900
Suisse (100 fr.)	259 050	258 250	254	267
Suède (100 krs)	107 170	107 360	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 340	33 285	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 795	5 792	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 720	8 705	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 110	4 171	4 030	4 260
Japon (100 yens)	2 337	2 360	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	83500	87000
Or fin (en lingot)	85030	86995
Pièce française (20 fr)	854	857
Pièce française (10 fr)	470 10	480
Pièce suisse (20 fr)	599 50	611
Pièce latine (20 fr)	579 90	580 50
Souverain	720 10	740
Pièce de 20 dollars	3279 60	3300 40
Pièce de 10 dollars	1590	1599
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3395	3485
Pièce de 10 florins	619 50	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » datée 22-23 mars 1981 a été tiré à 531 861 exemplaires.



A B C D E F G

L'ENQUÊTE SUR LES ATTENTATS EN GUADELOUPE

Quatre membres présumés du GLA ont été transférés à Paris

Quatre Antillais suspectés d'avoir participé à des actions terroristes et d'appartenir au Groupe de libération armé (GLA) de la Guadeloupe, ont été transférés, samedi 21 mars, de Pointe-à-Pitre en métropole pour être déférés à la Cour de sûreté de l'Etat. Incarcérés dans des maisons d'arrêt de la région parisienne, ces quatre personnes, MM. Luc Reinette, secrétaire général de société d'H.L.M., Jean Mado, assistant d'université, Louis-Alain Gambi, agent d'Air France, et Guy Jean-Baptiste, artisan maçon, ont été interpellés à la suite de l'enlèvement, le 27 février aux Abymes, de Mlle Marie-Christine Le Du, journaliste à FR 3 - Guadeloupe (le Monde *du 11 mars).*

Les deux premiers avaient été arrêtés après que la journaliste eut réussi à s'enfuir de la cabane dans laquelle elle était séquestrée. MM. Reinette et Mado ont été inculpés par M. Jean-Claude Pometan, juge d'instruction, qui s'était rendu en Guadeloupe, « *d'arrestation et séquestration illégales, attentats par explosifs, association de malfaiteurs, actes en relation avec une entreprise tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat* ». Gambi, arrêté la semaine dernière, est suspecté d'avoir participé aux attentats, commis le 17 septembre et le 28 décembre 1980, à l'aéroport du Raizet à Pointe-à-Pitre. Selon la police, M. Jean-Baptiste aurait été retrouvé en possession de la clé de la cabane.

La reconstitution de l'enlèvement, nous signale notre correspondant, avait donné lieu, jeudi 19 mars, à des incidents entre les forces de l'ordre et des groupes de manifestants indépendantistes. Vingt-quatre organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême gauche, notamment le parti communiste guadeloupéen (P.C.G., autonomistes), la FEN, la C.F.D.T., F.O. et l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (U.P.L.G., indépendantiste) avaient auparavant adressé à la présidence de la République un télégramme exprimant leur soutien aux inculpés. Samedi, plusieurs centaines de manifestants ont tenté d'empêcher, à l'aéroport de Pointe-à-Pitre, l'embarquement pour Paris, des quatre indépendantistes.

AU BLANC (INDRE)

Le maire et le premier adjoint sont suspendus de leurs fonctions

De notre correspondant

Châteauroux. — Après la mise en cause, d'abord par le journal de la section de Blanc du parti communiste, puis par le journal de M. Jean-Paul Mourot (R.P.R.), *secrétaire d'Etat auprès du garde* des sceaux, ancien maire du Blanc, des conditions dans lesquelles avait été passé un marché de travaux concernant la piste cyclable du Blanc, le préfet de l'Indre avait demandé au ministre de l'intérieur l'ouverture d'une enquête de l'inspection générale de l'administration.

Cette enquête, effectuée dans le courant du mois de janvier, a confirmé que les procès-verbaux de la commisison d'appel d'offres, réunie par le maire du Blanc le *10 janvier 1980, souffraient* d'inexactitudes volontaires, non seulement pour ce qui concerne le marché de la construction de la piste cyclable (d'un montant de 400 000 F), mais aussi pour un autre marché, relatif, celui-là, aux travaux d'assainissement le long de la RN 151 et d'un montant de 650 000 F.

L'enquête, constatant que les marchés ont été passés dans des conditions contraires à la loi, a conclu que la manœuvre opérée doit être sanctionnée. Le préfet de l'Indre a décidé de suspendre de leurs fonctions et pour une *durée de quinze jours* le maire de la commune du Blanc, M. René Thimel (1), ainsi que son premier adjoint, M. Benaise.

Samedi 21 mars, le bureau de l'association des maires de l'Indre, réuni sous la présidence de *M. René Touzet* (U.D.F.-*rad.*), sénateur, s'est élevé contre une sanction qu'il estime sans commune mesure avec les faits reprochés. Le bureau départemental de l'Association des maires a exprimé publiquement sa solidarité et son amitié à ses deux collègues.

M. I.

(1) M. Thimel conduisait, au second tour des élections municipales de mars 1977, une liste d'union républicaine sur laquelle figuraient des membres de la liste d'union de la gauche arrivée en troisième position au premier tour. La liste de M. Thimel avait enlevé vingt-deux sièges, un siège revenant à un membre de la liste de la majorité menée par M. Mourot.

DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

AISNE : Saint-Gobain (2e tour).

Inscr., 1 587 ; vot., 1 136 ; suffr. expr., 1 106. MM. Roger Demont, mod. maj., 574 voix, *ELU* ; Patrick Dubois, P.C., 532.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'un conseiller municipal R.P.R. décédé, puis de procéder à l'élection du successeur de M. Michel Vuillot (mod. maj.), démissionnaire de ses fonctions de maire — et qui conserve son mandat de conseiller municipal. Au premier tour, M. Demont était arrivé en tête avec 502 voix contre, 363 à M. Dubois et 203 à M. Daniel Ferreira (P.S.). Il y avait eu 1 068 suffrages exprimés et 1 098 votants sur 1 587 inscrits.

Alors que le total des voix de gauche au premier tour était de 566, soit 52,99 % des suffrages exprimés, le candidat du P.C. en faveur duquel le P.S. s'était désisté, ne recueille que 532 voix, soit 48,10 % des suffrages exprimés.

Le conseil municipal est désormais composé de 2 P.C., 2 P.S., 3 div. g., 1 cent. g. favorable à la majorité, 8 R.P.R. (au lieu de 9) et 5 mod. maj. (au lieu de 4)].

VOSGES : Rambervillers (2e tour).

Inscr., 4 462 ; vot., 2 847 ; suffr. expr., 2 768. Liste soutenue par le maire, M. Pierre Kempf (sans étiq., tendance U.D.F.), 1 380 voix en moyenne : 6 sièges ; liste d'union de la gauche, 1 310 voix en moyenne.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de douze conseillers municipaux (5 P.S., 2 P.C., 5 sans étiq., tendance U.D.F.), élus les 9 et 16 novembre 1980 (« le Monde » des 11 et 18 novembre). Ces élections avaient été annulées le 9 janvier dernier par le tribunal administratif de Nancy, qui avait fait droit à des réclamations émanant tant des élus de la majorité que de l'opposition. Ces réclamations portaient sur la manière dont les bulletins de vote avaient été comptabilisés lors du dépouillement. Ce scrutin *s'était soldé* par l'élection au premier tour de trois socialistes et d'un communiste, et au second tour de cinq candidats sans étiquette tendance U.D.F., de deux socialistes et d'un communiste. La liste soutenue par M. Kempf avait obtenu 1 392 voix en moyenne contre 1 361 en moyenne à la liste d'union de la gauche sur 2 832 suffrages exprimés, 2 951 votants et 4 432 inscrits.

Au premier tour de cette nouvelle élection complémentaire, dimanche 15 mars, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 462 ; vot., 2 551 ; suffr. expr., 2 446 ; liste d'union de la gauche, 1 218 voix en moyenne : 6 sièges (5 P.S., 1 P.C.) : liste soutenue par M. Kempf, 1 150 voix en moyenne.

Le conseil municipal, qui était composé de 2 P.C., 5 P.S. et 16 sans étiquette, favorables à la majorité, comprend désormais 1 P.C., 5 P.S. et 17 sans étiquette, favorables à la majorité.]

L'extension de la fièvre aphteuse

L'ÉPIZOOTIE ATTEINT LA GRANDE-BRETAGNE

Alors qu'aucun cas nouveau de fièvre aphteuse n'a été décelé *depuis le 17 mars dans* la *région* de Lamballe (Côtes-du-Nord), où douze foyers avaient été détectés, l'épizootie semble s'étendre vers le Nord. Le préfet de la Manche a en effet institué, samedi, une zone d'interdiction dans cinq communes du nord-ouest du Cotentin, après la découverte d'un cas suspect de fièvre aphteuse dans une exploitation du canton de Barneville-Carteret.

De plus, après Jersey, des cas de fièvre aphteuse ont aussi été découverts dans l'île de Wight, où *plusieurs centaines de têtes* de bétail ont été abattues. L'île de Wight et la région de Portsmouth ont été déclarées officiellement « *zones infectées* ». Le virus est identique à celui qui a été détecté en Bretagne et à Jersey.

LES SIDÉRURGISTES EUROPÉENS N'ONT PU SE METTRE D'ACCORD SUR UNE RÉDUCTION VOLONTAIRE DE PRODUCTION

Réunis à Luxembourg pendant le week-end dans le cadre de leur « club » Eurofer, les sidérurgistes européens n'ont pu se mettre d'accord sur des mesures volontaires de *réduction de production* et se sont séparés dimanche soir. Ils sont convenus de reprendre leur négociation samedi prochain, toujours à Luxembourg.

Le contingentement autoritaire de la production d'acier européen, *imposé par* la *Commission* de la C.E.E. à l'automne dernier, devant prendre fin le 30 juin 1981, les sidérurgistes de la CECA avaient décidé de prendre des mesures volontaires de réduction avant le 1er avril 1981. Les discussions ont été très dures, la rupture ayant même été frôlée : l'opposition reste très vive entre les sidérurgistes allemands, qui ont demandé récemment l'instauration d'une péréquation sur la livraison en provenance des sidérurgies aidées et les autres, français, italiens, belges et britanniques. Selon un des participants, on garde « bon espoir » pour la semaine prochaine.

UNE GRÈVE PARTIELLE SEMBLE INÉVITABLE DANS LES CHARBONNAGES AMÉRICAINS

Une grève paraît inévitable dans une partie des charbonnages américains. Elle devrait être déclenchée le vendredi 27 mars et concerne près de la moitié de la production. Le président de l'United Mine Workers of America (160 000 adhérents) a estimé qu'elle pourrait être de courte durée.

Une nouvelle convention collective de trois ans doit être conclue, l'actuelle convention expirant le 27 mars. Les principales questions à régler concernent, semble-t-il, les salaires, la durée du travail et la gestion des pensions de retraite. Le patronat offre une augmentation des salaires de 29 % étalée sur trois ans ; le syndicat demande 46 %.

Depuis 1964, chaque renouvellement de contrat de travail dans les mines de charbon gras a donné lieu à une grève. La plus importante a été celle qui s'est déroulée pendant l'hiver 1977-1978 et qui a duré cent dix jours (5 décembre 1977-24 mars 1978).

TRAFIC PRESQUE NORMAL A LA R.A.T.P.

La grève des autobus parisiens — commencée il y a quinze jours — s'essouffle de plus en plus. Ce lundi 23 mars, à 7 h. 30, 85 % du trafic était normalement assuré. D'ailleurs, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne donnent plus de consigne générale d'arrêt de travail, mais laissent leurs sections de chaque dépôt se déterminer en fonction de la situation locale.

La C.F.D.T. doit réunir ses responsables ce lundi matin pour probablement — « devant le pourrissement de la grève » — mettre fin à son mot d'ordre d'arrêt de travail. Quant à la C.G.T., elle a décidé de « concentrer » ses forces le jeudi 26 mars dans le cadre de la journée d'action confédérale pour la défense du service public et nationalisé.

● *M. Alain Krivine*, interrogé lundi 23 mars, au cours du journal télévisé de 12 h. 45, sur Antenne 2, a indiqué qu'il disposait d'environ quatre cents parrainages pour être candidat à la présidence de la République. Le candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) a précisé qu'il avait rencontré M. Roger Garaudy, dimanche 22 mars, en vue de mettre en commun leurs parrainages pour partager les temps de parole à la télévision, et les professions de foi. Il a ajouté que ce partage est envisageable avec le P.S.U.

SELON DES DOCUMENTS DE L'ÉLYSÉE

La valeur des « diamants de Bokassa » est de 114 997 francs

L'hebdomadaire *le Point* du 23 mars révèle que la valeur globale actuelle des diamants offerts en 1973, 1974 et 1975 à M. Valéry Giscard d'Estaing par l'ex-empereur de Centrafrique Jean-Bedel Bokassa est de 114 997 francs. Ces diamants étaient estimés, à l'époque où le dernier présent a été fait, à 44 522 francs. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on nous a confirmé, ce lundi 23 mars, l'exactitude des informations publiées par l'hebdomadaire.

Selon les documents comptables de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing aurait reçu une plaquette en 1973, à l'époque où il était ministre des finances, et sept plaquettes en *1974* et *1975* lorsqu'il fut devenu président de la République. Chacune de ces plaquettes comprendrait une ou deux dizaines de petits diamants de garniture, dont aucun n'excède 0,5 carat. « *Beaucoup d'entre elles*, écrit *le Point*, *se situent entre le dixième et le vingtième de carat.* »

Une évaluation de ces pierres a été faite en novembre 1980 sous la responsabilité du président de la Compagnie des experts en pierres précieuses et joaillerie près la cour d'appel de Paris. C'est en février 1981 (*le Monde* du 19 mars) que l'Elysée a adressé au chef de l'Etat centrafricain un chèque de 44 522 francs (correspondant à la valeur des diamants estimée pour 1974) à l'intention de la Croix-Rouge centrafricaine. Sur les 70 475 francs de plus-values, 67 000 ont été versés à trois œuvres centrafricaines : une mission catholique, une pouponnière et une maternité. Une taxe sur la plus-value a naturellement été versée.

Dans le livre de M. Roger Delpey, intitulé *la Manipulation* et que publient cette semaine les éditions Jacques Grancher, il est fait état d'une déclaration de l'ancien empereur au sujet de la valeur des diamants offerts à M. Giscard d'Estaing. M. Delpey écrit que Bokassa, en exil, lui a dit : « *Ils faisaient pour certains 10 et 20 carats et étaient vraiment de premier choix, les plus beaux que l'on puisse trouver en Centrafrique. J'ai offert plus de deux cents diamants au président français et à son épouse. Quant à la valeur (...), ce sont des cadeaux et je ne dois pas les chiffrer publiquement. Pas encore.* »

M. GISCARD D'ESTAING INSPIRÉ PAR LE « LIVRE VERT » DU COLONEL KADHAFI ?

Dans une interview accordée à Radio-Télé-Luxembourg, le colonel Kadhafi a estimé que l'embargo français sur les vedettes commandées par son pays, il y a trois ans, n'entraînerait pas une rupture entre Tripoli et Paris. « *Je ne pense pas qu'il y ait un embargo à proprement parler, car une telle action serait contraire à l'intérêt de la France et porterait atteinte à son image de marque dans le monde. Pour notre part, nous avons le pouvoir d'acheter des armements provenant d'autres sources à un prix inférieur et en plus grande quantité.* »

Il a affirmé que l'entente était toujours possible entre les deux pays, et qu'il était toujours en faveur d'une « *rencontre à un haut niveau* ». Tout en qualifiant de « gentleman » le président Valéry Giscard d'Estaing, le colonel Kadhafi pense que son septennat « *a porté atteinte à certains intérêts du peuple français* ». Il reproche à la politique giscardienne « *plusieurs erreurs à l'égard des intérêts de la France en Afrique et dans le monde arabe* ». Le colonel croit, en outre, que l'ouvrage du président français *Démocratie française*, contient des idées « *empruntées au* Livre vert » (doctrine socio-politique du leader libyen). « *Je pense,* estime le dirigeant libyen, *qu'il faudra du temps au président Giscard d'Estaing pour assimiler les notions du* Livre vert. »

Evoquant l'ancien empereur centrafricain Bokassa Ier, le colonel Kadhafi affirme que celui-ci est détenteur de « *très dangereux secrets personnels concernant ses relations* » avec M. Giscard d'Estaing. Il ajoute : « *Pour nous, pas question de nous immiscer dans cette affaire. Nous n'avons pas l'intention d'en tirer profit.* »

Mgr GEORGES, ARCHEVÊQUE ORTHODOXE DE FRANCE ET D'EUROPE OCCIDENTALE, EST MORT.

Mgr Georges, archevêque orthodoxe de France et d'Europe occidentale, est mort dans la nuit du 22 au 23 mars à Paris, à la *suite d'une longue maladie.* Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Mgr Georges était à la tête du diocèse orthodoxe le plus important en France (cinq mille fidèles) dont le siège épiscopal est à Paris, cathédrale Saint-Alexandre-Newsky, rue Daru (8e arrondissement) et duquel dépend l'institut théologique Saint-Serge.

[Né en 1893 à Tambov, en Russie, Georges Tarassow avait fait des études à l'Institut supérieur technique de Moscou avant d'être envoyé en France en 1917 *pour étudier* la situation de l'aviation et de la construction aéronautique. Il décide de rester en Europe lorsque la révolution d'Octobre éclate et participe à la première guerre mondiale comme aviateur. Après des études de théologie orthodoxe à Paris et à Louvain, il est ordonné diacre en 1928, prêtre en 1930, *puis* sacré évêque en 1953.

Nommé évêque auxiliaire du métropolite Wladimir pour la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et les pays scandinaves, il est élu archevêque à la mort de celui-ci, et dirige à partir de 1960 l'exarchat des Eglises orthodoxes russes d'Europe occidentale, qui fut supprimé en 1965 par le patriarche œcuménique de Constantinople, Athénagoras, sous la pression du patriarcat de Moscou, déclaré ensuite « indépendant », puis à nouveau « rattaché » au patriarcat de Constantinople en *1971*.

Mgr Georges était attentif au caractère de plus en plus international de sa communauté et il appuya l'utilisation des langues occidentales dans la liturgie.]

DÉCÈS DE M. PHILIPPE BAUDET

M. Philippe Baudet, ambassadeur de France, est mort à Paris le jeudi 19 mars.

[Né en 1901, il avait été notamment ambassadeur à Belgrade, à Buenos-Aires, à Berne et à Moscou. Diplômé de l'Ecole des sciences politiques, il était entré dans la carrière en 1928. Il en avait démissionné en janvier 1942 pour rejoindre le général de Gaulle à Londres.]